

07

Document
de référence



Sommaire

Profil	p. 1
Chiffres clés	p. 2
Organes de surveillance et de direction	p. 4

01 Rapport du Conseil de Surveillance	p. 5
--	------

02 Les atouts stratégiques et les priorités	p. 9
--	------

03 Le Gouvernement de l'entreprise	p. 13
Le Conseil de Surveillance	p. 14
Le Directoire et l'exécutif du groupe	p. 17
Le contrôle interne et externe	p. 19
Organes de surveillance et de direction – Mandats exercés par le Conseil de Surveillance et le Directoire	p. 23
Organes de surveillance et de direction – Rémunérations de l'exercice 2007	p. 37

04 Les activités du groupe en 2007	p. 39
Automobile	p. 40
Banque PSA Finance	p. 45
Gefco	p. 47
Faurecia	p. 48
Autres activités	p. 49

05 La politique sociale du groupe	p. 51
Un contrat social durable	p. 52
Indicateurs sociaux	p. 67

06 Le développement durable	p. 99
Préserver l'environnement et les ressources naturelles	p. 100
Indicateurs environnementaux – Consommations et émissions voitures	p. 107
Indicateurs environnementaux – Consommations et émissions sites	p. 109
Assumer ses responsabilités à l'égard de la société	p. 119

07 Résultats et financement en 2007	p. 125
Résultats	p. 126
Financement du groupe	p. 136
Rentabilité des capitaux employés	p. 139
Gestion des risques opérationnels et financiers	p. 140

08 Données statistiques	p. 147
--	--------

09 Comptes consolidés	p. 159
États financiers consolidés	p. 160
Notes aux états financiers consolidés	p. 167

10 Comptes de Peugeot S.A.	p. 255
Commentaires sur les comptes et le bilan de la société Peugeot S.A.	p. 256
Comptes sociaux	p. 258
Notes annexes	p. 262
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	p. 277
Filiales et participations au 31 décembre 2007	p. 278
Inventaire des valeurs mobilières en portefeuille au 31 décembre 2007	p. 280

11 Assemblée Générale	p. 281
Présentation des résolutions	p. 282
Autorisations financières en vigueur	p. 284
Résolutions	p. 286

12 Le capital et la bourse	p. 289
PSA PEUGEOT CITROËN et ses actionnaires	p. 290
Renseignements concernant le capital	p. 294
Informations boursières détaillées	p. 297

13 Rapport du président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur le contrôle interne	p. 299
--	--------

14 Rapports des Commissaires aux Comptes	p. 309
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	p. 310
Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	p. 311
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	p. 312
Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital social par annulation d'actions achetées	p. 314
Rapport des Commissaires aux Comptes relatif à l'émission de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique d'acquisition	p. 315
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne	p. 316

15 Informations juridiques et financières	p. 317
Renseignements de caractère général sur la société Peugeot S.A.	p. 318
Organigramme	p. 320
Responsables du document de référence et du contrôle des comptes	p. 322

Table de concordance du document de référence	p. 324
Table de concordance avec les informations requis dans le rapport financier annuel	p. 326

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN

Document de référence 2007

PSA PEUGEOT CITROËN est un groupe automobile européen de taille mondiale, fort de deux marques généralistes : Peugeot et Citroën.

Présent commercialement dans 150 pays, le groupe réalise un tiers de ses ventes hors d'Europe occidentale et développe sa présence commerciale dans les marchés à forte croissance, en particulier en Chine, au Mercosur et en Russie.

PSA PEUGEOT CITROËN fonde sa croissance sur un principe fort : deux marques, ayant chacune une identité et des valeurs propres, partagent les mêmes compétences industrielles, technologiques et administratives. Cette synergie entre Peugeot et Citroën renforce l'efficacité d'un outil industriel organisé selon un système de production unique.

Leader européen des véhicules à basses émissions de CO₂, le groupe innove pour proposer à ses clients des véhicules conjuguant plaisir de conduire et respect de l'environnement. Il consacre également une grande part de ses recherches à la sécurité des usagers de la route. C'est aussi l'innovation qui caractérise la politique sociale que le groupe déploie pour ses 207 800 collaborateurs, dans tous les pays où il est implanté. Cette politique est fondée sur le dialogue social et sur la responsabilité.

PSA PEUGEOT CITROËN développe ses activités dans trois autres domaines : le financement automobile avec Banque PSA Finance, l'équipement automobile avec Faurecia, et le transport et la logistique avec Gefco.

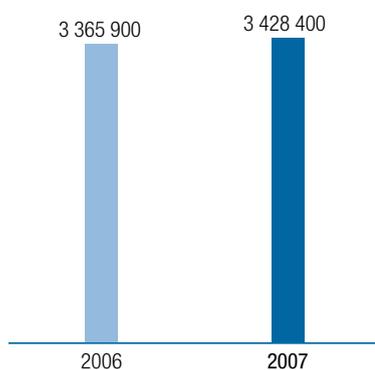


Le présent document de référence, incorporant le rapport financier annuel, a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 avril 2008, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Chiffres clés

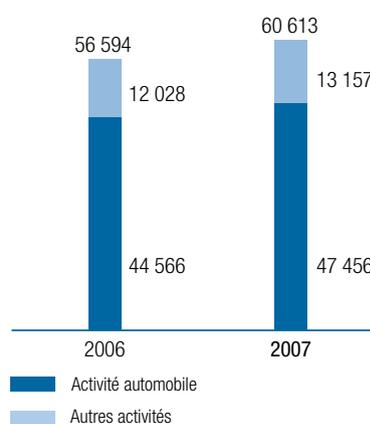
Ventes mondiales

(en unités)



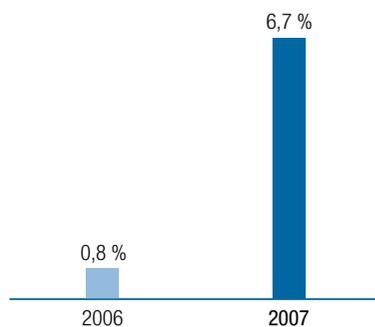
Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)



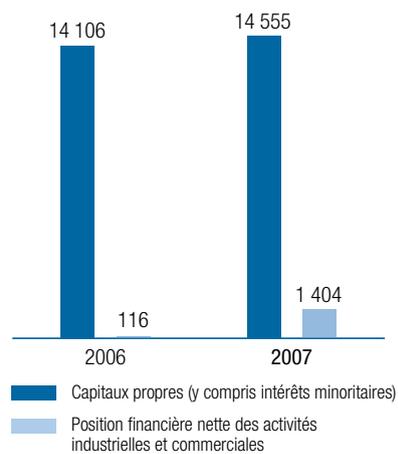
Rentabilité des capitaux employés

(après impôts)



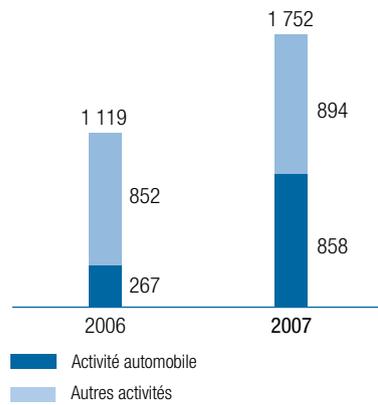
Structure financière

(en millions d'euros)



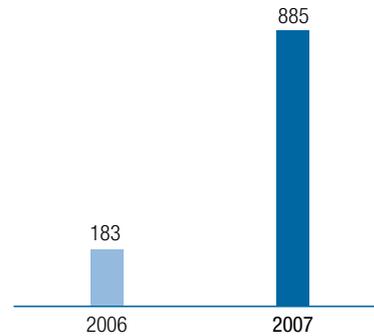
Résultat opérationnel courant

(en millions d'euros)



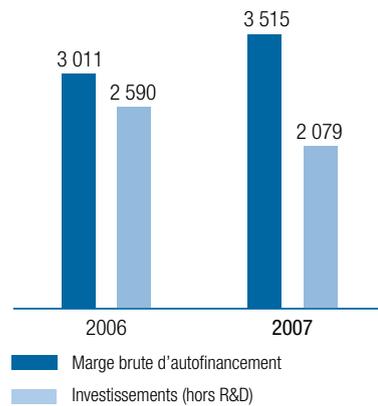
Résultat net part du groupe

(en millions d'euros)



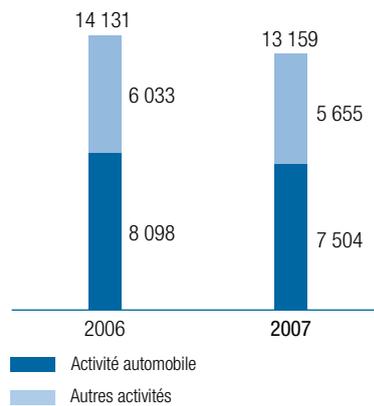
Marge brute d'autofinancement et investissements (hors R&D)

(activités industrielles et commerciales)
(en millions d'euros)



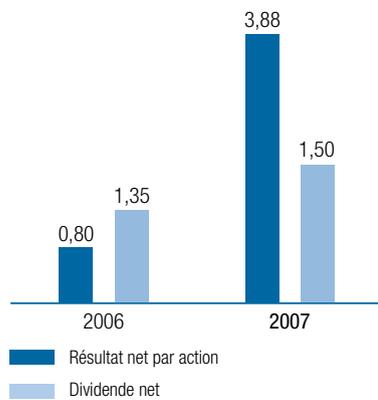
Capitaux employés

(en millions d'euros)

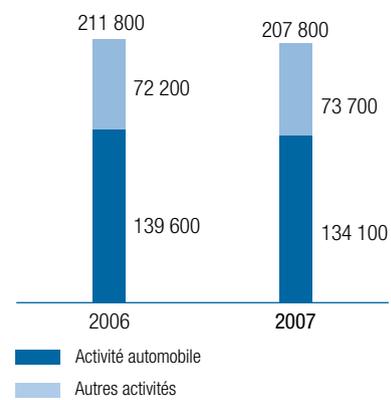


Résultat net par action/Dividende net

(en euros)



Effectifs au 31 décembre



Organes de surveillance et de direction

Conseil de Surveillance

Thierry Peugeot
Président

Jean-Philippe Peugeot
Jean-Louis Silvant
Vice-Présidents

Marc Friedel
Jean-Louis Masurel
Jean-Paul Parayre
Robert Peugeot
Henri Philippe Reichstul
Marie-Hélène Roncoroni
Geoffroy Roux de Bézieux
Ernest-Antoine Seillière
Joseph F. Toot Jr.

Bertrand Peugeot
Roland Peugeot
François Michelin
Censeurs

Directoire

Christian Streiff
Président du Directoire

Grégoire Olivier
Programmes

Jean-Philippe Collin
Marque Peugeot

Gilles Michel
Marque Citroën

Roland Vardanega
Technique et Industrielle

Comité de Direction Générale

Frédéric Saint-Geours
Conseiller du Président

Isabel Marey-Semper
Direction Financière

Jean-Luc Vergne
Ressources Humaines

Jean-Claude Hanus
Juridique, Relations
Institutionnelles
et Audit

Liliane Lacourt
Communication

Comité de Direction élargi

Claude Vajsman
Chine

**Vincent
Rambaud**
Mercosur

**Jean-Christophe
Quémard**
Achats

Daniel Marteau
Pièces de
Rechange

Alain Sartoris
Cadres Supérieurs
et Informatique

Pascal Henault
Recherche
et Innovation
Automobile

Commissaires aux Comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit
Mazars & Guérard

Commissaires aux Comptes suppléants

Yves Nicolas
Patrick de Cambourg

Situation au 1^{er} mars 2008

01

Rapport du Conseil de Surveillance

L'exercice 2007 a été marqué par la nomination le 6 février 2007 d'un nouveau Directoire présidé par Christian Streiff, la mise en place d'une nouvelle organisation, l'élaboration et l'application du plan CAP 2010.

Le Conseil de Surveillance a fixé comme objectif au nouveau Directoire de faire connaître au groupe une nouvelle période de croissance en retrouvant un développement accéléré et une meilleure rentabilité. Il lui a également demandé de renforcer la présence internationale du groupe et d'en faire un acteur majeur de l'industrie automobile mondiale tout en préservant son indépendance.

Dès sa nomination, et dans la droite ligne de ces objectifs, le nouveau Directoire a pris les décisions suivantes :

Une nouvelle organisation a été mise en place. Outre un Comité de Direction Générale, trois *Business Units*, Chine, Mercosur et Pièces de Rechange, ont été créées avec de larges délégations de responsabilité et l'objectif de développer rapidement leurs activités.

Quatre priorités opérationnelles ont été identifiées : l'amélioration de la qualité, la réduction des coûts, l'accélération et l'élargissement du plan produit, et le développement international avec trois objectifs principaux : changer de taille en Chine, devenir un acteur majeur de l'industrie automobile au Mercosur et poursuivre l'expansion en Europe de l'Est.

Le plan d'actions CAP 2010 a été lancé et constitue un véritable plan de relance de l'entreprise avec des projets précis pour atteindre les quatre priorités opérationnelles précédemment mentionnées.

En mai, les premiers résultats du plan CAP 2010 ont été présentés lors de l'Assemblée Générale des actionnaires et les plans d'actions lancés.

Début septembre, Christian Streiff a présenté la stratégie et les ambitions du groupe pour la période 2010-2015 :

En 2010, 4 millions de véhicules vendus, une marge opérationnelle entre 5,5 et 6 % et la position de numéro un de la voiture écologique.

En 2015, être le constructeur automobile le plus compétitif en Europe avec une marge opérationnelle entre 6 et 7 %.

Le Conseil de Surveillance a régulièrement été informé par le Directoire et à travers les comptes-rendus du comité stratégique de la mise en place de la nouvelle organisation et de l'état d'avancement du plan CAP 2010. Il a validé les orientations choisies qui correspondent aux objectifs fixés au Directoire.

Lors de sa réunion du 13 novembre 2007, le Conseil de Surveillance a désigné M. Jean-Philippe Collin membre du Directoire à compter du 1^{er} janvier 2008 pour diriger la Marque Peugeot, en remplacement de M. Frédéric Saint-Geours, nommé Conseiller du Président du Directoire, membre du Comité de Direction Générale, en charge de missions à caractère stratégique. Le Conseil de Surveillance a particulièrement remercié M. Saint-Geours pour le travail effectué pendant ses 17 années passées à la tête de la Marque Peugeot.

2007 a été une année de redémarrage pour le groupe.

Les ventes de véhicules, hors éléments détachés, ont progressé de 3,8 % à 3 233 000 unités. Le chiffre d'affaires a progressé de 7,1 % à 60,6 milliards d'euros.

La marge opérationnelle est remontée de 2 à 2,9 % du chiffre d'affaires, soit un résultat opérationnel courant de 1 752 millions d'euros contre 1 119 millions d'euros en 2006.

L'activité automobile, dont le résultat opérationnel courant a triplé à 858 millions d'euros, a directement contribué à cette amélioration.

Le résultat net part du groupe pour l'année 2007 a fortement augmenté à 885 millions d'euros, contre 183 millions d'euros en 2006.

Ce résultat a cependant été pénalisé par des produits et charges opérationnels non courants d'un montant de 632 millions d'euros, contre 808 millions en 2006, liés à des dépréciations exceptionnelles d'actifs dans la division automobile et chez Faurecia, des frais de restructuration chez Faurecia et la charge de restructuration liée à un plan de départs volontaires.

Les ventes en Europe occidentale ont crû pour la première fois depuis 2002 grâce au lancement, ou à la commercialisation en année pleine, de nouveaux modèles comme chez Peugeot la 207 et ses nouvelles variantes, la 308 et la 4007, chez Citroën la C4 Picasso, sa version 5 places, le C-Crosser et, pour les utilitaires, les Peugeot Boxer et Expert et les Citroën Jumper et Jumpy.

Les ventes hors Europe de l'Ouest ont progressé de 16 % dans les zones prioritaires (Chine, Mercosur et Russie).

En Chine, la *Business Unit* a été mise en place. Avec 209 000 véhicules vendus, soit une progression de 3,1 %, les ventes de Dong Feng Peugeot Citroën Automobile n'ont pas accompagné la forte progression du marché. Plusieurs mesures visant le développement du plan produit des deux marques, la restructuration du réseau Citroën et le déploiement du réseau Peugeot devraient permettre d'améliorer cette situation.

Au Brésil et en Argentine, la *Business Unit* Mercosur s'est également mise en place. Avec près de 210 000 véhicules vendus en 2007, le groupe a connu une croissance de ses ventes de 32 %, supérieure à celle du marché. Le plan produit a été renforcé avec le lancement réussi de la Citroën C4 Pallas.

En Russie, le groupe a annoncé l'implantation d'une usine pour la production de Peugeot et de Citroën afin de répondre à la forte croissance de ce marché.

Le Directoire a régulièrement informé le Conseil de Surveillance de la progression de la marche du groupe. Celui-ci a continué à exercer les missions qui lui sont confiées par la loi et les statuts.

Afin d'améliorer la gouvernance et le suivi de la marche du groupe, le Conseil de Surveillance a décidé de tenir dorénavant une cinquième réunion annuelle. Cette réunion a eu lieu le 19 décembre 2007.

Les travaux des trois comités spécialisés du Conseil de Surveillance sont mentionnés dans le chapitre consacré au gouvernement de l'entreprise.

Les résolutions qui vous sont présentées par le Directoire ont recueilli l'assentiment de votre Conseil ou émanent directement de lui.

Compte tenu de l'amélioration des résultats en 2007, et de la volonté de marquer sa confiance dans la capacité du Directoire et du groupe à mettre en place et atteindre les objectifs du plan CAP 2010, votre Conseil a approuvé la proposition du Directoire d'augmenter, pour la première fois depuis 5 ans, le dividende au titre de l'exercice 2007 à 1,50 euro par action.

Le mandat de M. Marc Friedel vient à échéance à cette Assemblée. Il vous est proposé de le renouveler.

Il vous est proposé d'approuver la convention passée avec chacun des membres du Directoire visant à ce qu'ils retrouvent à l'issue de leur mandat un contrat de travail qui tienne compte de leur rémunération de membre du Directoire. Conformément à la loi, ce dispositif serait dorénavant assorti d'une condition de performance.

Le Conseil de Surveillance vous propose de fixer à un nouveau plafond de 600 000 euros le montant global de sa rémunération, celui-ci étant resté inchangé depuis l'Assemblée de 2004. Ce nouveau montant tient compte de l'accroissement des tâches du Conseil et de chacun de ses comités.

Les résolutions relatives aux rachats d'actions, aux émissions de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription, à la réduction de capital par annulation d'actions rachetées ne sont que le renouvellement d'autorisations accordées lors des précédentes Assemblées Générales.

Votre Conseil vous engage donc à approuver ces résolutions.

Dans un contexte économique difficile, 2008 sera de nouveau marquée par une forte concurrence en Europe occidentale et un risque de ralentissement de certains marchés importants pour le groupe.

En revanche, le groupe bénéficiera cette année du lancement et de la commercialisation en année pleine de nouveaux modèles à succès comme la Peugeot 308 avec ses différentes silhouettes, les Citroën C5 et C5 Tourer ainsi que les tout nouveaux petits utilitaires Peugeot Bipper et Citroën Nemo et les nouveaux Peugeot Partner et Citroën Berlingo.

Enfin, le groupe devrait profiter en année pleine également du fonctionnement de la nouvelle organisation, et notamment des *Business Units* Chine et Mercosur, du dynamisme de certains marchés internationaux, et des effets positifs du plan CAP 2010.

Le Conseil de Surveillance est confiant que ces éléments auront des effets favorables sur la poursuite du redressement et l'amélioration des résultats du groupe.

Les atouts stratégiques et les priorités

Les atouts stratégiques et les priorités

■ Les atouts stratégiques

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN dispose de nombreux atouts stratégiques sur lesquels le nouveau Directoire, présidé par Christian Streiff, et son équipe ont décidé de s'appuyer pour mettre en œuvre les actions de développement et de compétitivité inscrites dans le plan stratégique CAP 2010.

Un actionnariat stable

Le premier de ces atouts est l'actionnariat de PSA PEUGEOT CITROËN. L'entreprise s'appuie sur un actionnaire de référence fort : le groupe familial Peugeot. Celui-ci détient 30,27 % du capital et 45,40 % des droits de vote exerçables. Les autres actionnaires possédant des parts significatives sont le personnel et des investisseurs institutionnels (Barclays, Natixis, Caisse des Dépôts, BNP Paribas). Cette structure du capital permet à PSA PEUGEOT CITROËN de construire dans la durée sa stratégie de croissance et de favoriser une véritable création de valeur.

Des marques fortes

Les deux marques Peugeot et Citroën représentent aussi une force que le groupe entend développer, en accentuant encore leur complémentarité commerciale et donc la différenciation entre les modèles qui seront présentés. Le renforcement de la personnalité des marques et leur différenciation accrue sont le cœur de la stratégie commerciale et de distribution. Deux marques, deux histoires, deux identités : Citroën et Peugeot ont plus que jamais le potentiel pour séduire des clientèles différentes et le groupe va continuer de cultiver cet avantage.

Une richesse humaine exceptionnelle

C'est l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise qui donne toute sa puissance aux leviers de croissance. 207 800 femmes et hommes contribuent quotidiennement, par leur engagement, leur compétence, leur rigueur et leur inventivité, à la mise en œuvre de la stratégie de PSA PEUGEOT CITROËN : dans la conception, la fabrication et la vente de véhicules, comme dans les autres activités du groupe (Banque PSA Finance, Gefco et Faurecia), ainsi que dans les fonctions support. C'est sur leur valeur que l'entreprise s'est appuyée, en 2007, en lançant dix groupes de travail

transversaux ayant formulé des propositions concrètes sur des sujets directement liés aux domaines prioritaires d'action du plan CAP 2010. C'est également par la démultiplication des efforts des différents niveaux de management que des résultats ont immédiatement pu être mesurés. PSA PEUGEOT CITROËN a ainsi montré les ressources qu'il peut mobiliser pour faire progresser sa performance.

Une forte croissance à l'international

Ces ressources vont permettre au groupe de poursuivre un développement international qui est une des clés de sa croissance à court et moyen terme. Les ventes hors Europe occidentale des marques Citroën et Peugeot ont été multipliées par plus de trois en dix ans (1998-2007), passant de 358 500 à 1 104 700 véhicules vendus. PSA PEUGEOT CITROËN dispose, par ailleurs, de bases industrielles fortes en Europe centrale et orientale, en Amérique latine et en Asie avec son partenaire Dongfeng (Chine).

Une expertise technologique reconnue

Pour répondre aux défis liés à notre environnement et continuer de faire progresser de manière profitable ses ventes dans le monde entier, PSA PEUGEOT CITROËN s'appuie sur une expertise technologique qui lui vaut un leadership solide dans des domaines essentiels de la technique automobile. Le groupe est ainsi le premier constructeur mondial de moteurs diesel et a confirmé en 2007 sa position de leader sur le plan du respect de l'environnement, avec plus d'un million de véhicules émettant moins de 140 g/km de CO₂ vendus, et plus de 2 400 000 voitures équipées de filtres à particules depuis l'introduction, en 2000, de cette innovation majeure.

En 2007, les dépenses de recherche et développement engagées ont représenté 3,8 % du chiffre d'affaires de la division automobile qui emploie près de 15 000 ingénieurs et techniciens dans quatre centres techniques, deux centres d'essais et un centre de design en France. En Chine et au Brésil, des équipes dédiées travaillent également à la conception des véhicules destinés aux marchés locaux.

■ Les priorités : CAP 2010 et Ambition 2015

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a défini deux plans de progrès pour aller de l'avant : CAP 2010 et Ambition 2015.

Le premier vise à ramener PSA PEUGEOT CITROËN aux niveaux de croissance et de rentabilité conformes aux atouts dont il dispose ; le second, à porter la performance du groupe parmi les meilleures du secteur, dans chacun de ses métiers.

L'Ambition 2015 de PSA PEUGEOT CITROËN est de devenir durablement le groupe automobile le plus compétitif en Europe, avec un leadership confirmé dans le domaine de la voiture basse consommation, et une présence forte et rentable à l'international.

La base de cette ambition est la réalisation du plan CAP 2010. PSA PEUGEOT CITROËN s'est donc donné des objectifs de croissance précis et mesurables, ordonnés suivant un calendrier clair et réaliste. CAP 2010 s'articule autour de quatre axes prioritaires : la qualité, les produits, la compétitivité et le développement international.

Un impératif : la qualité

La qualité n'est plus aujourd'hui une raison de choix des automobilistes : elle est considérée à juste titre comme un dû, au niveau du produit comme des services. PSA PEUGEOT CITROËN s'est donné pour but, à l'horizon 2010, de diviser par deux le nombre d'incidents qualité, par trois les délais de résolution d'incidents, et de se placer, pour ses deux marques Peugeot et Citroën, parmi les cinq premiers européens en termes de qualité

de service. Les plans d'actions mis en œuvre depuis quelques années et amplifiés à partir de 2007 ont déjà permis d'enregistrer des effets positifs, illustrés par le très bon niveau de qualité de la récente Peugeot 308, tandis que la nouvelle organisation des services après-vente des deux marques a été mise en place.

Des gammes plus jeunes, plus riches

Concernant son plan produit, PSA PEUGEOT CITROËN souhaite que les marques Peugeot et Citroën disposent d'une offre produit permettant à chacune de couvrir plus largement le marché, notamment en se plaçant sur les segments en croissance.

Le plan produit apportera un renouvellement des berlines traditionnelles, et permettra au groupe d'amplifier son leadership dans les véhicules utilitaires. En complément, seront développés, dans différents segments, des modèles « premium compétitifs » portant une exigence « haut de gamme » sur l'ensemble des prestations : performances, qualité perçue, style.

En Europe, PSA PEUGEOT CITROËN va lancer 29 nouveaux modèles d'ici à 2010. Cet enrichissement sans précédent des gammes des deux marques va permettre au groupe de couvrir une part accrue du marché automobile, avec une offre dont l'âge moyen sera proche de trois ans. Le groupe trouvera avec ses produits les bases de son offensive commerciale européenne.

Dans les zones de développement prioritaire à l'international, de nouveaux véhicules d'entrée de gamme seront proposés.

Des coûts maîtrisés

Dans le cadre de l'amélioration de sa compétitivité, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN s'appuie sur une base solide : son expérience des plates-formes lui donne une capacité unique à développer une grande variété d'offres commerciales nettement différenciées, mais qui partagent leur architecture et un très grand nombre d'organes, réduisant ainsi les coûts de conception et participant également à une qualité encore améliorée. Le groupe est engagé dans une démarche d'optimisation de ses process et de son outil industriel qui, à travers le développement des plates-formes, le déploiement du Système de Production PSA (SPP) et une politique d'achats orientée vers la performance, va lui permettre de réduire ses coûts et ses délais de conception dans une proportion qui en fera, en 2015, le leader européen en la matière.

Les efforts de réduction des coûts seront également intensifiés dans les frais généraux, les frais de transport et de logistique ainsi que dans les dépenses de garantie.

Un développement international accéléré

PSA PEUGEOT CITROËN va amplifier son développement international, aussi bien industriel que commercial, en se concentrant sur trois zones de développement prioritaire : l'Amérique latine, l'Asie et l'Europe orientale. Le groupe a également annoncé, en décembre 2007, une nouvelle implantation industrielle, sur le site de Kaluga, à 180 kilomètres au sud-ouest de Moscou, confirmant ainsi la zone de développement prioritaire que représente désormais la Russie. Le site sera opérationnel en 2010.

Ce développement passera par le renforcement des implantations industrielles et par le lancement de modèles spécifiquement destinés à ces régions. L'ambition du groupe est d'être reconnu dans chacune de ses zones de développement comme un acteur local majeur, en production, en R&D et en achats dans le cadre d'une organisation en « *business unit* » (centre de profit).

Sur ces trois zones de développement prioritaires que sont l'Amérique latine, la Chine et la Russie, PSA PEUGEOT CITROËN vise une hausse des volumes de ventes annuels de 400 000 voitures entre 2006 et 2010. Parallèlement, d'autres implantations hors d'Europe sont envisagées.

Le Gouvernement de l'entreprise

- 14** Le Conseil de Surveillance
- 17** Le Directoire et l'exécutif du groupe
- 19** Le contrôle interne et externe
- 23** Organes de surveillance et de direction
- 23** ■ Mandats exercés par le Conseil de Surveillance :
 - 23** – mandats exercés au 31 décembre 2007
 - 31** – mandats ayant pris fin au cours de l'exercice 2007
- 32** ■ Mandats exercés par le Directoire :
 - 32** – mandats exercés au 31 décembre 2007
 - 35** – mandats ayant pris fin au cours de l'exercice 2007
 - 36** – nouveau mandataire nommé en janvier 2008
- 37** ■ Rémunérations de l'exercice 2007

La société Peugeot S.A. a adopté depuis 1972 la forme de société à Conseil de Surveillance et Directoire, qui permet de distinguer les fonctions de direction et de gestion, assumées par le Directoire, et les fonctions de contrôle, dévolues au Conseil de Surveillance. Cette séparation répond particulièrement bien aux préoccupations d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions exécutives et les fonctions de contrôle qui inspirent les principes du gouvernement d'entreprise.

■ Le Conseil de Surveillance

Mission du Conseil

Le Conseil de Surveillance, conformément à la loi, nomme le Directoire et a une mission de contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

Il tient des statuts de la société le pouvoir de mettre fin au mandat du Directoire, d'autoriser les opérations sur capital, les émissions obligataires, la passation ou la dénonciation d'accords avec d'autres entreprises analogues engageant l'avenir de la société, ainsi que toute opération majeure de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du groupe qu'elle contrôle. Enfin, le Conseil de Surveillance s'assure que la stratégie mise en œuvre par le Directoire est conforme aux orientations à long terme du groupe telles que le Conseil de Surveillance les a définies. Le Conseil de Surveillance se réunit au moins une fois par trimestre sur un ordre du jour établi par son président.

Composition du Conseil

Le Conseil de Surveillance est composé de douze membres, auxquels sont adjoints trois censeurs ; les membres du Conseil sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de six ans. Les autres mandats exercés par les membres du Conseil de Surveillance et les censeurs figurent en page 23 du présent document de référence, de même que les dates de nomination et d'expiration des mandats en cours au Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.

Le Conseil de Surveillance considère que sa composition reflète de manière appropriée la présence de l'actionnaire de référence constitué par le groupe familial Peugeot dans le capital de Peugeot S.A.

Au 1^{er} mars 2008, le Conseil de Surveillance comprend quatre membres qui représentent l'actionnaire de référence : M. Thierry Peugeot, M. Jean-Philippe Peugeot, M. Robert Peugeot et Mme Marie-Hélène Roncoroni. Un membre leur est apparenté, M. Marc Friedel.

M. Jean-Louis Masurel, M. Henri Philippe Reichstul, M. Geoffroy Roux de Bézieux, M. Ernest-Antoine Seillière et M. Joseph F. Toot Jr. n'ont aucun lien avec la société, son groupe ou sa direction et apportent au fonctionnement du Conseil de Surveillance leur expérience de gestion dans un environnement international.

M. Jean-Louis Silvant est ancien membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN et fait bénéficier le Conseil de son expérience professionnelle acquise intégralement au sein du groupe, notamment dans les domaines de la production et des ressources humaines.

M. Jean-Paul Parayre, ancien président du Directoire de Peugeot S.A. et président du Conseil de Surveillance de Vallourec, apporte sa contribution au Conseil de Surveillance grâce à sa connaissance de l'industrie automobile et du fonctionnement du groupe, ainsi que des pratiques de la gouvernance anglo-saxonne.

En application de la recommandation COB du 17 janvier 2003, le Conseil de Surveillance a procédé à un examen de sa composition et considère que peuvent être qualifiés d'indépendants MM. Jean-Louis Masurel, Henri Philippe Reichstul, Geoffroy Roux de Bézieux, Ernest-Antoine Seillière et Joseph F. Toot Jr. Au regard de l'indépendance des membres du Conseil de Surveillance, et par référence aux critères proposés pour les sociétés à Conseil d'Administration par le rapport de place Medef-Afep sur le gouvernement d'entreprise, le Conseil de Surveillance retient les critères d'indépendance proposés, à l'exception toutefois de celui concernant la durée limitée à douze ans pour les mandats successifs, ainsi que celui concernant le fait de ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, mandataire d'une société consolidée.

Il apparaît en effet au Conseil que l'expérience de l'industrie automobile acquise au Conseil est particulièrement souhaitable, s'agissant en particulier d'une activité reposant sur le moyen et le long terme et que le fait d'avoir été, à une époque récente, administrateur d'une société du groupe n'emporte aucun risque quant aux conflits d'intérêts que les règles sur l'indépendance entendent prévenir. Il est précisé qu'aucun membre du Conseil de Surveillance n'exerce une fonction de direction générale ou une fonction salariée dans une société du groupe.

Lorsque, dans le futur, des nominations de nouveaux membres du Conseil de Surveillance seront proposées à l'Assemblée des actionnaires, le Conseil de Surveillance, se fondant sur les travaux du comité des rémunérations et des nominations, apportera toute l'attention requise dans la sélection du ou des candidats retenus, notamment au regard des critères d'indépendance sus-indiqués.

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit détenir au moins 25 actions Peugeot S.A.

Activité du Conseil en 2007

Le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2007 ; le taux de présence de ses membres aux réunions a été de 95 %.

Lors de chacune de ses réunions, le Conseil de Surveillance a pris connaissance du rapport du Directoire sur l'activité du groupe en termes de qualité, ventes, production, résultats et ressources humaines ; les principales orientations de développement stratégique du groupe ont été exposées.

Le Directoire a présenté le budget 2008 au Conseil de Surveillance lors de sa séance de décembre 2007.

Le Conseil de Surveillance a été tenu informé à chacune de ses séances des travaux de chacun de ses comités.

Lors de sa séance du 13 novembre 2007, le Conseil de Surveillance a nommé M. Jean-Philippe Collin membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Frédéric Saint-Geours, nommé chargé de mission auprès du président du Directoire.

Fonctionnement du Conseil

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance précise notamment ses missions de contrôle permanent ainsi que les missions de contrôle périodique à l'occasion de l'examen du rapport d'activité du Directoire et de la présentation par le Directoire des comptes annuels, des comptes consolidés et du rapport de gestion destiné à l'Assemblée des actionnaires.

Le règlement rappelle que le Conseil de Surveillance doit, conformément à l'article 9 des statuts de Peugeot S.A., donner son autorisation préalable pour les actes suivants du Directoire :

- réaliser toute augmentation de capital en numéraire ou par incorporation de réserves ainsi que toute réduction de capital, autorisées par l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- réaliser toute émission d'obligations, convertibles ou non, autorisées par l'Assemblée ;
- établir tout projet de traité de fusion ou d'acte d'apport partiel d'actif ;
- passer ou dénoncer tout accord industriel ou commercial engageant l'avenir de la société Peugeot S.A. avec toute autre entreprise ayant un objet analogue ou connexe à celui de la société, et plus généralement réaliser toute opération majeure de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du groupe qu'elle contrôle.

En outre, le Directoire ne peut accomplir que sur décision prise à l'unanimité de ses membres ou, à défaut, sur autorisation préalable du Conseil de Surveillance, certains actes dépassant des seuils fixés par le Conseil de Surveillance à 50 millions d'euros pour l'achat, la vente, l'échange ou l'apport de tout immeuble d'exploitation et fonds de commerce de la société Peugeot S.A., 50 millions d'euros pour l'achat, l'acquisition ou cession de toute participation dans d'autres entreprises et représentant directement ou indirectement un investissement, une dépense ou une garantie de crédit ou de passif, immédiats ou différés et 100 millions d'euros pour tout emprunt, autre qu'obligataire, de Peugeot S.A.

Le règlement intérieur précise les modes d'information du Conseil de Surveillance, d'établissement de son ordre du jour, les missions de chacun des comités spécialisés du Conseil de Surveillance, ainsi que les obligations incombant aux membres du Conseil de Surveillance, notamment celles tenant à leur qualité d'initiés permanents.

À la suite des premières évaluations auxquelles il a procédé en 2004 et 2006 sur son propre fonctionnement, le Conseil de Surveillance a réalisé, en février 2008, une nouvelle évaluation de son fonctionnement, sa structure, l'organisation de ses réunions et les sujets traités, la qualité des échanges au cours des réunions et l'amélioration de la connaissance du groupe. Cette évaluation a également porté sur les attributions et le compte rendu des travaux des comités du Conseil. À cette occasion, un certain nombre de suggestions d'amélioration ont été émises et sont prises en compte par le président du Conseil de Surveillance.

Les comités spécialisés du Conseil

Le Conseil de Surveillance a institué trois comités spécialisés : un comité stratégique, un comité des rémunérations et des nominations et un comité financier.

Le comité stratégique

Mission :

Ce comité, créé en 1998, a pour mission de réfléchir à l'avenir à long terme et aux grandes orientations du groupe. Dans ce cadre, il prend connaissance du plan stratégique à long terme du Directoire. Il est saisi des projets d'opérations importantes et prépare notamment les délibérations du Conseil prises en application de l'article 9 des statuts, qui prévoit une autorisation préalable du Conseil de Surveillance pour certaines opérations stratégiques.

Composition :

Le comité stratégique est composé de sept membres qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter :

- M. Jean-Philippe Peugeot, président ;
- M. Jean-Paul Parayre ;
- M. Robert Peugeot ;
- M. Thierry Peugeot ;
- M. Henri Philippe Reichstul ;
- M. Ernest-Antoine Seillière ;
- M. Jean-Louis Silvant.

Activité en 2007 :

Le comité stratégique s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2007. Lors de ces réunions, il a été traité principalement des questions d'organisation du groupe avec l'arrivée d'un nouveau président du Directoire, des orientations de CAP 2010 et des orientations stratégiques du groupe par secteur d'activité.

Une réunion spécifique a également été organisée sur le plan produit automobile du groupe, à laquelle se sont joints tous les membres du Conseil de Surveillance.

Le comité des rémunérations et des nominations**Mission :**

Ce comité, créé en 1998, est chargé de préparer les décisions du Conseil de Surveillance en ce qui concerne la rémunération des membres du Directoire, des membres du Conseil de Surveillance et des comités ainsi que, le cas échéant, l'attribution d'options d'achat d'actions aux membres du Directoire. Le comité se tient également informé de l'évolution des rémunérations et des attributions d'options d'achat d'actions des autres dirigeants du groupe. Sa mission ayant été élargie en 2003, ce comité a également un rôle de préparation des délibérations du Conseil de Surveillance en ce qui concerne les nominations de nouveaux membres du Directoire ou du Conseil ; il a ainsi pour mission de déterminer les critères de choix, de préparer la procédure de sélection et les propositions de nomination ou de renouvellement.

Composition :

Le comité des rémunérations et des nominations est composé de quatre membres qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter :

- M. Thierry Peugeot, président ;
- M. Jean-Philippe Peugeot ;
- M. Ernest-Antoine Seillière ;
- M. Jean-Louis Silvant.

Activité en 2007 :

Le comité des rémunérations et des nominations s'est réuni à six reprises en 2007, sur le remplacement d'un membre du Conseil de Surveillance, sur la composition du Directoire, sur la détermination de la partie fixe et de la partie variable de la rémunération du Directoire et sur l'attribution d'options d'achat d'actions aux membres du Directoire.

Le comité financier**Mission :**

Le comité financier, mis en place en 2002, donne son avis au Conseil de Surveillance sur les comptes sociaux et consolidés de la société. Il peut être saisi pour examen de tout projet nécessitant l'autorisation préalable du Conseil, notamment en cas d'opérations ayant une incidence sur le capital. Son rôle est de procéder à un examen détaillé de l'élaboration des comptes semestriels et annuels, des opérations financières du groupe les plus significatives et à la revue du tableau de bord financier du groupe. Il suit les engagements hors bilan et les éléments permettant d'apprécier les risques encourus par le groupe.

Le comité financier, qui a accès à l'ensemble des informations qui lui sont nécessaires, rencontre, comme le président du Conseil de Surveillance, tant le responsable du contrôle interne que les Commissaires aux Comptes, avec ou sans la présence des responsables opérationnels du groupe.

Composition :

Le comité financier est composé de cinq membres, dont un nouveau président, qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter :

- M. Jean-Paul Parayre, président ;
- M. Marc Friedel ;
- M. Jean-Louis Masurel ;
- M. Robert Peugeot ;
- Mme Marie-Hélène Roncoroni.

Activité en 2007 :

Le comité financier a tenu six réunions en 2007. Il a examiné à chaque réunion les éléments du tableau de bord financier du groupe et s'est réuni avec les Commissaires aux Comptes et le directeur financier du groupe pour l'examen des comptes annuels de 2006, puis des comptes semestriels de 2007.

Il a également pris connaissance, au cours d'une réunion spécifique, des éléments de la fraude survenue au préjudice de Banque PSA Finance et des plans d'actions entrepris.

En présence des Commissaires aux Comptes, il s'est également réuni en février 2008 pour examiner les modalités d'arrêté des comptes sociaux et consolidés de Peugeot S.A. pour l'exercice 2007, avant leur présentation au Conseil de Surveillance le 12 février 2008.

Rémunération du Conseil

Les membres du Conseil de Surveillance ainsi que les censeurs sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant annuel autorisé a été fixé à 340 000 euros par l'Assemblée Générale du 26 mai 2004. En 2007, les membres du Conseil de Surveillance et les censeurs ont perçu au total un montant de 319 500 euros au titre de leurs fonctions au Conseil et/ou aux comités du Conseil. Les jetons de présence versés à chaque membre pour son mandat au Conseil de Surveillance s'élèvent à un montant fixe de 17 000 euros. La rémunération complémentaire versée individuellement aux membres des comités est de 5 000 euros, à l'exception des présidents de comité pour lesquels la rémunération est de 10 000 euros. Le président et les vice-présidents du Conseil de Surveillance perçoivent une rémunération supplémentaire particulière fixée par le Conseil de Surveillance, soit 425 000 euros pour le président et 22 860 euros pour chacun des vice-présidents. Le détail des sommes perçues par chaque membre du Conseil de Surveillance et par les censeurs figure en page 37 du présent document de référence.

Situation des mandataires sociaux

M. Thierry Peugeot, M. Jean-Philippe Peugeot, M. Robert Peugeot, Mme Marie-Hélène Roncoroni et M. Marc Friedel sont apparentés. Il n'existe aucun lien familial entre les autres mandataires sociaux de Peugeot S.A.

■ Le Directoire et l'exécutif du groupe

Le Directoire

Le Directoire est composé de M. Christian Streiff, président, M. Grégoire Olivier, M. Jean-Philippe Collin, M. Gilles Michel et M. Roland Vardanega.

Sa composition a connu deux évolutions en 2007 et 2008 : le 6 février 2007, suite aux départs en retraite de M. Jean-Martin Folz et M. Claude Satinet et à l'extension du Directoire à cinq membres ; le 1^{er} janvier 2008, suite à la nomination de M. Jean-Philippe Collin en tant que directeur général de la société Automobiles Peugeot en remplacement de M. Frédéric Saint-Geours, nommé conseiller du président du Directoire

Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de mandataires sociaux par la société ou une société de son groupe.

Aucun actif nécessaire à l'exploitation n'appartient à un mandataire social, ni à sa famille.

À la connaissance de la société, il n'y a aucun conflit d'intérêt entre les obligations envers Peugeot S.A. des mandataires sociaux et leurs intérêts personnels ou leurs autres obligations.

Il n'existe pas de contrat de service liant les mandataires sociaux à Peugeot S.A. ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme de ce contrat.

À la connaissance de la société, aucun mandataire social de Peugeot S.A. n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années. Aucune de ces personnes n'a participé en qualité de mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucune n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucune n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Il est rappelé qu'aux termes de la loi sur les sociétés commerciales, c'est l'Assemblée Générale des actionnaires qui est seule compétente pour révoquer un membre du Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire peuvent être révoqués, conformément aux statuts de la société, par le Conseil de Surveillance et, conformément à la loi, par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le Comité de Direction Générale

La direction exécutive du groupe PSA PEUGEOT CITROËN est assurée par le Directoire complété du Comité de Direction Générale, composé de dix membres. Au 1^{er} janvier 2008, ce comité est composé de :

M. Christian Streiff, président du Directoire, M. Jean-Philippe Collin, membre du Directoire (Marque Peugeot), M. Gilles Michel, membre du Directoire (Marque Citroën), M. Grégoire Olivier, membre du Directoire (Programmes) M. Roland Vardanega, membre du Directoire (Technique et Industrielle), M. Frédéric Saint-Geours (conseiller du président), Mme Isabel Marey-Semper (Finance et Stratégie), M. Jean-Luc Vergne (Ressources Humaines), M. Jean-Claude Hanus (Juridique, Relations Institutionnelles et Audit), Mme Liliane Lacourt (Communication).

Ce Comité de Direction Générale est complété de M. Claude Vajzman (Chine), M. Vincent Rambaud (Mercosur), M. Jean-Christophe Quémard (Achats), M. Daniel Marteau (Pièces de Rechange), M. Alain Sartoris (Cadres Supérieurs et Informatique) et M. Pascal Henault (Recherche et Innovation Automobile), chacun étant directement rattaché au président du Directoire pour former le Comité de Direction élargi.

Rémunération du Directoire

La rémunération de chacun des membres du Directoire est déterminée par le Conseil de Surveillance après examen des propositions du comité des rémunérations et des nominations. Elle comprend une part fixe et une part variable.

Pour le Directoire qui a exercé ses fonctions au cours de l'exercice 2007, le détail des rémunérations allouées par ses membres au titre de l'exercice 2007 figure en page 37 du présent document de référence.

Le Directoire bénéficie d'une rémunération composée d'une part fixe et d'une part variable. La rémunération annuelle fixe de M. Christian Streiff est de 1 030 000 euros et celle de chacun des autres membres du Directoire de 618 000 euros. La part variable de la rémunération du président du Directoire peut varier, sauf circonstances exceptionnelles, de 50 % à 110 % du montant de la part fixe de sa rémunération ; la part variable de la rémunération des autres membres du Directoire peut varier de 0 à 100 % du montant de la part fixe de leur rémunération. La part variable, telle que déterminée par le Conseil de Surveillance pour 2007, comprenait une première partie commune à tous les membres du Directoire et assise sur les résultats consolidés du groupe ; la deuxième partie était assise sur la réalisation d'objectifs fixés pour chacun d'entre eux et qui touchaient plus directement les domaines dont ils ont la responsabilité.

Engagements pris au bénéfice des membres du Directoire

Le Conseil de Surveillance a confirmé ses décisions antérieures concernant le fait que le contrat de travail de chacun des membres du Directoire, suspendu lors de leur nomination comme mandataire social, reprendra effet lors de la cessation de ce mandat social. Les conditions de rémunération attachées à ce contrat seront alors égales à la dernière rémunération fixe décidée par le Conseil de Surveillance, augmentée de la moyenne des trois dernières rémunérations variables ; toute la durée passée à l'exercice du mandat social sera considérée comme durée de présence dans l'entreprise à retenir pour calculer l'ancienneté dans l'exercice du contrat de travail. Conformément à la loi, le Conseil de Surveillance a décidé de mettre le bénéfice de ce dispositif sous condition de performance. Cette condition est celle d'avoir obtenu une

rémunération variable au moins égale à 60 % de la rémunération fixe en moyenne sur les années du mandat en cours.

Il n'existe aucun engagement donné en faveur des membres du Directoire, passés ou actuels, concernant d'autres avantages dus à l'occasion de la cessation de leur mandat.

Chacun des membres du Directoire bénéficie, en outre, d'une convention d'assurance collective afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels jusqu'à un maximum de 50 % d'une rémunération de référence égale à la moyenne des trois meilleures rémunérations brutes, part variable incluse, des cinq dernières années d'activité de chaque bénéficiaire. Ce régime particulier est octroyé à la condition que le bénéficiaire ait occupé pendant au moins cinq ans une fonction de dirigeant et quitte le groupe pour partir à la retraite.

Options d'achat d'actions

Le Directoire, en plein accord avec le Conseil de Surveillance et dans les limites fixées par l'Assemblée Générale des actionnaires, a fixé pour règle, à compter de 2002, pour l'attribution éventuelle dans une année donnée d'options d'achat d'actions au bénéfice des dirigeants et salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées, que le cours de référence de ce plan d'option serait la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de Bourse suivant la publication par Peugeot S.A. de ses résultats consolidés du premier semestre et de n'effectuer aucun rabais sur ce cours moyen. En 2007, le Directoire, faisant usage de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, a mis en place le 22 août un plan d'options d'achat d'actions Peugeot S.A. portant sur 1 155 000 actions à un prix de 60,43 euros par option.

Le Conseil de Surveillance a déterminé, lors de sa réunion de juillet 2007, et conformément à la loi, les modalités de conservation par les mandataires sociaux des actions levées dans le cadre d'éventuels plans d'options d'achat d'action futurs ; il a fixé à 15 % de la plus-value variable théorique brute la valeur en actions Peugeot S.A. que chacun des membres du Directoire sera tenu de conserver jusqu'à la fin de son mandat à chaque fois qu'il opérera une vente d'actions acquises par levée d'options.

Le détail des options d'achat d'actions Peugeot S.A. allouées aux membres du Directoire au cours de l'exercice 2007 figure en page 38 du présent document de référence.

Le détail des plans d'options d'achat d'actions en vigueur au 31 décembre 2007, le nombre global des options attribuées aux onze plus importants bénéficiaires non mandataires sociaux du plan d'option d'achat 2007, ainsi que le nombre des options levées en 2007 figurent en pages 38 et 295 du présent document de référence.

Faurecia met en place ses propres plans d'attribution d'options. Le principe d'attribution d'une tranche d'options de souscription ou d'achat d'actions ne peut être décidé qu'une fois par an, sans aucun rabais sur la moyenne des cours de Bourse prise en considération, au cours de la réunion du Conseil qui se tient au mois de février en vue d'arrêter les comptes annuels. La liste des bénéficiaires d'options ainsi que le nombre d'options attribuées à

chacun et le prix des options, à partir de la moyenne des premiers cours cotés durant les vingt dernières séances de Bourse précédant l'attribution effective, sont déterminés dans le courant du mois d'avril, lors de la réunion du Conseil devant convoquer l'Assemblée. En 2007, Faurecia a mis en place le 16 avril un plan d'options de souscription d'actions Faurecia portant sur 288 500 actions à un prix de 53,19 euros par option.

■ Le contrôle interne et externe

Le contrôle du groupe est assuré à la fois par des structures internes (Conseil de Surveillance, audit interne) et externes (Commissaires aux Comptes et, s'agissant de Banque PSA Finance, Commission Bancaire de la Banque de France).

Le contrôle interne

Le contrôle interne couvre l'ensemble des processus et procédures mis en œuvre par tout le personnel du groupe afin de fournir une assurance raisonnable quant à la tenue des trois objectifs suivants : réalisation et optimisation des opérations ; fiabilité des opérations financières ; conformité aux lois et réglementations en vigueur. Le contrôle interne contribue à la réalisation des objectifs en matière de performance et de rentabilité ; il ne fournit cependant pas une garantie absolue contre toute erreur humaine ou fraude.

L'organisation générale du contrôle interne de PSA PEUGEOT CITROËN repose sur le fonctionnement opérationnel du groupe.

La structure générale des délégations et des subdélégations de pouvoirs prend en compte l'organisation mise en place dans le groupe. Les pouvoirs précisent le rôle et les responsabilités de chacun, en mentionnant les domaines dans lesquels la délégation s'applique, en rappelant les attributions et en précisant, quand cela est nécessaire, les réglementations auxquelles il faut veiller et les pratiques qu'il faut mettre en œuvre.

Le groupe a publié en 2003 une Charte Éthique qui formalise les principes d'action et de comportement auxquels chacun dans le groupe doit se conformer. Cette charte est en permanence à la disposition des membres du personnel sur le site intranet du groupe. Un délégué à l'éthique a été nommé par le Directoire afin de répondre aux questions des collaborateurs en cas de difficulté d'interprétation ou de doute sur les modalités d'application de la charte.

L'audit interne fait partie de la direction Juridique, des Relations Institutionnelles et de l'Audit, placée sous l'autorité directe du

président du Directoire. Le responsable de l'audit interne a autorité hiérarchique sur l'audit interne central et autorité fonctionnelle sur l'ensemble des services d'audit rattachés aux directions de la division automobile et aux autres directions du groupe. Cela lui permet de veiller à ce que l'organisation globale de l'audit interne couvre efficacement l'ensemble des activités du groupe, de s'assurer de la qualité des missions menées et de vérifier la mise en œuvre effective des plans d'actions issus des missions d'audit.

L'audit interne est chargé de :

- garantir la bonne application du contrôle interne ;
- évaluer l'application et l'efficacité des processus et modes de fonctionnement les plus critiques ;
- proposer des améliorations visant à faire progresser la performance des directions et filiales du groupe.

Pour réaliser sa mission, l'audit interne s'appuie sur un plan d'audit annuel, validé par le comité exécutif auquel il rapporte deux fois par an.

Le contrôle interne repose d'abord sur des procédures financières et comptables.

L'élaboration des états financiers consolidés est assurée par une direction centrale, en charge des normes comptables du groupe et de la consolidation.

Le contrôle de gestion repose sur un maillage et sur une organisation à trois niveaux : une direction centrale, la gestion de chacune des divisions du groupe et la gestion de chaque unité opérationnelle.

L'information financière mise à disposition par le groupe procède des états financiers consolidés du groupe, arrêtés par le Directoire et soumis au Conseil de Surveillance, et des analyses de gestion de ces états financiers. Elle est systématiquement validée par les Commissaires aux Comptes avant publication.

Concernant la trésorerie, l'organisation du groupe repose sur une centralisation des décisions de financement et des relations bancaires ainsi que de la gestion de trésorerie des entités du groupe sur la zone euro, du traitement des flux en devises et des opérations associées sur le marché des changes et des opérations de marché relatives aux taux d'intérêt. Les traitements des flux et des soldes de trésorerie des entités hors zone euro font l'objet d'un pilotage central détaillé, pour les opérations qui sont mises en œuvre localement.

La direction fiscale du groupe est en charge de gérer l'ensemble de la situation fiscale du groupe, en s'assurant du respect des législations et réglementations en vigueur tout en veillant à l'optimisation de la charge effective d'impôt. Elle centralise à cet effet la gestion de la situation fiscale des entités du groupe en France, la gestion des contrôles et des contentieux fiscaux, la fiscalité des opérations structurantes telles qu'acquisitions, cessions ou réorganisations de sociétés et la fiscalité des flux transfrontaliers. Elle supervise les autres opérations menées localement.

Pour les activités opérationnelles, les procédures mises en place et leur contrôle visent à maîtriser chaque fonction au sein de la division automobile.

Pour la recherche et développement, le développement de chaque nouveau véhicule ou organe est organisé en structure projet, avec ses objectifs de rentabilité et de coûts ; il est contrôlé tout au long du projet par une équipe spécifique.

La fonction achat du groupe détermine et conduit au plan mondial la politique d'achat pour les activités automobiles du groupe. Son organisation vise à faire participer les fournisseurs à la conception des produits et des moyens et à faire réaliser les pièces automobiles, les biens d'équipement et les prestations de service qui satisfont aux exigences du groupe en termes de qualité, coûts et délais. L'équipe d'audit interne de la direction des achats évalue le bon niveau de maîtrise du contrôle interne, l'application et l'efficacité des procédures et propose des améliorations.

La production industrielle est placée sous l'autorité d'une direction unique qui dirige, anime et contrôle l'ensemble des sites industriels, avec pour objectifs majeurs de garantir la production demandée en quantité, conformément aux référentiels techniques et qualité et en maîtrisant les coûts et les délais. Le contrôle interne de la direction des fabrications s'appuie sur un ensemble de procédures de fonctionnement définies de manière unique. Il s'articule autour d'un pilotage opérationnel de chaque usine, d'un reporting central disponible en temps réel pour les indicateurs physiques et d'un système d'amélioration permanent suivi par un ensemble d'indicateurs communs à l'ensemble des sites industriels.

Les marques Peugeot et Citroën ont pour mission de définir et de commercialiser leurs produits et services sur un périmètre mondial en développant leur image et leurs parts de marché. Le contrôle interne de chaque marque s'appuie sur la description des processus et des procédures de fonctionnement dans les directions centrales, les filiales d'importation et les points de vente. Il s'articule autour d'un pilotage opérationnel par la direction générale de chaque marque, relayé dans chaque direction, filiale et point de vente, et d'un système de contrôle et d'amélioration continue.

Les autres divisions du groupe appliquent sous des formes propres à leur organisation les mêmes normes et principes que la division automobile.

Banque PSA Finance est par ailleurs soumise, compte tenu de son statut, aux dispositions de la réglementation bancaire et les applique de manière stricte.

En tant que société indépendante, Faurecia dispose de son système de contrôle interne qui est décrit dans son propre document de référence.

Les auditeurs externes

Conformément à la loi française sur les sociétés commerciales, la certification des comptes consolidés et des comptes sociaux de Peugeot S.A. est effectuée par deux Commissaires aux Comptes qui procèdent ainsi à un examen conjoint de l'ensemble des comptes, des modalités de leur établissement et des procédures de contrôle interne du groupe.

Les deux Commissaires aux Comptes, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars & Guérard ont été mandatés par l'Assemblée Générale du 25 mai 2005, après réalisation d'un appel d'offres mené par le comité financier du Conseil de Surveillance. Leur mandat expire lors de l'Assemblée Générale qui statuera en 2011 sur les comptes de l'exercice 2010.

PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars & Guérard exercent, à travers les membres de leur réseau dans chaque pays, les fonctions d'auditeur légal de l'ensemble des sociétés consolidées par intégration globale du groupe, à l'exception des sociétés du groupe Faurecia.

Ils sont ainsi en mesure d'exercer pleinement leur mission sur les comptes consolidés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN. Depuis l'exercice 2003, les Commissaires aux Comptes exercent un audit en continu des principales sociétés françaises de la division automobile et de l'activité de financement, qui permet d'améliorer les conditions d'exercice de leur mission. PricewaterhouseCoopers Audit, en sa qualité de Commissaire aux Comptes du groupe,

effectue également un examen des processus d'établissement des informations environnementales et sociales publiées sur le site Internet développement durable de PSA PEUGEOT CITROËN.

Pour Faurecia, les deux Commissaires aux Comptes, PricewaterhouseCoopers Audit et Ernst & Young Audit, ont été mandatés par l'Assemblée Générale du 29 mai 2007 et leur mandat expirera lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Les Commissaires aux Comptes des sociétés en coopération avec d'autres constructeurs automobiles, qui sont consolidées par mise en équivalence, sont désignés avec les partenaires de chaque coopération.

Pour l'exercice 2007, la rémunération des auditeurs au titre de leur mission d'audit s'est élevée à 7,7 millions d'euros pour PricewaterhouseCoopers, 1,9 million d'euros pour Mazars & Guérard et 2,8 millions d'euros pour Ernst & Young. Aucune prestation autre que l'audit n'a été assurée par ces cabinets d'audit.

Les conditions dans lesquelles des missions autres que l'audit des sociétés du groupe peuvent être confiées aux cabinets de Commissaires aux Comptes, ont été définies de manière restrictive en conformité avec la loi de sécurité financière.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	PricewaterhouseCoopers		Mazars & Guérard		Ernst & Young (Faurecia)	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
<i>(en millions d'euros)</i>						
Audit						
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Émetteur	0,4	0,4	0,1	0,1	-	-
- Filiales intégrées globalement	7,2	8,4	1,8	1,8	2,8	1,9
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de Commissaire aux Comptes						
- Émetteur	-	-	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	0,1	0,1	-	-	-	-
Sous-total	7,7	8,9	1,9	1,9	2,8	1,9
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridiques, fiscales, sociales	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Sous-total	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
	0 %		0 %		0 %	
Total	7,7	8,9	1,9	1,9	2,8	1,9
Dont équipementier	2,0	3,1	-	-	2,8	1,9
Hors équipementier	5,7	5,8	1,9	1,9	-	-

Les auditeurs du groupe PSA Peugeot Citroën sont PricewaterhouseCoopers et Mazars & Guérard. Le groupe Faurecia dispose de ses propres auditeurs, qui sont PricewaterhouseCoopers et Ernst & Young.

Organes de surveillance et de direction

■ Conseil de Surveillance

Mandats exercés au 31 décembre 2007

<p>Thierry Peugeot</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 19 décembre 2002 Échéance du mandat en cours : 2010</p> <p>Né le 19 août 1957</p> <p>Président du Conseil de Surveillance Président du comité des rémunérations et des nominations Membre du comité stratégique</p> <p>Adresse professionnelle : PSA PEUGEOT CITROËN 75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris France</p>	<p>Président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Thierry Peugeot est également :</p> <p>Vice-président d'Établissements Peugeot Frères. Administrateur de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP, LFPP – La Française de Participations Financières, Société Anonyme de Participations – SAPAR, Immeubles et Participations de l'Est, Faurecia, Compagnie Industrielle de Delle, Air Liquide. Représentant permanent de la Compagnie Industrielle de Delle au Conseil d'Administration de LISI.</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Président d'Immeubles et Participation de l'Est. Administrateur d'AMC Promotion. Gérant de la SCI du Doubs.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Thierry Peugeot a exercé des fonctions de directeur général d'entreprises, notamment du secteur automobile, et possède une expérience de gestion de sociétés à l'étranger.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 900 actions.</p>
<p>Jean-Philippe Peugeot</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 16 mai 2001 Échéance du mandat en cours : 2013</p> <p>Né le 7 mai 1953</p> <p>Vice-président du Conseil de Surveillance Président du comité stratégique Membre du comité des rémunérations et des nominations</p> <p>Adresse professionnelle : Établissements Peugeot Frères 75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris France</p>	<p>Vice-président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN Président d'Établissements Peugeot Frères</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Jean-Philippe Peugeot est également :</p> <p>Vice-président de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP. Administrateur de LFPP – La Française de Participations Financières, Immeubles et Participations de l'Est, Linedata Services.</p> <p>Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Président du Conseil d'Administration de Nutrition et Communication SAS.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Jean-Philippe Peugeot a effectué toute sa carrière chez Automobiles Peugeot. Il a notamment été directeur d'une filiale commerciale d'Automobiles Peugeot pendant huit ans et directeur de Peugeot Parc Alliance pendant quatre ans.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.</p>

<p>Jean-Louis Silvant</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 24 mai 2006 Échéance du mandat en cours : 2012</p> <p>Né le 7 février 1938</p> <p>Vice-président du Conseil de Surveillance Membre du comité stratégique Membre du comité des rémunérations et des nominations</p> <p>Adresse professionnelle : La Martinerie 35, rue de la Fontaine 37370 Neuvy-le-Roi France</p>	<p>Vice-président du Conseil de Surveillance Ancien membre du comité exécutif de PSA PEUGEOT CITROËN</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Jean-Louis Silvant est également :</p> <p>Président de la Closerie des Tilleuls. Gérant de Silvant-Invest. Administrateur de Peugeot Suisse, Résidéal Santé.</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Directeur général puis directeur général délégué de Peugeot Citroën Automobiles. Président du Conseil d'Administration de Peugeot Suisse.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Jean-Louis Silvant a intégré le groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 1961. Il a occupé de nombreux postes de direction, notamment dans les domaines de la production et des ressources humaines, a été directeur général adjoint de la société Peugeot de 1992 à 1998 et membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN de 1998 à 2002.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.</p>
<p>Marc Friedel</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 26 juin 1996 Échéance du mandat en cours : 2008</p> <p>Né le 21 juillet 1948</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance Membre du comité financier</p> <p>Adresse professionnelle : 1, rue Ballu 75009 Paris France</p>	<p>Consultant</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Marc Friedel est également :</p> <p>Représentant permanent de Sofinaction (Groupe CIC) au Conseil d'Administration de la Société Nancéienne Varin-Bernier (SNVB).</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance des Presses Universitaires de France. Vice-président du Conseil d'Administration de la Librairie Ernest Flammarion.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Marc Friedel a été président directeur général, de 1989 à 1999, de la société Berger-Levrault, société cotée à la Bourse de Paris.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.</p>

<p>Jean-Louis Masurel</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 27 août 1987 Échéance du mandat en cours : 2011</p> <p>Né le 18 septembre 1940</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance Membre du comité financier</p> <p>Adresse professionnelle : Arcos Investissement 10 A, rue de la Paix 75002 Paris France</p>	<p>Président d’Arcos Investissement</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Jean-Louis Masurel est également :</p> <p>Vice-président du Conseil de Surveillance de Oudart S.A. Administrateur de la Société des Bains de Mer (Monaco), Compagnie de Transports Financière et Immobilière – Cotrafi, Oudart Gestion S.A., Gondrand (filiale de Cotrafi), Banque J. Safra (Monaco). Membre du Conseil de Surveillance de 21 Centrale Partners S.A.</p> <p>Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices : Aucun</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Jean-Louis Masurel a exercé les fonctions de vice-président directeur général de Moët-Hennessy puis de LVMH de 1983 à 1989. Depuis 1995, il est administrateur et président du comité financier de la Société des Bains de Mer (Monaco).</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 600 actions</p>
<p>Jean-Paul Parayre</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 11 décembre 1984 Échéance du mandat en cours : 2011</p> <p>Né le 5 juillet 1937</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance Président du comité financier Membre du comité stratégique</p> <p>Adresse professionnelle : 203, avenue de Molière 1050 Bruxelles Belgique</p>	<p>Président du Conseil de Surveillance de Vallourec</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Jean-Paul Parayre est également :</p> <p>Président du Conseil de Surveillance de Stena Maritime. Administrateur de Bolloré Investissement, SNEF, Stena International Sarl.</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Administrateur de SDV Cameroun, Stena Line, Seabulk, Sea-invest France, Carillion plc, Stena UK, SDV Congo, Stena International BV. Membre de l’Advisory Board de Candover. Membre du Conseil Consultatif de V&M do Brasil.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Jean-Paul Parayre a exercé plusieurs fonctions de direction dans des groupes industriels et de services. Entre 1977 et 1984, il préside le Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN. Entre 1984 et 1990, il est directeur général puis président du Directoire de Dumez avant de devenir vice-président directeur général de Lyonnaise des Eaux Dumez de 1990 à 1992. Il intègre le groupe Bolloré en 1994 en tant que vice-président directeur général jusqu’en 1999. Il occupe également la fonction de président directeur général de Saga entre 1996 et 1999.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 41 396 actions.</p>

Robert Peugeot

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 6 février 2007
Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 25 avril 1950

Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité stratégique
Membre du comité financier

Adresse professionnelle :
FFP
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

Président directeur général de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP
Ancien membre du comité exécutif de PSA PEUGEOT CITROËN

Au 31 décembre 2007, M. Robert Peugeot est également :

Président du Conseil d'Administration de Simante, SL.
Membre du Conseil de Surveillance d'Hermès International.
Administrateur de B-1998 SL, FCC Construcción S.A., Établissements Peugeot Frères, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, LFPF – La Française de Participations Financières, Sanef, Holding Reignier S.A., WRG – Waste Recycling Group Limited, Alpine Holding, Faurecia.
Gérant de CHP Gestion, Rodom.
Représentant permanent de FFP au Conseil de Surveillance de Zodiac.
Représentant statutaire de FFP, à la Financière Guiraud.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Membre du Conseil de Surveillance du Groupe Taittinger, Citroën Deutschland Aktiengesellschaft et d'Aviva France.
Administrateur de l'IFP (Institut Français du Pétrole), Société du Louvre, Peugeot Automobiles United Kingdom Ltd, Citroën Danemark A/S, Fomentos de Construcciones y Contratas S.A. FCC, Aviva Participations, GIE de recherche et d'études PSA Renault, Citroën UK Ltd .

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Robert Peugeot a été membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN et a exercé les fonctions de Directeur Innovation et Qualité de PSA PEUGEOT CITROËN entre 1998 et 2007. Depuis 2002, il est également président directeur général de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.

<p>Henri Philippe Reichstul</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 23 mai 2007 Échéance du mandat en cours : 2013 Né le 12 avril 1949</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance Membre du comité stratégique</p> <p>Adresse professionnelle : Av Brigadeiro Faria Lima 1309, 4th floor, 01452-002 São Paulo, SP Brasil</p>	<p>Président directeur général de Brenco, Companhia Brasileira de Energia Renovavel</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Henri Philippe Reichstul est également :</p> <p>Administrateur de Prisma Energy International, Repsol YPF S.A.</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Administrateur de TAM – Linhas Aéreas S.A., Holdings / Vivo, Pao de Açucar Group.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle :</p> <p>Diplômé en économie de l'université de São Paulo, post graduate work à Oxford, puis professeur d'économie dans l'enseignement supérieur, M. Henri Philippe Reichstul a exercé au Brésil plusieurs postes au sein de la haute fonction publique avant d'occuper divers postes de président et administrateur de sociétés, dont la présidence de Petrobras (1999-2001).</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 25 actions.</p>
<p>Marie-Hélène Roncoroni</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 2 juin 1999 Échéance du mandat en cours : 2011 Née le 17 novembre 1960</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance Membre du comité financier</p> <p>Adresse professionnelle : FFP 75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris France</p>	<p>Vice-président de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP</p> <p>Au 31 décembre 2007, Mme Marie-Hélène Roncoroni est également :</p> <p>Administrateur de LFPF – La Française de Participations Financières, Société Anonyme de Participations – SAPAR, Établissements Peugeot Frères, Immeubles et Participations de l'Est.</p> <p>Représentant permanent de Société Anonyme de Participation – SAPAR au Conseil d'Administration de la Société des Immeubles de Franche-Comté, de Immeubles de Franche-Comté au Conseil d'Administration de la Société Anonyme Comtoise de Participation, de Covéa Ré aux Conseils d'Administration de MMA Iard Assurances Mutuelles, MMA Vie Assurances Mutuelles, MMA Iard SA, MMA Vie SA et MMA Coopérations.</p> <p>Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices : Aucun</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>Mme Marie-Hélène Roncoroni a débuté sa carrière dans un cabinet d'audit anglo-saxon avant d'occuper des fonctions à la direction financière du groupe PSA PEUGEOT CITROËN durant 7 années.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.</p>

Geoffroy Roux de Bézieux

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 23 mai 2007
Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 31 mai 1962

Membre du Conseil de Surveillance

Adresse professionnelle :
Virgin Mobile France
40, boulevard Henri Sellier
92150 Suresnes

Président de Virgin Mobile France

Au 31 décembre 2007, M. Geoffroy Roux de Bézieux est également :

Vice-président du Conseil de Surveillance de Seloger.com.

Administrateur de Budget Telecom, Micromania, Sporever, Parrot.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur de Nocibé, Fromagers Plus.

Expertise et expérience professionnelle :

Diplômé de l'ESSEC, M. Geoffroy Roux de Bézieux a exercé diverses fonctions au sein du groupe L'Oréal de 1986 à 1996. Il est le président fondateur de The Phone House, premier réseau indépendant de vente de téléphones mobiles, revendu à Carphone Warehouse dont il a été directeur général Europe (2000-2003), puis Chief Operating Officer (2003-2006). Il est depuis 2006 président fondateur de Virgin Mobile. Il est également président de l'association CroissancePlus depuis 2005.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 1 000 actions.

Ernest-Antoine Seillière

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 22 juin 1994
Échéance du mandat en cours : 2012

Né le 20 décembre 1937

Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité stratégique
Membre du comité des rémunérations et des nominations

Adresse professionnelle :
Wendel Investissement
89, rue Taitbout
75009 Paris
France

Président du Conseil de Surveillance de Wendel Investissement

Au 31 décembre 2007, M. Ernest-Antoine Seillière est également :

Président du Conseil d'Administration et directeur général de Société Lorraine de Participations Sidérurgiques – SLPS.

Président du Conseil de Surveillance de Oranje – Nassau Groep B.V.

Membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas, Editis Holding, Gras-Savoie, Hermès International S.A.

Administrateur de Legrand et Sofisamc (Suisse).

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président directeur général de CGIP, Marine-Wendel, Legrand Holding.

Vice-président du Conseil d'Administration de Cap Gemini.

Administrateur d'Editis.

Représentant permanent de Sofiservice au Conseil d'Administration de Bureau Veritas.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Ernest-Antoine Seillière a exercé divers postes de président et administrateur de sociétés.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 600 actions.

<p>Joseph F. Toot Jr</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 24 mai 2000 Échéance du mandat en cours : 2012 Né le 13 juin 1935</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance</p> <p>Adresse professionnelle : The Timken Company 1835 Dueber Ave. SW P.O. Box 6928 Canton, OH 44706-0926 United States</p>	<p>Ancien Chief Executive Officer de The Timken Company</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Joseph F. Toot Jr. est également :</p> <p>Administrateur de Rockwell Automation, Rockwell Collins, The Timken Company.</p> <p>Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices : Aucun.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire : Ancien Chief Executive Officer de The Timken Company.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.</p>
<p>François Michelin</p> <p>Date du premier mandat de censeur : 25 juillet 2006 Échéance du mandat en cours : 2012 Né le 15 juin 1926</p> <p>Censeur</p> <p>Adresse professionnelle : Pardevi 23, place des Carmes Déchaux 63040 Clermont-Ferrand France</p>	<p>Président de Participation et Développement Industriels S.A. – Pardevi</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. François Michelin est également :</p> <p>Gérant associé indéfiniment responsable de la Compagnie Financière Michelin (Suisse).</p> <p>Vice-président de l'ANSA.</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Gérant commandité de : Compagnie Générale des Établissements Michelin (CGEM), Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (MFPM).</p> <p>Associé indéfiniment responsable de Michelin Reifenwerke (MRW).</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire : Durant sa période à la gérance de la CGEM, Michelin est devenu l'un des trois premiers manufacturiers mondiaux alors qu'il était au dixième rang mondial.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.</p>

Bertrand Peugeot

Date du premier mandat de censeur
au Conseil de Surveillance : 8 juin 1999
Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 30 octobre 1923

Censeur

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

**Ancien vice-président du Conseil de Surveillance
de PSA PEUGEOT CITROËN**

Au 31 décembre 2007, M. Bertrand Peugeot est également :

Administrateur de Paris Loire.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP, Établissements Peugeot Frères, LFPF – La Française de Participations Financières.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Bertrand Peugeot a occupé diverses fonctions de président et administrateur de sociétés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN et notamment président de Cycles Peugeot jusqu'en 1987, de Peugeot Motocycles jusqu'en 1989 et vice-président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN de 1972 à 1999.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 492 actions.

Roland Peugeot

Date du premier mandat de censeur
au Conseil de Surveillance : 16 mai 2001
Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 20 mars 1926

Censeur

Adresse professionnelle :
Établissements Peugeot Frères
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

Président d'honneur d'Établissements Peugeot Frères

Au 31 décembre 2007, M. Roland Peugeot est également :

Président d'honneur du Football Club Sochaux Montbéliard – FSCM.

Représentant permanent d'Établissements Peugeot Frères au Conseil d'Administration de LFPF – La Française de Participations Financières.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Roland Peugeot a occupé plusieurs postes de président à l'intérieur du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, et notamment la présidence du Conseil de Surveillance de 1972 à 1998. Il a été membre du Conseil d'Administration d'Automobiles Peugeot de 1982 à 1996.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 20 041 actions.

Mandats ayant pris fin au cours de l'exercice 2007

<p>Jean Boillot</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 18 avril 1990</p> <p>Fin de mandat de vice-président du Conseil de Surveillance : 23 mai 2007</p> <p>Né le 6 février 1926</p> <p>Adresse professionnelle : PSA PEUGEOT CITROËN 75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris France</p>	<p>Ancien vice-président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN</p> <p>Au 23 mai 2007, M. Jean Boillot n'avait pas d'autre mandat en cours.</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices (au 23 mai 2007) :</p> <p>Administrateur de Peugeot Motor Company Plc.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Jean Boillot a été président d'Automobiles Peugeot jusqu'en 1990.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 23 mai 2007 : 150 actions.</p>
<p>Pierre Banzet</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 23 juin 1994</p> <p>Fin de mandat de membre du Conseil de Surveillance : 23 mai 2007</p> <p>Né le 18 juillet 1929</p> <p>Adresse professionnelle : 3, rue de la Montagne Sainte-Geneviève 75005 Paris France</p>	<p>Professeur de médecine honoraire Membre de l'académie de médecine</p> <p>Au 23 mai 2007, M. Pierre Banzet n'avait pas d'autre mandat en cours.</p> <p>Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices (au 23 mai 2007) :</p> <p>Aucun.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Pierre Banzet a été membre du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN entre juin 1994 et mai 2007.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 23 mai 2007 : 600 actions</p>

■ Directoire

Mandats exercés au 31 décembre 2007

Christian Streiff

Date du premier mandat au Directoire :
6 février 2007

Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 21 septembre 1954

Président du Directoire

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

Président du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN

Au 31 décembre 2007, M. Christian Streiff est également :

Président d'Automobiles Peugeot, Automobiles Citroën.

Vice-président de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Ltd (Chine).

Administrateur de Banque PSA Finance, Peugeot Citroën Automobiles, Gefco, Faurecia, Thyssen-Krupp, Continental AG.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président directeur général d'Airbus Holding, Saint-Gobain Advanced Ceramics Corp, Carborundum Ventures Inc.

Directeur général délégué de la Compagnie de Saint-Gobain.

Président du Conseil d'Administration de la Société Européenne des Produits Réfractaires-SEPR, Saint-Gobain Ceramics & Plastics Inc., Saint-Gobain Performance Plastics Corp., Saint-Gobain Abrasivos S.A.

Administrateur de PAM Colombia S.A., Grindwell Norton Ltd., Kure-Norton Ltd., Saint-Gobain Corporation, Saint-Gobain Pipe Systems Plc.

Administrateur délégué de Saint-Gobain KK.

Gérant associé d'Argos Conseil.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Christian Streiff a effectué l'essentiel de sa carrière (1979-2005) dans le groupe Saint-Gobain où il a acquis une très large expérience industrielle et internationale dans des métiers différents, tant en Europe (Allemagne, Italie) qu'aux États-Unis, au Brésil, en Chine.

Il est devenu directeur général délégué de Saint-Gobain en 2004 puis président d'Airbus en 2006.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 0.

Gilles Michel

Date du premier mandat au Directoire :

6 février 2007

Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 10 janvier 1956

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :

Automobiles Citroën

Immeuble Colisée III

12, rue Fructidor

75017 Paris

France

**Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN
Directeur général de la société Automobiles Citroën**

Au 31 décembre 2007, M. Gilles Michel est également :

Président de Citer.

Président du Conseil d'Administration de Citroën Danemark A/S, Citroën Italia, Citroën UK Ltd, Citroën Belux, Citroën (Suisse) S.A.

Président du Conseil de Surveillance de Citroën Nederland B.V.

Membre du Conseil de Surveillance de Citroën Deutschland AG.

Administrateur de Automoviles Citroën España, Autotransporte Turístico Español S.A., Comercial Citroën S.A., Citroën Sverrige AB.

Représentant permanent d'Automobiles Citroën

À la présidence du Conseil d'Administration d'Automoveis Citroën,

Au Conseil d'Administration de Banque PSA Finance.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur de Peugeot Citroën Automobiles, Process Conception Ingénierie.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

Après avoir occupé plusieurs postes de directeur général de filiales du groupe Saint-Gobain, M. Gilles Michel a intégré le groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 2002. En charge de la Direction des Plates-Formes, des Techniques et des Achats, il a été membre du comité exécutif entre 2002 et 2007.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 0.

Grégoire Olivier

Date du premier mandat au Directoire :

6 février 2007

Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 19 octobre 1960

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :

PSA PEUGEOT CITROËN

ADN

Route Nationale 118

78140 Vélizy-Villacoublay

France

**Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN
Directeur des Programmes**

Au 31 décembre 2007, M. Grégoire Olivier est également :

Administrateur de Peugeot Citroën Automobiles, Imerys.

Membre du Conseil de Surveillance de Wendel.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président du Conseil d'Administration et **directeur général** de Faurecia.

Président directeur général de Sagem Communication.

Président du Directoire de Sagem.

Membre du Directoire de Safran.

Vice-président du comité de direction de Club Sagem.

Administrateur de Snecma, Sagem Défense et Sécurité.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Grégoire Olivier a exercé plusieurs fonctions de direction générale au sein d'entreprises industrielles.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 0.

Frédéric Saint-Geours

Date du premier mandat au Directoire :
1^{er} juillet 1998

Fin de mandat de membre du Directoire :
1^{er} janvier 2008

Né le 20 avril 1950

Adresse professionnelle :
Automobiles Peugeot
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN
Directeur général de la société Automobiles Peugeot*

Au 31 décembre 2007, M. Frédéric Saint-Geours est également :

Président de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie.
Président du Conseil d'Administration de Peugeot Motor Company Plc.
Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot Deutschland GmbH.
Administrateur de Casino Guichard-Perrachon, Peugeot España.
Représentant permanent d'Automobiles Peugeot au Conseil d'Administration de Gefco, Banque PSA Finance.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices : Aucun.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Frédéric Saint-Geours a été directeur financier du groupe PSA PEUGEOT CITROËN. En 1990, il devient directeur général adjoint, puis directeur général d'Automobiles Peugeot jusqu'au 31 décembre 2007.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 1 570.

** Jusqu'au 31 décembre 2007.*

Roland Vardanega

Date du premier mandat au Directoire :
6 février 2007
Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 27 juin 1943

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN
Centre technique Vélizy A
Route de Gisy
78140 Vélizy-Villacoublay
France

Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN
Directeur Technique et Industriel

Au 31 décembre 2007, M. Roland Vardanega est également :

Président de Peugeot Citroën Automoviles Portugal SA.
Administrateur de Esso – SAF, Peugeot Citroën Automobiles, Peugeot Citroën Automoviles España SA, Peugeot Citroën Automoviles Portugal SA, Résidence de Chantilly, Résidéal Santé, la Closerie des Tilleuls.
Mandataire de la Gérance de Société Mécanique Automobile de l'Est, Peugeot Citroën Poissy, Peugeot Citroën Sochaux S.N.C, Peugeot Citroën Mulhouse S.N.C, Peugeot Citroën Aulnay, Peugeot Citroën Rennes, Peugeot Citroën Mécanique du Nord Ouest, Peugeot Citroën Mécanique de l'Est.
Gérant de Vardanega Invest.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président de Societa Europea Veicoli Leggeri-Sevel Spa, Peugeot Citroën Automobiles UK Ltd, la Closerie des Tilleuls.
Administrateur de Société Européenne de Véhicules Légers du Nord- Sevelnord.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Roland Vardanega a intégré le groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 1967. Il a occupé de nombreux postes de direction, notamment dans les domaines de la production et des ressources humaines, et a été membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN de 1998 à 2007.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 0.

Mandats ayant pris fin au cours de l'exercice 2007

<p>Jean-Martin Folz</p> <p>Date du premier mandat au Directoire : 15 mai 1997</p> <p>Fin de mandat de président du Directoire : 6 février 2007</p> <p>Né le 11 janvier 1947</p> <p>Adresse professionnelle : PSA PEUGEOT CITROËN 75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris France</p>	<p>Ancien président du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN</p> <p>Jusqu'au 6 février 2007, M. Jean-Martin Folz était également :</p> <p>Président d'Automobiles Peugeot, Automobiles Citroën. Administrateur de Banque PSA Finance, Peugeot Citroën Automobiles, Faurecia, Saint-Gobain, Solvay (Belgique).</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices (au 6 février 2007) :</p> <p>Président de Banque PSA Finance, Peugeot Citroën Automobiles. Président du Conseil de Surveillance de Sommer Allibert.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Jean-Martin Folz a occupé plusieurs postes de responsabilité managériale chez Rhone-Poulenc, Jeumont-Schneider. Il a été directeur général de Péchiney, puis d'Eridania-Beghin-Say avant de d'exercer les fonctions de président du Directoire du groupe PSA PEUGEOT CITROËN entre mai 1997 et février 2007.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 6 février 2007 : 0.</p>
<p>Claude Satinet</p> <p>Date du premier mandat au Directoire : 1^{er} juillet 1998</p> <p>Fin de mandat de membre du Directoire : 6 février 2007</p> <p>Né le 19 juillet 1944</p> <p>Adresse professionnelle : Automobiles Citroën Immeuble Colisée III 12, rue Fructidor 75017 Paris France</p>	<p>Ancien membre du Directoire Ancien directeur général de la société Automobiles Citroën</p> <p>Jusqu'au 6 février 2007, M. Claude Satinet était également :</p> <p>Président de Citer. Président du Conseil d'Administration de Citroën Belux, Citroën Danemark A/S, Citroën Italia SpA, Citroën UK Ltd, Citroën (Suisse) S.A. Président du Conseil de Surveillance de Citroën Nederland B.V. Membre du Conseil de Surveillance de Citroën Deutschland AG. Administrateur de Automoviles Citroën España, Comercial Citroën S.A., Autotransporte Turístico Español S.A., Citroën Sverige AB. Représentant permanent d'Automobiles Citroën À la présidence du Conseil d'Administration d'Automoveis Citroën. Au Conseil d'Administration de Gefco, Banque PSA Finance.</p> <p>Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices (au 6 février 2007) :</p> <p>Aucun.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Claude Satinet a rejoint le groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 1973 pour occuper différents postes de responsabilité chez Automobiles Citroën dans les domaines informatique, financier et commercial. Directeur général adjoint d'Automobiles Citroën en 1994, il en a été directeur général de 1998 jusqu'au 7 février 2007.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 6 février 2007 : 21 000 actions.</p>

Nouveau mandataire nommé en janvier 2008

Jean-Philippe Collin

Date du premier mandat au Directoire :

1^{er} janvier 2008

Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 25 mai 1956

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :

Automobiles Peugeot

75, Avenue de la Grande-Armée

75016 Paris

France

Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN

Directeur général de la société Automobiles Peugeot

M. Jean-Philippe Collin est également :

Administrateur de Peugeot Motocycles et de Peugeot España.

Représentant permanent d'Automobiles Peugeot au Conseil d'Administration de Banque PSA Finance.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :

Président directeur général de Keymro.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Jean-Philippe Collin a occupé plusieurs fonctions de responsabilité dans le domaine de la technologie, de la qualité et des achats chez IBM, Valeo puis Thomson avant de devenir, en 2004, directeur des achats du groupe PSA PEUGEOT CITROËN. Il devient membre du Comité de Direction Élargi du groupe en février 2007. Il sera ensuite nommé directeur général d'Automobiles Peugeot et membre du Directoire le 1^{er} janvier 2008.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus : 0

Organes de surveillance et de direction

■ Rémunérations de l'exercice 2007

Rémunérations perçues au cours de l'exercice 2007

Rémunérations totales, directes ou indirectes, et avantages en nature versés en 2007 par les sociétés du groupe aux membres du Conseil de Surveillance et aux censeurs :

	Fonction	
M. Thierry Peugeot	Président du Conseil de Surveillance	457 000 euros
M. Jean Boillot	Vice-président du Conseil de Surveillance	22 430 euros
M. Jean-Philippe Peugeot	Vice-président du Conseil de Surveillance	54 860 euros
M. Jean-Louis Silvant	Vice-président du Conseil de Surveillance	38 430 euros
M. Pierre Banzet	Membre du Conseil de Surveillance	8 500 euros
M. Marc Friedel	Membre du Conseil de Surveillance	24 500 euros
M. Jean-Louis Masurel	Membre du Conseil de Surveillance	22 000 euros
M. Jean-Paul Parayre	Membre du Conseil de Surveillance	29 500 euros
M. Robert Peugeot	Membre du Conseil de Surveillance	22 000 euros
M. Henri Philippe Reichstul	Membre du Conseil de Surveillance	11 000 euros
Mme Marie-Hélène Roncoroni	Membre du Conseil de Surveillance	22 000 euros
M. Geoffroy Roux de Bézieux	Membre du Conseil de Surveillance	8 500 euros
M. Ernest-Antoine Seillière	Membre du Conseil de Surveillance	27 000 euros
M. Joseph F. Toot	Membre du Conseil de Surveillance	17 000 euros
M. Bertrand Peugeot	Censeur	8 500 euros
M. Roland Peugeot	Censeur	8 500 euros
M. François Michelin	Censeur	8 500 euros

Les rémunérations ci-dessus, versées par Peugeot S.A., comprennent, outre les jetons de présence des membres du Conseil de Surveillance, les rémunérations particulières versées au président et aux vice-présidents du Conseil de Surveillance, ainsi que celles versées aux présidents et membres du comité stratégique, du comité des rémunérations et des nominations et du comité financier.

M. Thierry Peugeot bénéficie de la mise à disposition d'un véhicule de fonction. Il a perçu en outre une rémunération de 13 000 euros au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia.

Par ailleurs, M. Thierry Peugeot, M. Jean-Philippe Peugeot, M. Robert Peugeot et Mme Marie-Hélène Roncoroni perçoivent une rémunération pour les fonctions ou les mandats sociaux qu'ils exercent dans les sociétés du groupe familial Peugeot ; ces rémunérations figurent dans le rapport de gestion de la société Foncière, Financière et de Participations – FFP.

Rémunérations totales, directes ou indirectes, et avantages en nature alloués au titre de l'année 2007 par les sociétés du groupe aux membres du Directoire :

	Rémunération totale	Dont part variable
Ancien Directoire du 01/01/2007 au 05/02/2007		
M. Jean-Martin Folz, Président*	94 011 euros	-
M. Frédéric Saint-Geours	48 682 euros	-
M. Claude Satinet*	48 682 euros	-
Nouveau Directoire du 06/02/2007 au 31/12/2007		
M. Christian Streiff, Président	1 906 861 euros	52,44 %
M. Gilles Michel	1 055 194 euros	48,33 %
M. Frédéric Saint-Geours	875 194 euros	37,71 %
M. Grégoire Olivier	1 047 099 euros	49,85 %
M. Roland Vardanega	1 115 194 euros	51,11 %

* L'exécution en 2007 des engagements pris envers ces mandataires sortants a produit les effets détaillés dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées figurant en page 312.

Dans ces rémunérations, est valorisé l'avantage que constitue pour chacun des membres du Directoire la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

En outre, M. Jean-Martin Folz a perçu une rémunération de 5 857 euros au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia.

M. Christian Streiff a perçu une rémunération de 21 000 euros au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia.

Opérations conclues avec les organes de surveillance et de direction

À la date du présent document de référence, il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire détenant plus de 5 % du capital de la société. En particulier, aucun prêt, ni aucune garantie n'ont été consentis par la société en faveur des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire.

Opérations réalisées par les dirigeants mandataires sociaux sur les titres de la société au cours de l'exercice 2007

Néant.

Options d'achat d'actions attribuées et levées au cours de l'exercice 2007

Options d'achat d'actions attribuées à, et levées par les membres du Directoire en 2007 :

	Options attribuées				Options levées			
	Plan	Nombre	Date d'échéance	Prix d'achat	Plan	Nombre	Date d'échéance	Prix d'achat
M. Christian Streiff, Président	22/08/2007	140 000	21/08/2015	60,43 €	-	-	-	-
M. Gilles Michel	22/08/2007	60 000	21/08/2015	60,43 €	2002 2003	24 000 35 000	20/08/2009 20/08/2011	46,28 € 39,09 €
M. Frédéric Saint-Geours	22/08/2007	60 000	21/08/2015	60,43 €	1999	21 000	30/03/2007	20,83 €
M. Grégoire Olivier	22/08/2007	60 000	21/08/2015	60,43 €	-	-	-	-
M. Roland Vardanega	22/08/2007	60 000	21/08/2015	60,43 €	-	-	-	-

Options d'achat d'actions attribuées globalement en 2007 aux onze salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'options attribuées est le plus élevé :

Plan	Nombre total	Date d'échéance	Prix d'achat
22/08/2007	325 000	21/08/2015	60,43 €

Options d'achat d'actions attribuées antérieurement et levées en 2007 par les dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'options levées est le plus élevé :

Plan	Nombre total	Date d'échéance	Prix d'achat	Nombre de salariés
31/03/1999	72 372	30/03/2007	20,83 €	11
05/10/2000	159 200	04/10/2008	35,45 €	12
20/11/2001	184 200	19/11/2008	46,86 €	12
21/08/2002	174 200	20/08/2009	46,28 €	10
21/08/2003	177 000	20/08/2011	39,09 €	15
24/08/2004	12 000	23/08/2012	47,59 €	2
23/08/2005	10 000	23/08/2013	52,37 €	1
23/08/2006	15 000	22/08/2014	41,14 €	1

Les activités du groupe en 2007

- 40** Automobile
- 45** Banque PSA Finance
- 47** Gefco
- 48** Faurecia
- 49** Autres activités

Automobile

■ Un marché mondial en hausse de 4,9 %

Légère hausse du marché d'Europe occidentale.

Croissance des marchés d'Europe de l'Est.

Poursuite de la croissance soutenue au Mercosur et en Chine.

En 2007, le marché automobile mondial a progressé de 4,9 %, à 68,4 millions de voitures particulières et véhicules utilitaires légers.

Le marché d'Europe occidentale s'est établi en hausse de 0,8 % sur l'ensemble de l'année, à 16 865 400 voitures particulières et véhicules utilitaires légers ; il est resté très concurrentiel dans l'ensemble des pays européens. Dans ce contexte, la demande automobile s'est contractée en Espagne (- 1,0 %) et fortement en Allemagne (- 8,0 %) du fait d'anticipations d'achats sur la fin de 2006 avant l'augmentation de TVA au 1^{er} janvier 2007. La demande s'est accrue en France (+ 3,5 %) et au Royaume-Uni (+ 2,7 %). Le marché italien, qui affiche une hausse de 6,7 % pour l'ensemble

de l'année, a bénéficié d'incitations fiscales destinées à rajeunir le parc.

Les marchés d'Europe de l'Est se sont établis globalement en hausse de 12,3 %, à 1 122 000 millions de véhicules. Dans les six principaux pays d'Europe centrale (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Croatie, Slovaquie), la demande automobile est en hausse de 10,8 %. En Russie, le marché connaît une croissance de 37,1 %, qui combine une hausse de 61,9 % de l'activité des constructeurs étrangers et de 7,3 % pour les constructeurs locaux.

Au Mercosur, les marchés automobiles, en hausse de 27,6 %, à 2 873 900 unités, ont bénéficié de la relance confirmée de la demande ; la demande automobile augmente de 27,6 % au Brésil et de 27,9 % en Argentine.

Le marché chinois a franchi les 5 274 000 véhicules particuliers produits localement, avec un rythme de croissance toujours très soutenu (+ 24,4 %).

■ 3 428 400 véhicules vendus par le groupe

Ventes mondiales en hausse de 3,8 % hors éléments détachés.

Bonne performances en Europe occidentale et à l'international.

Avec 3 428 400 véhicules vendus dans le monde en 2007, contre 3 365 900 en 2006, les ventes mondiales consolidées (véhicules montés et éléments détachés) de PSA PEUGEOT CITROËN sont en hausse (+ 1,9 %). Hors éléments détachés, les ventes de véhicules montés du groupe sont en croissance de 3,8 %, à 3 233 400 unités ; ce résultat traduit une bonne performance des

ventes de voitures en Europe occidentale (+ 1,2 %), et surtout hors d'Europe occidentale (+ 10,9 %). En 2007, PSA PEUGEOT CITROËN représente ainsi 5,0 % du marché mondial.

Les ventes mondiales consolidées du groupe sont stables sur le premier semestre, avec un premier trimestre en légère hausse (+ 0,5 %) à 826 100 unités et un second trimestre en léger recul (- 0,5 %) à 938 000 unités. Le troisième trimestre voit ses ventes fortement augmenter (+ 11,9 %) à 783 600 unités, en partie imputable à un effet de base 2006 favorable. Les ventes du quatrième trimestre, en repli de 2,3 %, ressortent à 880 700 unités.

■ Une part de marché stable en Europe occidentale

Contexte commercial difficile.

Stabilité des immatriculations européennes du groupe.

Maintien du leadership sur le marché des véhicules utilitaires légers.

Sur un marché des voitures particulières et des véhicules utilitaires légers faiblement croissant en 2007, les immatriculations de PSA PEUGEOT CITROËN en Europe occidentale sont en hausse de 0,8 %, à 2 330 200 unités dont 1 225 800 Peugeot et 1 104 400 Citroën. Dans un contexte commercial difficile, la part de marché du groupe se situe à 13,8 % (7,3 % pour Peugeot,

6,6 % pour Citroën) du marché européen comme en 2006. PSA PEUGEOT CITROËN est leader sur les marchés français, belge et portugais ; il est deuxième sur les marchés espagnol, suisse et danois.

Sur le marché des véhicules utilitaires légers, le groupe maintient sa place de premier constructeur européen avec 387 400 véhicules immatriculés et une part de marché de 18,7 %.

En France, le groupe, premier constructeur, atteint une part de marché de 30,9 % avec 780 000 voitures particulières et véhicules utilitaires légers immatriculés, soit une hausse de 1,9 %.

En Espagne, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN, avec une part de marché de 19,2 %, confirme sa forte position sur le marché des

voitures particulières et des véhicules utilitaires légers ; Citroën demeure en 2007 la première marque vendue en Espagne avec 201 900 véhicules immatriculés et une part de marché de 10,7 %.

Au Royaume-Uni, les immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers du groupe s'établissent à 286 000 unités, en augmentation de 1,8 % en 2007.

En Italie, la part de marché du groupe atteint 9,9 % ; avec 268 900 immatriculations, le groupe enregistre une progression de ses immatriculations de 10,9 %.

En Allemagne, avec 185 600 véhicules immatriculés, le groupe voit sa part de marché diminuer légèrement à 5,5 %.

■ Forte progression des ventes à l'international

Plus de 1 100 000 d'unités et plus de 32 % des ventes.

Croissance des ventes en Europe de l'Est.

Forte progression en Amérique latine.

En dehors de l'Europe occidentale, les ventes de voitures et d'éléments détachés du groupe en 2007 dépassent un million cent mille véhicules (743 300 unités pour Peugeot et 361 400 unités pour Citroën). Ces ventes représentent 32,2 % des ventes mondiales du groupe, contre 31,8 % en 2006 et 30,4 % en 2005.

Hors éléments détachés, les ventes de véhicules montés du groupe progressent fortement à l'international de 10,9 % grâce à une accélération de la croissance du groupe dans ses zones prioritaires de développement.

En Europe de l'Est, les ventes du groupe progressent de 15,6 %, à 132 500 unités. Dans les six principaux pays d'Europe centrale (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Croatie, Slovaquie), les immatriculations des véhicules du groupe ont

progressé de 13,8 %, à 114 900 unités, et ont atteint une part de marché de 11,6 %.

En Russie, les ventes du groupe progressent de 26,3 %, à 37 200 unités.

Au Mercosur, les ventes de PSA PEUGEOT CITROËN s'établissent à 216 000 véhicules, en progression de 29,8 %. Au Brésil, les ventes du groupe progressent de 30,3 %, à 132 300 unités. Le groupe atteint une pénétration de 5,5 % du marché. En Argentine, les ventes du groupe progressent de 28,9 %, avec 83 700 unités, et sa part de marché atteint 14,9 %, en progression de 0,5 %.

En Chine, après une année 2006 en très forte croissance (+ 43,7 %), les ventes de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) ont augmenté de 3,1 % en 2007, à 208 900 unités. La pénétration du groupe s'établit à 3,9 %. La marque Peugeot poursuit sa montée en puissance. Un plan produit fourni, la restructuration du réseau Citroën ainsi que le développement du réseau Peugeot viendront conforter les ventes en 2008.

■ Le succès des modèles

Lancements réussis pour Peugeot 308 et Citroën C4 Picasso.

Objectif de ventes dépassé pour Peugeot 207.

Meilleure performance historique de Peugeot Partner et Citroën Berlingo.

Peugeot 107, 206, 207 et 1007

La Peugeot 207, lancée en France en avril 2006, a été vendue à 520 200 exemplaires et a ainsi dépassé l'objectif fixé à 500 000 unités pour sa première année pleine de commercialisation.

Avec 828 300 ventes mondiales, le couple 206+207 progresse de 6,8 % par rapport à 2006 et, avec 536 100 ventes en Europe occidentale (+ 18,1 %), il se positionne comme le leader du segment des petites voitures en Europe.

La Peugeot 107 a enregistré 104 346 ventes sur l'année, en augmentation de 5,9 %.

La Peugeot 1007 a été vendue à 18 600 unités, en net recul.

Peugeot 307 et 308

La Peugeot 307 a été vendue à 369 100 unités dans le segment « moyen inférieur ».

La Peugeot 308, qui succède à la 307, a été lancée en septembre 2007 et totalisait 82 500 ventes à fin décembre.

La transition des deux modèles s'est bien passée, le couple 307+308 progressant de 1,0 % par rapport à 2006, à 451 600 ventes mondiales. Ceci est particulièrement marqué sur les berlines (3 et 5 portes), en augmentation de 21,1 %, à 341 000 ventes en 2007 contre 281 000 en 2006.

Peugeot 407, 607 et 4007

La Peugeot 407 a été vendue à 136 000 exemplaires, en repli.

Les ventes de la Peugeot 607 ont atteint 7 500 unités.

La Peugeot 4007, lancée en juillet, complète l'offre de la marque. Ses ventes sont conformes aux objectifs, avec 6 300 unités en 2007.

Citroën C1, C2, C3

La gamme compacte de Citroën enregistre un léger recul, avec 471 100 ventes en 2007. Les ventes de Citroën C1 augmentent de 10,1 % à 99 500 unités. La Citroën C3 résiste bien dans sa sixième année de vie, avec 276 800 ventes.

Citroën C4 Picasso

Pour la marque Citroën, l'année 2007 aura été marquée par le lancement réussi en février du C4 Picasso renforçant le Grand C4 Picasso lancé en octobre 2006 pour un total de 202 600 exemplaires vendus en 2007. La Citroën Xsara Picasso, lancée en 2000, a montré une bonne résistance avec 119 000 exemplaires vendus (- 35 %). Ainsi, sur le segment des monospaces de gamme moyenne, la marque Citroën enregistre une croissance de ses ventes de 55,4 % et est devenue leader européen du segment en 2007.

Citroën C4

La Citroën C4 (hors Picasso) maintient presque ses ventes avec 236 900 unités vendues dans le monde en 2007, contre 238 400 unités en 2006. La gamme C4 bénéficie du renfort des C4 tricarps lancées au Mercosur mi-2007 (C4 Pallas au Brésil et C4 Sedan en Argentine).

Citroën C5, C6 et C-Crosser

La Citroën C5 a été vendue à 50 900 exemplaires.

La C6 augmente ses ventes de 8,1 %.

La C-Crosser, lancée en juillet, est conforme à ses objectifs, avec 6 600 ventes en 2007.

Citroën Berlingo et Peugeot Partner

Avec 348 400 unités vendues, les Citroën Berlingo et Peugeot Partner continuent de progresser (+ 1,6 %) et réalisent en 2007 leur meilleure performance historique depuis leur lancement en 1996.

Véhicules utilitaires légers

Les ventes de véhicules utilitaires légers du groupe progressent au total de 9,5 %, à 435 200 unités, dont 219 100 unités pour Peugeot (+ 8,3 %) et 216 100 unités pour Citroën (+ 10,7 %). L'année 2007 a été la première année pleine des nouveaux Jumper et Boxer, lancés en juin 2006, et du lancement en janvier des nouveaux Jumpy et Expert.

■ Compétitivité

Réduction des coûts.

Amélioration de la qualité produit.

En 2007, 13 % de la production européenne provenait des pays à bas coûts de production, soit 391 000 véhicules, répartis entre la République tchèque (203 000 unités), la Slovaquie (178 000 unités) et la Turquie. Les modèles concernés sont ceux des segments les plus compétitifs, la Peugeot 107 et la Citroën C1, ainsi que la Peugeot 207. Cette proportion continuera d'augmenter avec le lancement d'un nouveau modèle à Trnava et la mise en place d'une troisième équipe d'ici quelques mois.

Les dépenses de garantie ont diminué de 20 % entre 2006 et 2007. Cette amélioration résulte d'une meilleure qualité des véhicules du groupe, de l'amélioration de la productivité dans les ateliers de réparation et de l'augmentation de la réactivité des entités après-vente du groupe.

Pour rendre son dispositif industriel plus performant, PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place un plan d'amélioration de l'efficacité industrielle. Il s'appuie sur le « Plan Convergence », destiné à aligner tous les sites de production du groupe sur les meilleures pratiques mondiales internes et externes. Le groupe améliore son organisation industrielle et logistique, avec notamment une modernisation des process. Le programme « Convergence » vise à tendre vers le zéro défaut, le « *lean manufacturing* » (fabrication sans gaspillage permettant une baisse radicale des coûts) et l'amélioration de la rotation rapide du capital. Le programme a déjà permis de diviser par trois le nombre de retouches par véhicule en bout de ligne d'assemblage au cours des douze derniers mois.

■ Les investissements

Maîtrise des investissements en deçà de 2 milliards d'euros.

Préparation des lancements industriels.

Amélioration continue de l'efficacité de l'outil industriel.

Les investissements corporels 2007

Le groupe poursuit sa démarche de maîtrise des investissements nécessaires au métier de constructeur automobile. Les investissements corporels bruts de la division automobile s'établissent à 1 576 millions d'euros, à comparer à 2 150 millions d'euros en 2006.

La politique de coopérations

Pour accélérer son développement et réduire ses coûts, PSA PEUGEOT CITROËN bénéficie des coopérations mises en œuvre depuis de nombreuses années avec d'autres constructeurs et portant sur le développement et la production en commun d'organes mécaniques ou de véhicules. Ces accords ont permis un partage des dépenses projet, apportant les économies d'échelles bénéfiques en terme de compétitivité.

En juin 2007, le groupe a signé avec le constructeur automobile chinois Hafei un *Memorandum of Understanding* portant sur une étude de faisabilité pour la création d'une joint-venture à 50/50. Ce projet concerne la fabrication de véhicules de transport de personnes (moins de 10 places) destinés au marché chinois.

En septembre 2007, PSA PEUGEOT CITROËN a signé une lettre d'engagement avec le constructeur automobile turc Karsan pour une coopération technique sur le co-développement et la fabrication d'organes mécaniques pour des versions spécifiques de véhicules utilitaires légers en Turquie. Coopérant avec le groupe depuis de nombreuses années, Karsan assemble déjà Peugeot Partner et a développé une version allongée de celui-ci. Ces deux versions sont produites pour le marché local.

Fin 2007, la coopération entre PSA PEUGEOT CITROËN et Fiat s'est renforcée avec le lancement de fourgonnettes compactes et économiques, Citroën Nemo et Peugeot Bipper. Ces nouveaux véhicules permettent au groupe de compléter judicieusement son offre de véhicules utilitaires légers. Ils constituent par leur capacité, leurs prestations utiles et leur style, une offre totalement inédite sur le marché des fourgonnettes.

Les lancements industriels de véhicules et organes mécaniques

Les investissements de 2007 ont été consacrés tout d'abord aux lancements des Peugeot 207 SW, coupé cabriolet et RC, du Citroën C4 Picasso 5 places, ainsi que des nouveaux utilitaires Peugeot Expert et Citroën Jumpy.

Au Mercosur le principal lancement a porté sur la version tricorps de la Citroën C4, appelée C4 Sedan en Argentine et C4 Pallas au Brésil.

La préparation des lancements 2008 a également dominé l'année d'investissements 2007 avec la nouvelle Citroën C5, la Peugeot 308 SW, ainsi que les nouveaux Citroën Berlingo et Peugeot Partner.

L'optimisation de l'outil industriel

Une partie des investissements de PSA PEUGEOT CITROËN en 2007 a été consacrée à la poursuite et à l'accélération des programmes d'amélioration de la productivité industrielle par la généralisation des meilleures pratiques internes en se rapprochant des pratiques les plus optimisées constatées dans le secteur.

Dans le cadre du plan CAP 2010 et de la mise en œuvre du Système de Production PSA, le travail en mode chantier, impliquant des équipes pluridisciplinaires a été mis en place (dans de nombreuses directions du Groupe).

Les investissements dans les joint-ventures

Les investissements des joint-ventures consolidées par mise en équivalence se sont élevés, à 400 millions d'euros en 2007, dont 227 millions d'euros pour Dongfeng Peugeot Citroën Automobile, principalement liés à la préparation des lancements industriels de

nouvelles silhouettes Peugeot et Citroën, ainsi qu'à l'augmentation des capacités industrielles. Ils incluent également 173 millions d'euros d'investissements dans les joint-ventures avec le groupe Fiat.

La part de PSA PEUGEOT CITROËN dans ces joint-ventures est de 50 %.

Les taux d'utilisation des capacités industrielles

Selon l'indice Harbour, qui mesure le taux d'utilisation de la capacité d'une usine sur la base de sa capacité horaire, d'une journée moyenne de 16 heures et d'une durée annuelle d'utilisation de 235 jours, le taux d'utilisation des capacités de montage du groupe en Europe de l'Ouest en 2007 s'est élevé à 93 %. Ce niveau reflète la restructuration de l'outil industriel intervenu avec la fermeture de Ryton (Grande-Bretagne) qui a accompagné l'évolution des programmes de production du groupe en Europe.

■ Perspectives commerciales 2008

Stabilité du marché européen.

Poursuite de la dynamique de croissance hors d'Europe occidentale.

Rajeunissement des gammes.

Baisse de l'âge moyen.

En Europe occidentale, dans un contexte difficile qui devrait être marqué par une stagnation du marché automobile, le groupe continuera de bénéficier du succès commercial de la Peugeot 207, du Citroën C4 Picasso ainsi que de la montée en puissance de la Peugeot 308 et des autres modèles lancés en 2007.

Sur le plan du produit, l'exercice 2008 sera marqué par une nouvelle étape dans le rajeunissement des gammes avec le lancement de la nouvelle Citroën C5, l'élargissement de la

gamme 308, le lancement des petits utilitaires Citroën Nemo, Peugeot Bipper et des nouveaux Citroën Berlingo, Peugeot Partner.

Hors d'Europe occidentale, dans un contexte de marché qui devrait rester dynamique, le groupe poursuivra, dans le cadre de CAP 2010, son offensive internationale en Chine, au Mercosur et en Russie.

Les ventes de véhicules et ensembles d'éléments détachés pourraient en 2008 être comprises entre 3 550 000 et 3 650 000, soit une croissance autour de 5 %. Cette croissance devrait être plus forte au second semestre qu'au premier, compte tenu du programme de lancement des nouveaux véhicules.

L'âge moyen des véhicules, qui a été réduit d'une demi-année en 2007, devrait connaître une évolution similaire en 2008.

Banque PSA Finance

Dans un contexte de poursuite de la remontée des taux d'intérêts et d'intensification de la concurrence, Banque PSA Finance a évolué en 2007 dans un environnement sensiblement moins favorable que l'année précédente. Jusqu'à l'été 2007, la pression concurrentielle s'est accrue au fil des mois à la faveur notamment de la hausse des taux d'intérêt que certains opérateurs bancaires au sein de la zone euro n'ont que partiellement répercutée à leur clientèle. Au delà, l'environnement bancaire a été perturbé par la crise américaine.

Évolution de l'activité

La production de financements de véhicules neufs et d'occasion à la clientèle finale a augmenté de 3,9 % par rapport à 2006, à 850 982 unités. Hors d'Europe occidentale, la production a progressé de 41,5 % en nombre, à 88 368 contrats.

En hausse de 4,3 %, le volume de financement de véhicules neufs a atteint 660 398 unités en 2007, permettant à la banque d'assurer le maintien de son taux de pénétration sur les ventes de véhicules neufs Peugeot et Citroën, s'établissant au niveau atteint en 2006, soit 26,1 %.

Dans l'activité de financement des véhicules d'occasion, Banque PSA Finance a continué d'apporter un soutien actif aux réseaux de distribution grâce à la poursuite de l'extension de sa gamme de produits de financement et de services. Des progrès notables ont ainsi été enregistrés en France, en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni.

Au total, le montant des financements consentis à la clientèle finale en 2007 s'établit à 9 253 millions d'euros, contre 8 771 millions en 2006.

Concernant les réseaux de distribution, la banque a financé 2 214 214 véhicules, en hausse de 3,5 % par rapport à 2006. Le montant financé s'accroît de 6,4 %, en ligne avec la croissance des volumes de ventes du groupe sur l'ensemble du périmètre géographique couvert par Banque PSA Finance. Le financement des pièces de rechange est en hausse de 4,7 %.

Maintien des positions acquises en Europe

Banque PSA Finance a su préserver ses positions en Europe occidentale, marché de référence pour le groupe

PSA PEUGEOT CITROËN, développant notamment ses interventions dans le domaine du financement des entreprises. La banque a également effectué une nette remontée de ses performances dans certains pays européens :

- La progression la plus significative a porté sur l'Allemagne, où la succursale a porté son taux de pénétration à 41,7 % contre 33,0 % en 2006 avec le lancement d'une nouvelle offre de leasing pour les particuliers ainsi que la poursuite des offres de financement aux entreprises ;
- En France, la proposition d'une offre performante de produits packagés et la poursuite de la croissance du financement des entreprises par la technique de la location longue durée ont permis à Crédipar de maintenir son haut niveau de performance commerciale (29,7 %) ;
- Au Royaume-Uni, la succursale a consolidé ses positions, portant son taux de pénétration à 26,5 %, avec un maintien des opérations promotionnelles conjointes conduites avec les marques. La location longue durée, assortie d'une gamme variée de prestations, a contribué de façon très positive aux performances commerciales ;
- Dans un contexte de concurrence exacerbée, les sociétés financières de Banque PSA Finance en Espagne, en Belgique et aux Pays-Bas ont réussi à maintenir leurs performances acquises en 2006. En revanche, les positions se sont effritées en Italie et en Autriche et dans une moindre mesure au Portugal et en Suisse.

Poursuite du développement international

L'expansion internationale de la banque s'est poursuivie en Europe centrale et en Amérique latine à travers les filiales existantes :

- En Argentine et au Brésil, la combinaison d'une forte croissance des ventes du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, soit près de 30 % en 2007, et de l'amélioration des taux de pénétration des filiales de Banque PSA Finance a conduit la banque à accroître ses volumes de financement de 44,3 % ;
- En Europe centrale, PSA Finance Ceska Republika a de nouveau accru sa part de marché, la portant de 32,4 % à 36,9 %. Les filiales hongroise et slovaque de Banque PSA Finance ont fortement amélioré leurs positions. En Pologne, les parts de marché de Banque PSA Finance se sont légèrement érodées, dans un marché automobile de plus en plus orienté vers les véhicules d'entreprise. La banque s'est préparée au cours l'exercice 2007 à la mise en œuvre, dès le début 2008, d'outils informatiques permettant de répondre de façon efficace aux nouvelles attentes du marché.

Efficacité de la politique commerciale

Pour assurer ses positions dans un environnement fortement concurrentiel, Banque PSA Finance a poursuivi l'extension de la gamme des produits et services qu'elle propose aux acquéreurs de véhicules neufs et d'occasion, animée d'une préoccupation toujours forte de fidélisation du client final.

Ceci s'est traduit par le lancement de vingt-sept produits de financement et de services destinés à la clientèle finale, par le renforcement de l'offre de location longue durée et par l'accompagnement actif des marques dans la mise en œuvre de leurs politiques commerciales.

Le volume des prestations de services diffusées auprès de la clientèle s'est ainsi encore accru en 2007, pour atteindre 1 212 103 contrats, enregistrant une progression de 3,5 %. L'assurance automobile et l'assistance ont fortement contribué à cette performance commerciale, les taux de croissance des volumes réalisés pour ces deux prestations s'établissant respectivement à 10,7 % et 22,5 %.

Amélioration du risque de crédit

Le coût du risque ressort en 2007 à 0,22 % (0,34 % hors éléments exceptionnels) des encours nets moyens, niveau proche de la performance obtenue en 2006. Cette performance témoigne de la capacité de Banque PSA Finance à concilier la conduite d'une politique commerciale offensive et la maîtrise du risque.

Poursuite de la croissance des encours

Les encours de crédit progressent à 23 456 millions d'euros, en hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente. Les encours de crédit à la clientèle finale se sont élevés à 17 850 millions d'euros à fin 2007, en progression de 3,5 % par rapport au montant enregistré à fin 2006. Les encours de financement des réseaux se sont élevés à 5 606 millions d'euros à fin décembre 2007, en recul de 0,8 % par rapport à l'année précédente.

Les développements géographiques de Banque PSA Finance ont contribué à la croissance des encours en 2007 et devraient soutenir son potentiel de croissance à l'international. La progression de l'encours a été particulièrement soutenue dans les pays hors d'Europe de l'Ouest (+ 44,5 %) principalement sous l'effet de l'activité au Brésil, en Pologne ou en République tchèque.

Bâle II

Banque PSA Finance a intensifié en 2007 l'intégration des outils Bâle II dans ses dispositifs opérationnels. S'agissant du risque de crédit, les travaux conduits au cours de l'exercice ont principalement porté sur la mise à niveau de ses bases de données et l'affinement de ses modèles de calcul des indicateurs de risque, tant dans le corporate (crédits accordés aux réseaux et aux entreprises) que dans le retail. Les travaux ont également concerné le *back-testing* des modèles, ainsi que la segmentation des pertes en cas de défaut.

Ils feront l'objet en 2008 de revues complémentaires par les autorités bancaires dans le cadre du processus d'homologation de la banque, le dispositif devant couvrir dans une première phase cinq pays traités en approche IRBA pour le retail et IRB pour le corporate.

Gefco

Les activités de Gefco ont connu une nouvelle progression en 2007, se traduisant par une hausse de 9,5 % de son chiffre d'affaires (3 554 millions d'euros) et par une marge opérationnelle de 4,4 % (155 millions d'euros).

Ces résultats s'inscrivent dans un environnement international marqué par le ralentissement de la croissance américaine et par le dynamisme des zones Asie, Europe centrale et orientale et Amérique du Sud. L'activité transport et logistique a été affectée en particulier par la hausse des cours du gazole (100 dollars US le baril de pétrole en décembre 2007).

La croissance du groupe Gefco, en ligne avec les objectifs 2007, a généré de nouveaux progrès, aussi bien dans sa contribution à la performance logistique du groupe PSA PEUGEOT CITROËN que dans son développement sur le marché concurrentiel international.

La spécialisation de Gefco dans la logistique pour l'industrie est toujours mieux reconnue par le marché : le chiffre d'affaires réalisé

hors groupe PSA a atteint 1 403 millions d'euros en 2007 contre 1 272 millions d'euros en 2006, soit une augmentation de 10,3 %, supérieure en pourcentage à celle réalisée avec le groupe PSA : 2 151 millions d'euros en 2007 contre 1 973 millions d'euros en 2006 (+ 9 %).

Sur un plan géographique, l'Europe de l'Ouest demeure le socle historique de Gefco : plus de 80 % du chiffre d'affaires est en effet réalisé dans cette zone, avec une croissance de près de 6 % entre 2006 et 2007. En réalisant 64 % de sa croissance hors France (198 millions d'euros sur les 309 millions d'euros qui résultent de la différence entre les chiffres d'affaires 2006 et 2007), Gefco concrétise sa volonté de donner la priorité au développement international, plus particulièrement dans les zones en forte croissance : + 32 % au Mercosur (139 millions d'euros en 2007 contre 105 millions d'euros en 2006), + 58 % en Europe centrale et orientale (261 millions d'euros en 2007 contre 165 millions d'euros en 2006).

Faurecia

L'année 2007 marque une étape dans le redressement de l'activité avec une croissance du chiffre d'affaires qui a touché toutes les activités du groupe et toutes les zones géographiques. Le chiffre d'affaires de Faurecia, à 12 661 millions d'euros, est en progression de 8,7 % par rapport à 2006.

Sièges d'Automobile

En 2007, le chiffre d'affaires des Sièges d'Automobile s'élève à 5 175 millions d'euros en hausse de 7,5 % par rapport à 2006 (+ 8,2 % à taux de change constant). La croissance est particulièrement forte en Amérique du Nord (+ 56,1 % à taux de change constant) et en Asie (+ 26,4 %).

Autres modules de l'Intérieur Véhicule

Le chiffre d'affaires des autres modules de l'Intérieur Véhicule s'élève à 3 546 millions d'euros, en progression de 2,5 % par rapport à 2006 (+ 1,6 % à taux de change constant) soutenu par l'Amérique du Nord et l'Asie.

Systemes d'Échappement

Le chiffre d'affaires des Systemes d'Échappement, à 2 994 millions d'euros, poursuit sa progression, en hausse de 16,3 % par rapport à 2006 à taux de change constant (effet de change négatif de 3,7 %). Hors monolithes, le chiffre d'affaires s'élève à 1 409,0 millions d'euros et est en progression de 14,0 % à taux de change constant (effet de change négatif de 3,8 %). Cette activité progresse hors monolithes en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Le chiffre d'affaires monolithes est en augmentation de 18,5 % à taux de change constant.

Bloc Avant

Le chiffre d'affaires de l'activité Bloc Avant s'élève à 945 millions d'euros et enregistre une forte progression de 31,5 %, qui comprend l'effet de l'intégration des activités acquises de Cadence Innovation France. À données comparables, la croissance est de 18,9 %, tirée par le démarrage de l'activité en Amérique du Nord et par une progression (hors impact périmètre) de 12,2 %, en Europe.

Efficacité industrielle et commerciale

Le chiffre d'affaires 2007 enregistre notamment une reprise de l'activité avec PSA PEUGEOT CITROËN, qui bénéficie des ventes des Peugeot 207, 308 et Citroën C4 Picasso. Avec Renault-Nissan, les volumes pour Logan et le lancement de Laguna permettent une reprise significative au second semestre. Chez BMW, la Mini en Europe et le X5 en Amérique du Nord induisent en 2007 une forte croissance (+ 56,5 %) La croissance des ventes avec Chrysler se poursuit à un rythme élevé et est restée dynamique avec Hyundai. Les ventes General Motors enregistrent un léger recul en 2007, de démarrage des nouvelles Cadillac CTS et Malibu.

La croissance est particulièrement dynamique en Amérique du Nord et en Asie où Faurecia consolide et développe ses positions. En Europe, Faurecia enregistre, en ligne avec la croissance de la production automobile, une reprise de la progression du chiffre d'affaires, qui est tirée par le lancement au second semestre de nouveaux véhicules sur lesquels la présence de Faurecia est forte (Audi A4, Peugeot 308, Renault Laguna...) et par l'impact des voitures lancées en 2006 (Citroën C4 Grand Picasso, Peugeot 207, Ford Galaxy...).

L'année 2007 a également été marquée par les lancements réussis de 85 nouveaux programmes sur 35 nouveaux modèles.

Innovation

Les dépenses brutes de recherche et développement se sont élevées à 613 millions d'euros et ont représenté 4,8 % du chiffre d'affaires, contre 631 millions d'euros et 5,4 % du chiffre d'affaires en 2006.

Perspectives 2008

Faurecia prévoit pour 2008 une nouvelle amélioration des performances qualité, la maîtrise de l'acquisition et du développement des nouveaux programmes, une forte réduction des coûts opérationnels, le redressement des résultats opérationnels en Amérique du Nord et le renforcement des capacités d'innovation produit à coût de R&D constants.

Autres activités

Peugeot Motocycles

Le marché européen des scooters a progressé de 7,7 % en 2007, et cela dans les 2 catégories : + 7,4 % en scooters < 50cc, et + 8 % en scooters > 50cc.

La croissance des scooters < 50cc est essentiellement le fait d'importations chinoises à bas prix. Sur ce segment, la part de marché des véhicules fabriqués par la République Populaire de Chine s'élève maintenant à 21,4 %.

En scooters > 50cc, ce sont les cylindrées de 250cc et de 300cc qui augmentent.

La cylindrée 125cc reste stable après la forte progression des trois dernières années en Espagne.

Les ventes de Peugeot Motocycles se sont élevées à 137 000 unités, en hausse de 7,6 % par rapport à l'exercice précédent. Sur le marché européen des scooters < 50cc, Peugeot Motocycles a conservé sa troisième place avec 15 % du marché contre 16 % en 2006. Cette baisse affecte également nos concurrents traditionnels, soumis également à la même concurrence asiatique. Sur le marché des scooters > 50cc, grâce au démarrage des gammes Satelis / Géopolis, la part de marché de Peugeot Motocycles a progressé de 2,8 % à 3,4 %.

Les gammes Satelis et Géopolis se sont étoffées en 2007 avec la sortie des cylindrées 400cc et 500cc et une version 125cc pour le Géopolis. Au global, le Satelis 125cc est classé troisième des ventes des GT 125cc en Europe avec 9,7 % de part de marché.

Peugeot Motocycles, après avoir constitué une joint-venture avec un partenaire chinois en octobre 2006, s'est dotée d'une capacité de production supplémentaire. Cette unité sera opérationnelle au début de l'année 2008 et commencera par la fabrication d'un scooter urbain compact (New Vivacity).

Le chiffre d'affaires de Peugeot Motocycles s'est élevé à 225 millions d'euros, stable par rapport à 2006.

La politique sociale du groupe

- 52** Un contrat social durable
- 67** Indicateurs sociaux

Un contrat social durable

Premier atout de l'entreprise, les femmes et les hommes de PSA PEUGEOT CITROËN contribuent chaque jour à sa performance et à sa compétitivité.

De dimension internationale, la politique de ressources humaines du groupe vise à favoriser la cohésion sociale autour de valeurs fortes de solidarité, de tolérance et d'engagement. Elle vise également à accompagner le parcours professionnel de chacun des 208 000 salariés dans le monde grâce au développement des compétences, la valorisation du capital humain, des évolutions de carrières et des rémunérations fondées sur la performance et la compétitivité par rapport au marché.

Au cœur de cette politique, le dialogue social donne lieu à une pratique contractuelle dense dans tous les pays. Il se concrétise par la signature de nombreux accords, innovants et toujours précurseurs, ouverts sur les évolutions de la société et du monde qui nous entoure. Cette politique contractuelle reflète la volonté du groupe d'étendre les meilleures pratiques de ressources humaines à toutes ses entités et de promouvoir des principes forts tels que le respect des droits humains, l'égalité des chances, la diversité des équipes, la santé et la sécurité de chaque salarié.

PSA PEUGEOT CITROËN est clairement engagé dans une démarche de responsabilité sociale durable à l'échelle

■ L'emploi dans le groupe

En 2007, PSA PEUGEOT CITROËN emploie près de 208 000 collaborateurs dans le monde, dont plus de 134 000 dans la division automobile.

La politique de l'emploi favorise le redéploiement des compétences vers les métiers stratégiques, en adéquation avec les besoins de l'entreprise.

Depuis 2000, les effectifs ont connu une croissance de plus de 20 % pour accompagner le développement et l'internationalisation du groupe. Sur cette période, PSA PEUGEOT CITROËN a créé plus de 28 600 emplois, dont plus de 17 700 hors d'Europe.

L'année 2007, consacrée au redressement du groupe et à combler son déficit de compétitivité, a vu la mise en œuvre de plans de redéploiement des emplois et des compétences et, en particulier, de réduction des effectifs de structures.

internationale. Dans la continuité de la signature de la charte éthique et de l'adhésion au *Global Compact*, l'application de l'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale, signé en mars 2006, fait l'objet d'un suivi rigoureux et d'évaluations permanentes. Les progrès réalisés par le groupe ont été salués par la plupart des observateurs sociaux pour leur caractère innovant et durable, à travers des notations déclaratives ou sollicitées.

Les nombreuses réalisations et les résultats obtenus depuis 2000 ont valu à PSA PEUGEOT CITROËN de nombreuses distinctions et récompenses, et d'être salué pour son leadership dans le domaine social.

C'est dans le même esprit qu'ont été relevés les défis du redressement de l'année 2007, et spécialement celui de la nécessaire réduction des frais de structure. Avec le dialogue social comme méthode et un principe d'action : « Ne laisser aucun salarié seul face à son problème d'emploi », ces adaptations ont été menées rapidement, sans heurt et de façon responsable.

Fort d'un contrat social renforcé, PSA PEUGEOT CITROËN peut aborder de nouveaux défis, alliant ainsi performance économique et progrès humain.

Une gestion internationale des ressources humaines

Plus de 94 000 femmes et hommes travaillent hors de France, dans plus de 150 pays. PSA PEUGEOT CITROËN donne la priorité et valorise les compétences locales : 87 % des cadres du groupe (divisions automobile, financement, transport & logistique) qui travaillent à l'international, sont des ressortissants locaux et le groupe compte des salariés de 104 nationalités différentes.

En 2007, 750 salariés du groupe (divisions automobile, financement, transport & logistique) ont pris une fonction à l'extérieur de leur pays d'origine, et près de 460 missions de longue durée ont été réalisées à l'étranger.

Le recrutement à l'international s'effectue conformément aux principes de responsabilité sociale en vigueur dans le groupe : sélection selon les compétences, égalité des chances et diversité. Un « Guide du recruteur », répondant à ces exigences et adapté aux contextes locaux, a été diffusé auprès des équipes internes et des organismes externes avec lesquels le groupe travaille.

Le recrutement de cadres locaux permet d'accroître l'internationalisation du groupe par la mise en place d'équipes multiculturelles et le développement de carrières internationales, favorisées par l'approche « filières métiers » du groupe.

Un effort particulier est consacré aux parcours d'intégration des managers locaux nouvellement embauchés. Ces parcours d'intégration ont pour objectif de mieux faire comprendre le fonctionnement du groupe et de faire connaître les fondements managériaux de l'entreprise.

Attirer et recruter les meilleures compétences

PSA PEUGEOT CITROËN souhaite s'entourer des meilleures compétences sur un large éventail de métiers et intégrer des profils variés selon la formation, l'expérience professionnelle et l'expérience internationale.

Les nombreux recrutements effectués depuis 2000 et l'internationalisation des effectifs du groupe conduisent à une diversité croissante.

PSA PEUGEOT CITROËN recrute des personnes diplômées et hautement qualifiées, issues d'un large choix de cursus de formation ou d'expériences initiales : ingénieurs, universitaires, techniciens, diplômés des écoles de commerce, gestion, experts...

En 2007, le groupe a recruté 18 700 salariés, dont près de 55 % dans la division équipement (Faurecia) et près de 8 % pour la division transport & logistique (Gefco). Plus de 87 % des recrutements concernent les activités du groupe à l'international.

Près de 7 000 recrutements ont concerné la division automobile, en particulier dans les pays « low-cost », essentiellement au Mercosur (2 800) et en Slovaquie (870), pour accompagner la croissance des activités, mais également dans les filiales commerciales dans toutes les zones géographiques.

En 2006, la situation économique du groupe a conduit à lancer un plan de réduction des coûts et de frais de structures. Cet impératif a amené à freiner très sensiblement les recrutements en Europe occidentale, à partir de juin 2006.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : le dialogue social comme méthode

Le 6 avril 2007, PSA PEUGEOT CITROËN signait un accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) avec cinq organisations syndicales sur six. Cet accord poursuit un double objectif : un objectif structurel visant à anticiper la transformation des métiers et à mieux gérer les compétences, et un objectif conjoncturel, celui d'adapter les effectifs dans la continuité des mesures prises en juin 2006, en ne remplaçant pas les départs.

Dans un environnement automobile fortement concurrentiel, l'accord GPEC vise à anticiper les effets prévisibles sur l'emploi des évolutions et des politiques de l'entreprise. L'implication des partenaires sociaux par une meilleure connaissance de la stratégie de l'entreprise, contribue à cet objectif. L'accord permet aussi de donner aux salariés du groupe une visibilité sur les évolutions des métiers et les mutations industrielles et technologiques. Il définit par-là même les conditions d'engagement des formations, des évolutions et des mobilités professionnelles, des recrutements et du redéploiement des emplois et des compétences.

L'accord définit une approche globale de la GPEC et s'articule autour de quatre axes :

L'implication des partenaires sociaux

En complément des procédures d'information et de consultation du Comité Central d'Entreprise (CCE) et des Comités d'Établissements (CE) qui sont renforcées, deux instances de diagnostic et d'échanges – le comité paritaire sur la stratégie et l'observatoire des métiers et des compétences – sont créées. Elles favorisent l'information et l'échange sur les stratégies de l'entreprise et permettent d'analyser les évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi et des métiers.

L'Observatoire des Métiers est notamment chargé d'actualiser les référentiels métiers du groupe et d'identifier les métiers sous tension ou en développement, les métiers en équilibre, et les métiers dits « sensibles », qui sont exposés aux évolutions technologiques, organisationnelles et économiques.

Un accord de méthode

L'accord définit le mode de consultation des instances, lorsqu'un projet de réduction ou d'adéquation des effectifs touche plusieurs sites.

Le développement des compétences

PSA PEUGEOT CITROËN souhaite fournir aux salariés toutes les informations sur l'évolution de leurs métiers, leur permettant ainsi d'anticiper leur développement professionnel.

Différents dispositifs sont mis à la disposition du collaborateur pour l'aider à bâtir son parcours professionnel : la gestion par filières métiers, le bilan d'orientation, l'entretien annuel de progrès, l'entretien en cours de carrière, le bilan professionnel, l'accès aux postes à pourvoir en interne par intranet...

Des mesures spécifiques sont également mises en place pour les salariés âgés de 45 ans et plus, pour faciliter le maintien dans l'emploi, entretenir la motivation professionnelle et s'assurer de la bonne transmission des savoirs et savoir-faire.

L'accord prévoit également des modalités pour les changements de lieu de travail ou de mobilité géographique, ainsi que des mesures pour le reclassement prioritaire de certaines catégories de salariés.

L'accompagnement des transformations collectives

En cas de nécessité de réduction ou d'adéquation des effectifs, l'accord GPEC prévoit des mesures incitatives d'accompagnement pour des salariés volontaires. Il peut s'agir de cellules emploi mobilité régionales et locales pour accompagner les salariés dans leur recherche d'emploi interne ou externe, d'incitations financières accordées aux salariés souhaitant quitter l'entreprise pour un projet personnel ou d'aides aux congés de longue durée. Ces mesures font alors l'objet de procédures de consultations légales.

Le plan de redéploiement des emplois et des compétences : « ne laisser aucun salarié seul face à son problème d'emploi »

L'approche sociale du plan de redéploiement des emplois et des compétences, mené en 2007, a permis de diminuer les frais de structure. Le choix a été fait de mener l'adaptation des effectifs sans recourir à un « plan social avec licenciements » ou à des préretraites.

Le dispositif retenu consistait à ne pas remplacer les départs, et à aider les salariés volontaires pour une mobilité interne ou externe. À cet effet, des incitations financières ont été accordées aux personnes souhaitant quitter l'entreprise pour un nouvel emploi ou pour développer un projet personnel.

L'ensemble des salariés était concerné, à l'exception du personnel concourant directement à la production ou à la vente, ainsi que certains métiers spécifiques nécessitant un remplacement nombre pour nombre (métiers de conception de l'architecture et de la conception électrique et électrotechnique, de l'architecture de systèmes pilotés, médecins du travail...).

Le Comité Central d'Entreprise de PCA France a été consulté sur ce plan et a donné un avis unanimement favorable aux mesures projetées, lors de la réunion du 9 mai 2007.

L'ensemble des mesures du plan, fondées sur le volontariat, était issu de l'accord d'entreprise sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, signé le 6 avril 2007, avec cinq organisations syndicales (CFDT, CFE/CGC, CFTC, FO et GSEA).

Des moyens pour réussir

Conformément au principe de responsabilité sociale de « ne laisser aucun salarié seul face à son problème d'emploi », des moyens conséquents et innovants ont été mis en œuvre afin d'accompagner tous les salariés concernés par leur reconversion.

Des cellules emploi mobilité ont été constituées dans chaque site du groupe afin de conseiller, d'aider et d'accompagner les salariés dans leurs démarches.

Des « Rencontres pour l'emploi » ont été organisées afin de permettre aux collaborateurs intéressés de rencontrer des entreprises qui recrutent, et de bénéficier de conseils pour la création d'entreprise ou la recherche d'emploi.

Le plan a été conduit par la fonction ressources humaines comme un véritable projet d'entreprise : comité de pilotage, logo... Une communication spécifique a été déployée.

Trois cabinets extérieurs spécialisés (Altedia, BPI et Sodie) ont été sollicités en appui pour aider les salariés tant dans la recherche à l'extérieur que dans les projets de créations d'entreprises.

Un dialogue social permanent a permis d'associer les partenaires tout au long du déroulement du plan. À titre d'exemple, un avenant à l'accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences a été signé le 11 septembre 2007, afin d'améliorer les mesures.

Bilan du plan de redéploiement des emplois et des compétences

Du 1^{er} juin au 13 décembre de la même année, plus de 6 200 adhésions à une mesure de départ dans le plan, ont été enregistrées.

Quelques chiffres marquants pour six mois d'application du plan : 14 300 salariés vus en entretien individuel par les cellules emploi mobilité, 360 projets de créations/reprises d'entreprise...

Sur un plan qualitatif, quelques tendances peuvent être relevées :

- peu de départs parmi les embauchés les plus récents ;
- une part importante de départs de salariés plus âgés ;
- un taux d'adhésion plus élevé chez les diplômés ;
- des performances et pronostics de carrières des partants, plutôt inférieurs à la population de référence ;
- 92 % des partants (hors départs en retraite) détenaient et ont présenté un contrat de travail ou une lettre d'engagement du nouvel employeur.

Au cours de l'année 2007, des accords GPEC ont également été signés, dans la plupart des filiales de la division automobile (par exemple : Mécanique et Environnement) chez Banque PSA Finance, le 31 juillet, et chez Gefco, le 12 octobre.

L'accompagnement des transformations collectives hors de France

Le groupe s'attache à accompagner socialement les salariés dans toutes les transformations collectives et à trouver une solution adaptée à chacun d'entre eux, partout dans le monde.

Annoncée le 18 avril 2006, la fermeture de l'usine britannique de Ryton est intervenue le 8 janvier 2007, date à laquelle les 885 derniers salariés ont définitivement quitté le site. Mise en place depuis 2006, la cellule d'emploi et de reclassement professionnel a été maintenue jusqu'en septembre 2007 pour assurer l'accompagnement et le reclassement des derniers salariés. Le site de Ryton a été cédé à Trenport Investments Ltd., société de transport qui a annoncé son intention de développer une activité

de magasin et de logistique. Elle envisage de créer 800 emplois à l'horizon 2010 sur le site.

En Belgique, le groupe a réorganisé ses activités de comptabilité locale. Un dispositif a été établi dans le cadre d'une convention collective de travail, signée avec les organisations représentatives du personnel. Ce dispositif était notamment fondé sur des mesures d'incitation pour les personnes désireuses de s'orienter vers d'autres métiers dans le groupe, notamment par le biais de plans de formation adaptés et de mobilités internes. Il a été ainsi possible de proposer des postes aux 21 salariés concernés.

Dans le cadre des actions de diminution des frais de structures, des réductions d'effectifs ont été effectuées en Espagne grâce à des départs volontaires suivis de reclassements. La mise en place d'une bourse d'emplois a facilité la mobilité entre les sites espagnols et les transferts entre sociétés.

En Allemagne, un plan « Optimal 2007 » a été mis en œuvre afin de réduire les effectifs des filiales de vente au détail de la marque Peugeot. Ce plan, qui concernait 197 personnes, a été mené en concertation avec le Comité d'Entreprise de chaque établissement.

Gefco s'est réorienté en Allemagne vers des activités de lots et groupage international, devant abandonner l'activité de messagerie nationale. Les mesures sociales d'indemnisation accompagnant la fermeture et la cession de neuf agences du réseau ainsi que la suppression à terme de 500 postes ont été négociées avec le Comité central d'entreprise. Celles-ci ont donné lieu à un accord signé en septembre 2007.

Grâce à la cession des sites de Dresde, Duisburg et Berlin, 65 salariés ont pu bénéficier d'une mesure de transfert. Près de 70 % des salariés licenciés avaient déjà retrouvé un emploi au 31 décembre 2007.

■ La responsabilité sociale à l'échelle mondiale

Les mesures de redressement de l'année 2007 ont été menées de façon responsable, rapidement et sans rupture. Fort d'une cohésion sociale renforcée, PSA PEUGEOT CITROËN maintient sa politique sociale autour de quatre axes fondamentaux : un dialogue social riche et porteur d'innovations durables, une responsabilité sociale à l'échelle mondiale, une exigence de sécurité, de santé et de conditions de travail, et l'accompagnement du développement professionnel de chaque salarié.

Un dialogue social riche, porteur d'innovations durables

Le respect du droit syndical

Pour développer un dialogue social dense dans tous les pays, PSA PEUGEOT CITROËN veille au respect de la liberté d'association et de représentation des salariés partout dans le monde, et à l'indépendance et au pluralisme des organisations syndicales. Il entretient avec elles un dialogue social permanent, dans tous les pays où il est implanté.

Des accords sur l'exercice du droit syndical ont notamment été signés en France (2001), en Argentine (2003), en Espagne (2004), en Slovaquie (2006), en Allemagne (2006), au Brésil et en Pologne (2007). Ils visent à empêcher toutes les formes de discrimination syndicale et organisent l'activité syndicale (gestion de carrières, moyens de fonctionnement des organisations syndicales, liberté de circulation...).

Présenté en juin 2007, le premier bilan sur la mise en œuvre de l'accord mondial sur la responsabilité sociale dans le groupe souligne que 97 % des collaborateurs de PSA PEUGEOT CITROËN sont représentés dans leur société par des organisations syndicales ou des instances représentatives du personnel.

Une forte dynamique contractuelle

En 2007, près de 100 accords, dont 60 à l'international, ont été signés. Ils portent sur les principaux sujets de la vie de l'entreprise et de ses salariés (développement international, nouvelles organisations...). La politique contractuelle répond aussi aux attentes des salariés concernant leurs conditions d'emploi (salaires, évolutions de carrières, durée du travail...). Elle est le fondement de l'évolution de la culture de l'entreprise et des mentalités, par la prise en compte des enjeux sociétaux, comme l'égalité entre les femmes et les hommes ou la diversité.

Les changements majeurs prévus dans le groupe font l'objet de procédures d'information et de consultation auprès des organisations syndicales et instances représentatives des salariés. De même, une procédure d'information est appliquée pour les salariés.

Les accords en vigueur prévoient, sauf circonstances exceptionnelles, un délai de prévenance minimum de deux mois prévisionnels et un mois ferme pour toutes modifications majeures d'organisation (par exemple : nouvel horaire...).

Dans les principaux pays, le dialogue social fait l'objet d'un « agenda social » permettant la préparation des thèmes de travail avec les partenaires sociaux.

Un suivi rigoureux des accords

Des modalités de suivi des accords sont définies pour s'assurer du respect des engagements. Des commissions de suivi se réunissent pour analyser les résultats de ces accords sur la base d'indicateurs précis et objectifs. Les évolutions et les améliorations nécessaires donnent lieu à la signature d'avenants.

Le comité de groupe, une instance de dimension internationale

Instauré en 1996, le comité de groupe assure la représentation de tous les salariés en Europe.

Instance privilégiée d'information des représentants du personnel, le comité de groupe permet d'aborder la stratégie de l'entreprise, ses résultats et les perspectives.

Il est également associé à la politique contractuelle, notamment à travers l'application de l'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale. En vertu de cet accord, des représentants argentins et brésiliens siègent à ce comité élargi.

Le dialogue social au quotidien

Le dialogue social est assuré au quotidien par la hiérarchie.

Pour faciliter le dialogue et l'animation dans les équipes, tous les sites industriels sont organisés en unités élémentaires de production (UEP), qui font appel à la participation des salariés.

Sur ce modèle, des unités élémentaires de conception (UEC) sont également mises en place dans les sites et les secteurs de recherche et développement.

Des démarches participatives encouragent les initiatives et favorisent l'implication des salariés, à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité, pour contribuer à l'amélioration continue. Ainsi, près de 180 000 suggestions individuelles ont été déposées par le personnel ouvrier ou ETAM en 2007 (système DECLIC).

Un enjeu primordial : l'information et la participation des salariés

Le groupe assure l'information des salariés par le biais de différents supports tels que les journaux internes, les communications par voie d'affichage ou les sites intranet. Depuis 2007, une nouvelle version, plus interactive et plus complète, de l'intranet RH du groupe est accessible à l'ensemble des salariés (Net'RH). Elle est également disponible en langues anglaise et espagnole.

Pour assurer la transparence et l'exhaustivité de l'information vis-à-vis de leurs salariés, les sites et les filiales du groupe organisent régulièrement des séances d'animation ou des réunions plénières.

Dans la division automobile française, des enquêtes d'opinion sont réalisées annuellement auprès des salariés. Elles intègrent la perception de la politique sociale par les salariés, y compris des thèmes relatifs à la diversité ou à l'égalité professionnelle.

Depuis leur lancement, les résultats sont en progression. Ceux de l'enquête 2007 confirment la satisfaction des salariés quant à la sécurité, à l'organisation du travail, aux avantages sociaux ou encore à l'intérêt du travail.

Des enquêtes de satisfaction sont également menées en Argentine, en Autriche, au Benelux, au Brésil, en Espagne, en Grande-Bretagne, en Pologne, au Portugal et en République tchèque.

L'accord mondial sur la responsabilité sociale

L'accord mondial sur la responsabilité sociale a été signé le 1^{er} mars 2006 par la FIOM (Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie) et la FEM (Fédération européenne des métallurgistes) ainsi qu'avec les organisations syndicales des principaux pays. Cet accord concerne toutes les filiales des divisions automobile, financement ainsi que transport & logistique. La signature de cet accord engage ainsi l'entreprise et près de 85 organisations syndicales dans le monde.

Par cet accord, PSA PEUGEOT CITROËN formalise ses engagements en faveur des droits humains fondamentaux, des bonnes pratiques en matière de ressources humaines, des exigences sociales vis-à-vis des partenaires industriels, des fournisseurs ou réseaux de distribution et à l'égard des territoires où il est implanté.

Au Brésil, la démarche de responsabilité sociale de PSA PEUGEOT CITROËN a été saluée par le Prix de l'entreprise citoyenne. En France, le groupe s'est vu remettre, en février 2007, le Trophée de la meilleure politique globale en matière de responsabilité sociale.

Respecter les droits humains fondamentaux

L'accord engage PSA PEUGEOT CITROËN en faveur des droits humains.

Il affirme la promotion des droits de l'homme, la non-complicité dans la violation des droits humains, la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession, la lutte contre la corruption et la prévention des conflits d'intérêt.

Dans le groupe, aucune filiale ne fait l'objet de condamnation pour une éventuelle implication dans le non-respect des droits de l'homme ou le recours au travail forcé.

Étendre les meilleures pratiques de ressources humaines dans tous les pays

L'objectif de l'accord est de faire appliquer et de promouvoir, dans tous les pays, les meilleures pratiques en matière de ressources

humaines : gestion de l'emploi et des compétences (formation continue, égalité des chances...), protection sociale, conditions de travail répondant aux meilleurs standards internationaux, sécurité et santé au travail. De même, l'ensemble des collaborateurs bénéficie d'un intéressement aux résultats du groupe.

Des partenariats dans les territoires d'implantation

L'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale prévoit la contribution du groupe au développement économique et social des territoires où il est implanté, notamment par un recours prioritaire aux ressources humaines locales et une coopération avec les pouvoirs publics locaux en cas d'évolution d'activité.

Désireux de répondre à cette exigence, le groupe a signé de nombreux partenariats avec les services nationaux de l'emploi et de la formation professionnelle, ou encore avec des associations d'insertion.

Des exigences sociales partagées avec les fournisseurs, les sous-traitants, les réseaux de distribution et les partenaires industriels

Au même titre que la qualité, les délais et les coûts, PSA PEUGEOT CITROËN entend faire du respect des exigences sociales un axe fort de sa politique d'achats.

Les principes inclus dans l'accord mondial ont été repris dans les conditions générales des achats. Un référentiel en matière d'exigences sociales et environnementales a été publié et diffusé aux mille plus importants fournisseurs du groupe qui doivent s'engager formellement à respecter les principes de l'Organisation Internationale du Travail. Tous les fournisseurs et sous-traitants du groupe sont tenus de se conformer à ce document. Ils doivent aussi s'assurer du respect de cette démarche auprès de leurs propres fournisseurs, selon le principe de l'entreprise étendue.

Le non-respect des droits humains entraîne des obligations de correctifs immédiats puis, en cas de poursuite, des sanctions pouvant aller jusqu'au retrait du panel fournisseurs. Des audits ont été engagés en 2007.

PSA PEUGEOT CITROËN a également informé les réseaux de concessionnaires et les partenaires industriels de son engagement pris en matière de responsabilité sociale, leur demandant un strict respect des droits de l'homme.

Le suivi de l'application de l'accord mondial dans toutes les filiales, dès la première année

L'accord mondial est aujourd'hui déployé dans l'ensemble des filiales du groupe : 30 pays, 105 filiales et toutes les entités de la division automobile, de Banque PSA Finance et de Gefco sont concernés.

Après un an d'application de l'accord, un premier état des lieux a été établi.

Chaque filiale a été sollicitée pour une évaluation sur la base des quatorze engagements de l'accord. Les résultats ont été soumis, pour avis, aux organisations syndicales et aux représentants locaux du personnel. Aucune contradiction majeure n'a été relevée.

Les résultats de ces évaluations font également l'objet d'audits sociaux, réalisés par des professionnels certifiés.

Un premier bilan consolidé de l'accord mondial sur la responsabilité sociale a été présenté, le 14 juin 2007, au comité européen du groupe élargi. Les résultats sont très encourageants dans tous les domaines couverts par l'accord : 98 % des filiales ont pris en compte les principaux engagements prioritaires, en particulier dans le domaine des droits de l'homme.

Pour persévérer dans cette dynamique, trois plans d'actions prioritaires sont définis par filiale sur les deux ans à venir.

La priorité pour les années à venir porte sur la prévention des discriminations et la promotion de l'égalité des chances, la sécurité et la santé, la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, le développement des compétences de demain par la formation continue.

Plusieurs filiales ont établi ou mis à jour un règlement intérieur reprenant des dispositions qui visent à lutter contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement moral ou sexuel. Dans d'autres pays, des dispositifs d'alerte en cas de situation de discrimination ou de comportements laissant supposer des cas de harcèlement, ont été mis en place. La plupart des filiales ont choisi de sensibiliser et de former les managers sur ces actions.

Des instances « Hygiène et Sécurité » ont été mises en place dans des filiales qui en étaient dépourvues. Enfin, des audits sécurité ou des évaluations des risques ont été lancés en vue de mettre en œuvre des actions de prévention et de mise en conformité.

Reporting et audit : des outils de progrès permanent

Déployée à l'échelle internationale, la politique sociale de PSA PEUGEOT CITROËN fait l'objet d'un suivi régulier. Les informations fournies chaque année par l'ensemble des filiales du groupe dans le monde au travers d'un outil de reporting social performant, permettent de répondre aux exigences de la loi NRE et du *Global Reporting Initiative*.

Un audit social interne a été mis en place pour développer des auto-évaluations, mais aussi des contrôles internes sur l'application

des politiques et process RH et sur la qualité des informations sociales.

Un engagement précurseur et reconnu : la diversité et l'égalité des chances

Assurer l'égalité des chances et promouvoir la diversité

PSA PEUGEOT CITROËN a choisi de s'entourer de profils variés, reflétant la société et son environnement : la coexistence de salariés aux profils différents est source de complémentarité et d'équilibre social. Elle favorise la confrontation des idées et la performance économique.

La diversité consiste à faire travailler ensemble et à faire évoluer les meilleurs talents, sans distinction de culture, de nationalité, de sexe, de religion, de convictions politiques ou syndicales, de différences d'expériences, de caractéristiques physiques, de parcours professionnel, d'âge, d'état de santé ou d'orientation sexuelle.

Ainsi, le groupe applique et promeut, au-delà des règles légales, les meilleures pratiques et lutte contre le racisme, la xénophobie et l'homophobie et, plus généralement, contre l'intolérance à l'égard des différences. Il garantit le respect de la vie privée.

En 2007, le groupe a poursuivi la mise en œuvre concrète de ses engagements en faveur de l'égalité des chances. En France et en Argentine, toutes les mesures prévues par les accords de 2004 sur la diversité et la cohésion sociale ont été mises en application. Des accords ont également été signés sur ce thème en Espagne et au sein des filiales industrielles. Le principe de non-discrimination a été intégré aux règlements intérieurs de différentes filiales. C'est le cas notamment au sein des filiales Gefco en Turquie et Peugeot en Algérie, où le règlement intérieur prévoit que le recrutement et l'évolution professionnelle sont exclusivement fondés sur l'aptitude et le mérite.

Le recrutement est révélateur de cette politique : en France, entre 2005 et 2007, sur les 2 436 ingénieurs et cadres recrutés dans le groupe, 583 sont des femmes, 125 sont de nationalité autre que française, 204 sont issus des minorités visibles, 92 sont originaires de zones urbaines dites « sensibles » et 87 ont dépassé 45 ans.

Guide de bonnes pratiques pour les recruteurs, libellés de postes et annonces non discriminatoires, curriculum vitae anonyme, « *Assessments Centers* » (centres d'évaluation), formations à la prévention des discriminations : autant d'initiatives, relayées par des actions de sensibilisation (16 000 heures de formation) qui ont permis d'atteindre ces résultats.

La méthode de recrutement par simulation, en particulier, a permis de recruter près de 5 000 personnes en France depuis 2004, dont près de 31 % de femmes. Elle consiste à sélectionner les candidats sur la base de leurs aptitudes, et non de leur diplôme ou de leur expérience. Lancée en France, en collaboration avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi, elle a été étendue en Espagne, en Slovaquie et au Brésil.

En France et en Espagne, des observatoires paritaires de la diversité et de l'égalité ont été mis en place pour s'assurer que les accords sont bien appliqués. En France, l'observatoire vérifie que la répartition des augmentations individuelles et des promotions est équivalente à la représentation des différentes catégories qui font l'objet d'un suivi (nationalité étrangère, salariés de plus de 50 ans...).

À la demande de PSA PEUGEOT CITROËN, des audits externes sont réalisés de façon régulière. Entre autres enquêtes, l'Observatoire national des discriminations a réalisé un « testing » du processus de recrutement dont les résultats ont confirmé la bonne application des principes de non-discrimination.

Pour aller plus loin dans sa démarche de promotion de l'égalité des chances, le groupe s'est également engagé, en 2007, avec des sociologues, dans un travail sur les représentations et les stéréotypes dans l'entreprise. L'étude a permis d'identifier de nouveaux axes de progrès, de lancer un nouveau programme de formation et de diffuser un guide de bonnes pratiques à destination du management.

En France, PSA PEUGEOT CITROËN s'est vu décerner par le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre la discrimination (Fasild) le Trophée de la diversité culturelle en entreprise. En octobre 2006, il a reçu le Trophée de la diversité égalité hommes-femmes. Le premier Grand Prix de la diversité lui a été décerné par le ministère délégué à la promotion à l'égalité des chances, en décembre 2006.

L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : un atout pour le groupe

La mixité professionnelle est un atout pour la performance du groupe : elle lui permet de bénéficier de nouvelles compétences et favorise la confrontation des idées.

En janvier 2007, l'engagement du groupe en faveur de l'égalité hommes-femmes a été salué en France par le renouvellement du label « Égalité professionnelle », créé par le ministère de la parité. En 2005, PSA PEUGEOT CITROËN avait été la première entreprise distinguée par ce label.

Le taux de féminisation des effectifs est en constante augmentation. Plus de 44 000 femmes travaillent aujourd'hui dans le groupe et représentent 21,3 % des effectifs, contre 17,6 % en 2002.

Ces chiffres sont le reflet d'une politique volontariste de féminisation des recrutements : le groupe a recruté, en 2007, plus de 26 % de femmes malgré un taux de féminisation faible dans les filières de formations techniques.

Autre principe majeur de la politique sociale de PSA PEUGEOT CITROËN : la garantie de niveaux de salaires et de parcours professionnels équivalents entre les hommes et les femmes. Elle consiste à équilibrer la répartition des augmentations individuelles et à s'assurer que les promotions respectent la répartition hommes/femmes de la population d'origine. En 2007, comme pour les années précédentes, le salaire moyen mensuel est équivalent entre les hommes et les femmes pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, à coefficient ou classification identiques. Le groupe s'associe à de nombreuses actions d'insertion ayant pour but de favoriser l'emploi féminin.

La direction et toutes les organisations syndicales du groupe ont renouvelé, en octobre 2007, l'accord sur le développement de l'emploi féminin et l'égalité professionnelle femmes-hommes. Conclu pour une nouvelle durée de trois ans, cet accord renouvelle les engagements de l'accord du 12 novembre 2003, et renforce les actions menées en faveur de l'égalité professionnelle en apportant des améliorations sur quatre axes : le développement de l'emploi féminin, l'égalité salariale femmes-hommes et les mêmes possibilités d'évolution promotionnelle, la mixité des métiers et des parcours professionnels identiques, l'amélioration des conditions de travail et la conciliation des vies professionnelle et personnelle.

Donner aux personnes handicapées toute leur place dans le monde du travail

PSA PEUGEOT CITROËN favorise l'emploi et le maintien dans l'emploi des salariés handicapés, qui sont actuellement près de 6 900 à travailler dans le groupe (divisions automobile, financement, transport & logistique) contre 6 600 en 2006. Soucieux de renforcer son engagement dans ce domaine, il a également contribué au développement et au lancement du site de recrutement « hanploi.com ».

Signé en France en septembre 2005, l'accord sur l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées s'inscrit dans le prolongement des accords précédemment signés, qui ont permis de développer une politique de maintien dans l'emploi, de prévention du handicap et d'insertion professionnelle. Il participe aux actions en faveur de l'égalité des chances dans l'entreprise. Des accords ont également été conclus en Argentine et au Brésil.

En France, dans la division automobile, le niveau d'emploi de personnes handicapées, complété par les contrats de sous-traitance avec le secteur dit protégé, représente un taux d'emploi de 8,3 %, pour un taux incitatif national de 6 %.

PSA PEUGEOT CITROËN a été distingué, le 5 octobre 2007, pour sa politique en faveur de l'insertion des personnes handicapées, lors des troisièmes Rencontres internationales de la diversité, organisées par l'Institut international de l'audit social en partenariat avec l'Association nationale des directeurs des ressources humaines (ANDRH). Le prix a été décerné par des représentants de la Haute Autorité contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE).

Maintenir l'emploi et la motivation des seniors

Les collaborateurs âgés de plus de 50 ans représentent environ 19 % des effectifs du groupe.

L'emploi et la motivation des « seniors » constituent un engagement conforme à la responsabilité sociale de l'entreprise. Il figure, à cet égard, dans l'accord mondial et dans les accords sur la diversité et l'égalité des chances.

Il procède d'une juste reconnaissance de leur expérience de leur savoir-faire, en continuant de proposer de réelles opportunités de développement individuel pour les années d'activité restant à effectuer ainsi que des évolutions salariales.

Des indicateurs de suivi (augmentations salariales, accès à la formation, bilans d'orientation...) sont régulièrement analysés avec les partenaires sociaux pour garantir cet engagement.

Aucune assimilation ne doit être faite entre « salariés plus âgés » et « personnel à capacité physique restreinte ». Toutefois, les caractéristiques des personnels âgés sont prises en compte, tant dans la définition des horaires ou des organisations du travail que dans les programmes de suivi médical ou de prévention des risques santé.

Enfin, la transmission des savoirs et des compétences est facilitée par la mise en place de la gestion par filières métiers ou encore par le développement du tutorat.

■ La sécurité, la santé et les conditions de travail : notre première exigence

Pour PSA PEUGEOT CITROËN, la seule cible acceptable est de travailler sans accident. Il ne peut y avoir de progrès sans sécurité des collaborateurs au travail.

Cette exigence s'applique à tous les pays et toutes les activités du groupe dans le monde.

La sécurité au travail, une priorité partagée par tous les acteurs de l'entreprise

PSA PEUGEOT CITROËN a élaboré un « Système unique de management de la sécurité au travail », aujourd'hui déployé sur tous les sites du groupe dans le monde. Direction, encadrement, salariés et partenaires sociaux sont mobilisés et responsabilisés sur l'amélioration et la prévention de la sécurité. Des comités de sécurité dressent régulièrement un état des lieux.

Au même titre que les résultats économiques ou le niveau de qualité, le respect des objectifs de sécurité fait partie des critères d'évaluation de la rémunération variable des cadres occupant des postes à responsabilité.

Le « Système de management de la sécurité au travail » a permis de diviser par deux le nombre d'accidents sur les cinq dernières années. Après une très nette amélioration en 2006, les résultats

en matière de sécurité marquent un léger fléchissement en 2007, avec un taux de fréquence avec arrêt qui s'établit à 3,72. Le groupe a engagé, en 2008, une nouvelle dynamique de sécurité.

Le groupe souhaite poursuivre cette amélioration avec une ambition de 2,4 points en 2010.

Depuis cinq ans, PSA PEUGEOT CITROËN s'est doté d'outils et de méthodologies qui contribuent à améliorer la maîtrise des risques sur le lieu de travail.

Les nouvelles actions engagées en 2007 contribuent à sensibiliser à la sécurité par l'observation préventive.

En Slovaquie, la législation du travail prévoit la mise en place d'un comité sur la sécurité et les conditions de travail. PSA PEUGEOT CITROËN est allé plus loin en créant un comité local dans chaque atelier pour favoriser une forte mobilisation et développer une véritable culture de la sécurité au travail.

Dans tous les pays où il est présent, Gefco s'attache à mettre en application les directives de PSA PEUGEOT CITROËN relatives à la maîtrise des risques au travail : les efforts se sont notamment portés sur l'évaluation des risques spécifiques, comme le risque chimique, dans les ateliers TLA, notamment en Turquie et au Benelux. Des évaluations des risques sur les process et les nouveaux bâtiments ont également été mises en œuvre en

Espagne sur le nouveau site de logistique d'Ontigola ainsi qu'en Russie, au nouveau centre de Podolsk.

Des exigences sociales et de sécurité étendues aux entreprises extérieures et aux entreprises de travail temporaire

L'organisation du travail tient compte de la présence de salariés d'entreprises extérieures (activités de services et de maintenance d'installations techniques, entreprises de chantiers, fournisseurs) dans les établissements.

Sans se substituer à leur responsabilité juridique, le groupe s'assure que ces entreprises respectent les règles sociales et de sécurité.

Une procédure unique formalise les règles et les exigences sociales et de sécurité qui leur sont applicables. Des règles dans le choix des entreprises, l'accueil des personnels, la coordination des chantiers et la responsabilité des donneurs d'ordres ont été mises en place et des audits sont réalisés. Les conditions de sécurité s'en sont trouvées fortement améliorées. De 2003 à 2007, le nombre d'accidents du travail survenus lors des travaux effectués à l'occasion des congés annuels a été divisé par deux.

Un effort important en faveur de la sécurité a également été engagé avec les entreprises de travail temporaire en France, dans le cadre de la charte sur le travail temporaire.

Préserver le capital santé des salariés

Une politique de santé active

La santé des salariés constitue un enjeu social et économique majeur pour le groupe qui, dès 2005, a mis en place un « plan santé ». Il vise à aider les salariés à maintenir leur capital santé.

Les maladies susceptibles d'avoir une origine professionnelle sont traitées en priorité. Elles font l'objet de démarches préventives sur tous les sites du groupe. Des actions axées sur la limitation des postes lourds et le développement de postes légers ont été engagées depuis plusieurs années. Celles-ci sont essentielles dans la prévention des maladies professionnelles telles les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Les services médicaux de PSA PEUGEOT CITROËN sont également très impliqués dans la lutte contre certaines pathologies et le diagnostic de facteurs de risques extraprofessionnels, susceptibles d'affecter la santé des salariés du groupe. Ces services sont en veille permanente dans le dépistage de certains cancers, du glaucome ou de l'hépatite C. Ils mettent aussi en place des actions de prévention sanitaire comme la vaccination antigrippale ou l'aide au sevrage tabagique.

Des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène alimentaire et les bienfaits de l'activité physique ont également été engagées. Lancé en 2006, le programme SANTAL + continue de donner aux salariés des conseils nutritionnels dans les sites tertiaires et industriels de la région parisienne, de Rennes, de Trémery et de Mulhouse. Au Brésil, des conférences sont régulièrement animées autour de thèmes comme l'équilibre alimentaire ou les activités sportives. Un programme nutritionnel « *Well-Being* » est également en place en Grande-Bretagne.

Une campagne d'information sur certains risques pour la santé a été lancée avec la diffusion par les services médicaux de documents sur le tabac, la drogue, les déplacements à l'étranger, le sida ou l'alcool.

La prévention des risques psychosociaux

PSA PEUGEOT CITROËN accorde une importance à la prévention des risques psychosociaux et au stress au sein de l'entreprise, et à l'aide qui peut être apportée aux salariés en détresse psychologique, quelle qu'en soit l'origine.

Un plan d'action a été engagé, en 2007, en France, comprenant à la fois la généralisation d'actions ou de bonnes pratiques déjà existantes et des actions nouvelles.

Parmi celles-ci figurent la mise en place de cellules de veille dans tous les sites et un dispositif d'aide et de soutien psychologique pour les salariés en détresse sous forme de « numéro vert ».

L'entreprise souhaite aller plus loin, à savoir comprendre et évaluer les facteurs de stress professionnel, évaluer le niveau de stress des salariés et déterminer les axes d'action pour réduire le stress professionnel.

Des spécialistes ont été consultés et une première enquête est en cours depuis fin 2007 dans trois sites (Sochaux, Mulhouse et Vélizy). Les résultats, qui seront connus au printemps 2008, doivent permettre d'identifier les facteurs les plus significatifs, d'évaluer le niveau de stress généré, de repérer les catégories de salariés les plus exposés et de déterminer les axes d'action.

Améliorer les conditions de travail : un objectif permanent

PSA PEUGEOT CITROËN entend assurer un environnement et des conditions de travail correspondant aux meilleurs standards internationaux. Cette volonté s'inscrit dans le cadre de l'accord sur l'amélioration des conditions de travail, signé en France en 2001. Celle-ci a trouvé des mises en œuvre directes, notamment dans les projets de développement des nouveaux véhicules et la mise en place de nouveaux process industriels.

L'amélioration ergonomique des postes de travail s'appuie sur une méthodologie maîtrisée « METEO » et une prise en compte dès les phases de projets. L'ensemble de la démarche est assuré par des équipes pluridisciplinaires, composées de médecins du travail, d'ingénieurs, de techniciens sécurité, d'ergonomes et de managers. La conjonction de leurs rôles est essentielle dans la réduction de la pénibilité de certains postes de travail.

Dans la division automobile, la priorité est de réduire le nombre de postes dits « lourds ». De 1999 à fin 2007, la proportion de ces postes est passée de 35 % à 13 %. Quant à la part de postes « légers » – des postes qui peuvent être tenus par tous les salariés – elle est passée de 26 % en 1999 à 45 % fin 2007. Ces postes favorisent l'employabilité et permettent de maintenir en activité des personnes en fin de carrière ou présentant des restrictions médicales. L'ambition du groupe est d'atteindre, en 2010, moins de 10 % pour les postes lourds et 55 % de postes légers en suivant la méthode METEO.

Au-delà des contraintes physiques imposées par ces postes de travail, PSA PEUGEOT CITROËN a également engagé un travail sur la « charge mentale » que doivent assumer les opérateurs en ligne. Cette étude permettra d'évaluer la pénibilité de leur travail et son incidence sur la qualité de leur production.

PSA PEUGEOT CITROËN s'engage également à optimiser sa maîtrise des risques chimiques grâce à une base de données « Hygiène Sécurité Protection » ainsi qu'un plan de surveillance de la qualité de l'air. À la pointe de ces techniques, le groupe applique des mesures de prévention qui répondent le mieux à son besoin de protection des salariés.

Sensibiliser les collaborateurs à la sécurité routière

La prévention à la sécurité routière contribue au maintien de l'intégrité physique des salariés. Par son métier de constructeur automobile, PSA PEUGEOT CITROËN est particulièrement sensibilisé à cet enjeu. De plus, les actions contribuent à une véritable culture de la sécurité au travail.

Il s'agit d'abord de prévenir les risques d'accident susceptibles de survenir au cours de l'activité au travail, y compris lors des déplacements professionnels, mais également à l'occasion de trajets domicile - lieu de travail ou en dehors de tout contexte professionnel.

En collaboration avec les partenaires sociaux, PSA PEUGEOT CITROËN élabore une charte de prévention du risque routier professionnel qui s'attache à promouvoir cinq orientations majeures visant à limiter et optimiser les déplacements, proposer aux salariés des moyens de transport sûrs et appropriés et participer à l'aménagement des infrastructures routières,

responsabiliser les managers pour améliorer les comportements des salariés exposés, sensibiliser l'ensemble des salariés par une communication interne volontariste sur le risque routier afin d'améliorer les comportements individuels, former et responsabiliser les salariés les plus exposés au risque routier.

Le déploiement des plans d'actions est prévu en 2008, à la suite d'initiatives telles que l'opération « Conduite Deux-Roues » à Vélizy.

En juin 2007, une centaine de motards a suivi ce module de formation de quatre heures organisé sur les parkings du centre pendant une semaine. Le site envisage de former l'ensemble des salariés utilisant des deux roues. 200 motards supplémentaires seront ainsi formés entre 2008 et 2009.

Mobilisé sur cet objectif, le site de Rennes-La Janais a organisé de nombreuses actions de sensibilisation sur le thème de l'amélioration de la sécurité des conducteurs en 2007. À l'occasion de la Semaine de la sécurité routière, plus de 9 500 plaquettes d'information ont été diffusées aux salariés du centre de production. Des opérations de réglage des feux de véhicules ont été mises en place en octobre 2007, en partenariat avec la Prévention Routière. Cette action a concerné près de 380 salariés du site.

Pour prévenir le risque routier, le « Challenge Bons Conducteurs » a été reconduit chez Gefco en France et en Suisse. Plusieurs actions de formation à la conduite sécurisée ont aussi été dispensées aux salariés de Slovaquie et du Benelux. Les modules de formation ont été étendus à la prévention du risque routier en Italie.

Concilier compétitivité et organisation du travail

Organiser la durée du travail

Dans les pays où les dispositions légales le permettent, PSA PEUGEOT CITROËN pratique la modulation pluriannuelle de la durée du temps de travail. En contrepartie de cette souplesse dans l'organisation et malgré des variations sensibles de l'activité, le groupe a garanti la stabilité des niveaux de rémunération sur l'année.

Les accords d'aménagement de la durée du temps de travail sont améliorés en permanence et adaptés par la négociation collective.

L'avenant à l'accord sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, signé fin 2005 en France, facilite la prise régulière des jours de congé RTT. En Allemagne, des accords ont été signés sur la durée du temps de travail dans de nombreuses filiales de la marque Peugeot. Pour les sites de Porto Real (Brésil) et de Palomar (Argentine) où l'activité industrielle nécessitait la mise en place d'une troisième équipe de production, le groupe a défini par accord

avec les organisations syndicales les aménagements et les organisations du temps de travail.

Une gestion responsable de l'emploi à durée limitée

Le recours à l'emploi à durée limitée répond aux variations et aux à-coups de la demande, aux lancements de nouveaux produits, à la réorganisation du processus industriel, au remplacement des absences non prévues et à la nécessité de faire face aux aléas de la logistique et de la qualité.

Une politique d'adaptation du recours au travail temporaire a été engagée au cours des six dernières années.

Parallèlement, PSA PEUGEOT CITROËN applique, avec sept entreprises de travail temporaire, la charte qui encadre les conditions d'emploi du personnel temporaire en France. La charte limite notamment la présence continue dans l'entreprise à onze mois, afin d'assurer à chaque intérimaire la possibilité de prendre des congés annuels et de lui donner une visibilité quant au terme de sa mission.

La charte garantit aux personnels intérimaires des conditions d'emploi similaire à celles des salariés du groupe.

■ Accompagner le développement professionnel des salariés

Des rémunérations fondées sur la compétitivité et la performance

Préserver le pouvoir d'achat des salariés, rémunérer la performance, pratiquer des rémunérations compétitives au regard des marchés du travail, associer à la création de valeur ceux qui y contribuent : la politique de rémunération de PSA PEUGEOT CITROËN répond aux mêmes objectifs, dans tous les pays où il est implanté.

Le groupe encourage également le développement de l'épargne salariale et veille au renforcement de la protection sociale des salariés.

Tous les ans, le groupe signe des accords salariaux dans la plupart des pays où il est implanté. En 2007, 23 accords ont été signés avec les partenaires sociaux en Allemagne, en Argentine, au Brésil, au Chili, en France et en Grande-Bretagne... S'ils veillent au maintien du pouvoir d'achat des collaborateurs, en particulier pour les bas salaires, ces accords prévoient également des mesures individuelles supplémentaires aux bénéfices.

Les engagements de PSA PEUGEOT CITROËN en faveur de la diversité, notamment en matière d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, trouvent des applications concrètes sur les mesures salariales. Les bilans des budgets d'augmentations individuelles et de promotions font l'objet d'analyse avec les partenaires sociaux afin d'identifier et de corriger d'éventuels écarts.

Associer le personnel aux résultats du groupe

Afin d'associer les salariés aux résultats, PSA PEUGEOT CITROËN verse un intéressement aux résultats opérationnels à l'ensemble de ses collaborateurs dans le monde.

Pour l'exercice 2007, 138 millions d'euros (divisions automobile, financement, transport & logistique) ont été distribués aux salariés dans le monde au titre des dispositifs de participation et d'intéressement.

Conçu spécifiquement pour les cadres occupant des postes à forte responsabilité, le système de bonus individuel est directement lié à l'atteinte des objectifs prioritaires, définis par la direction générale. Lancé depuis mai 2007, le « bonus de performance » est fondé sur l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs qui favorisent l'implication personnelle et la mobilisation autour des grands choix stratégiques du groupe.

Une offre d'épargne salariale diversifiée

Afin d'associer les femmes et les hommes du groupe aux performances de l'entreprise et de les soutenir plus efficacement dans leurs projets personnels, PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place une offre diversifiée d'épargne salariale dans différents pays. Les plans d'épargne salariale constituent des supports d'investissement pour la participation et l'intéressement. Ils peuvent également être alimentés par des versements volontaires des salariés. Le groupe a étendu ce système d'épargne collectif en Allemagne, en Espagne, en Grande-Bretagne et au Portugal. En 2007, le groupe a versé plus de 13 millions d'euros d'abondement aux salariés dans les plans d'épargne des pays concernés.

En constante progression dans le groupe depuis six ans, l'actionnariat salarié est passé de 0,75 % du capital détenu en 2000 à 2,52 % au 31 décembre 2007. Plus de 48 000 salariés du groupe sont aujourd'hui actionnaires de Peugeot S.A. dans les différents pays du groupe, notamment au Portugal où ce système a été mis en place en 2007.

Retraite : des dispositifs pour préparer l'avenir des salariés

PSA PEUGEOT CITROËN met en place, dans tous les pays où il est implanté, des régimes de retraite supplémentaires à cotisations définies. Ces dispositifs ont récemment été mis en place en Allemagne, aux Pays-Bas, en République tchèque et en Slovaquie.

Mis en place en France en 2002, le régime de retraite supplémentaire concerne les salariés des principales sociétés françaises des branches automobile, transport & logistique (Gefco) ainsi que financement (Banque PSA Finance). Depuis 2005, un plan d'épargne retraite entreprise (PERE) permet également aux salariés du groupe de se constituer un supplément de retraite, sur la base du volontariat, dans des conditions favorables en matière de fiscalité, de frais d'assurance et de gestion financière.

Gérés par des commissions paritaires sous des formes locales, ces systèmes n'ont pas vocation à se substituer aux régimes de retraite par répartition là où ils existent. Leur but est, entre autres, de procurer aux bénéficiaires un supplément de retraite leur permettant de combler la baisse escomptée du taux de remplacement et d'harmoniser les avantages de retraite des différentes filiales, dans chaque pays.

Assurer un haut niveau de protection sociale

Dans tous les pays où il est implanté, PSA PEUGEOT CITROËN met en place des systèmes de prévoyance couvrant au minimum les risques liés au décès, à l'invalidité et à l'incapacité, ainsi que des régimes complémentaires santé qui suivent l'évolution de l'assurance-maladie obligatoire.

En France, un régime obligatoire de couverture des dépenses de santé a été instauré pour le personnel cadre de la région parisienne par le biais d'un accord signé par l'ensemble des organisations syndicales. De nouvelles améliorations ont encore été apportées en 2007 aux garanties de ce régime complémentaire de santé.

Des régimes collectifs de couverture santé avec contribution de l'employeur existent également dans plusieurs pays, notamment en Espagne et en Grande-Bretagne. Au Brésil, le personnel est couvert par un contrat obligatoire. Les soins médicaux lourds ainsi que la maternité sont pris en charge à 100 %. La cotisation est entièrement assurée par l'employeur. En République tchèque et en Slovaquie, des régimes d'assurance décès ont été mis en place.

L'ensemble des sociétés et des sites appartenant au groupe contribue aux activités sociales et culturelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie au travail (restauration, transport, aide sociale, conciergeries d'entreprise, crèches), en fonction des contraintes nationales et locales.

Près de 230 millions d'euros ont été versés en 2007 dans le groupe (divisions automobile, financement, transport & logistique) au titre des avantages sociaux. Représentant 3,3 % de la masse salariale, cette somme comprend les versements de l'employeur au titre du logement, des transports, de la restauration, des services médicaux et sociaux, des mutuelles, des couvertures de prévoyance et des

subventions aux Comités d'Entreprise et d'Établissement pour l'organisation des œuvres sociales.

Le développement des compétences et la valorisation du capital humain

Anticiper la transformation des métiers

Anticiper la transformation des métiers, mieux prévoir les compétences dont l'entreprise aura besoin et donner aux salariés une visibilité sur les évolutions et les mutations industrielles et technologiques constituent un enjeu majeur pour PSA PEUGEOT CITROËN.

Instance de diagnostic et d'échanges créée dans le cadre de l'accord GPEC du 6 avril 2007, l'Observatoire des Métiers vise à fournir une vision prospective et qualitative des métiers. Il s'appuie sur une grille d'analyse pour établir les grandes tendances d'évolution des métiers recensés dans le groupe. Cette grille distingue les métiers dits « sensibles » – des métiers dont les perspectives d'évolution entraîneront une probable réduction des effectifs et nécessiteront des mesures d'adaptation ; les métiers dits « excédentaires » dès lors que la baisse d'effectifs et les départs naturels sont insuffisants pour résorber le sureffectif ; les métiers dits « en équilibre » pour lesquels les flux de départs naturels, de recrutement et de mutations internes permettent l'adéquation des effectifs ; et les métiers « en tension » pour lesquels l'entreprise rencontre des difficultés à pourvoir les postes ou métiers « émergents ».

L'approche filières métiers

Vingt-et-une filières de compétences d'envergure mondiale et transversales aux directions opérationnelles ont été mises en place en 2005, permettant à l'entreprise de gérer ses expertises quantitativement et qualitativement.

Conçues dans une approche prospective des besoins, ces filières métiers sont mises en place dans tous les pays où le groupe est implanté, et permettent d'adapter, notamment par la formation et la mise en situation, les possibilités, les compétences et les ressources internes aux besoins de l'entreprise.

Valoriser l'expertise

En 2007, le groupe a formalisé sa gestion de « l'expertise ».

Des process de sélection ont permis de reconnaître des « maîtres experts » et des « experts » dans chaque filière métier. Cette démarche correspond à la volonté d'exercer un leadership dans les métiers de l'automobile et répond à l'enjeu essentiel de la transmission des savoirs.

Quarante-huit experts et dix-sept maîtres experts ont ainsi été reconnus en 2007. Leur mission est de contribuer aux innovations et d'être les porteurs du référentiel des connaissances et du savoir-faire du groupe. S'ils veillent à entretenir et améliorer leurs compétences propres, les experts et maîtres experts appliquent au quotidien leurs connaissances aux métiers qu'ils occupent tout en relayant leur savoir-faire.

Dans le cadre de la préparation de son accord GPEC, conclu le 12 octobre 2007, l'activité transport & logistique du groupe (Gefco) a également engagé un travail de cartographie des emplois et d'identification des compétences clés.

Préparer, développer et former les compétences de demain

Des comités de carrière permettent d'identifier des cadres à haut potentiel. Ces derniers suivent des formations managériales adaptées à leurs futures missions et des parcours professionnels qui élargissent leurs responsabilités.

Pour chaque cadre pressenti, les pronostics de carrières s'apprécient à partir des réalisations et des résultats, des capacités à évoluer, des compétences managériales et d'expertise, des capacités d'adaptation, notamment dans les contextes internationaux, de la motivation et des aspirations. Cette sélection prend en compte la dimension de la diversité et de l'internationalisation croissantes des managers et des experts dans le groupe.

L'Institut supérieur du management (ISM) de PSA PEUGEOT CITROËN dispense une formation de haut niveau destinée aux futurs dirigeants de l'ensemble des activités et directions du groupe.

Ce programme s'adresse à des cadres de 35-40 ans, et a pour ambition de former et de préparer les hauts potentiels du groupe. Il s'articule autour de trois axes : la formation à la gestion et au management, l'ouverture sur le monde et la connaissance des enjeux stratégiques du groupe. L'ISM propose une formation managériale ouverte sur la diversité culturelle et dispensée par des universitaires, des spécialistes internationaux, des hommes politiques, des experts dans des domaines variés tels que le management, la géopolitique ou la finance.

Le groupe propose à tous les salariés un large éventail de formations qui contribue au renforcement des compétences et aux opportunités de carrière. Près de 4 300 stages de formation sont proposés. Ils sont structurés par filière et par métier, dans le cadre d'une offre de formation professionnalisante.

Tous les grands projets techniques ou managériaux font l'objet d'un accompagnement spécifique des collaborateurs en leur apportant les compétences indispensables. Les opérateurs des usines sont ainsi formés aux innovations liées aux lancements des nouveaux véhicules et des nouvelles motorisations.

En 2007, des formations managériales spécifiques ont permis de faire partager aux 2 000 principaux managers du groupe les objectifs du projet CAP 2010.

Pour améliorer sa performance en fabrication et en ingénierie, PSA PEUGEOT CITROËN déploie un nouveau système de production (SPP). Chaque manager est formé pendant cinq jours sur les principes de ce système. Les agents de maîtrise sont formés dans un cursus de plusieurs semaines avant d'être titularisés.

Pour toutes les techniques, des cursus de formation, qui vont jusqu'à quatorze jours, ont été créés pour permettre aux opérateurs de maîtriser les compétences indispensables avant leur prise de poste.

Un partenariat actif de formation professionnelle entre l'Éducation nationale et PSA PEUGEOT CITROËN permet de mener de nombreuses actions destinées à préparer les jeunes aux métiers industriels et commerciaux de l'automobile et à aider à l'insertion à travers des cursus d'adaptation à l'emploi.

En 2007, chaque salarié a suivi une moyenne de 24,5 heures de formation.

Des carrières ouvertes et dynamisées

L'entretien individuel est un moment privilégié pour aborder les souhaits des salariés en matière d'évolution professionnelle.

L'évolution professionnelle est directement liée aux compétences exercées, au comportement professionnel et à la performance au travail. Le groupe a généralisé l'utilisation des outils fondés sur une évaluation des compétences et des modes de sélection objectifs. Ceux-ci renforcent l'efficacité des processus de promotion et d'égalité des chances.

L'éventail des métiers du groupe offre aux collaborateurs de réelles possibilités d'évolution professionnelle. Les promotions et les changements de qualifications concernent environ 14 % des effectifs – en 2007, les promotions et les changements de qualifications ont concerné environ 14 % des effectifs de la division automobile. Plus de 24 % des cadres sont issus de la promotion interne.

Les possibilités d'évolution et de développement ont également concerné les personnels ouvriers, à l'occasion de la signature des

accords sur l'évolution de carrières des ouvriers de production (2005) et des ouvriers professionnels (2007), conclus avec cinq organisations syndicales sur six.

Le dispositif d'évolution, transparent et objectif, s'appuie sur des référentiels de compétences qui exposent, pour chaque métier et chaque coefficient, les savoirs et savoir-faire à exercer. En 2006 et 2007, près de 9 000 ouvriers polyvalents de production ont eu une promotion avec augmentation individuelle grâce à ces accords. Le dispositif sera étendu en 2008 aux ouvriers professionnels.

Une négociation sur l'évolution professionnelle des personnels ETAM a été engagée, comme prévu, en janvier 2008.

Favoriser la mobilité

Les salariés peuvent consulter les offres d'emploi disponibles dans le groupe sur l'intranet de la direction des ressources humaines : ce support s'adresse à l'ensemble des collaborateurs. En leur faisant accéder à cette information, le groupe contribue aussi à garantir l'égalité des chances dans l'offre de mobilité. Les salariés désireux de changer d'affectation peuvent également y publier leur curriculum vitae.

Près de 5 800 cadres ont bénéficié d'une mobilité professionnelle en 2007.

Faciliter l'entrée ou l'insertion dans la vie active

PSA PEUGEOT CITROËN se mobilise pour favoriser le recrutement de jeunes en alternance. En 2007, le groupe a conclu plus de 4 000 contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. L'alternance permet d'accueillir dans le groupe des femmes et des hommes avec ou sans qualification. En vertu de l'accord, signé en 2005, sur la formation tout au long de la vie professionnelle, le groupe met l'accent sur la reconnaissance des compétences par l'acquisition d'une qualification.

PSA PEUGEOT CITROËN développe des dispositifs d'intégration et des formations qualifiantes en alternance. Mobilisé pour offrir une formation en alternance de qualité, il a mis en place de

nombreux outils comme le « Guide pratique du tuteur et du maître d'apprentissage », un abécédaire de l'alternant en vue de faciliter son intégration ainsi que la création d'un portail exclusivement destiné aux alternants. Par ailleurs, les partenariats existants depuis plusieurs années entre le groupe (divisions automobile, financement, transport & logistique) et les systèmes éducatifs locaux se sont traduits, en 2007, par l'accueil de 4 400 stagiaires conventionnés. En permettant de leur faire découvrir l'entreprise, PSA PEUGEOT CITROËN facilite l'insertion des jeunes dans l'univers professionnel.

En Slovaquie, le partenariat conclu entre PSA PEUGEOT CITROËN, l'Éducation nationale française, le système éducatif slovaque et l'Association de formation professionnelle des adultes s'est achevé, fin 2007, par le transfert du premier outil de formation continue à quatre établissements d'enseignement technique de Trnava et de Bratislava. Dans le cadre de cet accord, 34 professeurs slovaques ont été formés par une équipe pédagogique française. Un total de 25 000 heures de formation a ainsi été dispensé aux enseignants slovaques, et un matériel pédagogique d'une valeur de 2,3 millions d'euros a été livré aux différents établissements scolaires concernés par le projet. Certains modules de formation ont pu être pris en compte dans les formations initiales des étudiants slovaques, ce qui a débouché sur la création de CAP et de BEP orientés vers les métiers de l'automobile. Sur les trois ans du partenariat, ce dispositif a permis à 2 400 salariés slovaques de suivre une formation.

Peugeot Citroën do Brasil s'associe au projet « *Formare* » qui propose à des jeunes entre 14 et 18 ans une formation professionnelle de base allée à des notions de citoyenneté. Dans le cadre de ce projet agréé par le ministère de l'éducation brésilien et reconnu par l'Unesco, vingt jeunes de la région de Porto Real seront formés chaque année par PSA PEUGEOT CITROËN.

Le groupe participe également à de nombreuses actions d'insertion. Menées en partenariat avec des organismes publics ou privés, elles concernent notamment l'insertion de personnes en difficulté, l'orientation et la formation des jeunes, l'insertion professionnelle des personnes handicapées... En France, près de 114 actions collectives d'insertion ont été recensées en 2007.

Indicateurs sociaux

Déployée à l'échelle internationale, la politique sociale de PSA PEUGEOT CITROËN fait l'objet d'un suivi régulier. Les informations fournies chaque année par l'ensemble des filiales du groupe dans le monde, à travers un outil de reporting social dédié, permettent de répondre aux exigences de la loi NRE et du *Global Reporting Initiative*.

Les indicateurs sociaux détaillés ci-dessous correspondent à l'application du décret n° 2002-221 du 20 février 2002. Ils ont été établis sur le périmètre des sociétés consolidées par intégration globale du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, hors Faurecia

– division équipement automobile du groupe – à l'exception des tableaux relatifs à l'emploi – effectifs et recrutements.

Faurecia, société cotée dont Peugeot S.A. détient 72 % du capital et qui dispose, compte tenu de son activité, d'une complète autonomie de gestion, établit et publie, dans son propre rapport annuel, les indicateurs relevant de son activité.

Par ailleurs, les effectifs de la société holding Peugeot S.A. sont intégrés à ceux de la division automobile.

■ L'emploi dans le groupe

Effectifs

Évolution des effectifs inscrits CDI et CDD du groupe sur six ans par division

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Automobile ⁽¹⁾	130 640	133 880	135 180	139 480	140 050	140 000	134 345
Banque PSA Finance	2 140	2 160	2 150	2 360	2 370	2 365	2 330
Gefco	7 680	8 050	8 360	8 840	9 370	9 900	9 980
Faurecia	49 690	52 230	51 860	54 430	54 960	57 810	59 765
Autres activités ⁽²⁾	2 300	2 280	2 360	2 140	1 750	1 675	1 430
Total	192 450	198 600	199 910	207 250	208 500	211 750	207 850

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

Les effectifs des joint-ventures avec Dongfeng (DPCA), Toyota (TPCA), Fiat (SevelNord, SevelSud) ou Renault (Française de Mécanique) ne sont pas consolidés dans le périmètre du groupe.

Évolution des effectifs inscrits CDI et CDD du groupe sur six ans : France, Europe (hors France), reste du monde

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
France	123 680	123 670	124 710	127 955	126 055	121 940	113 710
Europe hors France	58 480	63 990	63 520	64 685	64 195	68 435	68 540
Reste du monde	10 290	10 940	11 680	14 610	18 250	21 375	25 600
Total	192 450	198 600	199 910	207 250	208 500	211 750	207 850

Le renforcement de la présence du groupe dans le monde se traduit par une internationalisation croissante des effectifs, plus de 45 % des effectifs travaillent aujourd'hui hors de France (33 % en Europe et 12 % hors Europe).

Entre 2001 et 2007, les effectifs à l'international ont progressé de près de 37 %.

Évolution des effectifs inscrits CDI et CDD du groupe par continent

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	2001	2007	Variation 2001/2007
Europe			
– France	123 680	113 710	- 8,1 %
– Europe occidentale (hors France)	54 340	52 050	- 4,2 %
– Europe centrale et orientale	4 140	16 490	298,3 %
Afrique	800	1 715	114,4 %
Amérique du Sud	5 040	12 355	145,1 %
Amérique du Nord et Centrale	4 240	8 325	96,3 %
Asie	210	3 205	1 426,2 %
Total	192 450	207 850	8,0 %

Avec 207 850 salariés en 2007, les effectifs de PSA PEUGEOT CITROËN restent en croissance par rapport à 2001 (+ 15 000 salariés).

Le rythme de progression pluriannuelle ralentit du fait de la fermeture du site de Ryton (Grande-Bretagne) en 2006/2007 et du plan de redéploiement des emplois et des compétences en France en 2007.

Effectifs inscrits CDI et CDD du groupe par zone géographique et division

(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile ⁽¹⁾	89 525	35 005	9 815	134 345
Banque PSA Finance	835	1 405	90	2 330
Gefco	5 200	3 960	820	9 980
Faurecia	16 765	28 125	14 875	59 765
Autres activités ⁽²⁾	1 385	45	0	1 430
Total	113 710	68 540	25 600	207 850

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie

PSA PEUGEOT CITROËN emploie 207 850 collaborateurs, répartis entre trois principales branches d'activité.

Au 31 décembre 2007, on comptait 148 085 salariés (hors Faurecia), dont 137 160 en contrats à durée indéterminée (92,6 % de l'effectif) et 10 925 en contrats à durée déterminée.

Répartition des effectifs CDI et CDD du groupe par catégorie socioprofessionnelle : France, Europe (hors France), reste du monde

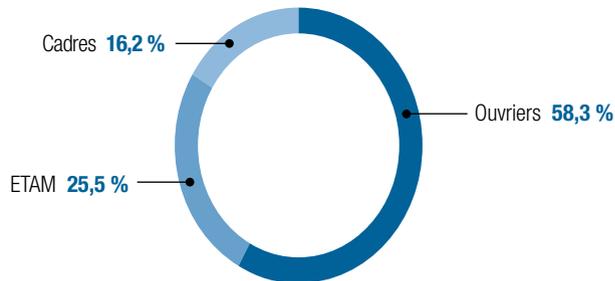
(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)

	France			Europe hors France			Reste du monde			Total		
	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres
Automobile	51 230	21 590	16 705	20 415	10 885	3 705	6 300	2 440	1 075	77 945	34 915	21 485
Banque PSA Finance	–	500	335	–	1 150	255	–	60	30	–	1 710	620
Gefco	1 905	2 475	820	1 135	2 560	265	380	405	35	3 420	5 440	1 120
Faurecia	9 775	3 295	3 695	19 365	5 175	3 585	9 990	1 965	2 920	39 130	10 435	10 200
Autres activités	785	385	215	–	35	10	–	–	–	785	420	225
Total	63 695	28 245	21 770	40 915	19 805	7 820	16 670	4 870	4 060	121 280	52 920	33 650

Sont considérés dans la catégorie « Cadres » les ingénieurs et managers ayant une évaluation de poste équivalente aux cadres en France. Sont considérés dans la catégorie « ETAM » les employés, techniciens et agents de maîtrise.

Répartition des effectifs CDI et CDD du groupe par catégorie socioprofessionnelle en %

(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)



Créations nettes d'emplois sur la période 2000/2007

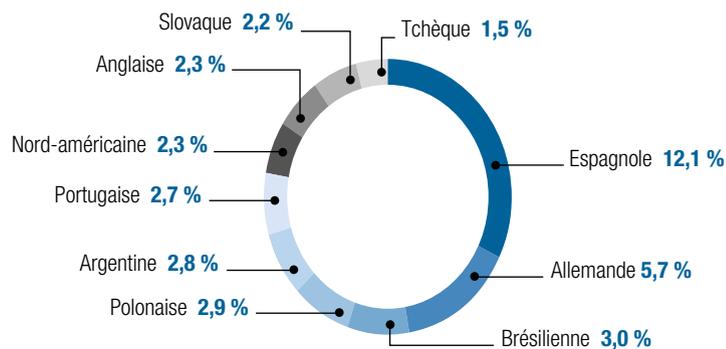
(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)

	Effectifs au 31/12/1999	Solde acquisitions/cessions	Créations nettes d'emplois	Effectifs au 31/12/2007
Europe (hors France)	45 590	8 495	14 455	68 540
Afrique	–	710	1 005	1 715
Amérique du Nord et Centrale	1 170	1 665	5 490	8 325
Amérique du Sud	3 470	–	8 885	12 355
Asie	100	755	2 350	3 205
Total monde (hors France)	50 330	11 625	32 185	94 140
France	115 465	1 800	(3 555)	113 710
Total	165 795	13 425	28 630	207 850

Sur la période 2000/2007, malgré la baisse des effectifs constatée en 2007, le solde net pluriannuel des créations d'emplois reste positif. Le groupe a créé 28 630 emplois sur la période.

Les dix nationalités les plus représentées dans le groupe – hors nationalité française

(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007 – pourcentage calculé sur l'effectif total)



99 305 salariés du groupe, soit près de 48 %, appartiennent à une autre nationalité que la nationalité française.

Le groupe compte des salariés appartenant à 104 nationalités.

Détachements internationaux par division

(périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

	2005	2006	2007
Automobile	695	667	654
Banque PSA Finance	5	24	27
Gefco	50	51	67
Autres activités	5	4	4
Total	755	746	752

En 2007, dans le groupe, plus de 750 salariés ont été concernés par un détachement, dont plus de 650 au sein de la division automobile.

Le nombre de détachés au sein du groupe dans le monde reste stable par rapport aux deux dernières années.

Plus de 40 salariés sont détachés en France, plus de 360 dans le reste de l'Europe et près de 350 dans le reste du monde.

À titre indicatif, Faurecia compte plus de 250 salariés concernés par un détachement non compris dans ce tableau.

Recrutements

Recrutements en contrats de travail à durée indéterminée en 2007 et cumul 2001/2007

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total	Cumul 2001/2007
Automobile 2007	1 320	2 605	2 870	6 795	60 585
2006	2 620	4 635	1 100	8 355	
2005	4 080	2 585	785	7 450	
Banque PSA Finance 2007	20	130	5	155	1 465
2006	35	150	10	195	
2005	50	110	5	165	
Gefco 2007	305	765	400	1 470	8 920
2006	520	825	190	1 535	
2005	340	700	190	1 230	
Faurecia 2007	740	4 975	4 540	10 255	52 855
2006	525	5 550	5 760	11 835	
2005	980	2 205	3 630	6 815	
Autres activités 2007	15	10	-	25	375
2006	15	10	10	35	
2005	5	-	10	15	
Total 2007	2 400	8 485	7 815	18 700	124 200
2006	3 715	11 170	7 070	21 955	
2005	5 455	5 600	4 620	15 675	
Cumul 2001/2007	47 410	46 900	29 890	124 200	

Le taux de recrutements en contrats à durée indéterminée (rapport recrutement CDI/effectif total) atteint 9 % en 2007, contre 10,4 % en 2006 et 7,5 % en 2005.

Répartition des recrutements en contrats de travail à durée indéterminée en 2007 par catégorie socioprofessionnelle

(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)

	France			Europe hors France			Reste du monde			Total		
	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres
Automobile	500	710	110	1 595	840	170	2 110	650	110	4 205	2 200	390
Banque PSA Finance	-	15	5	-	115	15	-	5	-	-	135	20
Gefco	85	150	70	225	515	25	245	145	10	555	810	105
Faurecia	180	115	445	3 765	780	430	3 295	505	740	7 240	1 400	1 615
Autres activités	5	-	10	-	10	-	-	-	-	5	10	10
Total	770	990	640	5 585	2 260	640	5 650	1 305	860	12 005	4 555	2 140

Recrutements en contrats de travail à durée indéterminée sur les principales régions et les principaux pays

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Cumul 2001/2007
France	10 550	8 125	8 065	9 100	5 455	3 715	2 400	47 410
dont périmètre industriel :								
- région parisienne	2 545	2 050	2 385	2 075	1 740	1 160	100	12 055
- région Est	2 580	1 560	1 645	2 070	750	265	50	8 920
- région Ouest	335	205	130	1 025	375	15	5	2 090
- région Nord	385	55	195	155	110	85	120	1 105
Allemagne	860	1 580	990	1 155	875	670	580	6 710
Argentine	500	70	130	255	360	565	1 730	3 610
Autriche	70	55	100	100	95	90	95	605
Brésil	950	1 115	890	1 150	985	930	2 130	8 150
Espagne	1 015	925	1 655	1 165	895	1 240	915	7 810
Pologne	430	225	560	375	310	2 330	1 460	5 690
Portugal	105	445	375	415	130	310	235	2 015
République tchèque	275	430	245	370	545	840	1 415	4 120
Royaume-Uni	745	1 645	925	680	625	805	675	6 100
Slovaquie	25	5	45	565	1 130	3 465	1 485	6 720

Recrutements en contrats de travail à durée indéterminée par niveau de formation

(périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre 2007)

	Hommes	Femmes	Total
Niveau 1	1 680	300	1 980
Niveau 2	3 010	505	3 515
Niveau 3	975	420	1 395
Niveau 4	1 045	510	1 555
Total	6 710	1 735	8 445

Niveau 1 : Sans qualification.

Niveau 2 : Diplôme de fin d'études secondaires.

Niveau 3 : Enseignement supérieur (d'une durée maximum de 2 ans).

Niveau 4 : Enseignement supérieur (d'une durée supérieure de 2 ans).

Recrutements en contrats de travail à durée déterminée (périmètre hors Faurecia)

(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile ⁽¹⁾	2 410	4 295	1 510	8 215
Banque PSA Finance	45	135	–	180
Gefco	135	235	10	380
Autres activités ⁽²⁾	15	5	–	20
Total	2 605	4 670	1 520	8 795

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

En 2007, les recrutements en contrats de travail à durée déterminée ont concerné 28 % de femmes.

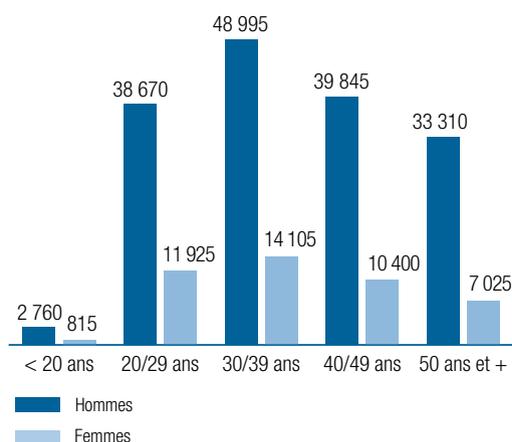
83 % des recrutements en contrats de travail à durée déterminée ont concerné des ouvriers, 16 % des ETAM et 1 % des cadres.

À titre indicatif, Faurecia a recruté 7 085 salariés en contrats de travail à durée déterminée non compris dans ce tableau.

Le renouvellement des générations

Effectifs inscrits en CDI et CDD du groupe par tranche d'âge et par sexe

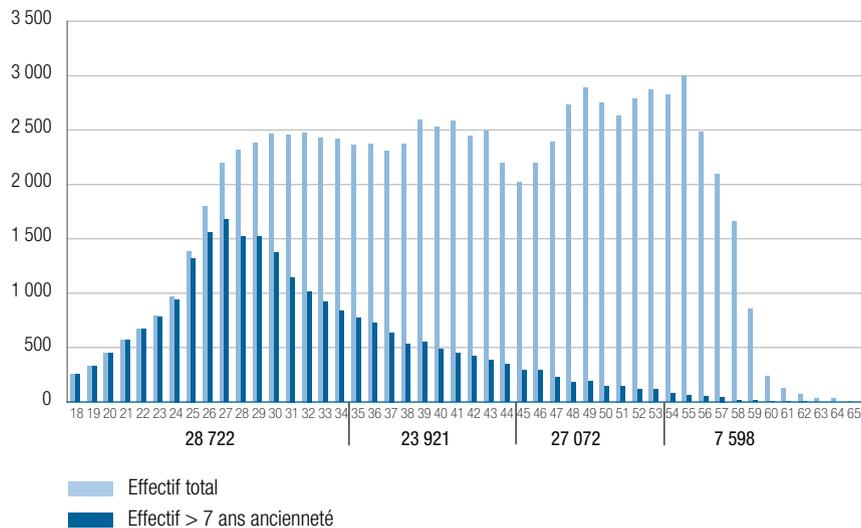
(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)



Compte tenu du nombre de recrutements réalisés depuis la fin des années 1990, le groupe connaît un profond renouvellement des générations.

Pyramide des âges – division automobile France

(périmètre division automobile France, situation au 31 décembre 2007)



Autres indicateurs emploi (périmètre hors Faurecia)

Effectifs inscrits en contrats de travail à durée déterminée (en nombre moyen annuel)

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile 2007	2 595	5 875	1 655	10 125
2006	2 985	4 480	1 725	9 190
2005	4 425	3 700	1 075	9 200
Banque PSA Finance 2007	20	130	-	150
2006	15	150	-	165
2005	30	95	-	125
Gefco 2007	150	290	-	440
2006	140	285	-	425
2005	140	250	-	390
Autres activités 2007	55	5	-	60
2006	55	5	50	110
2005	40	-	85	125
Total 2007	2 820	6 300	1 655	10 775
2006	3 195	4 920	1 775	9 890
2005	4 635	4 045	1 160	9 840

En 2007, pour le périmètre groupe monde, près de 2 500 salariés (29 %) ont été recrutés en contrats de travail à durée indéterminée, après avoir réalisé antérieurement une activité en contrats de travail à durée déterminée.

À titre indicatif, Faurecia compte 5 685 salariés (en nombre moyen annuel) en contrats de travail à durée déterminée non compris dans ce tableau.

Nombre de travailleurs temporaires (en nombre moyen annuel)

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile 2007	4 135	520	240	4 895
2006	4 115	650	170	4 935
2005	6 700	325	120	7 145
Banque PSA Finance 2007	20	65	-	85
2006	20	40	-	60
2005	20	10	5	35
Gefco 2007	840	980	250	2 070
2006	930	745	80	1 755
2005	845	590	95	1 530
Autres activités 2007	45	-	-	45
2006	255	-	-	255
2005	225	-	40	265
Total 2007	5 040	1 565	490	7 095
2006	5 320	1 435	250	7 005
2005	7 790	925	260	8 975

Le recours à l'intérim reste limité avec l'application de la charte sur le recours au travail temporaire.

En 2007, pour le périmètre groupe monde, près de 760 recrutements (9 %) en contrats de travail à durée indéterminée concernent des salariés ayant effectué préalablement une mission d'intérim dans le groupe.

À titre indicatif, Faurecia compte 9 780 (en nombre moyen annuel) travailleurs temporaires non compris dans ce tableau.

Démissions dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile 2007	1 285	2 110	300	3 695
2006	1 490	2 000	205	3 695
2005	1 270	865	175	2 310
Banque PSA Finance 2007	25	120	-	145
2006	20	95	-	115
2005	25	90	-	115
Gefco 2007	275	485	150	910
2006	145	355	70	570
2005	140	280	60	480
Autres activités 2007	20	5	-	25
2006	-	-	-	-
2005	15	5	-	20
Total 2007	1 605	2 720	450	4 775
2006	1 655	2 450	275	4 380
2005	1 450	1 240	235	2 925

Le volume de démissions enregistrées en 2007 représente 3,48 % de l'effectif en contrats à durée indéterminée contre 2,85 % en 2006.

601 démissions dans le cadre d'un contrat à durée déterminée ont été enregistrées pour le périmètre groupe.

3 935 démissions ont été enregistrées au sein de Faurecia, non comprises dans ce tableau.

Ruptures de contrats de travail et licenciements à l'initiative de l'employeur dans le cadre de contrats à durée indéterminée et à durée déterminée

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile 2007	1 130	680	180	1 990
2006	985	455	275	1 715
2005	825	570	300	1 695
Banque PSA Finance 2007	5	10	-	15
2006	5	10	-	15
2005	20	35	-	55
Gefco 2007	115	110	10	235
2006	125	90	-	215
2005	85	105	10	200
Autres activités 2007	10	-	-	10
2006	5	-	-	5
2005	50	5	-	55
Total 2007	1 260	800	190	2 250
2006	1 120	555	275	1 950
2005	980	715	310	2 005

Les données concernent tous les licenciements individuels, y compris les ruptures de contrats liées aux procédures d'inaptitude, d'invalidité et de licenciement pour motif personnel.

À titre indicatif, le nombre de licenciements à l'initiative de l'employeur ou ruptures de contrats chez Faurecia est de 3 865, non compris dans ce tableau.

Autres départs (retraite, décès...) CDI et CDD

(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile ⁽¹⁾	2 825	565	10	3 400
Banque PSA Finance	20	10	0	30
Gefco	95	15	0	110
Autres activités ⁽²⁾	50	0	0	50
Total	2 990	590	10	3 590

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

À titre indicatif, le nombre de départs suite à une retraite, un décès... chez Faurecia est de 395, non compris dans ce tableau.

L'accompagnement des transformations collectives (périmètre hors Faurecia)

Plan de redéploiement des emplois et des compétences France

(périmètre division automobile France PCA + PSA, situation au 31 décembre 2007)

	Ouvriers	ETAM	Cadres	Total
Projet professionnel et personnel	1 294	1 261	1 630	4 185
Congé de reclassement	111	203	173	487
Départ volontaire en retraite	334	337	376	1 047
Total départs du périmètre	1 739	1 801	2 179	5 719
Départ volontaire en retraite hors plan	328	–	265	593
Total départs du périmètre y compris retraite volontaire	2 067	1 801	2 444	6 312
Congé longue durée :				
2 ans	42	6	6	54
3 ans	250	12	13	275
Total	292	18	19	329
Passage à temps partiel de fin de carrière :				
50 %	2	4	13	19
80 %	10	11	19	40
Total	12	15	32	59

Le bilan définitif au 31 décembre 2007 a été présenté lors du Comité Central d'Entreprise extraordinaire du 15 janvier 2008.

Au total, 6 312 salariés ont adhéré à une mesure de départ du plan, sur six mois d'application :

- sur les 4 185 départs pour projet professionnel et personnel, 92 % ont présenté un contrat de travail ou une lettre d'engagement du nouvel employeur ;
- sur les 487 départs en congés de reclassement, 65 % sont encore en formation/reconversion et recherche d'emploi aidé par l'entreprise (leur contrat de travail n'est pas encore rompu), et 35 % ont déjà retrouvé un nouvel emploi.

Le tableau ci-dessus concerne des adhésions à des mesures de départ, qui, compte tenu de l'exécution des préavis ou de la durée des congés de reclassement, peuvent se concrétiser par des départs effectifs en 2007 ou en 2008.

Licenciements ou ruptures de contrats de travail pour motif économique intervenus en 2007 (y compris plan de redéploiement des emplois et des compétences)

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile 2007	3 235	945	10	4 190
2006	5	1 175	–	1 180
2005	5	760	25	790
Banque PSA Finance 2007	–	–	–	–
2006	–	–	–	–
2005	–	–	–	–
Gefco 2007	5	105	–	110
2006	35	50	–	85
2005	5	40	–	45
Autres activités 2007	120	–	–	120
2006	–	–	–	–
2005	–	–	–	–
Total 2007	3 360	1 050	10	4 420
2006	40	1 225	–	265
2005	10	800	25	835

En 2007, le nombre de licenciements pour motif économique pour le périmètre groupe monde (hors Faurecia), s'explique principalement en France par le plan de redéploiement des emplois et des compétences et en Europe, par les derniers départs liés à la fermeture du site de Ryton en Grande-Bretagne, le 8 janvier 2007.

À titre indicatif, 1 195 licenciements pour motif économique ont été réalisés chez Faurecia, non compris dans ce tableau.

Taux de départs en nombre de salariés et % par tranche d'âge, sexe et zone géographique

(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)

En 2007, le taux de départs est de 10,2 % pour le groupe (hors Faurecia). Il intègre les départs dans le cadre du plan de redéploiement des emplois et des compétences.

Il est calculé en rapportant l'ensemble des départs (les démissions CDI, les départs pour motif économique CDI et CDD, les licenciements individuels CDI et CDD et le turnover naturel CDI et CDD – retraites, décès...) à l'effectif inscrit CDI et CDD du groupe.

	< 20 ans		20/29 ans		30/39 ans		40/49 ans		≥ 50		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Démissions (CDI)	65	15	1 610	515	1 340	385	500	130	160	55	3 675	1 100
Licenciements individuels (CDI + CDD)	20	–	485	85	495	100	255	40	645	125	1 900	350
Ruptures de contrat pour motif économique (CDI + CDD)	5	5	640	115	1 005	210	675	105	1 405	255	3 730	690
Retraites et décès (CDI + CDD)	–	–	5	–	25	5	50	45	3 000	460	3 080	510
Total	90	20	2 740	715	2 865	700	1 480	320	5 210	895	12 385	2 650
Taux	4,6 %	4,8 %	10,1 %	10,1 %	8,4 %	8,1 %	5,0 %	4,8 %	18,9 %	17,7 %	10,3 %	9,5 %

	France	Europe hors France	Reste du monde
Démissions (CDI)	1 605	2 720	450
Licenciements individuels (CDI + CDD)	1 260	800	190
Ruptures de contrat pour motif économique (CDI + CDD)	3 360	1 050	10
Retraites et décès (CDI + CDD)	2 990	590	10
Total	9 215	5 160	660
Taux	9,5 %	12,8 %	6,2 %

■ La responsabilité sociale à l'échelle mondiale

Une forte dynamique contractuelle

Dans le groupe, en 2007, plus de 100 accords ont été signés dans les différents pays où le groupe est présent.

À titre d'exemple, accords signés dans les principaux pays :

Allemagne

- Accord sur le règlement de travail pour Peugeot Deutschland GmbH, en juin 2007.
- Accords sur la flexibilité/temps de travail dans les filiales ventes détails de la marque Peugeot, en juillet et août 2007.
- Avenant à l'accord de rémunération signé en 2006, pour Citroën Deutschland GmbH, en octobre 2007.
- Accords de rémunération, pour les filiales ventes détails de la marque Citroën, en octobre 2007.
- Accord sur le système de retraite complémentaire groupe pour PSA Service Deutschland, en septembre 2007.
- Accord sur la mise en œuvre de la politique salariale pour PSA service Deutschland, en novembre 2007.
- Accord permettant au comité central d'entreprise de publier ses communiqués sur l'intranet de la société, pour Gefco Allemagne, le 19 juillet 2007.
- Accord sur la restructuration de l'activité messagerie nationale au sein de Gefco Allemagne, le 28 septembre 2007.

Argentine

- Accords salariaux, pour les sites de production, les 12 mars, 14 mai, 7 mai et 13 juin 2007.
- Accord sur l'organisation du travail, pour la mise en place de la 3^e équipe ou l'équipe de week-end, pour les sites de production, les 7 mai et 14 mai 2007.
- Accord sur les conditions de travail, chômage, productivité pour les contrats à durée déterminée, pour le site de production de Jeppener, le 7 mai 2007.

Belgique

- Accord sur les mesures de reclassement et d'ajustement de DFC, le 16 novembre 2007.
- Accord concernant la prise en compte du temps réel de chargement des véhicules pour les conducteurs, pour Gefco Belgique, le 1^{er} octobre 2007.

Brésil

- Accord collectif de travail et accord salarial, pour le site de Barueri, les 15 janvier et 10 décembre 2007, pour le site de São Paulo, le 30 novembre 2007.
- Accords salariaux, pour le centre de production de Porto Real, le 13 février 2007.
- Accord sur la formation de la Commission interne de représentation des employés, le 9 avril 2007.
- Accord sur la mise en place de la 3^e équipe pour le site de production de Porto Real, le 14 septembre 2007.

Chili

- Accord sur le Convenio Colectivo 2007-2010 (horaires, évolutions salariales, ancienneté, prime), pour la marque Peugeot, le 1^{er} octobre 2007.

Espagne

- Accord sur la limitation du recours au travail temporaire, pour la marque Citroën, le 19 avril 2007.
- Accord d'adaptation d'horaires de travail pour favoriser la garde des enfants, pour la marque Peugeot, le 5 juin 2007.
- Accord de modification du calendrier de travail, pour le site de production de Vigo, le 14 mai 2007.
- Accord sur la rationalisation des modalités du transport d'entreprise, pour le site de production de Madrid, le 30 octobre et le 27 novembre 2007.
- Accord relatif à l'organisation des horaires de travail, pour Gefco Espagne, le 8 février 2007.
- Accord relatif à l'organisation du centre de transit et logistique, pour Gefco Espagne, le 20 juin 2007.

France

- Avenant à l'accord relatif au développement et à l'évolution professionnels des ouvriers de production, les 8 mars 2005 et 28 février 2007.
- Accord salarial, le 28 février 2007.
- Accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, le 6 avril 2007, et avenant à l'accord, le 11 septembre 2007.
- Accord cadre sur la participation, l'intéressement et l'épargne salariale du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, le 25 mai 2007.
- Avenant reconduisant l'accord d'entreprise relatif au développement de l'emploi féminin et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le 14 novembre 2007.
- Avenant à l'accord sur la mise en place de nouvelles dispositions sur les retraites, le 14 décembre 2007.
- Accord relatif aux négociations annuelles obligatoires, pour Gefco France, le 13 avril 2007.
- Accord sur la programmation d'actions, de formations, de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et d'adaptation des effectifs mettant notamment l'accent sur le développement des salariés âgés de 45 ans et plus, pour Gefco France, le 12 octobre 2007.
- Accord salarial, pour Banque PSA Finance France, le 28 février 2007.
- Accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, pour Banque PSA Finance France, le 31 juillet 2007.

Italie

- Accord sur la participation du personnel aux frais de restauration, pour la marque Citroën, en mai 2007.
- Accord sur la grille des primes 2007, pour Banque PSA Finance, en septembre 2007.

Pologne

- Accords sur les modalités d'information et de consultation de la commission représentative des salariés, en septembre, pour la marque Peugeot, et en octobre 2007 pour la marque Citroën.

Royaume-Uni

- Accord « Pay Deal » pour les « Staff Employees » et « Manual Employees », les 24 janvier et 1^{er} février 2007.
- Accord relatif aux salaires pour le site de Coventry de Gefco Grande-Bretagne, le 2 juillet 2007.

Slovaquie

- Accord sur une convention collective d'entreprise pour le site de production de Trnava, le 19 janvier 2007.
- Avenant à l'accord de la convention collective d'entreprise pour les années 2008 et 2009 avec le syndicat OZ KOVO, pour le site de production de Trnava, le 8 janvier 2008.

Représentation officielle des salariés dans les instances de décision ou de gestion, y compris en matière de gouvernement d'entreprise

La société Peugeot S.A. a adopté depuis 1972 la forme de société à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance a une mission de contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

Le Conseil de Surveillance est composé de 12 membres, auxquels sont adjoints trois censeurs. Deux membres du Comité d'entreprise de PSA PEUGEOT CITROËN assistent aux réunions du Conseil de Surveillance.

L'accord mondial sur la responsabilité sociale (périmètre hors Faurecia)

Formation sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'homme

(périmètre monde, situation de l'année 2007)

Thème de formation sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	Nombre d'heures	Nombre de salariés	Dont personnel de sécurité	
			Nombre d'heures	Nombre de salariés
Égalité des chances, diversité, lutte contre la discrimination...	7 100	4 765	35	10
Accord mondial, charte éthique, règlement informatique...	13 915	10 020	565	1 015
Corruption et conflit d'intérêt...	235	275	–	–
Autres	1 070	500	130	15
Total	22 320	15 560	730	1 040

En 2007, 15 560 salariés, soit 11 % de l'effectif du groupe, ont reçu une formation spécifique sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'homme.

Ces formations peuvent aborder un thème bien spécifique en relation avec l'activité du salarié, telle que la formation « anti-blanchiment de l'argent » ayant pour objectif de lutter contre le blanchiment d'argent et éviter les fraudes et le financement d'activités terroristes, imposée à tous les salariés de l'activité de financement, des formations propres aux managers, aux recruteurs, sur les droits de l'homme et la non-discrimination, ou représenter un module au sein d'un programme général, tel que les parcours d'intégration des jeunes embauchés.

Dans le cadre du déploiement de l'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale, tous les salariés ont reçu une information et une sensibilisation aux engagements pris par le groupe, pour respecter et promouvoir les droits de l'homme par voies de réunion de présentation, d'affichage, de plaquettes d'information... Cette information n'est pas comptabilisée dans cet indicateur.

Par ailleurs, la politique et les procédures du groupe relatives aux droits de l'homme sont expliquées sur le site intranet RH, illustrés des différents accords signés par le groupe, le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les dix principes du *Global Compact*...

Réclamations individuelles faisant état de discrimination

(périmètre monde, situation de l'année 2007)

Nombre total de réclamations	23
L'incident a été résolu	19
L'incident est examiné	2
Un plan de réparation est en cours d'application	1
Le plan de réparation a été mis en œuvre et les résultats ont été examinés	1

En 2007, vingt-trois réclamations pour discrimination ont été déposées par des salariés.

Selon la procédure en vigueur dans le groupe, chaque réclamation a été examinée par la direction des ressources humaines de la filiale, afin d'en déterminer les fondements et les actions à mettre en œuvre.

Neuf réclamations ont été déclarées fondées après enquête, et donné lieu à de nouvelles actions de sensibilisation des salariés ou de la hiérarchie concernés, voire à des sanctions à leur égard.

Douze réclamations ont été déclarées non fondées après enquête, soit par une autorité extérieure, soit après explication avec le salarié.

Deux réclamations sont encore en cours d'examen par les directions des ressources humaines concernées ou par une autorité extérieure.

Lutte contre la corruption et prévention des conflits d'intérêt

En 2007, trois cas de conflit d'intérêt ont eu lieu dans le groupe (hors Faurecia) :

En France, chez Gefco, deux salariés ont fait l'objet d'un licenciement pour faute grave pour violation de l'obligation de probité professionnelle.

En France, PSA PEUGEOT CITROËN a porté plainte pour abus de confiance contre une ex-salariée qui a été licenciée en juillet 2007 à la suite d'un détournement de fonds.

L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : un atout pour le groupe

Personnel féminin inscrit en CDI et CDD

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Augmentation 2002/2007 en %
Ouvriers	16 235	16 295	19 105	19 060	21 065	22 365	37,8 %
ETAM	14 420	15 510	16 655	16 395	16 175	15 650	8,5 %
Cadres	4 245	4 580	5 325	5 945	6 320	6 255	47,3 %
Total	34 900	36 385	41 085	41 400	43 560	44 270	26,8 %

L'accord sur le développement de l'emploi féminin et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, signé le 12 novembre 2003, concrétise les engagements du groupe en la matière. Ainsi, le choix a été fait de prendre l'année 2002 comme année de référence.

Évolution du taux de féminisation des effectifs inscrits sur cinq ans au sein du groupe

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
En % de l'effectif total	17,6	18,2	19,8	19,8	20,6	21,3

Le taux de féminisation atteint 18,6 % pour les ingénieurs et cadres, 29,6 % pour les ETAM et 18,4 % pour les ouvriers.

Taux de féminisation des recrutements en contrats à durée indéterminée par tranche d'âge

(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)

	< 20 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	≥ 50 ans	Total
Nombre de femmes recrutées	195	2 280	1 545	690	180	4 890
Part du recrutement féminin	28,3 %	24,7 %	26,9 %	30,0 %	24,3 %	26,1 %

En 2007, 26,1 % des recrutements réalisés dans le monde au sein des différentes divisions concernent des femmes, réparties en 24 % d'ouvriers, 34 % d'ETAM et 23 % de cadres.

Renforcement de la mixité des effectifs cadres – part des femmes dans l'effectif cadres par tranche d'âge

(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)

	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	≥ 50 ans
Effectif femmes cadres	1 640	2 755	1 185	675
Effectif total cadres	5 555	12 750	9 010	6 335
% femmes cadres	29,5 %	21,6 %	13,2 %	10,7 %

La féminisation des recrutements et des effectifs a progressé dans toutes les catégories. Ainsi, chez les cadres, la part des femmes âgées de moins de 30 ans atteint près de 30 %, contre près de 11 % chez les cadres de plus de 50 ans.

Instances dirigeantes

La direction exécutive du groupe PSA PEUGEOT CITROËN est assurée par le Directoire complété du Comité de Direction Générale.

Le Comité de Direction Générale regroupe dix personnes, dont deux femmes, toutes de nationalité française.

Deux membres sont dans la tranche d'âge 30-49 ans, les huit autres membres dans la tranche d'âge des plus de 50 ans.

La population dite des « cadres supérieurs » dans le groupe, est constituée des membres du Comité de Direction élargi, complété des cadres dirigeants ou supérieurs ayant en charge la déclinaison et la mise en œuvre de la stratégie des politiques et programmes du groupe.

	< 30 ans	30-49 ans	≥ 50 ans
Hommes	–	358	382
Femmes	–	20	18
Total	–	378	400

Nationalité	Nombre de personnes
Française	678
Espagnole	36
Anglaise	11
Argentine	11
Belge	8
Brésilienne	7
Allemande	6
Italienne	6
Suisse	5
Portugaise	3
Autrichienne	2
Néerlandaise	2
Polonaise	1
Marocaine	1
Chinoise	1
Total	778

Les différents modes de recours possibles pour les salariés

Outre le recours à la hiérarchie et au service des ressources humaines, les salariés disposent de moyens d'actions complémentaires. Dans tous les pays, les salariés peuvent saisir les institutions représentatives du personnel ainsi que les instances en charge du règlement des litiges du travail, là où elles sont présentes.

Tous les salariés du groupe peuvent faire appel au délégué à l'éthique, en cas de difficulté d'interprétation ou de doute sur l'application, dans une situation donnée, des règles d'actions et de comportement décrites dans la charte éthique.

De plus, dans le cadre du déploiement de l'accord sur la diversité et la cohésion sociale, un responsable de la diversité, rattaché à la direction des ressources humaines, a été nommé au niveau de l'entreprise. Les salariés peuvent le contacter en cas de difficultés non résolues par les voies classiques de recours.

Dans le cadre de l'application de l'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale de PSA PEUGEOT CITROËN, un certain nombre de filiales ont informé leurs collaborateurs des procédures de recours internes au pays mises en place et des personnes nommées pour tout manquement en matière de droits humains et de diversité.

Donner aux personnes handicapées toute leur place dans le monde du travail

Personnel handicapé

(périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile 2007	5 890	635	55	6 580
2006	5 590	720	35	6 345
2005	5 395	645	35	6 075
Banque PSA Finance 2007	5	15	-	20
2006	5	15	-	20
2005	-	15	-	15
Gefco 2007	125	50	-	175
2006	105	40	-	145
2005	110	40	-	150
Autres activités 2007	95	-	-	95
2006	95	-	-	95
2005	45	-	-	45
Total 2007	6 115	700	55	6 870
2006	5 795	775	35	6 605
2005	5 550	700	35	6 285

Dans le monde, le groupe emploie directement 6 870 salariés handicapés. La notion de salarié handicapé est définie par les différentes législations locales.

83 % des salariés handicapés sont des ouvriers, 14 % sont des ETAM et plus de 3 % sont des cadres.

En France, dans la division automobile, le niveau d'emploi de personnes handicapées, complété par les contrats de sous-traitance avec le secteur dit protégé, représente, un taux d'emploi de 8,3 %, pour un taux incitatif national de 6 %.

Dans le groupe, les dépenses liées à l'insertion du personnel handicapé représentent plus de 3,3 millions d'euros.

À titre indicatif, Faurecia emploie directement 1 070 salariés handicapés, non compris dans ce tableau.

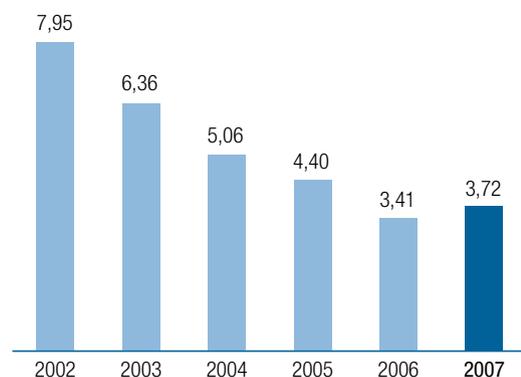
■ La sécurité, la santé et les conditions de travail : notre première exigence

La sécurité au travail, une priorité partagée par tous les acteurs de l'entreprise

En 2007, plus de 61 millions d'euros ont été dépensés pour la sécurité et l'amélioration des conditions de travail dans le groupe (hors Faurecia).

Taux de fréquence des accidents avec arrêt

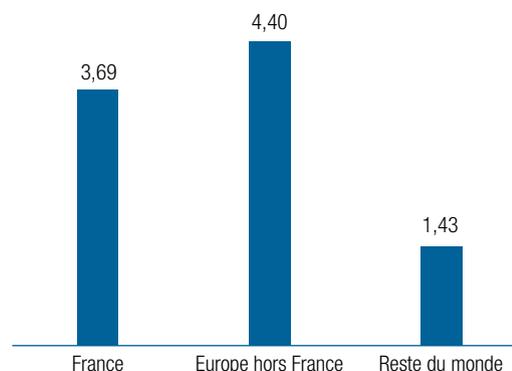
(périmètre industriel, tertiaire, de R&D et commercial monde hors Faurecia et Gefco)



Depuis 2002, PSA PEUGEOT CITROËN a déployé un plan d'amélioration de la prévention basé sur la responsabilisation des managers et sur un Système de Management de la Sécurité au Travail. Cette démarche a permis de diviser par deux le nombre d'accidents sur les cinq dernières années. 2007 marque un léger fléchissement dans cette progression. Le groupe a engagé une nouvelle dynamique sécurité.

Taux de fréquence des accidents avec arrêt par zone géographique

(périmètre industriel, tertiaire, de R&D et commercial monde, hors Faurecia et Gefco, situation de l'année 2007)



Résultats sécurité année 2007

(périmètre commerce et industriel monde)

	Commerce		Industriel	
	Taux de fréquence	Taux de gravité	Taux de fréquence	Taux de gravité
Union européenne	6,15	0,19	3,22	0,28
Europe hors UE	1,08	0,02	–	–
Afrique	8,74	0,24	–	–
Amérique du Sud	1,27	0,02	1,14	0,09
Amérique du Nord et Centrale	–	–	–	–
Asie	2,33	0,00	–	–
Total	5,79	0,18	3,07	0,27

Le groupe n'a pas d'implantation industrielle hors UE et Amérique du Sud.

Le périmètre commerce regroupe les filiales d'import et les filiales de vente détail.

Les résultats de sécurité du commerce se sont améliorés dans les différentes zones géographiques.

Nombre d'accidents mortels

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile	1	-	-	1
Autres activités	-	-	-	-
Total	1	-	-	1

L'accident mortel, survenu en France dans la division automobile, concerne un suicide sur le lieu de travail, dans un site de production.

Nombre d'accidents du travail (premiers soins) concernant des salariés d'entreprises extérieures ou d'entreprises de travail temporaire

(périmètre monde, hors Gefco et Faurecia, situation au 31 décembre 2007)

	France		Europe hors France		Reste du monde		Total	
	Prestataires extérieurs	Intérimaires						
Accident(s) du travail mortel(s) ou non	661	1 166	66	30	-	-	727	1 196

L'entreprise a déploré deux accidents mortels en 2007. Un accident mortel en décembre 2007 concernant un prestataire extérieur intervenant sur un site de production en France et un accident mortel concernant un intérimaire dans une filiale commerciale en France.

Les conditions de sécurité des salariés des entreprises extérieures sont identiques à celles des salariés du groupe. Un suivi des accidents du travail premiers soins pour les prestataires extérieurs, comme pour le personnel intérimaire, est tenu par les services médicaux du groupe.

À titre indicatif, Gefco recense neuf accidents de travail (premiers soins) concernant des salariés d'entreprises extérieures ayant eu lieu en Europe (hors France) et quarante-neuf accidents concernant des salariés d'entreprises de travail temporaire répartis pour trente-six en France, neuf en Europe (hors France) et quatre dans le reste du monde.

Commissions mixtes sur la santé et la sécurité comprenant des représentants de la direction et des salariés

Dans la plupart des pays où le groupe est implanté, des structures paritaires ont en charge le suivi de la mise en œuvre des règles relatives à la santé et à la sécurité des salariés. À titre d'exemple, le tableau ci-dessous précise les instances dans les principaux pays.

Pays	Structure	Composition
Allemagne	Comité sécurité	Représentants de l'employeur Responsable sécurité Membre du conseil d'entreprise Auditeurs
	Commission de santé et sécurité	Représentants de l'employeur Responsable sécurité Personne qualifiée de la sécurité Représentants des salariés Médecins du travail
Argentine	Commission de prévention des risques du travail et des maladies professionnelles	Représentants de l'employeur Représentant de l'assurance mutuelle Représentant de l'administration Représentants des salariés
Belgique	Comité de prévention et de protection au travail	Conseiller en prévention Représentants de l'employeur Représentants des travailleurs
Brésil	Commission interne de prévention des accidents	Représentants de l'employeur Représentants des salariés

Pays	Structure	Composition
Espagne	Comité de sécurité et de santé	Représentants de l'employeur Représentants des salariés
France	Comité hygiène sécurité et conditions de travail	Représentant de l'employeur Responsable sécurité Représentants des salariés Représentant des organisations syndicales Médecin du travail Représentant de la caisse régionale d'assurance-maladie
Italie	Service prévention et protection	Représentant de l'employeur Représentants des salariés Service médical (médecin) Responsable du service prévention et protection
Pays-Bas	Conseil du travail Équipe d'assistant de sûreté et sociaux	Direction Représentant du Work Council
Pologne	Comité hygiène et sécurité Commission de sécurité et hygiène du travail	Responsable RH pays Employé RH chargé de l'administration du personnel Représentants du personnel Un des managers Médecin du travail Spécialiste d'hygiène et sécurité du travail (organisme externe) Représentants de la société Spécialiste sécurité et hygiène du travail Docteur
Portugal	Commission hygiène et sécurité	Représentants de l'employeur Représentants des salariés Médecin du travail Responsable sécurité et hygiène du travail
Royaume-Uni	Comité de sécurité et de santé	Représentants de l'employeur Représentants des salariés
Slovaquie	Comité conditions de travail Comité conditions de travail local dans chaque UR et fonctions d'appui	Directeur du centre de production Représentants de l'employeur Représentants des salariés Directeur UR Chef du personnel Préventeur Représentants des salariés

Plus de 95 % de l'effectif du groupe (hors Faurecia) est représenté par des commissions mixtes sur la santé et la sécurité du travail.

PSA PEUGEOT CITROËN est en conformité avec la recommandation de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) concernant la sécurité et la santé au travail et s'acquitte, dans tous les pays, des obligations qui lui incombent.

Préserver le capital santé des salariés

Maladies professionnelles

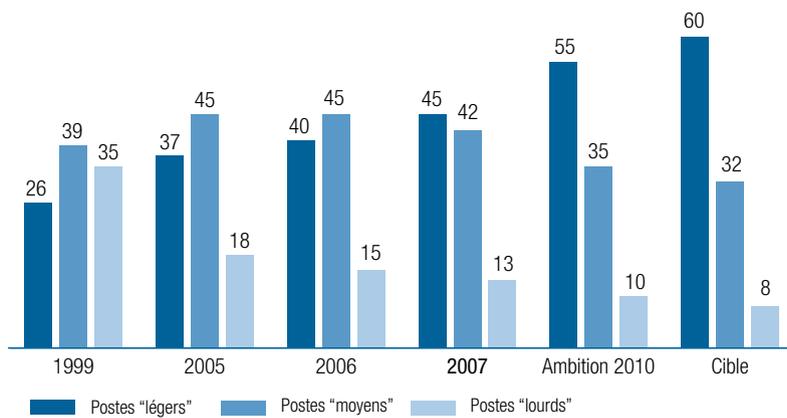
485 salariés ont fait l'objet de déclarations au titre des maladies professionnelles pour le périmètre groupe monde (hors Faurecia), contre 496 en 2006.

Ces déclarations concernent, pour 69 %, les maladies liées aux troubles musculo-squelettiques (TMS) des membres supérieurs, 8 % liées aux troubles TMS de la colonne, 6 % liées aux maladies professionnelles suite à des expositions à l'amiante, 7 % liées à la surdité. 10 % sont issues d'autres causes.

Améliorer les conditions de travail : un objectif permanent

Évolution de la proportion des postes « légers », « moyens » et « lourds »

(périmètre monde – activité industrielle de la division automobile)



Le pourcentage de postes « lourds » a été plus que divisé par deux depuis le lancement de la démarche ergonomique en 1999. Par ailleurs, la part des postes « légers » (pouvant être tenus par l'ensemble des salariés) est passée de 26 % en 1999 à 45 % en 2007.

Cet effort va se poursuivre avec l'objectif d'atteindre 60 % de postes « légers ».

Sensibiliser les collaborateurs à la sécurité routière

Accidents de trajet

(périmètre industriel et R&D France, situation au 31 décembre)

	2005	2006	2007
Indice de fréquence	2,9	3,2	3,2

La mobilisation sur les risques routiers s'est concrétisée par la conclusion de chartes avec les pouvoirs publics.

Concilier compétitivité et organisation du travail (périmètre hors Faurecia)

Dans tous les pays, le groupe pratique des durées de travail toujours inférieures ou égales aux durées légales et professionnelles.

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a appliqué en France les dispositions réglementaires relatives à la réduction du temps de travail, dès 1999.

Des dispositifs de réduction du temps de travail préservant et améliorant la compétitivité de l'entreprise ont également été mis en place dans les autres pays.

Régimes horaires particuliers

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

		France			Europe hors France			Reste du monde			Total		
		2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Automobile	Doublage ⁽¹⁾	32 500	31 620	29 955	8 965	10 565	10 200	1 355	1 590	1 270	42 820	43 775	41 425
	Triplage ou nuit ⁽²⁾	15 480	14 080	9 460	3 325	4 120	3 980	160	290	780	18 965	18 490	14 220
	Fin de semaine ⁽³⁾	1 920	170	1 560	55	65	130	30	100	15	2 005	335	1 705
Banque PSA Finance	Doublage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Triplage ou nuit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Fin de semaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gefco	Doublage	1 165	830	1 440	310	415	465	20	35	140	1 495	1 280	2 045
	Triplage ou nuit	235	415	165	285	290	235	40	35	5	560	740	405
	Fin de semaine	-	30	-	80	25	90	5	30	-	85	85	90
Autres activités	Doublage	620	600	530	-	-	-	-	-	-	620	600	530
	Triplage ou nuit	20	25	40	-	-	-	-	-	-	20	25	40
	Fin de semaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	Doublage	34 285	33 050	31 925	9 275	10 980	10 665	1 375	1 625	1 410	44 935	45 655	44 000
	Triplage ou nuit	15 735	14 520	9 665	3 610	4 410	4 215	200	325	785	19 545	19 255	14 665
	Fin de semaine	1 920	200	1 560	135	90	220	35	130	15	2 090	420	1 795

(1) Doublage : travail en deux équipes.

(2) Triplage : travail en trois équipes.

(3) Fin de semaine : horaires réduits en fin de semaine (ex : VSD...).

Dans plusieurs pays, la mise en place de nouvelles organisations de production s'est traduite par le développement de nouveaux régimes de travail comme, par exemple, le travail de nuit ou horaires réduits de fin de semaine.

Heures supplémentaires

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile 2007	1 416 330	1 408 955	1 774 030	4 599 315
2006	1 390 185	1 065 445	615 190	3 070 820
2005	2 121 525	484 170	423 180	3 028 875
Banque PSA Finance 2007	1 175	19 255	50	20 480
2006	2 520	17 855	–	20 375
2005	1 525	19 220	–	20 745
Gefco 2007	335 210	183 445	144 630	663 285
2006	390 835	189 650	55 125	635 610
2005	247 955	136 460	33 685	418 100
Autres activités 2007	16 050	–	–	16 050
2006	48 290	–	–	48 290
2005	12 770	320	3 675	16 765
Total 2007	1 768 765	1 611 655	1 918 710	5 299 130
2006	1 831 830	1 272 950	670 315	3 775 095
2005	2 383 775	640 170	460 540	3 484 485

Dans la plupart des pays, le temps de travail s'apprécie dans un cadre de modulation, annuelle ou pluriannuelle selon les pays.

Pour 2007, l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires est principalement liée au site de production en Argentine, pour faire face à un accroissement de production dû au lancement du Citroën C4, à la croissance importante du volume des ventes dans le pays et à la préparation de la mise en place de la 3^e équipe.

Heures de chômage partiel

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile 2007	614 750	10	170	614 930
2006	1 694 895	–	211 490	1 906 385
2005	948 000	217 395	–	1 165 395
Banque PSA Finance 2007	–	–	–	–
2006	–	–	–	–
2005	–	–	–	–
Gefco 2007	–	3 440	–	3 440
2006	–	1 825	–	1 825
2005	3 900	5 470	–	9 370
Autres activités 2007	–	–	–	–
2006	–	–	–	–
2005	–	–	–	–
Total 2007	614 750	3 450	170	618 370
2006	1 694 895	1 825	211 490	1 908 210
2005	951 900	222 865	–	1 174 765

Heures d'absences rémunérées hors congés

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France		Europe hors France		Reste du monde		Total	
	Absences maladies	Autres absences	Absences maladies	Autres absences	Absences maladies	Autres absences	Absences maladies	Autres absences
Automobile 2007	4 398 975	982 850	1 815 755	676 030	328 915	51 095	6 543 645	1 709 975
2006	4 053 610	869 370	1 901 775	778 805	218 645	68 560	6 174 030	1 716 735
2005	3 967 120	804 800	1 794 510	615 520	173 965	49 565	5 935 595	1 469 885
Banque PSA Finance 2007	30 835	13 375	78 645	34 430	115	590	109 595	48 395
2006	29 205	21 520	63 690	33 445	1 000	2 260	93 895	57 225
2005	26 650	56 010	62 675	43 195	-	1 385	89 325	100 590
Gefco 2007	286 495	166 020	166 180	34 495	7 855	6 340	460 530	206 855
2006	289 670	183 655	222 740	40 635	8 760	3 160	521 170	227 450
2005	265 335	98 150	238 780	30 595	1 775	2 035	505 890	130 780
Autres activités 2007	83 890	12 960	2 520	1 625	-	-	86 410	14 585
2006	84 860	16 450	675	2 190	-	-	85 535	18 640
2005	94 475	8 705	2 615	505	160	80	97 250	9 290
Total 2007	4 800 195	1 175 205	2 063 100	746 580	336 885	58 025	7 200 180	1 979 810
2006	4 457 345	1 090 995	2 188 880	855 075	228 405	73 980	6 874 630	2 020 050
2005	4 353 580	967 665	2 098 580	689 815	175 900	53 065	6 628 060	1 710 545

Au total, on compte 9 179 990 heures d'absences rémunérées hors congés, dont 7 200 180 heures d'absences maladies, 825 195 heures d'absences maternité, 519 620 heures d'absences liées aux accidents et 634 995 heures pour divers motifs.

Sur près de 265 millions d'heures travaillées, l'absentéisme global s'établit autour de 3,5 %.

Nombre de salariés d'entreprises extérieures intervenant dans les sites

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France		Europe hors France		Reste du monde		Total	
	Ponctuels	Permanents	Ponctuels	Permanents	Ponctuels	Permanents	Ponctuels	Permanents
Automobile 2007	14 605	7 130	4 840	2 660	2 460	4 900	21 905	14 690
2006	12 705	7 085	1 575	2 500	1 280	1 630	15 560	11 215
2005	11 560	6 730	1 575	4 575	100	1 770	13 235	13 075
Banque PSA Finance 2007	-	-	20	60	-	-	20	60
2006	-	20	10	20	40	40	50	80
2005	-	25	5	20	-	5	5	50
Gefco 2007	150	365	215	705	240	60	605	1 130
2006	40	190	285	600	25	50	350	840
2005	40	315	260	115	-	5	300	435
Autres activités 2007	35	25	-	-	-	-	35	25
2006	5	40	-	-	-	-	5	40
2005	480	35	-	-	-	-	480	35
Total 2007	14 790	7 520	5 075	3 425	2 700	4 960	22 565	15 905
2006	12 750	7 335	1 870	3 120	1 345	1 720	15 965	12 175
2005	12 080	7 105	1 840	4 710	100	1 780	14 020	13 595

Sont comptabilisés en « ponctuels » les salariés dont la durée de mission est supérieure à un mois. Lorsqu'il n'a pas été possible de distinguer les prestataires en fonction de la durée, ils ont été considérés en « ponctuels ».

Mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle et familiale (périmètre hors Faurecia)

Effectifs du groupe inscrits en CDI et CDD à temps partiel

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Automobile 2007	3 060	5 275	-	8 335
2006	2 255	4 760	25	7 040
2005	2 255	3 710	-	5 965
Banque PSA Finance 2007	40	215	-	255
2006	40	220	-	260
2005	40	210	-	250
Gefco 2007	260	175	-	435
2006	270	220	-	490
2005	205	220	-	425
Autres activités 2007	90	5	-	95
2006	10	-	-	10
2005	110	-	-	110
Total 2007	3 450	5 670	-	9 120
2006	2 575	5 200	25	7 800
2005	2 610	4 140	-	6 750

Un salarié à temps partiel est un salarié dont la durée normale de travail, calculée sur une base hebdomadaire ou en moyenne sur une période d'emploi pouvant aller jusqu'à un an, est inférieure à celle d'un travailleur à temps plein comparable.

Chaque fois que cela est possible, l'entreprise répond favorablement aux demandes des salariés souhaitant travailler à temps partiel. Ces aménagements individualisés s'effectuent en conciliant les souhaits des salariés et le bon fonctionnement des services. Des solutions adaptées sont donc recherchées : temps partiel à la journée ou demi-journée, temps partiel en heures, travail une semaine sur deux, etc.

En 2007, près de 9 200 salariés travaillent à temps partiel dans le monde (dont 1 830 salariés à mi-temps), répartis en un pourcentage de 42,3 % de femmes et de 57,7 % d'hommes.

En Espagne, la plupart des 4 885 salariés travaillant à temps partiel sont en « retraite partielle », avec plus de 81 % d'hommes. Si l'on exclut cette catégorie, le taux de féminisation des effectifs temps partiel s'établit à 70 %.

Congés maternité, paternité et parentaux (périmètre monde)

En 2007, plus de 1 615 salariées, pour le périmètre groupe monde (hors Faurecia), ont été concernées par des congés maternité. Les congés maternité sont comptabilisés en fonction des législations locales et respectent dans chaque pays les durées légales. Pour les congés maternité, 29,1 % concernent les ouvrières, 42,4 % les ETAM et 28,5 % les cadres.

En 2007, plus de 3 990 salariés, pour le périmètre groupe monde (hors Faurecia), ont été concernés par des congés paternité. Les congés paternité sont comptabilisés en fonction des législations locales et respectent dans chaque pays les durées légales. Pour les congés paternité, 58,7 % concernent les ouvriers, 22,9 % les ETAM et 18,4 % les cadres.

En 2007, plus de 885 salariés, pour le périmètre groupe monde (hors Faurecia), ont été concernés par des congés parentaux. On entend par congés parentaux la possibilité qu'ont les salariés, dans certains pays, de s'absenter dans les années suivant la naissance pour l'éducation de leurs enfants. Parmi lesquels, 39,8 % concernent les ouvriers, 37,5 % les ETAM et 22,7 % les cadres.

■ Accompagner le développement professionnel des salariés

Des rémunérations fondées sur la compétitivité et la performance

Masse salariale

(périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

En 2007, les rémunérations ont représenté 4 947 448 milliers d'euros et les charges sociales 1 946 477 milliers d'euros. La masse salariale chargée du groupe monde (hors Faurecia) s'élève à 6 893 925 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
2002	4 662 481	1 415 349	80 110	6 157 940
2003	4 824 888	1 462 711	66 401	6 354 000
2004	5 107 033	1 502 183	77 303	6 686 519
2005	5 181 133	1 505 043	104 379	6 790 555
2006	5 074 551	1 557 954	147 167	6 779 672
2007	5 114 073	1 569 748	210 104	6 893 925

Dans les pays où il est implanté, le groupe rémunère la performance et pratique des rémunérations compétitives au regard des marchés du travail.

De nombreux accords salariaux sont signés chaque année dans la plupart des pays. S'ils veillent au maintien du pouvoir d'achat, en particulier pour les bas salaires, ces accords prévoient également des mesures individuelles supplémentaires au bénéfice des salariés les plus performants.

Rapport de salaire minimum pratiqué par le groupe/salaire minimum légal du pays en 2007

(périmètre monde, hors Faurecia et Gefco)

Pays	Rapport salaire minimum pratiqué par le groupe/ salaire minimum légal du pays (base indice 100)	Nature du salaire minimum légal du pays
Allemagne	NA	Pas de salaire minimum légal
Autriche	107,70	Salaire minimum tarifaire
Argentine	176,58	Salaire minimum légal (vital y mobil del país)
Belgique	113,94	Salaire minimum commission paritaire
Brésil	252,37	Salaire minimum légal pays
Espagne	105,02	Salaire minimum légal pays
Grande-Bretagne	100,00	Salaire minimum pays (référence personnes > 22 ans)
France	124,95	Smic
Italie	112,47	Salaire minimum de la branche
Pays-Bas	114,53	Salaire minimum pays (référence personnes > 23 ans)
Pologne	167,21	Salaire minimum légal pays
Portugal	124,07	Salaire minimum légal pays
Slovaquie	186,72	Salaire minimum légal pays
Suisse	NA	Pas de salaire minimum légal, ni accord de branche

L'information est donnée pour les pays représentatifs de l'organisation du groupe (hors Faurecia), de plus de 300 salariés.

Le rapport est calculé par rapport au salaire minimum légal en vigueur dans le pays – quand celui-ci existe – et ne tient pas compte des spécificités pratiquées pour certaines régions.

Rapport de salaire moyen hommes – femmes population ouvriers et ETAM France

(périmètre Peugeot Citroën Automobiles France)

Les rapports de salaire moyen entre les hommes et les femmes, sont présentés en fonction de la grille de classification.

En France, en 2007, l'évolution moyenne des rémunérations (augmentations générales, augmentations individuelles et promotions, augmentation des primes d'ancienneté) a été plus favorable aux femmes qu'aux hommes, aussi bien chez les ouvriers que chez les ETAM.

Rapport salaire moyen hommes/ salaire moyen femmes (en base indice 100)	
Ouvriers/ETAM	
170	100,7
175	100,8
180	100,9
185	101,8
190	99,2
195	99,2
200	100,1
215	98,6
225	99,1
240	101,4
255	102,3
270	99,6
285	98,2
305	97,4
335	94,6

Rapport de salaire moyen hommes – femmes population cadres

(périmètre pays industriel monde)

Les rapports de salaire moyen entre les hommes et les femmes, concerne le périmètre des filiales commerciales, de financement et des sites de production des cadres des pays industriels.

Ils sont présentés pour les pays hors France selon la classification cadre en vigueur dans le groupe. En France, l'information est issue de la convention collective de la métallurgie, complétés par des accords d'entreprise.

France

(périmètre PCA)

Rapport salaire moyen hommes/ salaire moyen femmes (en base indice 100)	
Cadres	
Cadres C	102,1
K92	100,8
1	101,1
2	102,2
3A	100,9
3B	99,7
3C	121,1

Pays de l'international

	Rapport salaire moyen hommes/salaire moyen femmes (en base indice 100)				
	Argentine	Brésil	Espagne	Portugal	Slovaquie
Cadres					
Management supérieur	NA	89,0	92,0	NA	NA
Management	NA	105,4	114,6	105,5	91,6
Cadres confirmés	103,64	108,3	108,5	117,5	100,4

Associer le personnel aux résultats du groupe (périmètre hors Faurecia)

Intéressement et participation

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

(arrondis au million d'euros)	2005	2006	2007
Total France – Intéressement et participation (accord groupe)	113	65	109
Intéressement et/ou participation des autres filiales françaises ⁽¹⁾	9	7	9
Intéressement des filiales étrangères	19	15	20
	141	87	138

(1) Pour 2007, sont concernés SCC, Gefco et PMTC.

Une offre d'épargne salariale diversifiée (périmètre hors Faurecia)

Plans d'épargne (PEAG, PED et PEP)

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	Montant versé par les salariés du 01/01 au 31/12 (en millions d'euros)		Montant de l'abondement brut du 01/01 au 31/12 (en millions d'euros)		Nombre de salariés ayant effectué un versement * du 01/01 au 31/12	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Automobile	82,17	60,65	13,17	11,69	130 237	127 365
Banque PSA Finance	1,10	0,87	0,24	0,22	1 360	1 374
Gefco	1,48	1,59	0,59	0,56	1 606	1 852
Autres activités	0,40	0,40	0,09	0,11	503	537
Total	85,15	63,50	14,09	12,58	133 706	131 128

* Versements : intéressement, participation, versements volontaires.

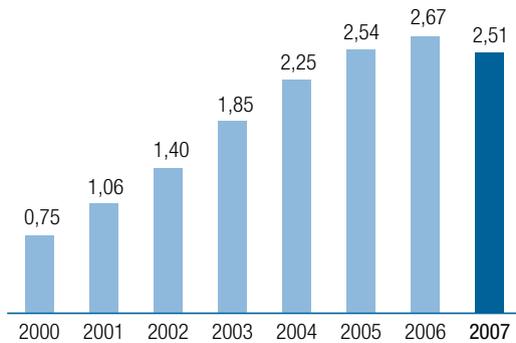
Plan international d'épargne salariale

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	Montant des versements (en millions d'euros)		Abondement (en millions d'euros)		Nombre de participants	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Grande-Bretagne	2,02	1,49	0,66	0,49	1 527	1 116
Espagne	0,72	0,45	0,25	0,16	1 993	1 579
Allemagne	0,61	0,63	0,19	0,20	1 344	1 454
Portugal	N/A	0,04	N/A	0,02	N/A	97
Total	3,35	2,61	1,10	0,87	4 864	4 246

Part du capital détenu par les salariés dans le cadre des dispositifs d'actionnariat salarié dans le monde (en %)

(périmètre Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne et Portugal, situation au 31 décembre)



Plus de 48 000 salariés, ou d'anciens salariés du groupe, sont actionnaires de Peugeot S.A.

La baisse constatée en 2007 est due principalement à la baisse du nombre de porteurs de parts du FCPE « des salariés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN ».

Retraite : des dispositifs pour préparer l'avenir des salariés (périmètre hors Faurecia)

Retraites supplémentaires par zone géographique

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	Montant des cotisations employeur du 01/01 au 31/12 (en milliers d'euros)			Montant versé par les salariés du 01/01 au 31/12 (en milliers d'euros)			Nombre de salariés concernés		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007
France	25 932,8	26 688,6	25 293,3	12 935,9	13 908,2	12 623,2	51 468	51 055	51 596
Europe hors France	17 245,9	16 981,5	15 760,1	3 640,0	2 695,8	3 130,5	10 012	12 135	13 971
Reste du monde	449,5	432,4	790,6	444,7	838,8	965,2	1 360	1 513	1 783
Total	43 628,2	44 102,5	41 844,0	17 020,6	17 442,9	16 718,9	62 840	64 703	67 350

Retraites supplémentaires par division

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	Montant des cotisations employeur du 01/01 au 31/12 (en milliers d'euros)	Montant versé par les salariés du 01/01 au 31/12 (en milliers d'euros)	Nombre de salariés
Automobile 2007	37 591,2	14 950,3	62 384
2006	39 101,9	15 785,3	59 844
2005	38 282,1	15 377,2	58 861
Banque PSA Finance 2007	1 955,2	530,3	1 187
2006	1 686,5	465,0	989
2005	1 596,3	494,3	998
Gefco 2007	2 043,2	1 111,3	2 782
2006	3 053,3	1 058,6	2 889
2005	3 448,5	998,5	2 531
Autres activités 2007	254,4	127,1	997
2006	260,9	134,0	981
2005	301,3	150,6	450
Total 2007	41 844,0	16 718,9	67 350
2006	44 102,5	17 442,9	64 703
2005	43 628,2	17 020,6	62 840

Le développement des compétences et la valorisation du capital humain (périmètre hors Faurecia)

Évolution du nombre d'heures de formation par zone géographique

(périmètre monde, situation au 31 décembre)

	Nombre d'heures total de formation (en milliers d'heures)			Nombre d'heures moyen de formation par salarié		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
France	2 325	1 932	1 750	21,7	18,5	18,0
Europe hors France	1 567	1 529	1 143	42,0	36,8	28,3
Reste du monde	510	375	719	69,7	47,0	67,1
Total	4 402	3 835	3 612	28,7	24,9	24,4

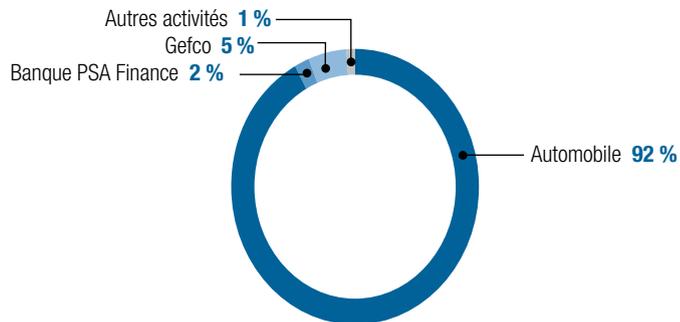
En moyenne, chaque salarié du groupe a suivi près de 24,5 heures de formation durant l'année 2007.

Plus de 3,6 millions d'heures de formation ont été dispensées dans le groupe, représentant une dépense de près de 117 millions d'euros.

À titre indicatif, 1,4 million d'heures de formation ont été dispensées chez Faurecia, représentant une moyenne par salarié de 24 heures de formation et une dépense de plus de 26,7 millions d'euros.

Répartition des dépenses de formation par division

(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)



Durant l'année 2007, dans le groupe au niveau mondial, près de 4 400 jeunes ont été accueillis comme stagiaires. Le taux de féminisation des stagiaires a atteint plus de 29 %.

L'intégration des jeunes dans l'entreprise se concrétise également par les formules en alternance (contrats de professionnalisation, apprentissage). Plus de 4 000 jeunes ont conclu un contrat en 2007, dont près de 25 % de femmes.

Des carrières ouvertes et dynamisées (périmètre hors Faurecia)

Pourcentage de salariés ayant eu un entretien individuel au cours de l'année 2007

(périmètre monde, situation au 31 décembre 2007)

% de salariés ayant eu un entretien individuel	France	Europe hors France	Reste du monde	Total
Ouvriers	71 %	46 %	31 %	61 %
ETAM	52 %	51 %	55 %	52 %
Cadres	87 %	85 %	73 %	86 %
Total	69 %	52 %	42 %	62 %

Faciliter l'entrée ou l'insertion dans la vie active

Actions d'insertion en 2007

Afin de renforcer son engagement en faveur de la diversité, l'égalité des chances et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, PSA PEUGEOT CITROËN participe à de nombreuses actions collectives d'insertion en partenariat avec des organismes publics ou privés.

À titre d'exemples :

Argentine

- Programme Formad, formation pour adultes de mise à niveau d'études secondaires orientées dans sa majorité au responsable d'unité (R.U.), donne des résultats positifs après deux ans d'existence.

Brésil

- Renouveau de partenariat avec le Senai (Service national d'apprentissage industriel) pour la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre qualifiée.
- Formation des élèves ingénieurs et du soutien à la recherche en partenariat avec l'Université fédérale de Rio de Janeiro.
- Création de programme de bourses d'études pour les élèves ingénieurs avec l'Université Catholique de Rio de Janeiro.
- « *Projeto Formare* » pour la promotion de la formation de jeunes de 14 à 18 ans, en leur offrant une formation de base et des concepts de citoyenneté, en partenariat avec des entreprises privées, agréées par le ministère de l'éducation et de la culture, et reconnue par l'Unesco.

France

- Accueil de jeunes stagiaires avec un handicap lourd dans les sites français en partenariat avec l'ANPE, l'Éducation nationale, les entreprises de travail temporaire et des organismes d'association d'insertion et de formation.

- Aide sociale à l'emploi et aux personnes en difficulté, en partenariat avec l'ANPE, les missions locales et les entreprises de travail temporaire.
- Orientation et employabilité des jeunes par des contrats d'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) en partenariat avec l'ANPE, l'Éducation nationale, les missions locales et des organismes de formation privés.

Italie

- Partenariats avec dix-sept universités pour l'accueil de jeunes stagiaires.
- Subvention de bourses d'études par Peugeot Automobiles Italie en partenariat avec l'UNRAE (association des importateurs automobiles).
- Partenariat avec la société de travail temporaire « Obiettivo Lavoro » pour la mise en œuvre d'un projet permettant d'offrir des opportunités à de jeunes demandeurs d'emploi aux caractéristiques particulières.
- Collaboration avec des écoles professionnelles, permettant aux enseignants d'instituts techniques publics de suivre les cours techniques de Peugeot Automobiles Italie afin de transférer ce savoir à leurs élèves.

Slovaquie

- Le partenariat conclu entre PSA PEUGEOT CITROËN, l'Éducation nationale française, le système éducatif slovaque et l'Association de formation professionnelle des adultes s'est achevé, fin 2007, par le transfert du premier outil de formation continue à quatre établissements d'enseignement technique de Trnava et de Bratislava.

Le développement durable

- 100** Préserver l'environnement et les ressources naturelles
- 107** Indicateurs environnementaux – Consommations et émissions voitures
- 109** Indicateurs environnementaux – Consommations et émissions sites
- 119** Assumer ses responsabilités à l'égard de la société

Préserver l'environnement et les ressources naturelles

PSA PEUGEOT CITROËN met en œuvre une politique environnementale ambitieuse. Fondée sur les principes du développement durable, cette politique vise non seulement à intégrer harmonieusement les véhicules à l'environnement,

mais s'inscrit également dans la stratégie industrielle du groupe. Celui-ci a en effet pour objectif de limiter les impacts environnementaux de son activité et de préserver la qualité de vie du voisinage de ses sites.

■ Les voitures et l'environnement

Un leadership en matière de véhicules sobres et peu émetteurs de CO₂

Suite aux résultats obtenus en matière de dépollution, PSA PEUGEOT CITROËN s'est fixé comme objectif prioritaire la réduction des émissions de CO₂ pour les véhicules de ses deux marques, Peugeot et Citroën.

Les efforts du groupe dans ce domaine se traduisent par des résultats significatifs. Pour la deuxième année consécutive, PSA PEUGEOT CITROËN a vendu en 2007 un million de véhicules émettant moins de 140 g de CO₂/km en Europe, dont 750 000 émettent moins de 130 g de CO₂/km et 500 000 moins de 120 g de CO₂/km. Il se positionne ainsi comme leader européen en matière de véhicules respectueux de l'environnement. De plus, en 2007, le groupe a une nouvelle fois dominé le classement de l'ADEME pour la maîtrise des émissions de CO₂ sur le marché français, avec une moyenne de 140 g de CO₂/km.

PSA PEUGEOT CITROËN s'est engagé dans la lutte pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, par la mise au point de nouvelles technologies permettant de réduire la consommation et les rejets de ses véhicules.

Il se consacre à l'amélioration des moteurs thermiques et promeut activement l'utilisation de sources d'énergies alternatives telles que les biocarburants ou le gaz naturel. La stratégie du groupe accorde une place essentielle à l'exploration des solutions technologiques d'avenir, à l'image des technologies hybrides ou de la pile à combustible fonctionnant à l'hydrogène. Pour réduire significativement les émissions globales de CO₂ – condition d'un réel impact sur l'environnement – le groupe favorise les technologies applicables sur des voitures de grande diffusion. Soucieux d'élargir la réflexion au-delà de son seul périmètre de responsabilité, le groupe s'investit également dans des projets de mécénat écologique et scientifique de grande envergure. En témoigne notamment le Puits de Carbone Peugeot créé en partenariat avec l'ONF au Brésil. Parallèlement à cette stratégie, le groupe s'engage à concevoir des véhicules hautement recyclables.

Des solutions efficaces pour réduire les consommations et les émissions pour tous

Le groupe a développé des nouvelles technologies pour les moteurs essence, dont témoignent les moteurs de cylindrée moyenne produits en coopération avec le groupe BMW. Il consolide son leadership sur le diesel qui, à performance égale, consomme significativement moins que l'essence.

Les moteurs diesels HDi (injection directe diesel *common rail*), lancés par PSA PEUGEOT CITROËN, permettent de diminuer les émissions de CO₂ de 20 % par rapport aux moteurs diesel de génération précédente et de 30 % par rapport à un véhicule à essence. Ces moteurs, au-delà de leurs avantages environnementaux, offrent un agrément de conduite remarquable et figurent parmi les plus plébiscités en Europe. Ainsi entre 1998 et 2007, le taux de diésélisation du marché européen des voitures particulières a quasiment doublé pour représenter près de 60 % aujourd'hui.

En 2007, PSA PEUGEOT CITROËN a produit plus de 1,45 million de moteurs diesels HDi *common rail* et, depuis 1998, plus de 10,7 millions.

Le groupe poursuit par ailleurs la stratégie de *downsizing* qui consiste à obtenir, avec des moteurs de cylindrée plus réduite, et donc consommant moins, des performances équivalentes à celles des anciens moteurs. Ainsi, le *downsizing* permet-il une réduction des consommations de 10 % tout en conservant le couple et la puissance.

Des gains de consommation sont également obtenus par un travail en profondeur sur différents organes dans le cadre de la synthèse-véhicule, notamment :

- le groupe motopropulseur par des actions sur la combustion pour améliorer le rendement ;
- la mise en œuvre de boîtes manuelles pilotées sur certains modèles, permettant un gain de consommation jusqu'à 5 % ;

- la maîtrise de la masse, tout en tenant compte des réglementations en matière de sécurité en particulier, et des attentes clients (équipements) ;
- l'aérodynamisme pour la partie route/autoroute du cycle d'homologation ;
- les pneumatiques avec la recherche du meilleur équilibre entre la liaison au sol (sécurité active) et la faible résistance au roulement, etc.

Promouvoir les biocarburants et le gaz naturel

Une meilleure maîtrise des émissions de CO₂ des véhicules passe aussi par la recherche d'énergies alternatives au pétrole et de nouveaux modes de propulsion.

PSA PEUGEOT CITROËN étudie depuis de nombreuses années les avantages des biocarburants de première génération. Il encourage leur utilisation en mélange avec les carburants conventionnels conformément aux législations française et européenne dans ce domaine. Une telle utilisation est possible dans des proportions importantes sans modifications techniques pour tous les véhicules Peugeot et Citroën. L'utilisation des biocarburants s'avère particulièrement intéressante dans le cas des flottes captives, où la problématique de stockage de carburant et de ravitaillement est plus facile à résoudre. Le groupe utilise ainsi du Diester pour ses flottes internes depuis plus d'une décennie.

Les biodiesels, constitués d'Esters Méthyliques d'Huiles Végétales (EMHV), sont incorporés en mélange au gazole. Les plantes oléagineuses comme le colza servent à la fabrication du Diester (EMHV mélangé à hauteur de 30 % avec du gazole), le soja à celle du B30.

L'éthanol ou son dérivé l'ETBE (Éthyl Tertio Butyl Éther) sont des biocarburants qui peuvent être utilisés en mélange avec l'essence. L'éthanol est issu de céréales ou de betterave en Europe, ou encore de la canne à sucre au Brésil. Utilisé dans les véhicules « Flex-Fuel », le superéthanol E85 est un carburant contenant 85 % d'éthanol en volume, mélangé à 15 % d'essence.

Les biocarburants représentent une solution pertinente pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, dans la mesure où les plantes dont ils sont issus piègent le CO₂ atmosphérique par photosynthèse lors de leur croissance et constituent une source énergétique renouvelable. L'adjonction de biocarburants dans les hydrocarbures fossiles apporte une diminution réelle des émissions de CO₂ du champ à la roue. Le groupe estime* par exemple qu'une tonne de biodiesel incorporé dans le gasoil permet une réduction de 2,5 tonnes des émissions de CO₂ du puits à la roue. Le biodiesel limite également les émissions de certains polluants comme les particules, qui sont réduites de l'ordre de 20 à 30 % avec du Diester.

* Basé sur l'étude européenne JRC/Concave/Eucar.

PSA PEUGEOT CITROËN apporte régulièrement son témoignage de constructeur automobile dans les débats techniques, économiques et politiques que suscitent les biocarburants.

En France, le groupe est membre associé de l'association « Partenaires Diester » qui a trois objectifs principaux :

- constituer un réseau d'échanges d'informations autour de l'utilisation du Diester à des taux supérieurs au taux banalisé de 5 % (principalement au taux de 30 %) ;
- promouvoir le Diester, ses qualités techniques et ses avantages écologiques auprès de tous les gestionnaires de flottes captives ;
- assurer un rôle d'interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics français et internationaux.

En Chine, le groupe conduit des études sur le biodiesel avec la CATARC (China Automotive Technology & Research Center).

En Amérique latine, PSA PEUGEOT CITROËN a engagé une expérimentation avec le Ladétel, un laboratoire brésilien spécialisé dans le développement des technologies propres et en particulier des biocarburants. Au Brésil, premier producteur d'Éthanol au monde, le groupe commercialise des véhicules « Flex-Fuel » (Peugeot 206 et 307, Citroën C3 et Xsara Picasso), dont le moteur s'adapte automatiquement à des quantités variables d'Éthanol mélangées à l'essence. Des versions « Flex-Fuel » de la Peugeot 307 et de la Citroën C4 (1.6l BioFlex) ont également été lancées au second semestre 2007 en France et en Suède.

PSA PEUGEOT CITROËN suit de près les travaux de recherche sur la seconde génération de biocarburants, qui devrait compléter la première à l'horizon 2020-2030. Ces travaux visent à augmenter la production de carburant par unité de surface agricole, en valorisant la totalité de la plante issue des cultures énergétiques actuelles, ainsi qu'à exploiter tous les résidus organiques disponibles (de type déchets forestiers, etc.).

Le gaz naturel véhicules (GNV) fait aussi partie des alternatives au pétrole explorées par le groupe. Le GNV se distingue par son haut pouvoir calorifique, ses émissions réduites de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre (- 20 % par rapport à un moteur essence équivalent), ainsi que par le faible bruit émis lors de sa combustion. Le groupe a signé le 3^e protocole GNV visant à développer cette filière en France. Il commercialise des véhicules utilitaires roulant au GNV et, depuis octobre 2005, la Citroën C3 GNV 5 places, destinée aux acheteurs particuliers. PSA PEUGEOT CITROËN se consacre également au développement d'un moteur GNV polyvalent à vocation mondiale qui pourra répondre aux spécificités des marchés où le gaz constitue une alternative crédible au pétrole (Argentine et Iran par exemple).

Le groupe s'engage sur les technologies hybrides

Les motorisations hybrides font partie des solutions technologiques activement explorées par PSA PEUGEOT CITROËN. Le groupe met en avant une politique d'hybridation étagée qui lui permettra d'étendre massivement ce type de motorisations au sein des gammes Peugeot et Citroën à partir de la prochaine décennie.

Le système Stop & Start, introduit par PSA PEUGEOT CITROËN et proposé aujourd'hui sur Citroën C2 et C3, est un premier stade d'hybridation doté du meilleur rapport coût/efficacité. Il assure un arrêt automatique du moteur dès passage à l'arrêt et au point mort (au feu rouge par exemple), et un redémarrage automatique instantané et sans bruit à la première sollicitation du conducteur. Le Stop & Start permet ainsi un gain de 8 à 15 % de la consommation de carburant et une diminution équivalente des émissions de CO₂ en usage urbain. Le véhicule n'émettant aucun bruit lors des phases où le moteur est à l'arrêt, le Stop & Start contribue également à améliorer la qualité de vie en ville. Des essais effectués à Paris dans des conditions de roulage habituelles ont montré qu'un véhicule est à l'arrêt, moteur tournant, 30 % du temps.

Compte tenu de ces caractéristiques, le Stop & Start apporte une réponse pertinente à la problématique de circulation automobile en milieu urbain, qui concentre aujourd'hui 75 % de la population européenne. De plus, 60 % de la population mondiale vivra en ville à l'horizon 2030, selon les projections des Nations Unies. Du fait de son prix et de la cible véhicule choisie (citadines), le Stop & Start a vocation à être diffusé à large échelle, et donc avoir un impact environnemental significatif. PSA PEUGEOT CITROËN souhaite ainsi commercialiser un million de véhicules dotés de Stop & Start en 2011.

Avec la présentation de ses deux démonstrateurs Hybride HDi sur base des Citroën C4 et Peugeot 307 en janvier 2006, PSA PEUGEOT CITROËN a démontré sa maîtrise de la technologie « full-hybrid ». Le choix d'une motorisation diesel HDi dans une chaîne de traction hybride assure une véritable rupture dans les consommations et émissions de CO₂. Hybride HDi est capable également de fonctionner en mode électrique pur (véhicule zéro émission). Les résultats obtenus, remarquables pour un véhicule familial, sont de 3,4 l aux 100 km (cycle mixte) soit 90 g CO₂/km. La réduction par rapport au véhicule identique doté du seul moteur diesel HDi, déjà très performant en matière de consommation, s'approche de 30 %.

La PAC : un chantier à long terme pour l'environnement

La pile à combustible fournit de nombreux avantages. Outre la réduction des émissions de CO₂, la PAC élimine les émissions polluantes locales (HC, NOx...). Le groupe travaille sur différentes

pires et prototypes grâce à une équipe interne de spécialistes et des réseaux experts dans le cadre de partenariats de recherche, à l'image de ceux signés avec le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et le CEA (Commissariat à l'énergie atomique). La pile GENEPAC, dévoilée en janvier 2006, est le fruit des recherches du groupe et du CEA dans ce domaine. Cette pile, d'architecture modulaire et d'une puissance de 80 kW, est parfaitement adaptée à l'usage automobile et se situe au meilleur niveau mondial.

Ces travaux visent à trouver les conditions techniques et économiques acceptables pour un développement de la PAC dans l'automobile. Compte tenu des défis à relever, souvent indépendants du constructeur (coût de la pile, son intégration dans le véhicule, stockage de l'hydrogène et sa distribution), le groupe prévoit une introduction progressive de la PAC dans l'automobile à l'horizon 2020.

Améliorer la qualité de l'air

En trente ans, les émissions de particules des véhicules neufs ont été divisées par vingt. Le filtre à particules, qui élimine les particules solides des gaz d'échappement, vient renforcer les performances écologiques de la motorisation diesel. Largement popularisé par le groupe, ce système de post-traitement contribue activement à l'amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain. Depuis son lancement en mai 2000, le filtre à particules a connu un essor important : il équipe aujourd'hui près de 2 400 000 véhicules à moteur diesel HDi des marques Peugeot et Citroën. Il est désormais proposé sur les Peugeot 1007, 207, 307, 308, 407, 607, 807 et les Citroën C3, C4, C4 Picasso, Xsara Picasso, C5, C6, C8. Son déploiement est prévu, à moyen terme, sur l'intégralité des modèles du groupe.

L'éco-conception pour un meilleur recyclage

PSA PEUGEOT CITROËN prend en compte le recyclage de ses véhicules dès la conception. Ce principe d'éco-conception vise à faciliter les opérations de dépollution des véhicules hors d'usage (VHU) et à favoriser les filières de valorisation et de recyclage. La traçabilité des pièces plastiques, l'utilisation de matériaux connus pour leur aptitude au recyclage, la réduction de leur diversité afin de faciliter le tri post-broyage, ainsi que l'intégration de matières recyclées sur les véhicules neufs constituent d'autres moyens utilisés par le groupe pour garantir un recyclage élevé.

Cette démarche lui permet de garantir le respect du taux de recyclabilité de 95 %. À partir de 2008, cet élément fait partie intégrante de l'homologation des véhicules neufs mis sur le marché. À ce titre, l'UTAC a délivré à PSA PEUGEOT CITROËN le certificat relatif à l'étude préliminaire attestant de la capacité du groupe à mettre en place les process nécessaires pour répondre à cette exigence.

Les critères de sélection des matériaux entrant dans la composition des véhicules sont de plus en plus stricts. Les plus récents comprennent :

- La réduction de la diversité des matières plastiques dans les véhicules afin d'optimiser le fonctionnement et la rentabilité des filières de récupération spécifiques.
- L'utilisation d'une seule famille de plastique par grande fonction afin de pouvoir recycler l'intégralité d'un sous-ensemble, sans démontage préalable des différentes pièces.
- Le marquage normalisé de toutes les pièces plastiques afin de pouvoir en assurer l'identification, le tri et la traçabilité.
- L'utilisation de matières recyclées. PSA PEUGEOT CITROËN a pour objectif d'augmenter leur part car il n'existe aucun obstacle à leur utilisation pour autant que les conditions technico-économiques soient réunies.

- L'élimination des quatre métaux lourds (Pb, Cd, Cr et Hg) pour l'ensemble des véhicules mis sur le marché après le 1^{er} juillet 2003. Ce travail limitant les transferts de pollution est réalisé avec les fournisseurs.

Depuis 2002, PSA PEUGEOT CITROËN mobilise ses fournisseurs, afin qu'ils s'engagent à produire une attestation de conformité pour l'ensemble de leurs approvisionnements, ou un certificat de conformité pour chaque pièce fournie dans le cadre des projets de futurs véhicules. Au travers du consortium IDIS (*International Dismantling Information System*), il tient également à disposition des opérateurs de recyclages des notices de démontage des véhicules des marques du groupe.

Les nouveaux modèles commercialisés par le groupe sont réutilisables et valorisables au moins à 95 % de leur poids moyen, selon la norme ISO en vigueur et nos propres calculs.

■ Les usines de la division automobile et l'environnement

Une organisation et des principes forts

Sur le plan industriel le groupe est engagé, depuis de nombreuses années, dans une politique de protection de l'environnement volontariste, afin que l'activité de chaque site industriel garantisse pour le voisinage outre le respect de la réglementation locale, la protection des milieux naturels et la qualité de vie. Pour atteindre cet objectif, la stratégie industrielle du groupe intègre la protection de l'environnement dans une perspective d'amélioration continue, fondée sur une organisation rigoureuse, une méthodologie structurée autour d'ISO 14001, l'allocation de moyens financiers significatifs et un outil de reporting, dénommé « Observatoire de l'Environnement Industriel » (OEI), créé en 1989 et entièrement reconstruit en 2007. C'est ainsi que le groupe intervient efficacement sur les aspects environnementaux les plus significatifs de ses activités. Cette politique est mondiale.

Au niveau central, la direction des affaires publiques et de l'environnement comporte un département consacré à l'environnement industriel, qui anime et coordonne l'action générale et dispose d'un budget d'investissement spécifique. Sur chaque site, un responsable de l'environnement s'appuie sur un service dédié et sur des correspondants désignés dans chaque atelier de l'établissement. La direction technique dispose également de spécialistes en environnement qui viennent en assistance des usines, notamment lors des projets industriels. En 2007, ce sont ainsi environ 500 personnes qui se sont impliquées dans la gestion de l'environnement industriel du groupe.

Une politique de certification active

Un système de management environnemental est en place sur tous les sites de production du groupe. Il est fondé sur la norme ISO 14001. Cette norme est un standard de management et d'organisation reconnu internationalement. Elle vise à exprimer une politique environnementale, décrire les procédures suivies pour sa mise en œuvre, garantir la conformité réglementaire et tendre vers l'amélioration continue, principe de base de la bonne gestion de l'environnement.

Dans le cadre de la démarche ISO 14001, chaque membre du personnel reçoit une formation ou une sensibilisation à l'environnement adaptée à sa fonction et à son activité.

Engagée depuis plus de dix ans, la démarche de certification, arrivée à maturité dans les usines, se déploie aussi vers les centres techniques. 2007 a ainsi vu la certification du centre technique de La Garenne et du Centre de Pièces de Rechange de Vesoul. En fin d'année, l'usine de Trnava, démarrée en 2006, a aussi été certifiée. L'ensemble des unités de production du groupe est donc ISO 14001.

Calendrier de la certification ISO 14001 des sites industriels

< 2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007
Mulhouse	Aulnay	Asnières	Metz	Saint-Ouen	Hérimoncourt *	La Garenne
Sochaux	Rennes	Caen	Mangualde			Vesoul
Poissy	Porto Real	Charleville				Trnava
Trémery	Ryton	Sept-Fons				
Madrid		Valenciennes				
Buenos Aires						
Vigo						

* Site intégré au périmètre PCA à compter de 2005 (site certifié depuis 2001).

Nota : Au-delà de ce périmètre, quatre autres sites industriels majeurs sont certifiés depuis 2000 : Française de Mécanique (JV) et Sevel Nord (JV) en France, Wuhan (JV) et Xiangfan (JV) en Chine.

Réduire les émissions de gaz dans l'atmosphère

Maîtrise des émissions de composés organiques volatils

Les émissions de composés organiques volatils (COV) des usines terminales de production automobile PSA s'établissent, en France, à un niveau inférieur à 1 % du total des émissions de ces composés, toutes sources anthropiques confondues (source CITEPA : émission anthropique annuelle 2005, 1 439 kt).

La politique du groupe en la matière est volontariste et se décline selon quatre axes :

1. Optimiser les ateliers :
 - en réduisant, la consommation de peintures, et donc de solvants, par la mise en œuvre de matériel à meilleur rendement d'application ;
 - en choisissant des peintures à teneurs en solvants réduites ;
 - en recyclant les solvants usés.
2. Mettre en œuvre des technologies propres (peintures hydrodiluable, apprêts poudre) dans les nouveaux ateliers.
3. Installer des équipements de traitement de l'air par incinération des COV.
4. Développer le partage d'expérience, et l'échange de bonnes pratiques entre les différentes usines du groupe.

Le déploiement de ce plan d'action ambitieux a permis de diviser par trois les émissions de COV par véhicule des usines de carrosserie du groupe en moins de 20 ans, passant d'environ 13 kg en 1988 à moins de 4,5 kg en 2007, et de respecter pour chaque site les valeurs limites fixées par la Directive Européenne

sur la réduction des émissions de COV, entrée en application en octobre 2007.

En poursuivant la mise en œuvre systématique des meilleures technologies disponibles à un coût économique acceptable, le groupe continue à améliorer ses performances et confirme son objectif à terme de 4 kg par véhicule environ.

Baisse des autres polluants réglementés

La substitution progressive des combustibles fortement soufrés par des combustibles à moindre teneur en soufre a permis de réduire de plus de 90 % les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) des installations de combustion du groupe à l'échelle mondiale depuis 1995.

Les données fournies par l'Observatoire de l'Environnement Industriel mis en place par le groupe pour enregistrer les résultats environnementaux de ses sites attestent d'une réduction des émissions d'oxydes d'azote (NOx) de 30 %, à l'échelle mondiale depuis 1995.

Maîtriser la consommation d'énergie

L'utilisation d'énergie est au cœur même des process industriels de la construction d'automobiles (fonderie, refroidissement d'outils, cuisson des peintures, traitement thermique...). Le groupe s'attache à développer un plan de maîtrise de l'énergie sur l'ensemble de ses sites de production. Parmi les initiatives les plus remarquables ces dernières années figure la cogénération mise en place sur trois sites du groupe.

Participation au système d'échange de quotas de CO₂

Sept établissements français et deux sites espagnols étaient inclus dans la première itération du système d'échanges de quotas de CO₂ mis en place selon la directive européenne relative au système de quotas d'émissions de gaz à effet de serre, sur la période 2005-2007.

Basée sur les données historiques (1996-2002) l'allocation dévolue à ces établissements a permis de dégager un excédent. Ce bon résultat, qui traduit une baisse des émissions de CO₂ par véhicule produit, est dû à la conjonction d'investissements conséquents réalisés ces dernières années pour améliorer les installations de combustion de plus de 20 MW, et au déploiement d'une politique de maîtrise des consommations d'énergie sur tous les sites.

Réduire la consommation et les rejets dans l'eau

Économiser l'eau est un objectif majeur pour chaque site industriel. La généralisation du comptage, l'affichage des modes opératoires les plus économes et la mise en œuvre de système de recyclage sont la règle commune.

Cette politique a permis, depuis dix ans, de diviser par 2,5 la consommation d'eau par véhicule produit, contribuant ainsi à la préservation de la ressource.

Chaque site est raccordé au réseau public de traitement des eaux usées ou équipé en interne d'une installation complète d'épuration, et suit également la qualité de ses rejets à partir d'indicateurs, définis dans les autorisations d'exploiter. Cette organisation permet de garantir une qualité des rejets aqueux acceptable pour le milieu récepteur. En particulier, les risques de pollution par eutrophisation et par acidification sont négligeables compte tenu des caractéristiques des effluents des sites automobiles du groupe.

Réduire et valoriser au mieux les déchets des sites de production automobile

La politique mise en œuvre par le groupe depuis plus de dix ans vise deux objectifs. D'une part réduire le poids de déchets produits par véhicule fabriqué, et d'autre part promouvoir le recyclage et la valorisation.

Les résultats obtenus, hors déchets métalliques, sont les suivants :

- le poids de déchets par voiture produite a été réduit d'environ un tiers ;
- le taux de valorisation des déchets atteint 85 % ;
- les autres filières d'élimination utilisées sont l'incinération sans récupération d'énergie et le traitement physico-chimique sur certains déchets liquides ou boueux et la mise en décharge, en constante régression.

Les déchets métalliques (tôles, copeaux...) sont récupérés en quasi-totalité et trouvent des débouchés naturels en sidérurgie ou dans les fonderies du groupe.

En tenant compte de ces déchets métalliques, le taux de valorisation global des déchets industriels du groupe est de l'ordre de 94 %.

Connaître les sols pour mieux les protéger

Le groupe s'attache à connaître les pollutions anciennes qui peuvent être présentes dans les sols de ses sites.

À l'instigation des pouvoirs publics, ou de sa propre initiative, le groupe a procédé à une étude de pollution des sols sur de nombreux sites, conformément à la procédure conçue par le Bureau de recherche géologique et minière.

Après des investigations poussées, les experts ont conclu que certains sites étudiés appartenaient à la catégorie pour laquelle une autosurveillance est nécessaire. Au cas par cas des sites, ces analyses sont complétées de quelques actions ponctuelles de dépollution ou mesures de prévention.

Le groupe poursuit une politique rigoureuse de prévention de la pollution des sols, notamment en dotant les stockages de produits liquides de dispositifs de rétention.

■ Les autres divisions et l'environnement

Faurecia

Le système de management environnemental fondé sur la norme ISO 14001 continue d'être progressivement mis en place sur l'ensemble des usines Faurecia : suivant l'objectif d'avoir certifié l'ensemble des sites de production de plus de 50 personnes d'ici fin 2009 ; 99 sites sont actuellement certifiés, contre 50 en 2003 et 17 en 2000. Près de 13 000 personnes ont été formées en 2007 sur des thèmes relatifs à l'environnement. L'augmentation du nombre de sites certifiés ISO 14001 et l'implication du personnel permettent de mieux maîtriser les risques et de réduire l'impact des activités industrielles sur l'environnement.

Depuis 2006, Faurecia a mis en place une base de données et un système de collecte des données environnementales, de sécurité et de santé pour l'ensemble des usines du groupe. Ce système permet de suivre l'amélioration des performances environnementales de Faurecia.

Gefco

Conscient de l'impact de ses activités et de celles de ses sous-traitants, GEFCO vise à mesurer et maîtriser sa performance environnementale globale. Le groupe poursuit notamment son objectif de réduction des gaz à effet de serre, en augmentant

régulièrement la part des modes de transport alternatifs à la route, portée aujourd'hui à 25% – contre 17% pour la moyenne européenne du secteur. GEFCO favorise l'utilisation des modes fluvial, ferroviaire et maritime dans ses schémas de transport.

Depuis 2005, GEFCO participe à l'élaboration d'une Charte Développement Durable spécifique aux bâtiments logistiques, sous l'égide de l'association Afilog. L'objectif est d'obtenir pour tous les nouveaux bâtiments, et dès cette année, le label NF-Haute Qualité Environnementale (HQE). Les principaux points de cette Charte consistent en la diminution de l'impact environnemental et visuel des bâtiments de logistique, la réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO2 et l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables.

L'ensemble des centres de profit de GEFCO sont certifiés ISO 9001/2000.

Après l'Argentine en 2007, la certification ISO 14 001 a été lancée dans quatre pays : la France, l'Espagne, l'Allemagne et la Slovaquie.

Cette démarche sera progressivement étendue à l'ensemble des filiales du groupe.

Indicateurs environnementaux

Consommations et émissions voitures

Cette liste ne vise pas l'exhaustivité. Deux critères de sélection ont été retenus : les meilleures ventes et les performances environnementales.

Pour chaque modèle, la version essence et la version diesel la plus performante en termes d'émissions de CO₂ et de consommation de carburant sont représentées dans ce tableau.

En caractère gras, apparaissent les modèles les plus vendus, en version essence et en version diesel.

Dans un certain nombre de cas, les modèles les plus vendus sont aussi les plus sobres.

Citroën (2007)

	Énergie	Cylindrée	Puissance kW	Consommations			CO ₂ g/km	Bruit dB(a)
				Urbaine	Route	Mixte		
Citroën C1								
1.0i	E	998	50	5,5	4,1	4,6	109	70/72
HDi 55	D	1 398	40	5,3	3,4	4,1	109	71,2
Citroën C2								
1.1i	E	1 124	44	7,5	4,8	5,8	138	72,9
HDi 70	D	1 398	50	5,3	3,7	4,3	113	73,8
HDi 70 SensoDrive	D	1 398	50	4,9	3,8	4,2	111	72,7
Citroën C3								
1.4i 16V Stop&Start	E	1 360	65	6,9	4,9	5,7	135	70,8
1.4i	E	1 360	54	8,2	4,9	6,1	145	73,8
HDi 70	D	1 398	50	5,3	3,8	4,4	115	72,9
HDi 70 Sensodrive	D	1 398	50	4,9	3,9	4,3	113	71,3
Citroën Berlingo								
1.4i	E	1 360	55	9,6	6,2	7,4	175	72,4
HDi 75	D	1 560	55	6,7	4,7	5,3	140	72,1
Citroën Xsara Picasso								
1.6i 16v	E	1 587	80	9,5	6,0	7,3	172	71,9
HDi 92	D	1 560	66	6,5	4,3	5,1	135	73,7
Citroën C4								
1.4i 16v	E	1 360	65	8,7	5,2	6,4	153	71,6
1.6i 16v	E	1 587	80	9,5	5,7	7,1	169	73,1
HDi 110 FAP	D	1 560	80	6,0	4,0	4,7	125	72,6
HDi 110 FAP BMP6	D	1 560	80	5,8	3,8	4,5	120	73,2
Citroën C4 Picasso								
1.8i 16v	E	1 749	92	11,3	6,1	8,0	190	73,4
HDi 110 FAP	D	1 560	80	7,3	5,1	5,9	155	74,2
HDi 110 FAP BMP6	D	1 560	80	6,8	5,1	5,7	150	72,5
Citroën C5								
1.8i 16v	E	1 749	92	10,4	5,9	7,6	177	71,3
2.0i 16v	E	1 997	103	11,1	6,3	8,0	190	71,2
HDi 110 FAP	D	1 560	80	6,8	4,5	5,4	139	73,2
Citroën C6								
3.0i V6	E	2 946	155	16,3	8,2	11,2	266	72,2
V6 HDi 208 FAP	D	2 720	150	12,0	6,8	8,7	230	70,2
HDi 173 FAP	D	2 179	125	8,7	5,4	6,6	175	75,0
Citroën C8								
2.0i 16v	E	1 997	103	12,0	7,3	9,0	213	72,4
HDi 120 AM6/ML6	D	1 997	88	8,8	5,8	6,9	182	72,4/75
Citroën C-Crosser								
HDi 160 FAP	D	2 179	115	9,5	5,9	7,2	191	74,9

En gras : véhicule le plus vendu de sa catégorie (version essence, version diesel).

En maigre : véhicule émettant le moins de CO₂ dans sa catégorie (version essence, version diesel).

Peugeot (2007)

	Énergie	Cylindrée	Puissance kW	Consommations			CO ₂ g/km	Bruit dB(a)
				Urbaine	Route	Mixte		
Peugeot 107								
1.0i BVM/BVMP	E	998	50	5,5	4,1	4,6	109	70/72
1.4i HDi	D	1 398	40	5,3	3,4	4,1	109	71,2
Peugeot 1007								
1.4i BVM	E	1 360	54	8,6	5,2	6,5	153	73,2
1.4i HDi	D	1 398	50	5,8	4,1	4,7	124	73,7
Peugeot 206 (berline)								
1.4i	E	1 360	55	8,8	5,0	6,4	152	73,3
1.4 HDi	D	1 398	50	5,4	3,7	4,3	112	70,9
Peugeot 207 (berline)								
1.4i	E	1 360	55	8,4	5,0	6,3	150	73,6
1.4 i VTi	E	1 397	70	8,1	5,0	6,1	145	73,7
1.4 HDi	D	1 398	50	5,8	3,8	4,5	120	72,4
Peugeot 308								
1.4 VTi	E	1 397	70	9,0	5,2	6,5	155	73,7
1.6 VTi	E	1 560	88	9,3	5,2	6,7	159	73,9
1.6 HDi	D	1 560	66	5,8	3,8	4,5	120	73,2
1.6 HDi FAP	D	1 560	80	6,0	3,9	4,7	125	73,8
Peugeot 407 Berline								
1.8i	E	1 749	92	10,5	6,0	7,7	181	72,7
1.6 HDi FAP	D	1 560	80	6,8	4,4	5,3	140	73,5
2.0 HDi BVM FAP	D	1 997	100	7,7	4,9	5,9	155	74,3
Peugeot 407 Coupé								
2.2i BVM	E	2 230	120	13,1	6,9	9,2	219	74
2.0 HDi FAP	D	1 997	100	7,8	4,8	5,9	156	73,7
2.7i HDi BVA	D	2 720	150	11,9	6,5	8,5	226	71,6
Peugeot 4007								
2.2i HDi FAP	D	2 179	115	9,5	5,9	7,2	191	74,9
Peugeot 607								
2.2i	E	2 230	120	13,0	7,0	9,2	219	73,9
2.0 HDi BVM FAP	D	1 997	100	8,1	5,0	6,1	160	74,6
2.7i HDi BVA FAP	D	2 720	150	11,6	6,6	8,4	223	72,0
Peugeot 807								
2.0i BVM	E	1 997	103	12,0	7,3	9,0	213	72,4
2.0 HDi	D	1 997	88	8,8	5,8	6,9	182	74,6
2.0 HDi FAP	D	1 997	100	9,0	6,0	7,1	188	73,3
Partner Combispac								
1.4i	E	1 360	55	9,6	6,2	7,4	175	72,4
1.6i HDi	D	1 560	55	6,7	4,7	5,4	143	73,7
Expert Tepee								
2.0	E	1 997	103	13,3	8,2	10,1	241	73,3
1.6 HDi	D	1 560	66	8,4	6,6	7,2	191	74,4
2.0 HDi	D	1 997	88	9,1	6,3	7,2	194	74,9

En gras : véhicule le plus vendu de sa catégorie (version essence, version diesel).

En maigre : véhicule émettant le moins de CO₂ dans sa catégorie (version essence, version diesel).

Indicateurs environnementaux

Consommations et émissions sites

Les indicateurs environnementaux exposés ci-dessous correspondent à l'application du décret n° 2002-221 du 20 février 2002. Les données reportées concernent les usines, les principaux sites d'études et les sites logistiques des sociétés consolidées par intégration globale du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, y compris les réseaux propres aux marques Peugeot et Citroën. Faurecia, société cotée dont Peugeot S.A. détient 72 % du capital et qui dispose, compte tenu de son activité, d'une complète autonomie de gestion, établi et publie dans son propre rapport annuel les indicateurs relevant de son activité. Ses principaux indicateurs figurent dans ce qui suit à titre indicatif.

Pour les besoins de sa production et de ses salariés, PSA PEUGEOT CITROËN consomme des matières premières, qui sont principalement :

- l'eau, pour remplir les fonctions telles que l'usinage, le lavage, le refroidissement, les sanitaires, etc. Tenant compte de la disponibilité locale de cette ressource, l'alimentation des sites se fait à partir du réseau de distribution public, ou de captages privés dans les nappes souterraines et les cours d'eau à proximité, le cas échéant ;
- les énergies (combustibles fossiles et énergie électrique, vapeur) dont l'utilisation est le cœur même de certains process (par exemple, le traitement thermique, la fonderie, la cuisson des peintures, etc.) ou encore, indispensable au chauffage, à l'éclairage, à la climatisation des locaux...

L'utilisation de ces matières premières et des produits entrant dans les process de fabrication tels que la ferraille en fonderie, les tôles d'acier et d'aluminium en emboutissage ou tels que les produits de traitement de surface, les peintures, les fluides de coupe, les colles, les mastics, etc. génère des sous-produits que les sites du groupe s'attachent à limiter et à maîtriser au mieux.

De même, pour leurs émissions dans l'air, l'eau, les sols.

Nota préalable : quelques ajustements des résultats 2005 et 2006 ont été réalisés pour tenir compte de précisions obtenues après la publication du document de référence. Ces modifications dès lors qu'elles entraînent un écart supérieur à 1 % de l'indicateur concerné sont commentées.

Nota sur le périmètre :

- PCA a étendu son périmètre de consolidation à cinq établissements : Belchamp, Carrières et Hérimoncourt depuis 2005, Trnava et La Ferté-Vidame à compter de 2006.
- PCA a également réintégré trois sites PCI dans son giron en 2007 (Meudon est rattaché à l'établissement de Vélizy ; les activités des sites du Rheu et d'Étupes sont rapatriées respectivement sur les centres de production de Rennes et Sochaux). Par conséquent, PCI comprend un seul établissement (Saint-Étienne) à compter de 2007.
- Les résultats des marques Citroën et Peugeot (AP/AC) sont pris en compte à compter de 2007.

Nota : les précisions d'ordre méthodologique sont disponibles dans le rapport d'activité et de développement durable.

Prélèvement d'eau

(Unité : m ³)		Eau de ville	Eau de surface	Eau souterraine	Total
PCA	2007	2 703 266	4 534 027	5 069 449	12 306 742
	2006	3 270 583	5 128 452	5 997 563	14 396 598
	2005	3 488 832	7 127 867	9 407 372	20 024 071
AP/AC	2007	744 993	11 298	6 551	762 842
	2006	-	-	-	-
	2005	-	-	-	-
PCI	2007	4 104	-	-	4 104
	2006	20 307	-	-	20 307
	2005	25 304	-	-	25 304
PMTC	2007	10 817	12 280	-	23 097
	2006	12 553	24 610	-	37 163
	2005	15 699	54 081	-	69 780
Gefco	2007	231 183	291	25 702	257 176
	2006	185 777	-	22 840	208 617
	2005	209 379	-	29 809	239 188
Total	2007	3 694 363	4 557 896	5 101 702	13 353 961
	2006	3 489 220	5 153 062	6 020 403	14 662 685
	2005	3 739 214	7 181 948	9 437 181	20 358 343
Faurecia	2007	1 409 523	906 093	518 739	2 834 355
	2006	1 333 316	1 106 803	554 165	2 994 284
	2005	1 237 832	1 169 913	597 337	3 005 082

Pour PCA, la poursuite de la mise en œuvre de systèmes de recyclage, notamment sur les sites de Mulhouse, Sochaux et La Garenne, a contribué à la diminution de 14 % du volume d'eau prélevé en 2007.

Les résultats AP/AC présentés dans le tableau ci-dessus se rapportent à 93 % des sites. Les résultats Gefco présentés se rapportent à 84 % des sites.

Pour PMTC, la baisse de 38 % sur le prélèvement d'eau est due à l'arrêt définitif d'une tour aérorefrigérante sur le site de Mandeuve courant 2006.

Rejets bruts dans l'eau, sortie usine

Les rejets de polluants dans l'eau sont dorénavant exprimés en flux annuel au lieu du flux journalier. Cette nouvelle expression a été appliquée rétroactivement aux années 2005 et 2006.

(Unité : kg/an)		DCO	DBO ₅	MES
PCA	2007	2 459 755	747 668	663 813
	2006	2 926 580	1 085 337	587 958
	2005	3 115 026	1 039 481	654 617
AP/AC	2007	nc	nc	nc
	2006	nc	nc	nc
	2005	nc	nc	nc
PCI	2007	nc	nc	nc
	2006	nc	nc	nc
	2005	nc	nc	nc
PMTC	2007	1 119	322	72
	2006	1 456	544	109
	2005	1 861	533	73
Gefco	2007	nc	nc	nc
	2006	nc	nc	nc
	2005	nc	nc	nc
Total	2007	2 460 874	747 990	663 885
	2006	2 928 036	1 085 881	588 067
	2005	3 116 887	1 040 014	654 690
Faurecia		consolidation non disponible		

DCO = Demande Chimique en Oxygène ; DBO₅ = Demande Biochimique en Oxygène en 5 jours ; MES = Matières En Suspension ; nc = non concerné.

Une part importante de ces rejets (plus de 90 %) fait l'objet d'un traitement complémentaire en station d'épuration collective, avant rejet au milieu naturel.

Consommations énergétiques

Consommations directes d'énergie

Les indicateurs énergétiques sont exprimés ici dans une unité cohérente (MWh pci) par application de coefficients de conversion reconnus officiellement.

(Unité : MWh pci)		Fioul HTS	Fioul BTS	Fioul TBTS	FOD	GN + GPL	Charbon	Coke
PCA	2007	-	-	50 990	14 717	2 411 317	-	117 188
	2006	-	-	109 989	18 090	2 521 538	24 909	119 801
	2005	-	-	177 200	19 017	2 696 851	26 354	119 475
AP/AC	2007	-	-	562	36 100	168 617	-	-
	2006	-	-	-	-	-	-	-
	2005	-	-	-	-	-	-	-
PCI	2007	-	-	-	-	3 834	-	-
	2006	-	-	-	-	15 665	-	-
	2005	-	-	-	-	17 679	-	-
PMTC	2007	-	-	-	2	24 214	-	-
	2006	-	-	-	2	30 605	-	-
	2005	-	-	-	49	21 511	-	-
Gefco	2007	-	-	-	18 386	41 954	-	-
	2006	-	-	-	24 252	50 315	-	-
	2005	-	-	-	25 987	40 702	-	-
Total	2007	0	0	51 552	69 205	2 649 936	0	117 188
	2006	0	0	109 989	42 344	2 618 123	24 909	119 801
	2005	0	0	177 200	45 053	2 776 743	26 354	119 475
Faurecia	2007	12	85	983	9 363	650 865	-	-
	2006	4	118	1 113	12 083	641 829	-	-
	2005	5 755	5 170	8 020	13 895	769 547	-	-

Fioul HTS = Fioul Haute Teneur en Soufre ; Fioul BTS = Fioul Basse Teneur en Soufre ; Fioul TBTS = Fioul Très Basse Teneur en Soufre ;
FOD = Fioul domestique.
GN = Gaz Naturel ; GPL = Gaz de Pétrole Liquéfié.

Les résultats AP/AC présentés dans le tableau ci-dessus se rapportent à 96 % des sites. Les résultats Gefco présentés se rapportent à 74 % des sites.

Consommations indirectes d'énergie

(Unité : MWh)		Électricité	Vapeur
PCA	2007	2 801 453	321 162
	2006	2 825 163	332 686
	2005	2 875 489	319 266
AP/AC	2007	163 752	9 007
	2006	-	-
	2005	-	-
PCI	2007	2 138	-
	2006	13 574	-
	2005	15 474	-
PMTC	2007	16 155	-
	2006	17 392	-
	2005	16 236	6 593
Gefco	2007	49 289	-
	2006	52 872	-
	2005	54 030	-
Total	2007	3 032 787	330 169
	2006	2 909 001	332 686
	2005	2 961 229	325 859
Faurecia	2007	1 080 257	22 151
	2006	1 012 545	34 108
	2005	1 000 613	27 248

Les résultats AP/AC présentés dans le tableau ci-dessus se rapportent à 96 % des sites. Les résultats Gefco présentés se rapportent à 90 % des sites.

Pour PMTC Mandeuve, il n'y a plus d'achat de vapeur depuis la mise en route de la nouvelle chaufferie fin 2005.

Émissions atmosphériques issues de l'utilisation de combustibles

Les émissions sont calculées à partir des consommations d'énergies en application de l'arrêté du 28 juillet 2005 pour le CO₂ et de la circulaire du 15 avril 2002 pour les autres gaz.

Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

(Unité : t)		CO ₂	N ₂ O	CH ₄	Total éq. CO ₂
PCA	2007	552 629	22,1	35,2	560 220
	2006	602 106	23,8	38,8	610 285
	2005	657 543	25,8	42,2	666 419
AP/AC	2007	44 483	1,7	2,6	45 069
	2006	-	-	-	-
	2005	-	-	-	-
PCI	2007	788	0,0	0,1	800
	2006	3 220	0,1	0,2	3 268
	2005	3 634	0,2	0,3	3 689
PMTC	2007	4 978	0,2	0,4	5 053
	2006	6 291	0,3	0,4	6 386
	2005	4 435	0,2	0,3	4 502
Gefco	2007	13 591	0,5	0,7	13 755
	2006	16 740	0,6	0,9	16 938
	2005	15 248	0,5	0,7	15 421
Total	2007	616 469	24,5	39,0	624 896
	2006	628 357	24,8	40,4	636 878
	2005	680 860	26,6	43,5	690 031
Faurecia	2007	136 922	5,9	9,4	138 955
	2006	135 538	5,9	9,3	137 548
	2005	167 730	7,1	11,4	170 170

CO₂ = Dioxyde de carbone ; N₂O = Protoxyde d'azote ; CH₄ = Méthane.

Autres émissions

(Unité : t)		SO ₂	NO ₂
PCA	2007	101,7	557,3
	2006	304,8	636,4
	2005	424,2	716,8
AP/AC	2007	13,7	49,8
	2006	-	-
	2005	-	-
PCI	2007	0,0	0,8
	2006	0,0	3,4
	2005	0,0	3,8
PMTC	2007	0,1	5,2
	2006	0,1	6,6
	2005	0,1	4,7
Gefco	2007	6,4	15,7
	2006	8,4	19,6
	2005	9,0	18,2
Total	2007	121,9	628,8
	2006	313,3	666,0
	2005	433,3	743,4
Faurecia	2007	8,3	144,6
	2006	7,9	143,7
	2005	83,2	182,8

SO₂ = Dioxyde de soufre ; NO₂ = Dioxyde d'azote.

Émissions de COV des installations de peinture de carrosserie

		COV (t)	Ratio (kg/véh.)
PCA	2007	11 136	4,39
	2006	12 128	4,88
	2005	12 998	4,93
PMTC	2007	101	-
	2006	89	-
	2005	97	-
Total	2007	11 237	-
	2006	12 217	-
	2005	13 095	-

COV = Composés Organiques Volatils.

Quantités de déchets traités par nature et par filières d'élimination

Périmètre PCA (hors déchets métalliques recyclés à près de 100 %)

(Unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Recyclage interne	Autres traitements	Total
Spécifiques fonderie	2007	14 707	64 831	138 838	30	218 405
	2006	9 651	73 549	111 755	82	195 037
	2005	14 342	83 468	111 455	381	209 647
DIB	2007	19 397	87 069	3 705	1 547	111 719
	2006	21 217	89 921	5 001	438	116 578
	2005	21 543	92 036	6 282	1 297	121 159
Boues + liquides + DIS	2007	6 392	31 470	0	22 968	60 830
	2006	13 406	33 404	75	17 985	64 869
	2005	10 961	39 464	131	19 900	70 455
Total	2007	40 496	183 370	142 543	24 545	390 954
	2006	44 273	196 874	116 831	18 505	376 483
	2005	46 846	214 968	117 868	21 579	401 261

DIB = Déchets Industriels Banals ; DIS = Déchets Industriels Spéciaux.

La quantité des déchets de fonderie est en hausse, due à l'augmentation d'activité de ce secteur. Dans le même temps, la fonderie accroît son taux de recyclage.

Les déchets produits par les autres secteurs continuent de baisser. Le taux de mise en décharge diminue également.

Périmètre AP/AC

(Unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Autres traitements	Total
DIB	2007	11 954	5 611	1 692	19 236
	2006	-	-	-	-
	2005	-	-	-	-
Boues + liquides + DIS	2007	2 132	2 207	883	5 223
	2006	-	-	-	-
	2005	-	-	-	-
Total	2007	14 085	7 819	2 555	24 459
	2006	-	-	-	-
	2005	-	-	-	-

DIB = Déchets Industriels Banals ; DIS = Déchets Industriels Spéciaux.

Les résultats AP/AC présentés dans le tableau ci-dessus se rapportent à 94 % des sites.

Par ailleurs, en plus des déchets présentés ci-dessus, les quantités de déchets métalliques représentent environ 3 400 t, dont 52 % sont recyclées.

Périmètre PCI + PMTC (hors déchets métalliques recyclés à près de 100 %)

(Unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Autres traitements	Total
Spécifiques fonderie	2007	-	-	407	407
	2006	-	-	217	217
	2005	-	-	238	238
DIB	2007	339	1 140	-	1 479
	2006	523	1 895	83	2 500
	2005	643	1 969	43	2 655
Boues + liquides + DIS	2007	5	220	889	1 114
	2006	8	234	870	1 112
	2005	12	225	918	1 154
Total	2007	344	1 361	1 296	3 001
	2006	531	2 128	1 170	3 828
	2005	654	2 194	1 199	4 047

DIB = Déchets Industriels Banals ; DIS = Déchets Industriels Spéciaux.

Périmètre Gefco (hors déchets métalliques recyclés à près de 100 %)

(Unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Autres traitements	Total
DIB	2007	6 596	4 542	1 725	12 863
	2006	6 988	6 456	320	13 765
	2005	7 661	2 338	1 070	11 068
Boues + liquides + DIS	2007	61	8	135	204
	2006	218	1 330	255	1 803
	2005	570	319	112	1 001
Total	2007	6 657	4 550	1 860	13 067
	2006	7 206	7 786	576	15 568
	2005	8 230	2 657	1 182	12 069

DIB = Déchets Industriels Banals ; DIS = Déchets Industriels Spéciaux.

Les résultats Gefco présentés dans le tableau ci-dessus se rapportent à 83 % des sites.

Périmètre Faurecia (hors déchets métalliques recyclés à près de 100 %)

(Unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Recyclage interne	Autres traitements	Total
Total	2007	64 362	33 222	7 085	10 959	115 628
	2006	56 690	56 217	6 532	6 009	125 448
	2005	50 319	72 463	8 590	10 731	142 103

DIB = Déchets Industriels Banals ; DIS = Déchets Industriels Spéciaux.

Autres aspects environnementaux

Prise en compte de l'équilibre biologique et maîtrise des nuisances olfactives et sonores

Les exigences d'équilibre et de préservation des milieux naturels, de la flore et de la faune, et les mesures à prendre pour la tranquillité des riverains sont appréciées et arrêtées à l'occasion des études d'impact ou des compléments d'études d'impact. Ces études sont effectuées avant chaque installation nouvelle ou équipement nouveau, implanté sur les sites industriels du groupe.

Ces études d'impact préalablement réalisées sont réglementairement soumises à l'avis du public et à l'approbation des autorités administratives.

Indemnités versées en exécution d'une décision judiciaire pour atteinte à l'environnement

À ce titre, le groupe n'a eu à verser aucune indemnité en 2007.

Assumer ses responsabilités à l'égard de la société

PSA PEUGEOT CITROËN déploie des efforts pour permettre un usage responsable des voitures et garantir la sécurité que les clients sont en droit d'attendre des marques Peugeot et Citroën.

En outre, PSA PEUGEOT CITROËN s'engage résolument pour permettre l'insertion harmonieuse de la voiture dans l'environnement urbain.

■ Construire des voitures sûres pour tous

La sécurité des automobilistes et des autres usagers de la route est en tête des préoccupations de PSA PEUGEOT CITROËN. Chaque année, le groupe y consacre près de 10 % de son budget de recherche et développement (branche automobile).

PSA PEUGEOT CITROËN poursuit sans relâche ses recherches de solutions permettant de prévenir l'accident (sécurité primaire) et de réduire ses conséquences (sécurité secondaire). Avec l'appel d'urgence et les fiches d'aide à la désincarcération, il est leader européen de la sécurité tertiaire, qui concerne le secours aux victimes d'accidents.

Le groupe joue pleinement son rôle d'acteur de la sécurité routière en étudiant les facteurs humains, déterminants dans la chaîne de l'accident, et en proposant des aides à la conduite pertinentes destinées à assister les conducteurs dans leur tâche de conduite. Il entretient également des contacts étroits avec les pouvoirs publics en charge des infrastructures et fait des propositions innovantes dans ce domaine.

Les études accidentologiques du LAB (Laboratoire d'Accidentologie, de Biomécanique et d'étude du comportement humain, commun à PSA PEUGEOT CITROËN et Renault) ont fait progresser depuis plus de 35 ans la connaissance des causes et conséquences des accidents ainsi que celle du comportement humain en cas de choc. Elles révèlent que les seules mesures de protection en cas d'accident (sécurité secondaire) auraient été insuffisantes pour éviter près de 40 % des accidents mortels. C'est pourquoi l'évitement d'accident (sécurité primaire) constitue également un axe essentiel de recherches pour PSA PEUGEOT CITROËN.

La sécurité primaire

Éviter l'accident

Fort de son expertise reconnue dans le domaine des liaisons au sol (suspensions, direction, freins...), le groupe conçoit des voitures au comportement dynamique naturellement sûr, qui corrigent autant que possible les fautes de conduite, les aléas d'infrastructures ou de météorologie.

Pour limiter les conséquences de certaines situations d'urgence, PSA PEUGEOT CITROËN continue de proposer des assistances telles que l'ABS (système de freinage à antiblocage de roues) généralisé à toutes ses gammes, l'AFU (Assistance au Freinage d'Urgence) ou encore l'ESC (*Electronic Stability Control*), système qui permet de corriger la trajectoire du véhicule en situation de dérive pouvant conduire à une sortie de route. La diffusion de l'ESC s'est poursuivie et ce dispositif équipe l'ensemble des gammes moyennes et hautes de Peugeot et Citroën. En complément, le groupe propose, sur certains modèles, des innovations efficaces et pragmatiques telles que les projecteurs directionnels Xénon bi-fonction ou encore l'AFIL (Alerte de Franchissement Involontaire de Ligne) qui prévient le conducteur d'une sortie de voie involontaire, en cas d'endormissement ou de distraction, par une vibration dans le siège.

Les acquis en ergonomie posturale sont pris en compte dès le début des projets afin d'aboutir à des prestations de confort et de sécurité (accessibilité, visibilité) au meilleur niveau, pour tous les occupants, quels que soient leur âge et leur morphologie.

L'expertise dans le domaine de l'ergonomie cognitive (ergonomie des échanges d'informations entre le conducteur et son environnement) garantit la bonne prise en compte des informations fournies par le véhicule au conducteur, quelles que soient les conditions, assurant ainsi la sérénité dans l'exécution des tâches de conduite.

Les tests sur circuits

PSA PEUGEOT CITROËN exploite deux centres d'essais où il est possible de reproduire toutes les conditions de roulage envisageables et de soumettre les véhicules à des contraintes extrêmes, afin d'assurer un très haut niveau de sécurité. Les ingénieurs de PSA PEUGEOT CITROËN disposent dans ces domaines d'une expertise reconnue et d'équipements tels que la piste multiadhérences de Belchamp et la piste « synthèse comportement », destinées à la mise au point des systèmes d'ESC et d'ASR (antipatinage des roues). Toutes les conditions de routes peuvent ainsi être recréées pour valider les progrès apportés aux véhicules. Grâce à la mise en service de l'aire plane sur le site de Belchamp en 2004, le groupe dispose d'un ensemble de moyens

performants et cohérents permettant de reproduire, en toute sécurité et dans d'excellentes conditions, toutes les situations de danger et de comportement des conducteurs, issues de la connaissance fine de l'accidentologie.

Lorsque l'accident ne peut être évité, les véhicules Peugeot et Citroën offrent une protection des occupants parmi les meilleures au monde.

La sécurité secondaire : des voitures au meilleur niveau mondial

Le groupe se situe au meilleur niveau mondial en sécurité secondaire, comme l'attestent les résultats obtenus aux crash tests Euro NCAP avec onze voitures au total ayant obtenu le score maximum de 5 étoiles. Citroën C4 Picasso a obtenu ce score en 2006 et les Peugeot 207 CC et 308 en 2007.

Des plates-formes et structures conçues pour protéger

Dès la conception des plates-formes communes du groupe et pendant tout le développement des véhicules, la sécurité secondaire constitue une priorité absolue. En effet, quelle que soit la configuration des collisions, frontales, latérales, arrière ou encore de retournement, les caractéristiques de résistance et d'absorption d'énergie des structures des voitures permettent aux occupants de bénéficier d'une protection au meilleur niveau. L'habitacle est traité comme une véritable cellule de survie munie des dispositifs de retenue les plus sophistiqués.

Des systèmes de retenue efficaces pour protéger tous les occupants

Quels que soient l'âge et la place des occupants dans la voiture, leur protection doit être optimale. Depuis les fixations Isofix, garantissant la bonne utilisation des sièges pour enfants, jusqu'aux ceintures à limiteurs d'effort à 450 kg et aux airbags adaptatifs sur certains modèles, tout est calculé pour que chaque passager bénéficie du meilleur niveau de protection. Les limiteurs d'effort équipant déjà les ceintures à l'avant font progressivement leur apparition aux places arrière. Ils permettent de contrôler la retenue des occupants en limitant les contraintes sur le thorax afin de minimiser les blessures thoraciques et abdominales, en particulier pour les personnes âgées impliquées dans des accidents sévères.

Les statistiques d'accidentologie montrent que, encore aujourd'hui, près de 15 % des victimes d'accidents mortels ne portaient pas leur ceinture et toutes les incitations à utiliser cet équipement présentent donc une réelle contribution à la sécurité. Les témoins de non-bouclage de ceinture alertent le conducteur lorsque l'une des ceintures n'est pas attachée ; en cas de non-bouclage de la ceinture du conducteur, celui-ci est alerté par un signal sonore et visuel

pendant plus de 90 secondes dès que le véhicule roule à une certaine vitesse ; côté passager avant, une alerte est fournie après détection de présence, afin de ne pas déranger un conducteur seul à bord. Les témoins de non-bouclage aux places arrière se généralisent également. Ces dispositifs constituent une vraie fonction de sécurité et équipent un nombre croissant de modèles au sein des deux gammes Peugeot et Citroën.

La protection des piétons est prise en compte dès le début du développement de chaque nouveau véhicule. Même si l'évitement de la collision avec les piétons reste à l'évidence la mesure la plus efficace (sécurité primaire), l'architecture et le style du véhicule sont conçus pour réduire les conséquences d'une collision avec un piéton lorsque celle-ci intervient. Des tests sont effectués sur le capot, les pare-chocs avant et la jupe du véhicule, afin de rendre le contact le moins agressif possible. Cette mise au point représente une contrainte lourde du processus de développement d'autant que doivent être simultanément prises en compte toutes les autres configurations de choc. La Citroën C6 est le premier véhicule en Europe à obtenir le score record de 4 étoiles aux tests piétons à l'Euro NCAP (organisme indépendant d'évaluation des véhicules en protection des occupants), grâce à son capot actif qui se déclenche automatiquement dès qu'une collision avec un piéton est détectée. Ceci permet de limiter les conséquences d'un choc de la tête sur le capot. En 2006, la Peugeot 207 a été le premier véhicule du groupe homologué selon les principes de la directive européenne sur le choc piéton.

La sécurité tertiaire : PSA PEUGEOT CITROËN leader en Europe

L'appel d'urgence

PSA PEUGEOT CITROËN continue de déployer l'appel d'urgence sur ses gammes. En cas d'accident ou de malaise à bord de la voiture, les occupants du véhicule équipé sont mis en relation automatiquement sur détection de choc, ou manuellement par appui prolongé sur le bouton SOS, avec un plateau d'assistance dédié. Un opérateur entre alors en communication avec le véhicule et, le cas échéant, alerte les secours appropriés. Grâce au GPS et au téléphone mobile GSM embarqué, l'assistance localise avec précision le véhicule, même si le conducteur a perdu connaissance. Ce dispositif permet de réduire les délais d'intervention et ainsi d'améliorer considérablement l'efficacité des secours (2 500 vies pourraient être sauvées chaque année en Europe, selon la Commission européenne, si tous les véhicules en étaient équipés).

À fin 2007, plus de 430 000 véhicules Peugeot et Citroën équipés du système d'appel d'urgence étaient en circulation dans neuf pays européens où le service « PREMIUM » est ouvert (France, Allemagne, Italie, Espagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Autriche)*.

* Au total, plus de 540 000 voitures circulent en Europe des 27 avec l'appel d'urgence qui, en dehors des neuf pays « PREMIUM », appelle le 112, numéro d'urgence européen, non localisé GPS.

■ Agir pour la sécurité routière

La sécurité routière reste un axe prioritaire de travail sur lequel PSA PEUGEOT CITROËN consacre une part importante de sa recherche afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route. Au-delà des avancées techniques, le groupe consacre une partie de sa politique d'engagement citoyen vers des actions visant à modifier le comportement du conducteur. Il s'agit d'expérimentations mettant en valeur l'importance d'une conduite plus responsable.

Soutenir des actions visant la responsabilité du conducteur

Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière, avec le monde éducatif

La sécurité routière faisant partie aujourd'hui de l'éducation des jeunes, le groupe participe et initie des actions dans ce sens. Ainsi, aussi bien en Angleterre, en Argentine, au Brésil, qu'en Chine, ou en France, 2007 a été une année où le groupe a consacré une partie de son budget à des actions de sensibilisation : « pedibus », à Coventry, pour accompagner les enfants à l'école ; réédition à 150 000 exemplaires d'une brochure sur la sécurité des enfants en voiture, distribuée dans toutes les grandes villes chinoises ; exposition sur la sécurité routière dans un « camion des sciences » en Chine. En France, les actions mettant en valeur la sécurité routière, notamment les stages de « conduite sécurisée », sont proposés aux enfants des salariés. À Sochaux, en 2007, une action de sensibilisation auprès d'enfants d'écoles primaires a été conduite.

Faire prendre conscience des dangers de l'alcool au volant aux jeunes adultes

Depuis 1999, PSA PEUGEOT CITROËN soutient l'association Voiture & Co située à Nanterre (92). Cette association propose aux jeunes, sortant de fêtes et galas, un service de retours covoiturés assuré par des conducteurs préalablement soumis aux tests d'alcoolémie proposés par l'association. Les passagers qui n'ont pu trouver de conducteurs sont raccompagnés par des véhicules donnés dans le cadre du mécénat du groupe. En 2007, Voiture & Co. a proposé ses services de raccompagnement lors de 150 soirées, ou festivals. Le raccompagnement des jeunes en fin de soirées fait également partie des actions de sécurité routière que mène le site de Sochaux.

Modifier le comportement des conducteurs au volant

Tout au long de l'année, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN organise dans ses établissements industriels et tertiaires des expositions sur le thème de la sécurité routière. Les actions de communication peuvent être des campagnes de sensibilisation

sous forme de quiz, de concours auprès des enfants du personnel, de conférences. Par exemple, en 2007, à La Garenne-Colombes, un cycle de 3 conférences, dont une par un médecin légiste, a eu lieu en présence de la police de Courbevoie, de l'unité de sécurité routière de la Préfecture de police de Paris, et de la Prévention routière. Un simulateur de conduite et des démonstrateurs de 2 roues étaient aussi à la disposition des salariés. Par ailleurs, avant les départs en vacances d'été, des bornes de contrôle « 3 points » sont installées sur les parkings des établissements afin de régler les systèmes d'éclairage, les essuie-glaces et le gonflage des pneumatiques. Cette offre de contrôle gratuit s'est déroulée en 2007 à Valenciennes, Mulhouse, Rennes, Hordain, et Caen.

Une autre action de sensibilisation consiste à conduire des exercices de désincarcération en partenariat avec les brigades de sapeur-pompier. Cet exercice s'est conduit à Vesoul, Metz, Mangualde (Portugal), et Palomar (Argentine). PSA PEUGEOT CITROËN fournit alors les véhicules nécessaires à ces démonstrations.

Avoir le bon comportement en conduisant

La « Conduite Sécurisée » pour améliorer son comportement au volant

Lors de la 8^e semaine de la Sécurité routière, qui s'est déroulée en octobre 2007 ou tout au long de l'année, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a organisé pour son personnel des séances de sensibilisation, notamment à Tremery, Valenciennes, Poissy, Aulnay.

À Poissy pôle tertiaire, plusieurs animations ont été proposées au personnel : un stand animé par le service médical de l'établissement présentant un dépistage des troubles du sommeil et de la vigilance ainsi que des informations sur les risques liés à la prise de certains médicaments lors de la conduite automobile ; un stand Sécurité routière animé par la Police ; un stand Croix-Rouge présentant protection/alerte, position latérale de sécurité, réanimation cardio-pulmonaire ; et 2 sessions « code de la route » animées par Jean-Pierre Urena, référent Sécurité routière pour le département des Yvelines et sous-brigadier de police. Ces actions sont souvent menées avec des associations comme la Prévention routière et/ou des représentants de la Police nationale. Elles s'inscrivent dans les plans locaux de mécénat et d'actions sociétales qui sont déployés tous les ans par les établissements.

Des stages de « Conduite Sécurisée », comportant des modules théoriques et des expériences pratiques en situation, ont également été proposés au personnel de Vesoul, Mulhouse, et Rennes.

Ainsi, les salariés et les membres de leur famille ont pu tester concrètement les distances de sécurité, de freinage, la trajectoire de sécurité en virage, l'évitement, la perte d'adhérence, la dynamique du véhicule. D'autres modules, notamment à Vesoul, sur le maintien de la vigilance au volant, appelés « sécurisez votre conduite », sont aussi proposés et inscrits au Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR). À Saint-Ouen, en région parisienne, le site a organisé une formation sur la conduite sécurisée avec un organisme local (Centaure IDF).

Les salariés, leur famille, et, selon le lieu, les communautés environnantes, peuvent bénéficier de cette action.

Des panneaux d'information, des dépliants sur les gestes qui sauvent, sur ce qui a changé dans le code de la route sont régulièrement mis à la disposition du personnel.

Depuis les symposiums de Chine, du Brésil, et d'Argentine, le groupe a continué à animer des cercles de réflexions sur la sécurité routière en Chine, a soutenu des centres de formation, a participé

à des émissions télévisées, et a mis en ligne sur le site Internet du groupe des conseils pratiques.

Au Brésil, à Resende, le groupe a continué son partenariat avec le GRSP (*Global Road Safety Partnership*) en menant des actions de sensibilisation à la sécurité routière, notamment lors des périodes comme le carnaval ou la rentrée des classes. En partenariat avec le Département National de la Circulation au Brésil (DENATRAN) et avec le Département de la Circulation de l'État de Rio de Janeiro (DENATRAN/RJ), PSA PEUGEOT CITROËN a parrainé et distribué 20 000 brochures sur la sécurité et la protection des enfants dans la voiture.

En Argentine, dix séminaires sur la sécurité routière, animés par un journaliste réputé, M. Daray, ont été organisés par le groupe, touchant ainsi un auditoire de 1 600 personnes. La marque Peugeot a également lancé un programme « sécurité routière Peugeot » avec dix recommandations accessibles sur le site Internet www.seguridadpeugeot.com.ar.

■ Promouvoir la qualité des mobilités

La croissance économique, l'évolution des transports et des modes de vie montrent que la capacité à être mobile est devenue un prérequis comme savoir lire, écrire, et compter. C'est un élément fondamental du développement de la société moderne. L'aptitude à se déplacer conditionne aujourd'hui l'accès au travail, à la santé, à l'emploi, à la culture, en particulier dans les villes où vit une majorité de la population mondiale.

Favoriser la mobilité durable

Favoriser la mobilité durable se traduit pour PSA PEUGEOT CITROËN par l'application des principes de développement durable dans la conception de produits respectueux de l'environnement et dotés des meilleurs équipements de sécurité. Ainsi, le groupe est en tête du classement ADEME (Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) des groupes automobiles en matière d'émissions de CO₂ et s'affiche comme le constructeur le plus vertueux sur le marché français.

Favoriser la mobilité durable, c'est également favoriser l'accès de tous à la mobilité, veiller à l'équilibre entre tous les modes de transport, promouvoir les technologies facilitant la fluidité du trafic automobile.

Le partenariat avec l'association Voiture & Co porte également sur le soutien d'expérimentations durables dans le domaine des mobilités alternatives et du covoiturage. PSA PEUGEOT CITROËN lui apporte son soutien technique et matériel pour la mise en œuvre de nouvelles pratiques liées à l'utilisation de l'automobile.

Aide logistique au covoiturage pour les salariés

Plusieurs sites de PSA PEUGEOT CITROËN mettent à disposition de leurs personnels des systèmes intranet destinés au covoiturage afin de leur faciliter l'accès sur leur lieu de travail. Cette action existe sur les sites de Sochaux, Paris, Tremery, Rennes, Aulnay, Poissy pôle tertiaire. Des services, sous d'autres formes d'organisation, sont également à la disposition des salariés sur certains sites de province et/ou de région parisienne.

L'IVM, laboratoire d'innovations

L'Institut pour la Ville en Mouvement (IVM)

L'Institut pour la Ville en Mouvement, depuis sa création en 2000 par PSA PEUGEOT CITROËN, initie et favorise des réflexions et des expérimentations afin de comprendre l'évolution des mobilités en milieu urbain. Cet Institut, sous forme d'association loi 1901, associe à ses travaux des représentants du monde de l'entreprise et des chercheurs, mêle des universitaires et des acteurs de la vie sociale, culturelle et associative. L'IVM conduit des recherches-actions qui testent des solutions concrètes, des comparaisons internationales, et montrent de nouvelles approches urbanistiques et architecturales. Son champ d'intervention couvre aussi bien l'Asie que l'Amérique et l'Europe, afin de sensibiliser l'opinion à l'enjeu que représentent les mobilités aujourd'hui.

Les trois axes de travail de l'IVM sont, la mobilité des personnes ou groupes sociaux confrontés à des difficultés ou à des besoins spécifiques, la qualité des lieux et des temps de déplacement à travers l'intermodalité et la multimodalité des transports, et le développement des connaissances, des cultures de la mobilité, et des civilités.

L'année 2007 a été jalonnée d'événements publics

- « **La rue est à nous... tous !** » : cette exposition itinérante internationale a été inaugurée à l'école nationale d'architecture de Paris-Val-de-Seine en avril 2007. Elle s'étend sur 650 m², comprend un spectacle vidéo, présente des images de 54 villes du monde, 50 projets du monde entier, des photos d'agences de presse internationales, un cabinet de curiosité sur les objets de la modernité urbaine, etc. Une série d'événements culturels, scientifiques, et pédagogiques liés à l'usage et au partage de la rue se sont également tenus en marge de l'exposition. Un catalogue a été publié.
- « **Le festival international des taxis** » : en septembre 2007, à Lisbonne, l'IVM a organisé un colloque international sur le modèle économique du taxi et ses ressources potentielles, dégagant ainsi des pistes d'innovation en s'appuyant sur des comparaisons internationales. Ce colloque se tenait en même temps que le festival regroupant plusieurs manifestations culturelles comme : un concours de court-métrages, un concours de design de stations de taxis, des expositions photographiques, un cycle de films à la cinémathèque portugaise, des soirées littéraires, etc. Le groupe PSA a présenté lors de cette manifestation les « taxis du futur », démonstrateurs technologiques illustrant de nouvelles prestations susceptibles d'être offertes dans les années à venir en exploitant les dernières innovations dans les domaines du multimédia et des télécommunications.

■ Développer l'ancrage territorial

PSA PEUGEOT CITROËN a continué en 2007 à marquer son intention d'être un acteur incontournable de la vie sociale autour de ses implantations industrielles ou tertiaires. En 2007, le groupe a conduit plusieurs actions visant à s'inscrire dans le contexte local :

- expertise de conseil auprès de PME/PMI situées autour de sites industriels (Rennes, Tremery, Sochaux, Mulhouse) en termes d'organisation industrielle ;
- participation à des projets locaux d'éducation touchant aussi bien les écoles primaires que secondaires (La Garenne-Colombes, Valenciennes, Mulhouse). En Slovaquie, le groupe soutient une action « la main à la pâte » depuis plusieurs années, destinée à promouvoir l'enseignement des sciences dans les écoles primaires ;

- « **Mobilités quotidiennes des salariés** » : En 2007, le projet a été consacré à l'analyse de l'accès au travail dans la ville d'aujourd'hui, avec le difficile équilibre des modes d'organisation à mettre en place entre temps de vie et temps de travail. Un séminaire intitulé « pourquoi les entreprises doivent-elles s'intéresser aux mobilités quotidiennes des salariés ? » s'est tenu en novembre 2007 en partenariat avec Randstad, La Poste, le CNML (comité national des missions locales). Liaisons sociales s'est associé à l'IVM dans la diffusion et l'exploitation d'un questionnaire portant sur ce thème.
- **La Chaire universitaire** de l'IVM vise à favoriser la progression et la diffusion de connaissances en matière de mobilités urbaines. En juin 2007, l'IVM a organisé un séminaire sur le thème « les métiers du mouvement et l'économie de la ville ». Ce séminaire avait pour objectif d'exposer la part et le rôle de la mobilité au sein de certaines activités professionnelles où les possibilités de déplacement et de communication sont toujours plus importantes.
- **Par son programme Chine**, l'IVM poursuit ses efforts pour soutenir les réflexions novatrices sur le thème de la qualité de la vie en ville en ligne avec les priorités chinoises. Centre de ressources, l'IVM/ Chine et sa chaire ont organisé en 2007 un cycle de conférences. Une délégation chinoise, composée d'acteurs du développement de la ville et des transports de Shanghai, a été invitée en France, par l'IVM, à débattre, à Sciences Po, des enjeux du transport urbain.
- **En Amérique latine**, l'IVM a continué à développer des échanges scientifiques, techniques et culturels autour des mobilités liées à la croissance des villes. L'exposition « Bouge l'architecture ! » a été confiée aux services culturels de l'Ambassade de France au Brésil qui va se charger de sa circulation dans plusieurs villes brésiliennes.

- soutien de personnes en difficulté pour les aider dans leur parcours de réinsertion professionnelle (Valenciennes, Buenos Aires) ;
- soutien de la « Fondation de la 2^e chance » (Rennes) ;
- don d'organes mécaniques (Vesoul, Metz, Valenciennes, Rennes, Sochaux, Trnava (Slovaquie), Madrid (Espagne) et de matériel informatique (Vesoul, Lieu-Saint-Amand, Palomar (Argentine) et Chine) ;
- plusieurs établissements (Valenciennes, Poissy pôle tertiaire, Rennes, Paris) ont mis en place des conteneurs de récupération de bouchons plastique au bénéfice d'associations d'handicapés ;
- en 2007, sept établissements (Vesoul, Valenciennes, Rennes, Tremery, La Garenne-Colombes, Madrid, Metz) ont organisé une journée de sensibilisation auprès de leur personnel sur le handicap.

Des actions sont également menées directement par les filiales des marques Peugeot et Citroën notamment dans des pays où il y a des présences commerciales, par exemple en Afrique du Sud.

Par ailleurs, la plupart des usines ont ouvert leurs portes aux communautés de proximité. Plus de 17 000 visiteurs extérieurs ont été accueillis en 2007

L'engagement avec les Plans Locaux de Mécénat et d'actions sociétales

Les Plans Locaux de Mécénat et d'actions sociétales permettent aux sites de structurer les actions menées au bénéfice des communautés environnantes institutionnelles ou associatives. C'est un outil de dialogue externe et interne. Les axes de travail sont :

- l'environnement : actions en faveur de la préservation et de la réhabilitation des sites naturels, actions de sensibilisation, de formation ;
- la sécurité routière : sensibilisation au respect des règles, formation, information ;
- la mobilité urbaine : actions en faveur d'une mobilité plus sûre, plus propre, accessible à tous, actions de solidarité ;
- le développement local : actions de lutte contre l'exclusion, en faveur des personnes handicapées, urgence sociale.

Les Trophées Solidarité s'inscrivent dans ce cadre. Cette démarche solidaire est un concours visant à aider financièrement des salariés porteurs d'un projet, personnel ou associatif, de solidarité locale ou internationale à retombées collectives. Les projets doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes : écologie, éducation, insertion, mobilité, urgence/actualité. En 2007, quatre établissements (Rennes, Poissy, Mulhouse, Madrid) ont organisé des Trophées Solidarité.

Le partenariat avec l'Éducation Nationale

Le partenariat entre PSA PEUGEOT CITROËN et l'Éducation Nationale se concrétise par de nombreuses visites d'usines, des participations à des forums d'informations, des dons de matériels, l'accueil de professeurs dans nos établissements afin qu'ils se familiarisent avec les technologies récentes. Cette coopération génère une meilleure connaissance et une sensibilisation aux métiers de l'automobile de la part des jeunes et des enseignants. Le groupe a aussi mis en place avec l'Éducation Nationale un comité national de pilotage visant à établir des conventions académiques entre les rectorats et différentes implantations du groupe. Ce partenariat s'étend aussi en Chine, au Brésil, au Mexique et en Slovaquie.

Lutter contre l'exclusion avec le Samu Social de Paris et le monde associatif

PSA PEUGEOT CITROËN soutient depuis six ans le Samu Social de Paris en assurant la mise à disposition et l'entretien de la totalité du parc automobile de l'organisation. Cet engagement a été matérialisé par la signature d'une convention, ainsi que l'adhésion du Groupe au GIP Samu Social de Paris. Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN est membre du Conseil d'Administration. Les véhicules sont mis à disposition des équipes de maraude de jour et de nuit. Ces équipes mobiles d'aide (EMA) ont pour mission de sillonner les rues de la capitale et réalisent un diagnostic infirmier et social des personnes en situation de grande exclusion. Elles les accompagnent, à leur demande, vers des centres d'hébergement ou de soins. En 2007, le groupe a apporté une aide supplémentaire au pôle d'hébergement et de réservation hôtelière (PHRH) en leur donnant un véhicule pour leurs déplacements en zone parisienne.

En complément, le groupe a poursuivi, par des dons de véhicules, sa politique de soutien à des associations œuvrant par la mobilité contre l'exclusion sociale et professionnelle, ou en faveur de la qualité de vie des handicapés.

Résultats et financement en 2007

- 126** Résultats
- 136** Financement du groupe
- 139** Rentabilité des capitaux employés
- 140** Gestion des risques opérationnels et financiers

Résultats

■ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est établi comme suit :

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Automobile	47 456	44 566	45 071
Banque PSA Finance	1 999	1 761	1 656
Gefco	3 554	3 245	3 000
Faurecia	12 661	11 649	10 978
Autres activités	496	653	709
Éliminations	(5 553)	(5 280)	(5 147)
Total	60 613	56 594	56 267

Il est en progression de 7,1 % par rapport à 2006. Chaque trimestre présente une augmentation sensible par rapport au trimestre correspondant de 2006, avec un effet de base important pour le troisième trimestre. Après une croissance de 6,5 % pour les trois premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires a progressé respectivement de 5,4 % et 11,9 % au second et troisième trimestre, pour reprendre une évolution comparable au second trimestre dans les trois derniers mois de l'année (+ 5,4 %).

Division automobile

Le chiffre d'affaires de l'automobile, à 47 456 millions d'euros, est en progression de 6,5 % par rapport à 2006. Le chiffre d'affaires véhicules neufs, à 35 003 millions d'euros contre 32 978 millions d'euros en 2006, augmente de 6,1 % sous l'effet, principalement, de la variation (+ 3,8 %) des volumes de ventes de véhicules montés hors Chine (l'activité Chine est consolidée par mise en équivalence), des effets de prix (+ 1,2 %), de mix produit (+ 2,9 %), liés à la hausse des ventes de la C4 Picasso, du lancement de la 308 et du renouvellement des véhicules utilitaires, de mix géographique (- 0,8 %), résultant de la part plus forte de l'international, et particulièrement du Mercosur, dans les ventes.

Banque PSA Finance

Banque PSA Finance a évolué en 2007 dans un environnement dont la pression concurrentielle s'est accrue sur la première partie de l'année, à la faveur notamment de la hausse des taux d'intérêt, que certains opérateurs bancaires au sein de la zone euro n'ont que partiellement répercutée à leur clientèle. À partir de l'été 2007, la crise des *subprimes* américaines a généré de fortes tensions sur les marchés financiers.

La production de financements de ventes de voitures à la clientèle finale a porté en 2007 sur 851 000 véhicules neufs et d'occasion, en hausse de 3,9 % sur le niveau de 2006.

En progression de 4,3 %, le volume des financements de véhicules neufs a atteint 660 398 unités en 2007, permettant à la banque d'assurer le maintien de son taux de pénétration sur les ventes de véhicules neufs Peugeot et Citroën au niveau atteint en 2006, soit 26,1 %. En France, le taux de pénétration a été maintenu à près de 30 %.

La plus forte progression européenne a concerné l'Allemagne où la succursale a porté son taux de pénétration à 41,7 %, contre 33 % en 2006. Au Royaume-Uni, la succursale a consolidé ses positions, portant son taux de pénétration de 26,1 % à 26,5 %. Dans un contexte de concurrence exacerbée, les sociétés financières de Banque PSA Finance en Espagne, en Belgique et aux Pays-Bas ont réussi à maintenir leurs performances acquises en 2006. En revanche, les positions se sont effritées en Italie, en Autriche et dans une moindre mesure au Portugal et en Suisse.

En Argentine et au Brésil, la combinaison d'une forte croissance des ventes du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, soit près de 30 % en 2007, et de l'amélioration des taux de pénétration des filiales de Banque PSA Finance a conduit la banque à accroître ses volumes de financement de 44,3 %.

En montant, les financements consentis à la clientèle finale en 2007 s'établissent à 9 253 millions d'euros, contre 8 771 millions d'euros en 2006.

Les encours de crédit à la clientèle finale s'élevèrent à 17 850 millions d'euros à fin décembre 2007, contre 17 249 millions d'euros à fin décembre 2006, en hausse de 3,5 %. La part hors d'Europe de l'ouest est en hausse de 58,2 % à 892 millions d'euros. L'encours de financement aux réseaux de distribution s'établit à fin décembre 2007 à 5 606 millions d'euros, à comparer à 5 650 millions d'euros à fin décembre 2006. Au total, l'encours de crédit de Banque PSA Finance

progressa de 2,4 % pour s'établir à 23 456 millions d'euros au 31 décembre 2007, contre 22 899 millions d'euros à fin décembre 2006.

Axe important du développement de l'activité, le volume des prestations de services diffusées auprès de la clientèle s'est ainsi encore accru en 2007, pour atteindre 1 212 103 contrats, enregistrant une progression de 3,5 %.

(en millions d'euros)	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Encours de crédit (y compris encours titrisés)			
- à la clientèle finale	17 850	17 249	16 853
- aux réseaux de distribution	5 606	5 650	5 505
Total Banque PSA Finance	23 456	22 899	22 358
Encours de crédit (y compris encours titrisés)			
- Europe occidentale	22 150	21 998	21 694
- Hors Europe occidentale	1 306	901	664
Total Banque PSA Finance	23 456	22 899	22 358

Le chiffre d'affaires de Banque PSA Finance s'établit en 2007 à 1 999 millions d'euros, en progression de 13,5 % sur celui de 2006. Le chiffre d'affaires de Banque PSA Finance, qui correspond aux produits bruts d'intérêt sur ses créances, inclut également les produits financiers générés par la réserve de liquidité permanente constituée dans le bilan de Banque PSA Finance dans le cadre de sa stratégie de financement.

Le produit net bancaire s'est élevé à 981 millions d'euros, en hausse de 2,0 % sur celui de 2006 (962 millions d'euros).

Gefco

Le chiffre d'affaires de Gefco s'élève à 3 554 millions d'euros, en hausse de 9,5 % par rapport à 2006.

Les ventes de Gefco au groupe PSA PEUGEOT CITROËN sont en croissance de 9,0 % à 2 151 millions d'euros. Les prestations vendues aux clients hors-groupe s'élevèrent à 1 403 millions d'euros, soit une progression de 10,3 % en 2007 (+ 15 % hors impact de l'arrêt de la messagerie nationale en Allemagne).

Gefco poursuit son développement à l'International (+ 16 %).

Faurecia

L'année 2007 marque une étape dans le redressement de l'activité avec une croissance du chiffre d'affaires qui a touché toutes les activités du groupe et toutes les zones géographiques. Le chiffre d'affaires de Faurecia, à 12 661 millions d'euros, est en progression de 8,7 % par rapport à 2006.

Hors ventes de monolithes, il s'élève à 11 075 millions d'euros et augmente de 7,4 % à taux de change et périmètre constants. Les variations de change représentent un effet négatif de 1,2 % et l'effet du périmètre un impact positif de 1,7 %. L'effet périmètre comprend l'intégration des activités acquises de Cadence Innovation France dans l'activité Bloc Avant et celle de la société roumaine Euro Plastic Systems (Euro APS) qui fournit l'usine Dacia de Pitesti en Roumanie dans l'activité Intérieur Véhicule.

L'activité avec le groupe PSA PEUGEOT CITROËN porte sur 2 633 millions d'euros (+ 7,5 %), tandis que, hors groupe, le chiffre d'affaires s'établit à 10 028 millions d'euros (en hausse de 9,0 %).

La diversification du portefeuille client s'est poursuivie grâce au lancement de nouveaux programmes avec des progressions significatives chez BMW, Hyundai et Chrysler.

La croissance est particulièrement forte en Amérique du Nord et en Asie où Faurecia consolide et développe ses positions. En Europe, Faurecia enregistre, en ligne avec la croissance de la production automobile, une reprise de la progression du chiffre d'affaires, qui est tirée par le lancement au second semestre de nouveaux véhicules sur lesquels la présence de Faurecia est forte (Audi A4, Peugeot 308, Renault Laguna...) et par l'impact des voitures lancées en 2006 (Citroën C4 Grand Picasso, Peugeot 207, Ford Galaxy...).

L'année 2007 a également été marquée par les lancements réussis de 85 nouveaux programmes sur 35 nouveaux modèles.

Le chiffre d'affaires des Sièges d'Automobiles s'élève à 5 175 millions d'euros en hausse de 7,5 % par rapport à 2006 (+ 8,2 % à taux de change constant). La croissance est particulièrement forte en Amérique du Nord (+ 56,1 % à taux de change constant) et en Asie (+ 26,4 %).

■ Résultat opérationnel courant

Après un début d'année marqué par une nouvelle hausse des prix des matières premières, le résultat opérationnel courant du premier semestre 2007 s'est élevé à 842 millions d'euros et 2,7 % du chiffre d'affaires consolidé. Sur cette base, le groupe a annoncé en juillet 2007 un objectif pour le second semestre 2007 à un niveau de marge opérationnel supérieur à 2,0 % du chiffre d'affaires consolidé.

Pour le second semestre de 2007, le résultat opérationnel courant s'élève à 910 millions d'euros et 3,1 % du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel courant du groupe pour 2007 s'établit à 1 752 millions d'euros, soit 2,9 % du chiffre d'affaires, à comparer à 1 119 millions d'euros et 2,0 % pour 2006.

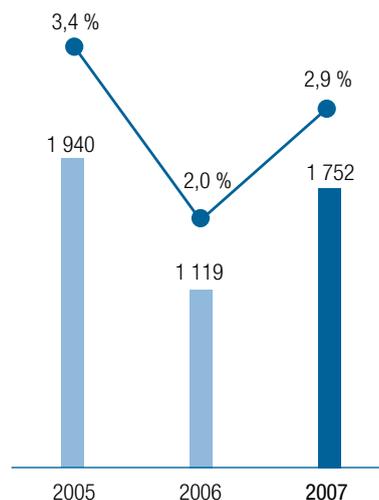
Le chiffre d'affaires des autres modules de l'Intérieur Véhicule s'élève à 3 546 millions d'euros, en progression de 2,5 % par rapport à 2006 (+1,6 % à taux de change constant) également soutenue par l'Amérique du Nord et l'Asie.

Le chiffre d'affaires des Systèmes d'Échappement, à 2 994 millions d'euros, poursuit sa progression, en hausse de 16,3 % par rapport à 2006 à taux de change constant (effet de change négatif de 3,7 %). Hors monolithes, le chiffre d'affaires s'élève à 1 409,0 millions d'euros et est en progression de 14,0 % à taux de change constant (effet de change négatif de 3,8 %). Cette activité progresse hors monolithes en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Le chiffre d'affaires monolithes est en augmentation de 18,5 % à taux de change constant.

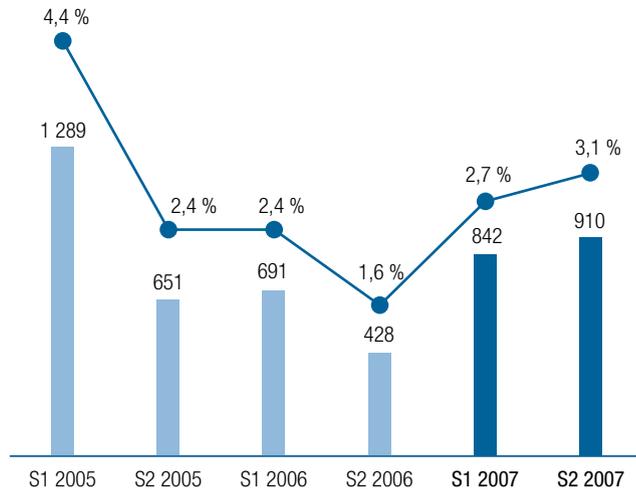
Le chiffre d'affaires de l'activité Bloc Avant s'élève à 945 millions d'euros et enregistre une forte progression de 31,5 % qui comprend l'effet de l'intégration des activités acquises de Cadence Innovation France. À données comparables, la croissance est de 18,9 % tirée par le démarrage de l'activité en Amérique du Nord et par une progression (hors impact périmètre) de 12,2 % en Europe.

Résultat opérationnel courant

(en millions d'euros - en % du chiffre d'affaires)



L'amélioration du taux de marge opérationnelle constatée sur l'année s'est traduite également sur les deux semestres de 2007.

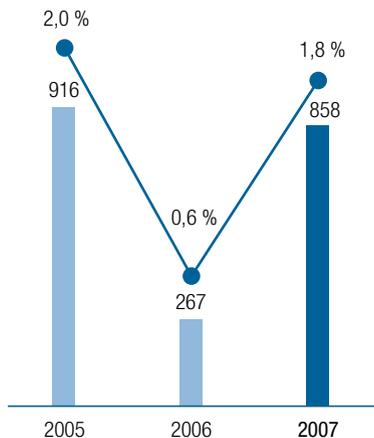


Division automobile

Le résultat opérationnel courant automobile s'élève en 2007 à 858 millions d'euros et 1,8 % du chiffre d'affaires, à comparer à 267 millions d'euros et 0,6 % du chiffre d'affaires pour 2006. La Division automobile participe pour 93 % à l'accroissement en valeur du résultat opérationnel courant groupe (+591 millions sur +633 millions d'euros).

Résultat opérationnel courant activité automobile

(en millions d'euros - en % du chiffre d'affaires)



Les éléments de croissance de la marge opérationnelle du plan CAP 2010, annoncé en septembre 2007, se mettent en place sur ce premier exercice du plan.

- Les composantes « Développement » du plan CAP 2010 participent pour 355 millions d'euros à l'accroissement du résultat opérationnel courant 2007.

Les ventes de véhicules en Europe et en grand export représentent le premier effet positif, avec 197 millions d'euros. Outre l'effet volume positif, le mix famille est également favorable du fait du couple Peugeot 206 / Peugeot 207, de la C4 Picasso et des véhicules utilitaires. Le mix géographique est défavorable à l'intérieur de l'Europe de l'ouest. Enfin la hausse des prix de vente génère un impact positif qui traduit les effets du rajeunissement de la gamme et d'une rigueur accrue dans l'affectation des moyens commerciaux.

La baisse des ventes d'éléments détachés aux partenaires industriels du groupe, principalement iraniens, a eu un impact limité sur le résultat opérationnel courant.

Les business units ont contribué pour 158 millions d'euros à l'accroissement du résultat opérationnel courant. Ces business units, responsabilisées sur leurs résultats financiers, ont été mises en place par la nouvelle organisation issue du plan stratégique CAP 2010.

- Les composantes « Réduction de coûts » du plan CAP 2010 contribuent pour 932 millions d'euros à l'augmentation du résultat opérationnel courant 2007.

La productivité industrielle (achats et productions), permet 657 millions d'euros de réduction de coûts.

Les dépenses de garantie ont diminué de 19 % en 2007, avec un premier effet sur le résultat de l'exercice.

Les frais de structure ont bénéficié d'une réduction des frais généraux et d'un allègement des effectifs. Le groupe a lancé un plan de départ volontaire qui a conduit 6 217 employés de la Division automobile en France à décider de quitter le groupe. 4 292 départs ont eu lieu sur l'année 2007 et le solde de 1 925 interviendra sur l'exercice 2008. Parmi eux, deux tiers sont des cadres, employés, techniciens ou agents de maîtrise.

- L'inflation des coûts et les dépenses de R&D pèsent sur la variation du résultat opérationnel courant 2007, avec un effet négatif de - 696 millions d'euros.

Le principal effet provient de la hausse des prix des matières premières, qui a eu un impact négatif de 285 millions d'euros, avec pour principale cause la hausse de l'acier.

La hausse des rémunérations ressort à 250 millions d'euros, rejoignant un ordre de grandeur que le groupe connaissait avant une année 2006 particulière, avec des augmentations de salaires très limitées et une absence de bonus pour les cadres supérieurs.

Les variations des cours des monnaies ont eu un effet défavorable de 72 millions d'euros en 2007, notamment sur le dollar américain.

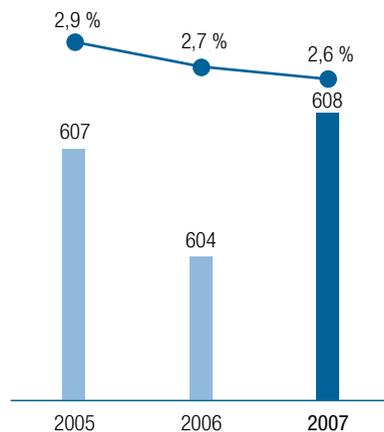
Par ailleurs, l'évolution des dépenses de recherche et développement a impacté le résultat opérationnel courant pour 93 millions d'euros. Ces dépenses sont affectées positivement par la productivité et le contrôle accru des engagements, et négativement par l'accélération du plan produit.

Banque PSA Finance

Le résultat opérationnel courant de Banque PSA Finance s'élève à 608 millions d'euros, à un niveau légèrement supérieur à celui atteint en 2006 (604 millions d'euros). Il représente 2,6 % de l'encours moyen de crédit (2,7 % en 2006).

Résultat opérationnel courant Banque PSA Finance

(en millions d'euros - en % de l'encours moyen de crédit)



De 2006 à 2007 :

- La hausse de l'encours moyen de crédit (+2,4 % à 23 456 millions d'euros) a eu un impact de 31,9 millions d'euros.
- Les marges sur encours moyen se sont légèrement dégradées, du fait de la hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers et de l'impact de cette hausse sur les coûts de refinancement de la banque. Cette hausse n'a toutefois eu aucun impact sur les contrats déjà conclus du fait de la politique habituelle de Banque PSA Finance, qui consiste à figer les marges sur crédit dès l'acquisition des contrats par des techniques de financement et l'usage d'instruments dérivés appropriés. Elle a par contre touché les niveaux de marge sur les nouveaux contrats conclus en 2007, la hausse des taux ne pouvant qu'être partiellement répercutée à la clientèle finale dans un environnement de concurrence accrue sur le marché du crédit automobile. Cet impact a toutefois été limité par l'exercice des swaptions qui avaient été acquises pour plafonner le coût de refinancement de la banque sur les nouvelles opérations de 2007. Au total, et en incluant les mix pays et activités, l'impact de l'évolution des marges de crédit sur le résultat opérationnel de la banque n'est négatif que de 1,9 million d'euros.

- La hausse des frais opérationnels a été limitée à 5,7 millions d'euros, soit une progression de 1,8 % par rapport à l'année précédente, inférieure à la progression des encours nets moyens (3,8 %), à celle de la production en montant (5,5 %), ainsi qu'à celle du produit net bancaire (2,0 %).

- Le coût du risque est ressorti en 2007 à 51,3 millions d'euros, soit 0,22 % des encours nets moyens, niveau supérieur à celui enregistré en 2006 (41,0 millions d'euros intégrant une reprise de provision exceptionnelle de 26 millions d'euros). Il intègre pour l'activité détail l'effet d'affinements portant sur les taux de dépréciation, établis sur la base des travaux statistiques conduits dans le cadre du projet Bâle II et permettant une minoration du coût du risque équivalent à 0,11 % des encours nets moyens. Le faible niveau du coût du risque confirme la qualité des actifs et la performance des processus de gestion du risque de crédit.

Gefco

Le résultat opérationnel courant de Gefco progresse de 2,6 %, à 155,3 millions d'euros en 2007 et 4,4 % du chiffre d'affaires, contre 151,3 millions d'euros et 4,7 % du chiffre d'affaires en 2006.

Au cours des derniers mois, les cours du baril de pétrole ont approché le niveau record de 100 dollars et les prix du gazole ont atteint le seuil de 100 euros les 100 litres avec de graves conséquences sur l'équilibre des comptes de résultats des opérateurs de transport. La répercussion partielle de ces hausses auprès des clients et des plans d'économie ont permis de limiter les effets négatifs sur les résultats.

Cette forte hausse du prix des carburants et les perturbations de l'activité en Allemagne liées à la mise en œuvre des mesures de restructuration ont pesé sur la rentabilité d'une activité qui s'est très bien tenue.

Faurecia

Le résultat opérationnel courant de Faurecia s'établit à 121,1 millions d'euros et 1,0 % du chiffre d'affaires, à comparer à celui de 2006 qui s'élevait à 69 millions d'euros et 0,6 % du chiffre d'affaires. Il est en progression de 51,9 millions d'euros sur celui de 2006 et de 0,4 point. Sur le second semestre, le résultat opérationnel courant est de 58,3 millions d'euros et se compare à une perte de 15,9 millions d'euros au second semestre 2006.

Le rebond constaté, amplifié en fin d'année, est imputable aux principaux éléments suivants :

- en Europe, il a été constaté une meilleure absorption de l'effet prix/coûts matières grâce à l'amélioration de la productivité industrielle, les premières retombées des opérations de restructuration, ainsi qu'une meilleure maîtrise des coûts de développement ;

- en Amérique du Nord, le résultat opérationnel courant s'est fortement redressé passant d'une perte de 54,8 millions d'euros au second semestre 2006 à une perte de 11,7 millions d'euros au second semestre 2007.

Recherche et développement

Le total des dépenses de recherche et de développement engagées au cours de l'exercice 2007 s'élève à 2 074 millions d'euros, en baisse de 5,5 % sur les 2 195 millions d'euros engagés en 2006. Pour 2007, un montant de 754 millions d'euros, soit 36,4 % des dépenses de l'exercice a été porté à l'actif du bilan consolidé (882 millions d'euros et 40,2 % en 2006). Les amortissements de dépenses activées s'élèvent pour l'exercice 2007 à 752 millions d'euros (704 millions d'euros en 2006). Au total, l'impact de la charge de recherche et de développement sur le compte de résultat représente, pour 2007, 2 072 millions d'euros (2 017 millions d'euros en 2006).

Pour la division automobile, les dépenses de recherche et développement engagées s'élèvent à 1 800 millions d'euros (1 854 millions

d'euros en 2006). Un montant de 595 millions d'euros a été activé, soit 33,1 % des dépenses de recherche et développement (674 millions d'euros et 36,4 % en 2006) et les amortissements de dépenses de recherche et développement activées s'établissent à 593 millions d'euros (525 millions d'euros en 2006). La charge totale de recherche et développement au compte de résultat est de 1 798 millions d'euros, contre 1 705 millions d'euros en 2006.

Les dépenses de recherche et développement de la division automobile engagées en 2007 représentent 3,8 % du chiffre d'affaires automobile (4,2 % en 2006).

Pour Faurecia, les frais bruts de recherche et de développement se sont élevés à 613 millions d'euros et 4,8 % du chiffre d'affaires (631 millions d'euros et 5,4 % du chiffre d'affaires en 2006). Nets des refacturations aux clients (345 millions d'euros) et des effets d'activation (159 millions d'euros) et d'amortissement (159 millions d'euros), ils se montent à 269 millions d'euros, soit 2,1 % du chiffre d'affaires (305 millions d'euros et 2,6 % du chiffre d'affaires en 2006).

Frais de personnel

Les frais de personnel du groupe s'établissent en 2007 à 8 999 millions d'euros, à comparer à 8 884 millions d'euros en 2006. Par division, ils se répartissent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Automobile	6 225	6 147	6 162
Banque PSA Finance	126	123	120
Gefco	413	390	368
Faurecia	2 104	2 104	2 002
Autres activités	131	120	140
Total PSA PEUGEOT CITROËN	8 999	8 884	8 792

Cette évolution traduit celle des effectifs inscrits ainsi que celle des rémunérations individuelles et de la répartition géographique des effectifs.

Les effectifs inscrits ont évolué comme suit :

<i>(effectifs inscrits au 31 décembre)</i>	2007	2006	2005
Automobile	134 100	139 600	139 500
Banque PSA Finance	2 300	2 400	2 400
Gefco	10 000	9 900	9 400
Faurecia	59 800	57 800	55 000
Autres activités et holding	1 600	2 100	2 200
Total PSA PEUGEOT CITROËN	207 800	211 800	208 500

Les effectifs inscrits se sont globalement réduits de 4 000 personnes.

Pour la division automobile, la réduction des effectifs de 5 530 personnes se décompose en une réduction de 8 060 personnes en Europe et une augmentation de 2 530 hors Europe, essentiellement dans une zone de développement prioritaire du groupe (Mercosur). En Europe, la France a vu les effectifs de la division automobile diminuer de 6 855 personnes, dont un peu moins d'un tiers par attrition naturelle et plus des deux tiers dans le cadre d'un plan de départ volontaire. Ce plan, initialement prévu pour 4 800 personnes, a finalement été signé par 6 217 personnes correspondant à des effectifs de structure, dont 1 925 sont toujours inscrits aux effectifs au 31 décembre 2007.

■ Résultat net

Le résultat net, part du groupe, est un profit de 885 millions d'euros, en forte progression sur le résultat net de 2006 (183 millions d'euros). Il représente 1,5 % du chiffre d'affaires, contre 0,3 % en 2006.

Il est à noter que le résultat net part du groupe 2006 a été retraité du fait d'un changement de méthodes comptables chez Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA), filiale du groupe en Chine détenue à parité avec le groupe Dong Feng Motors. DPCA a appliqué dans ses comptes sociaux à compter de l'exercice 2007, des nouvelles normes comptables ASBE « *Accounting Standards for Business Enterprises* ». L'impact dans les comptes de PSA au 31 décembre 2006 est positif de 7 millions d'euros dans le résultat des sociétés mises en équivalence. Le résultat net part du groupe à fin 2006 a donc été relevé de 176 à 183 millions d'euros.

L'augmentation du résultat net est liée d'une part à l'évolution positive du résultat opérationnel courant du groupe, et d'autre part aux autres produits et charges qui incluent un niveau en baisse de provisions pour restructurations ainsi que de dépréciations exceptionnelles d'actifs.

Par action, le résultat net, part du groupe, s'élève à 3,88 euros, à comparer à 0,80 euro en 2006. Dilué de l'exercice potentiel des options d'achat d'actions accordées à certains collaborateurs du groupe (il n'existe pas de titres émis sur les marchés financiers de nature à créer dans le futur des actions Peugeot S.A.), le résultat net par action représente 3,86 euros à comparer à 0,80 euro en 2006. À noter que l'impact du retraitement de 7 millions d'euros

Pour Faurecia, les effectifs sont en croissance de 3,4 % en 2007, contre une progression de 5,1 % en 2006. Cette évolution recouvre des situations contrastées par zone géographique ; en Europe de l'ouest ; les effectifs sont stables, tandis qu'ils augmentent de façon significative dans les autres grandes zones géographiques, notamment en Europe centrale (+ 77,9 %), en Amérique du Sud (+ 17,5 %), en Afrique (+ 47,5 %) et en Asie (+ 27,5 %).

Pour Gefco, la croissance des effectifs de 0,8 % (à comparer à une progression du chiffre d'affaires de 9,5 %) se concentre essentiellement, comme en 2006, dans les zones de développement international (Europe centrale et orientale, Russie et Mercosur).

sur les résultats de DPCA se traduit par une augmentation de 0,03 euro du résultat net par action.

Au cours de l'exercice 2007, Peugeot S.A. a racheté 1 250 000 actions à un cours moyen de 60,62 euros, dans le but de couvrir le programme d'options d'achat d'actions mis en place en août 2007.

Le nombre moyen d'actions servant de base au calcul du résultat par action après dilution est passé de 229 061 247 actions en 2006 à 229 210 309 actions en 2007.

Fin novembre 2007, le groupe a procédé à l'annulation de 337 968 actions représentant 0,14 % du capital. Ces actions rachetées par le groupe fin 2005 ont été annulées dans le cadre du délai maximal de 24 mois.

Produits et charges opérationnels non courants

Les produits et charges opérationnels non courants représentent pour 2007 une charge de 632 millions d'euros à comparer à une charge de 808 millions d'euros en 2006. Ils comprennent pour l'essentiel :

- les frais de rationalisation des structures ;
- les dépréciations exceptionnelles de certains actifs de Faurecia, de la Division automobile et de Peugeot Motocycles ;
- partiellement compensés par des plus-values sur cessions d'actifs immobiliers.

Par division, les autres produits et charges concernent principalement la division automobile et Faurecia :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Automobile	(348)	(375)	(22)
Banque PSA Finance	-	-	-
Gefco	(42)	3	2
Faurecia	(226)	(386)	3
Autres activités et holding	(16)	(50)	(315)
Total PSA PEUGEOT CITROËN	(632)	(808)	(332)

Les produits et charges opérationnels non courants étaient en 2006 intégrés dans les autres produits et charges.

Les frais de rationalisation des structures se sont élevés à 380 millions d'euros en 2007, à comparer à 429 millions d'euros en 2006.

Pour la division automobile, ces frais représentent 229 millions d'euros et concernent principalement le plan de départs volontaires ouverts aux salariés français entre juin et décembre 2007. Le coût global du plan ressort à 211 millions d'euros, dont 120 millions avaient été provisionnés dans les comptes au 30 juin 2007.

Cette charge correspond aux indemnités (263 millions), à des dépenses réglementaires et des mesures d'accompagnement (14 et 5 millions), et tient compte d'une réduction des engagements de retraites de 71 millions d'euros.

Pour Faurecia, les frais de restructuration portent sur 105 millions d'euros dans le cadre de restructurations industrielles, et concernent 1 728 personnes.

Pour la Division transport et logistique, les coûts de restructuration de Gefco en Allemagne s'élèvent à 40 millions et concernent 430 personnes de l'activité messagerie.

Par division, les frais de rationalisation se répartissent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Automobile	229	245	21
Banque PSA Finance	-	-	-
Gefco	42	6	-
Faurecia	105	169	137
Autres activités et holding	4	9	2
Total PSA PEUGEOT CITROËN	380	429	160

Les pertes de valeurs, ou dépréciations exceptionnelles d'actifs, portent sur un montant de 349 millions d'euros, à comparer à 469 millions d'euros en 2006. Par division, elles se répartissent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Automobile	216	194	-
Banque PSA Finance	-	-	-
Gefco	-	-	-
Faurecia	121	234	180
Autres activités et holding	12	41	-
Total PSA PEUGEOT CITROËN	349	469	180

Pour la division automobile, les dépréciations comptabilisées en 2006 concernaient les actifs associés à deux programmes automobiles (frais de recherche et développement précédemment activés pour 108 millions d'euros et outillages spécifiques pour 86 millions d'euros). La baisse des volumes constatée sur ces deux programmes au premier semestre 2007 a conduit, après renouvellement de leurs tests de valeur, à déprécier intégralement les immobilisations corporelles de ces deux programmes entraînant une perte de valeur complémentaire de 216 millions d'euros.

Pour Faurecia, elles concernent principalement, à hauteur de 65 millions d'euros, la perte de valeur et autres dépréciations d'actifs et, pour 56 millions d'euros, des provisions pour risques et charges. L'actualisation des flux de trésorerie attendus à l'horizon du plan moyen terme de Faurecia, soit 2011, a conduit à constater une dépréciation de 61 millions d'euros des actifs immobilisés.

Pour les autres activités, elles concernent en totalité la société Peugeot Motocycles qui développe, produit et vend des scooters et motocycles de marque Peugeot. Suite à de nouvelles estimations sur l'activité, une dépréciation de 12 millions d'euros affectée uniquement à des immobilisations corporelles a été comptabilisée en 2007.

Les résultats de cession de biens immobiliers (95 millions d'euros) correspondent essentiellement à 85 millions d'euros dans la division automobile avec la cession du site de l'usine de Ryton (Royaume-Uni) fermée fin 2006.

Résultat financier

Le résultat financier, correspondant au solde des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie, des charges de financement et des produits et charges à caractère financier, représente pour 2007 une charge de 40 millions d'euros, à comparer à une charge de 105 millions d'euros en 2006.

Les produits et charges à caractère financier étaient en 2006 intégrés dans les autres produits et charges pour un montant de 47 millions d'euros ; le solde 2006 des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie et des charges de financement a donc fait l'objet d'un retraitement.

Par activité, Faurecia supporte un résultat financier négatif de 115 millions d'euros, en hausse par rapport à 2006 (90 millions d'euros) du fait de la hausse des taux. Le taux moyen de financement passe en effet de 3,9 % à 4,2 %. Il a bénéficié de la politique de couverture de taux d'intérêt mis en place par le groupe sous la forme d'options de taux plafond (Cap).

Les autres activités industrielles et commerciales bénéficient fortement de l'amélioration du résultat opérationnel courant de l'activité automobile. Les placements de trésorerie ont porté sur une moyenne journalière de 5 667 millions d'euros, à un taux d'intérêt moyen de 4,1 %, générant un produit de 231 millions d'euros. Les placements de trésorerie, qui sont principalement en zone euro, comprennent pour l'essentiel des parts d'OPCVM monétaires gérés par des établissements financiers de premier plan et des titres de créances négociables émis par des émetteurs « *investment grade* », l'exigence interne quant à la durée des placements étant ajustée suivant la notation. La rémunération de tous les placements est ramenée sur base taux variable par l'utilisation des instruments dérivés appropriés et s'établit à un niveau légèrement supérieur au taux interbancaire au jour le jour. Les financements ont porté sur une moyenne journalière de 2 339 millions d'euros, à un taux d'intérêt moyen de 4,5 %, générant une charge de 109 millions d'euros. Ils incluent les émissions obligataires à échéance 2011 et 2033 émises par le groupe à des conditions de rémunération légèrement supérieures à celle des autres financements.

Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur le périmètre consolidé par intégration globale s'élève à 302 millions d'euros et 28,0 % du résultat avant impôt, à comparer à 156 millions d'euros et 75,7 % en 2006.

L'évolution provient en premier lieu de l'assiette imposable : le résultat avant impôts des sociétés consolidées par intégration globale passe de 206 millions d'euros en 2006 à 1 080 millions d'euros en 2007. Le taux apparent d'imposition est fortement impacté en 2007, mais dans des proportions moindres qu'en 2006, par le caractère non déductible en droit fiscal français des pertes de valeur sur actifs et par la décision de ne pas reconnaître d'actifs différés d'impôts sur déficits lorsque les perspectives à court terme de rétablissement des résultats ne le permettent pas, notamment pour Faurecia. Les actifs nets d'impôts différés sur déficits sont en réduction, passant de 52 millions d'euros à fin décembre 2006 à 39 millions d'euros à fin décembre 2007.

Résultat net des sociétés mises en équivalence

Le résultat net des sociétés mises en équivalence est pour l'exercice 2007 un produit de 48 millions d'euros, à comparer à un produit de 20 millions d'euros en 2006 (13 millions plus 7 millions d'impact des normes ASBE sur les comptes de DPCA). Les sociétés mises en équivalence comprennent pour l'essentiel, d'une part, Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA), d'autre part, les coopérations avec d'autres constructeurs automobiles lorsqu'elles font l'objet d'une structure juridique spécifique, ce qui est le cas pour les coopérations avec Fiat, Toyota et Renault.

Après prise en compte des retraitements et écritures de consolidation, la contribution de DPCA aux résultats du groupe est positive de 31 millions d'euros, à comparer à une contribution positive de 18 millions d'euros en 2006. DPCA a enregistré en 2007 une nouvelle hausse de ses ventes, à 207 300 facturations VN contre 201 300 en 2006. Le chiffre d'affaires de DPCA s'est ainsi établi à 18 392 millions de yuans, en baisse de - 0,6 % sur l'exercice précédent (au 31 décembre 2007, un euro représentait 10,41 yuans). Le résultat opérationnel courant de DPCA s'établit pour 2007 à 467 millions de yuans, soit 2,5 % du chiffre d'affaires, à comparer à un résultat opérationnel courant de 843 millions de yuans en 2006. Dans un contexte de plus en plus concurrentiel caractérisé par un nombre de lancements accru de nos concurrents, DPCA dont le cycle produit n'a pas permis le lancement en 2007 de nouveaux modèles est néanmoins parvenue à maintenir ses ventes. Après prise en compte des coûts de financement, de l'impact des variations de change sur la dette de DPCA et de la charge d'impôts, le résultat net social de DPCA est un profit de 706 millions de yuans, à comparer à un profit net de 535 millions de yuans en 2006.

La contribution de Toyota Peugeot Citroën Automobiles (TPCA) est pour 2007 positive de 14 millions d'euros (13 millions d'euros en 2006). L'usine de Kolin (République tchèque) qui assemble les Toyota Aygo, Citroën C1 et Peugeot 107, a produit 310 000 véhicules en 2007 (contre 300 000 en 2006).

La contribution de la Française de Mécanique est défavorable de 27 millions d'euros, contre 9 millions en 2006, les moyens relatifs au moteur V6 essence ayant fait l'objet d'un amortissement exceptionnel à hauteur de 25 millions d'euros pour la part de PSA en 2007.

La contribution de Sevel Italie, société en partenariat avec Fiat, redevient positive, de 9 millions d'euros après une contribution négative de 21 millions d'euros en 2006 en raison des coûts de démarrage du programme X2/50, correspondant pour Peugeot et Citroën aux véhicules Boxer et Jumper.

Financement du groupe

L'année 2007 montre un retournement du résultat opérationnel courant du groupe, qui se retrouve également dans les cash-flows d'exploitation des activités industrielles et commerciales. À 4 435 millions d'euros, ceux-ci se situent, en 2007, à un niveau nettement supérieur à celui atteint en 2006 (3 435 millions d'euros). Ils ont largement couvert les flux d'investissements (2 833 millions d'euros). Cette performance a été assurée par

un bon contrôle des besoins en fonds de roulement ainsi que par un niveau d'investissement maîtrisé en Europe, bénéficiant des efforts de productivité.

Au total, la position financière nette des activités industrielles et commerciales du groupe s'améliore fortement, passant de 116 millions d'euros à fin 2006 à 1 404 millions d'euros à fin 2007.

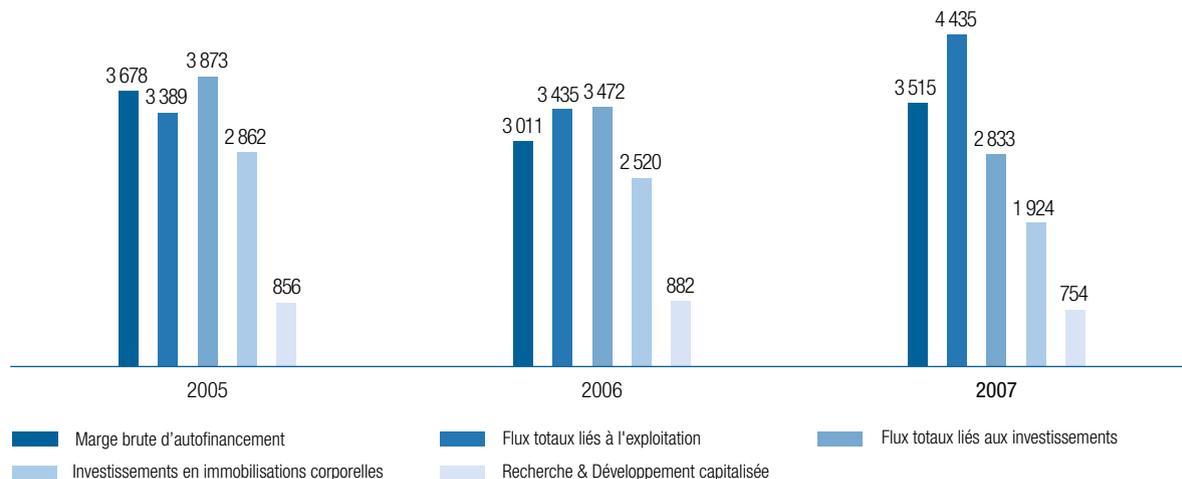
■ Flux de trésorerie

Flux d'exploitation

Les flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales s'élèvent pour 2007 à 4 435 millions d'euros, à comparer à 3 435 millions d'euros pour l'exercice 2006.

Activités industrielles et commerciales – Marge brute d'autofinancement, Flux totaux liés aux investissements, Investissements en immobilisations corporelles et Recherche & Développement capitalisée

(en millions d'euros)



La marge brute d'autofinancement des activités industrielles et commerciales s'établit à 3 515 millions d'euros en 2007, contre 3 011 millions d'euros en 2006. Elle représente 6,0 % du chiffre d'affaires contre 5,4 % en 2006. L'évolution de la marge brute d'autofinancement reflète pour l'essentiel la hausse du résultat opérationnel courant des activités industrielles et commerciales, passée de 515 millions d'euros en 2006 à 1 144 millions d'euros en 2007.

Le besoin en fonds de roulement des activités industrielles et commerciales s'est réduit de 920 millions d'euros, après une réduction de 424 millions d'euros enregistrée en 2006.

La variation des stocks consolidés génère une augmentation des besoins en fonds de roulement de 116 millions d'euros, à comparer à une augmentation de 16 millions d'euros en 2006. Pour la division automobile, la variation de stocks consolidés correspond à une augmentation des besoins en fonds de roulement de 144 millions d'euros, à comparer à une réduction de 49 millions d'euros en 2006.

Sur la base d'un suivi en gestion de tous les véhicules Peugeot et Citroën (y compris véhicules produits en coopération mais hors Chine), l'évolution des stocks est favorable. Les stocks de voitures neuves passent de 287 000 véhicules au 31 décembre 2006 à 276 000 véhicules au 31 décembre 2007, avec toutefois une valeur unitaire des stocks de véhicules plus élevée.

Stocks de voitures neuves (Peugeot et Citroën)

<i>(véhicules montés, hors Chine, en unités)</i>	Constructeur	Réseau propre	Total
31 décembre 2005	250 000	55 000	305 000
30 juin 2006	254 000	61 000	315 000
31 décembre 2006	228 000	59 000	287 000
30 juin 2007	267 000	62 000	329 000
31 décembre 2007	215 000	60 000	276 000

Le crédit fournisseur qui, à fin 2006, était en hausse de 310 millions d'euros, s'est accru de 190 millions d'euros à fin 2007. Cette hausse résulte d'une augmentation du crédit fournisseur pour Faurecia (62 millions d'euros) et Gefco (28 millions d'euros) du fait de l'évolution de leur activité. Pour la division automobile, l'évolution du crédit fournisseur est de 145 millions d'euros. Sur le périmètre consolidé par intégration globale (c'est-à-dire hors les sociétés de coopération avec Toyota (TPCA) et Fiat (SevelNord et SevelSud) et hors DPCA, filiale du groupe en Chine), l'augmentation de l'activité apporte un effet favorable.

La variation des provisions courantes résulte principalement de la provision pour garantie résultant de l'amélioration des ventes et du mix produits, ainsi que de la constatation différée des baisses de coûts. Les reprises de provisions non courantes portent essentiellement sur les retraites et sont liées au plan de départ volontaire.

Flux d'investissements

Les flux liés aux investissements des activités industrielles et commerciales s'établissent en 2007 à 2 833 millions d'euros, à comparer à 3 472 millions d'euros en 2006.

Flux d'investissements

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Automobile	2 306	2 887	3 259
Gefco	55	53	50
Faurecia	464	501	595
Autres activités	8	31	(31)
Total	2 833	3 472	3 873

Les investissements corporels bruts des sociétés industrielles et commerciales sont en réduction significative, passant de 2 520 millions d'euros à 1 924 millions d'euros en 2007.

Investissements corporels bruts

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Automobile	1 576	2 150	2 370
Gefco	36	49	49
Faurecia	307	301	423
Autres activités	6	20	20
Total	1 924	2 520	2 862

Pour la division automobile, la réduction des investissements a été d'abord obtenue par une approche plus sélective et plus exigeante pour les investissements industriels couplée d'un effort de productivité.

Pour Faurecia, les investissements corporels s'élevèrent en 2007 à 307 millions d'euros ; soit 2,4 % du chiffre d'affaires au même niveau qu'en 2006 (301 millions d'euros). Faurecia continue à privilégier les solutions les moins intensives en capital et à sélectionner de manière rigoureuse ses investissements.

Les cessions d'immobilisations corporelles des sociétés industrielles et commerciales ont atteint 148 millions d'euros en 2007, à comparer à 155 millions d'euros en 2006. Pour 2007, elles concernent principalement la cession du site de Ryton (Royaume-Uni) pour 85 millions d'euros.

Les investissements en immobilisations incorporelles s'élevèrent pour 2007 à 789 millions d'euros, contre 937 millions d'euros en 2006. Ces investissements représentent pour 754 millions d'euros en 2007 (882 millions d'euros en 2006) les dépenses de développement de nouveaux produits capitalisées en application de la norme IAS 38 (cf. 3.5. Recherche et développement du rapport d'activité). Les autres investissements incorporels concernent principalement des logiciels informatiques.

Dépenses de développement capitalisées

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Division automobile	595	674	640
Faurecia	159	208	216
Total	754	882	856

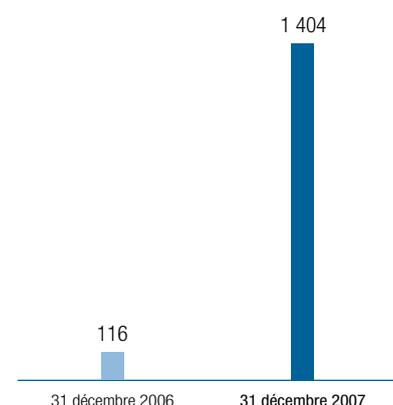
■ Situation financière du groupe

Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe à fin 2007 sont à un niveau supérieur à celui atteint à fin 2006, compte tenu principalement du résultat de l'exercice et des dividendes versés au cours de l'exercice. Ils s'élevèrent à fin 2007 à 14 555 millions d'euros, à comparer à 14 106 millions d'euros à fin 2006. Ce montant 2006 intègre un retraitement à la hausse de 44 millions d'euros, consécutif à l'application par Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) des nouvelles normes comptables ASBE à compter de 2007.

Par action, ils s'élevèrent à 63,79 euros, à comparer à 61,85 euros à fin 2006. Les capitaux propres par action représentent à fin 2007 123 % du cours de l'action Peugeot S.A. à cette même date (51,85 euros).

Position financière nette



La position financière nette des activités industrielles et commerciales, dont le calcul est détaillé en note 38 aux états financiers consolidés, intègre la trésorerie, les actifs financiers courants et les autres actifs financiers non courants qui sont composés pour l'essentiel de titres de placement ainsi que les passifs financiers courants et non courants.

Au 31 décembre 2007, la position financière nette est positive de 1 404 millions d'euros, à comparer à une position financière nette positive de 116 millions d'euros à fin 2006. Cette évolution résulte pour l'essentiel :

- d'un accroissement de la marge brute d'autofinancement (+504 millions d'euros à 3 515 millions d'euros) ;
- d'une productivité et d'un contrôle accru des investissements et des frais de développement capitalisés (2 833 millions d'euros contre 3 472 en 2006). Les dépenses brutes d'investissement et de recherche et développement de la seule Division automobile représentent 7,4 % du chiffre d'affaires en 2007, contre 9,2 % en 2006 ;
- d'une diminution de 920 millions d'euros du besoin de fonds de roulement (contre une diminution de 424 millions d'euros en 2006) ;
- des dividendes versés par Banque PSA Finance à Peugeot S.A., soit 157 millions d'euros ;
- des dividendes (309 millions d'euros) versés par Peugeot S.A. à ses actionnaires ainsi que des rachats d'actions (23 millions d'euros, nets des exercices d'options) effectués en adossement du programme d'attribution d'options d'achat d'actions Peugeot S.A. décidé en 2007.

Rentabilité des capitaux employés

■ Définition et méthodes

Le taux de rentabilité des capitaux employés est la mesure d'efficacité économique retenue par le groupe. Les capitaux employés correspondent aux moyens que l'entreprise met en œuvre pour son activité opérationnelle. Ils correspondent :

- à l'ensemble des actifs non financiers, nets des passifs non financiers, des activités industrielles et commerciales ;
- à l'actif net de Banque PSA Finance.

Le résultat économique considéré est constitué du résultat net consolidé avant prise en compte :

- des charges de financement ;
- des produits sur prêts et placements de trésorerie ;
- des plus ou moins values nettes de titres de placement ;
- l'impôt correspondant à ces postes, estimé sur la base du taux effectif d'imposition du groupe.

■ Capitaux employés

Les capitaux employés à fin 2007 s'élèvent à 13 159 millions d'euros, en baisse par rapport à fin 2006 (14 131 millions d'euros), la réduction des besoins en fonds de roulement ayant équilibré la légère hausse des immobilisations. Le montant à fin 2006 tient compte du retraitement de 44 millions d'euros des comptes de DPCA (cf. § sur les capitaux propres).

Capitaux employés

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Automobile	7 504	8 098	7 894
Banque PSA Finance	2 894	2 652	2 419
Gefco	359	370	442
Faurecia	2 813	3 125	3 443
Autres activités et éliminations	(411)	(114)	(35)
Total PSA PEUGEOT CITROËN	13 159	14 131	14 163

■ Rentabilité des capitaux employés

La rentabilité après impôt des capitaux employés s'est fortement améliorée au cours de l'exercice, pour s'établir à 6,7 % après 0,8 % en 2006. Cette évolution s'explique par la nette amélioration du résultat économique de l'exercice, alors que les capitaux employés sont en diminution de 6,9 % par rapport à fin décembre 2006.

Gestion des risques opérationnels et financiers

■ Risques opérationnels

Le groupe s'est doté d'une organisation pour prévenir et gérer les risques opérationnels, qui a pour objectif de mettre en place les moyens de minimiser les conséquences d'événements pouvant compromettre son exploitation et de prévenir les risques de dysfonctionnement dans la conduite de ses projets ou dans la mise en œuvre de son organisation.

Le groupe assure la cohérence et la transversalité des actions menées au travers d'une direction centrale, la direction de la prévention et de la gestion des risques, qui élabore les méthodes de recensement et d'évaluation des risques et participe à la définition et au contrôle des plans de maîtrise des risques ; cette direction centrale s'appuie sur un réseau de correspondants ou d'experts dans les directions ou établissements du groupe qui sont chargés de déployer la politique de prévention et de suivre l'avancement des plans d'actions préventifs et correctifs. Dans ce cadre, les risques sont appréciés d'une manière détaillée au moyen d'une méthode unique et des programmes sont mis en œuvre annuellement pour les maîtriser. Les vulnérabilités potentielles sont ainsi identifiées en amont et les moyens de protection ou de prévention sont dimensionnés aux enjeux.

Les principaux risques opérationnels du groupe sont ceux qui peuvent interrompre ou compromettre la continuité de son exploitation dans ses activités de conception, de production ou de distribution de ses produits, ou qui peuvent mettre en péril son personnel ou ses actifs matériels ou immatériels. Il s'agit en particulier des risques de détérioration des installations de recherche, des sites informatiques, des unités de production ou de distribution, par des événements climatiques ou humains, ou des risques d'atteinte à l'intégrité ou à la confidentialité des systèmes d'information et des données qu'ils contiennent, ainsi qu'à l'image de l'entreprise.

Risques liés aux installations industrielles

Des programmes de prévention systématiques traitent en particulier des risques incendie, des carences des fournisseurs sur les approvisionnements et de la protection des parcs de véhicules. Le groupe investit dans des programmes de protection et de sauvegarde des données, de sécurisation des centres informatiques et de formation de son personnel à une meilleure maîtrise de l'information. Le groupe attache une importance particulière à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels. La prévention des nuisances et des risques environnementaux

est intégrée dans l'exploitation courante des moyens de production et des équipements généraux. Un pilotage central des fonctions dédiées à l'environnement industriel est assuré au sein de la Direction des Affaires Publiques et de l'Environnement par une entité spécifique qui assure également un reporting environnemental centralisé.

Les organisations dédiées à la gestion environnementale, en particulier dans les établissements industriels du secteur automobile, satisfont aux exigences de la norme ISO 14001 relative au management environnemental. À l'échelle mondiale, à fin 2007, 26 sites industriels principaux du groupe ont été certifiés ISO 14001 dans le domaine automobile.

Un plan d'investissement annuel dédié à la réduction des nuisances et des risques environnementaux accompagne le déploiement du programme de certification. Par ailleurs, les projets industriels font l'objet d'un examen entre les concepteurs, le site industriel concerné, les experts des directions techniques et les spécialistes centraux de l'environnement afin d'identifier les enjeux et de déterminer les réponses à y apporter.

Risques fournisseurs

La contribution des fournisseurs, à travers le développement et la fourniture de pièces représentant environ 70 % du prix de revient de fabrication des véhicules, est très impactante sur l'évolution du groupe. À ce titre, les risques liés à la qualité des fournisseurs, à leur solvabilité, leur pérennité et à la fiabilité des pièces qu'ils livrent font l'objet d'une surveillance étroite.

Pour ce faire, les fournisseurs sont sélectionnés selon sept principaux critères : la compétitivité, la qualité, l'aptitude à développer et à industrialiser de nouveaux produits, l'efficacité de la logistique, les capacités de recherche et développement, la présence à l'international et la pérennité.

Cette pérennité est appréciée sur les plans financier et stratégique, selon les axes suivants :

- situation financière,
- examen de la stratégie et des perspectives de croissance,
- évolution de la dépendance,
- conformité aux exigences sociales et environnementales du référentiel Développement Durable.

Les stratégies d'achat par famille de produit ainsi que les choix fournisseurs sont soumis pour approbation par le comité de direction des achats sur la base des critères ci-dessus afin de renforcer toutes les dispositions préventives aux risques fournisseurs.

Politique d'assurance

Afin de ne pas impacter sensiblement ses résultats, le groupe a pour politique de transférer auprès du marché mondial de l'assurance ses risques opérationnels tout en participant à la couverture de ceux-ci par le biais de sa filiale de réassurance.

Avec l'appui de courtiers en assurance spécialisés dans la couverture des grands risques, sa direction centrale des assurances souscrit, auprès d'acteurs à la solvabilité financière reconnue, des programmes d'assurances à vocation mondiale. Il en est notamment ainsi pour le « dommage », la « responsabilité civile » et le « transport et le stockage sur parcs » :

- en « dommage », c'est-à-dire afin de couvrir les dommages à ses biens et les pertes d'exploitation consécutives, le groupe achète cinq lignes d'assurances pour une capacité globale de 1 500 millions d'euros – hors Faurecia. Ce programme comporte des franchises allant jusqu'à 10 millions d'euros par sinistre ;
- en « responsabilité civile », dans le but de transférer sur les assureurs les conséquences pécuniaires pour le groupe de dommages causés aux tiers, un programme d'assurance en quatre lignes est désormais en vigueur pour une capacité globale de 250 millions d'euros. La franchise maximale applicable est ici de 0,5 million d'euros par sinistre ;
- en « transport et stockage sur parcs », le groupe dispose d'un schéma d'assurance en trois lignes nous couvrant jusqu'à 100 millions d'euros en cas de dommages subis par les véhicules stockés en plein air et jusqu'à 50 millions d'euros suite à des dommages causés à des pièces ou véhicules en cours de transport. Ce programme intervient après application des franchises, soit 0,3 million d'euros au maximum.

Certaines premières lignes de ces programmes d'assurance sont réassurées au sein d'une société filiale du groupe. Celle-ci y est engagée pour des montants capés à l'année et qui sont en ligne avec ses capacités financières.

La politique d'assurance du groupe se résume donc à un transfert vers les assureurs des seuls risques d'intensité élevée et à une rétention par le biais des franchises et de la captive des risques d'intensité faible et modérée.

Notamment associée à une politique volontariste de prévention des risques, la politique d'assurance ainsi menée a permis en 2007, pour la quatrième année consécutive, de revoir à la baisse le volume global des primes transférées aux assureurs traditionnels.

Risques juridiques

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN est exposé à des risques juridiques liés à sa situation d'employeur, de concepteur et de distributeur de véhicules, d'acheteur de composants et de fournisseur de services.

Ces différents risques sont maîtrisés par la mise en œuvre de politiques de prévention dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité du travail, de l'environnement industriel, de la propriété industrielle et intellectuelle, ainsi que la priorité donnée à la maîtrise de la sécurité des véhicules et à la qualité de ses produits ou services.

Dans son activité automobile, le groupe peut, en particulier, se trouver confronté, dans certains cas, à des litiges pouvant naître à l'occasion de ses relations avec son réseau de distribution et avec sa clientèle. La distribution des véhicules et des services après-vente dans les pays de l'Union européenne a été modifiée par le Règlement d'exemption européen n° 1400/02 du 31 juillet 2002 sur la distribution automobile, dont la mise en œuvre définitive est intervenue au 1^{er} octobre 2003. Afin de se mettre en conformité avec ce règlement, chaque marque du groupe a procédé à une réorganisation de son dispositif de distribution, jusqu'alors basé sur une distribution sélective et quantitative dans le cadre d'un contrat de concession réunissant les fonctions de vente et d'après-vente. Ce dispositif est désormais organisé autour de trois contrats juridiquement distincts :

- un contrat de vente de véhicules neufs, sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs, le nombre de concessionnaires étant fixé pour chaque pays ;
- un contrat de réparateurs agréés et un contrat de distributeurs de pièces de rechange, devant répondre chacun à des critères de sélection qualitatifs.

Les trois types de contrats correspondants ont été mis en place avec les réseaux au 1^{er} octobre 2003. Ni leur entrée en vigueur, ni leur exécution n'ont donné lieu à ce jour à des litiges significatifs.

À fin 2007, les sociétés du groupe ne sont pas exposées à des litiges ayant eu ou pouvant avoir un impact significatif sur ses comptes, hors la décision ci-après de la Commission européenne.

Une provision de 50 millions d'euros a été constituée en 2005 au titre de l'amende prononcée par la Commission européenne à la suite de vérifications menées en 1999 et 2003 par ses services chez Automobiles Peugeot, Peugeot Deutschland GmbH et Peugeot Nederland NV. Dans une décision du 5 octobre 2005, la Commission a considéré qu'aux Pays-Bas, Automobiles Peugeot et sa filiale néerlandaise avaient mis en place des pratiques ayant pour objet ou pour effet de restreindre les ventes de véhicules

à l'exportation et a prononcé contre elles, solidairement, une amende de 49,5 millions d'euros. La Commission a abandonné ses griefs à l'encontre des pratiques qu'elle avait dans un premier temps relevées en Allemagne.

■ Risques financiers des activités industrielles et commerciales

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN est exposé dans ses activités industrielles et commerciales, et essentiellement dans son activité automobile, aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies. Ces risques ont été limités depuis le début 1999 par la mise en œuvre de l'euro, de sorte que les risques concernent désormais principalement la livre sterling et, dans une moindre mesure, les monnaies des pays d'Europe centrale, les monnaies des pays d'Amérique latine, la livre turque et le yen.

Risque de change

La gestion du risque de change de l'activité automobile est basée sur un principe de facturation des entités de production du groupe aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières, sauf dans les cas exceptionnels où la réglementation locale ne le permet pas, auquel cas la facturation a lieu en euros ou en US dollars. Ces facturations inter-sociétés font l'objet, de manière systématique, d'une couverture de change à terme via la filiale spécialisée du groupe basée à Genève, PSA International, ou sous son contrôle.

Le groupe n'effectue pas d'opération de couverture de change ferme sur ses ventes futures ; le résultat opérationnel courant de l'activité automobile est donc sujet dans le futur à des variations en fonction de l'évolution des taux de change. Cependant, afin de limiter les écarts négatifs qui peuvent résulter de variations de certaines monnaies, la division automobile a acquis des options de vente de livres sterling qui assurent un taux minimum de change pour ses ventes de véhicules au Royaume-Uni. À fin 2007, les options de vente de livres sterling portent sur un montant de 70 millions de livres sterling, couvrant les ventes du début de l'année 2008 au Royaume-Uni. Les achats d'options de vente de livres sterling pourront se poursuivre au début de 2008 en fonction des opportunités de marché pour correspondre à l'ensemble des ventes prévues pour l'année 2008. La division automobile a également acheté des options d'achat de yens qui assurent un taux maximum de change à ses achats de voitures en 2008 et 2009 dans le cadre de sa coopération avec Mitsubishi.

Automobiles Peugeot et Peugeot Nederland NV ont formé un recours contre cette décision par devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes, estimant que les éléments de droit et de fait n'étaient pas réunis pour constater une violation de l'article 81 alinéa 1 du traité instituant la Communauté européenne.

Ces options d'achats portent sur un total de 68,3 milliards de yens et leur prix d'exercice moyen est de 135 yens pour un euro.

Sur la base des chiffres de 2007, le groupe estime qu'une variation de 1 % de l'euro contre toutes monnaies a un impact de l'ordre de 88 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant consolidé de la Division automobile. En particulier, une variation de 1 % de la livre sterling contre euro a un impact de l'ordre de 35 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant. L'estimation de ces impacts ne prend pas en compte l'effet potentiel de l'exercice des options de change acquises par le groupe.

Risque de taux d'intérêt

Le groupe n'est pas exposé de manière significative dans ses activités industrielles et commerciales aux variations de taux d'intérêt.

Les créances et dettes commerciales sont à court terme et leur valeur n'est pas affectée par le niveau des taux d'intérêt.

Les actifs financiers courant et la trésorerie sont soit investis sur des titres porteurs d'intérêts à court terme ou swapés sur des taux à court terme, soit investis sur des OPCVM monétaires dont les rendements font l'objet d'une garantie bancaire.

L'endettement à long terme pour l'essentiel est contracté soit sur la base de taux révisables soit, pour la partie contractée à taux fixe, celle-ci est transformée en taux révisables.

Risque de contreparties

Le groupe accorde une attention particulière à la sécurité des paiements des biens et services qu'il délivre à ses clients. Les relations avec les concessionnaires des marques Peugeot et Citroën sont gérées dans le cadre de l'organisation de financement des ventes décrite ci-dessous. Les paiements des autres clients du groupe font l'objet de mécanismes de sécurisation avec des contreparties de premier plan validées en comité de trésorerie. Par ailleurs, les règlements intragroupe font l'objet de

manière appropriée de couverture du risque politique chaque fois que nécessaire.

Les autres risques de contreparties portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change ou de taux. Pour ces deux types d'opérations, ces risques sont encadrés dans un dispositif de limites par types d'instruments et selon la qualité de la contrepartie, en ne retenant que des partenaires financiers de premier plan. Les opérations de produits dérivés sont négociées dans des accords cadres ISDA ou FBF et font, pour les contreparties les plus actives l'objet de procédures d'appels de marge ajustés toutes les semaines.

Les placements de trésorerie sont soit engagés directement sur des titres de créances de contreparties validées, soit dans des OPCVM accompagnés d'une garantie bancaire en capital et performance. Les placements en titres de créances négociables portent essentiellement sur des titres émis par des établissements financiers, et dans une moindre mesure par des entreprises non financières.

■ Risques financiers de l'activité de financement

Banque PSA Finance a pour principales activités d'une part de financer les stocks de véhicules neufs et de pièces de rechange des réseaux de distribution et d'autre part d'offrir à la clientèle finale une gamme complète de financements sous forme de crédit ou de location avec ou sans option d'achat, et de services associés.

Banque PSA Finance est ainsi exposée à des risques relatifs à la solvabilité de ses débiteurs. Les risques sur les réseaux de distribution, qui sont répartis sur un grand nombre de contreparties, sont gérés en interne par des comités de crédit dans chaque pays et un comité central de crédit, qui agissent dans le cadre de limites définies et contrôlées. Les risques sur la clientèle finale, qui sont répartis sur un nombre plus grand encore de contreparties, sont gérés par des procédures de score, les risques sur les clients d'importance unitaire significative étant gérés suivant des procédures analogues à celles décrites ci-dessus pour la gestion des risques sur les réseaux de distribution.

Les risques font systématiquement l'objet de provisions, qui sont constituées pour l'activité clientèle finale dès l'apparition d'un impayé, en fonction des données historiques de risques de pertes et de recouvrement. Pour l'activité de financement des réseaux de distribution, les risques individuels significatifs font l'objet, lorsqu'ils sont avérés, de provisions spécifiques.

Coût des matières premières

Les coûts de production de la division automobile et de Faurecia sont exposés aux variations de prix de certaines matières premières, soit par leurs achats directs, soit indirectement par l'impact de ces variations sur les coûts de leurs fournisseurs. Ces matières premières sont soit des produits industriels dont les coûts ou leurs variations sont négociés de gré à gré entre acheteurs et vendeurs, tels que l'acier ou les matières plastiques, soit des produits cotés directement sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux précieux entrant dans la fabrication des catalyseurs incorporés dans les systèmes d'échappement, auquel cas les prix de transaction sont fixés par référence directe aux cours cotés sur ces marchés. Les matières premières dont l'impact sur les coûts de production est le plus important sont, par ordre décroissant : l'acier, l'aluminium et autres non ferreux, les matières plastiques et les métaux précieux.

Au 31 décembre 2007, le groupe n'utilise pas d'instruments financiers pour gérer son exposition à terme aux variations de prix de ces matières premières.

Risque de taux d'intérêt

La politique de Banque PSA Finance vise à neutraliser l'effet des variations de taux d'intérêt et de fluctuation des cours de change sur le résultat opérationnel courant de son activité par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer la convergence effective des structures de taux d'intérêt et de devises des actifs et des passifs.

La mise en œuvre de cette politique est suivie par le comité de refinancement de Banque PSA Finance et animée par la trésorerie centrale du groupe.

En ce qui concerne l'actif, les nouveaux crédits à la clientèle finale font l'objet, dès leur accord, d'un swap de taux d'intérêt opéré sur le marché financier de manière à ramener leur rémunération sur une base de taux variable à trois mois ; dans la pratique ces swaps sont effectués à la fin de chaque période décadaire sur les crédits accordés au cours de la période de dix jours précédente, les crédits étant regroupés par échéance homogène. Des limites de risques accompagnent la stratégie de couverture : une limite de 3 % d'encours non couverts est permise.

Les crédits aux réseaux de distribution sont accordés par référence à des taux de court terme.

La réserve de liquidité est elle-même investie sur des titres de créances négociables à court terme ou sur des OPCVM à court terme.

Ainsi, l'actif de la banque constitue un ensemble rémunéré sur la base de taux à court terme.

En ce qui concerne le passif, tout nouvel emprunt sensible au risque de taux est également couvert par la mise en place de dérivés adaptés. Ainsi les ressources financières de Banque PSA Finance sont elles aussi indexées sur une structure de taux à court terme.

Pour les activités de Banque PSA Finance dans les pays émergents, où les marchés de swaps sont peu liquides, les actifs sont conservés à taux fixe et les financements sont également à taux fixe, sur des durées correspondant aux échéances de l'actif.

L'ensemble de cette gestion permet ainsi de neutraliser le risque de change et de taux d'intérêt du bilan de la banque.

Par ailleurs, afin de limiter le coût de refinancement pour les nouveaux encours de crédit à la clientèle finale, Banque PSA Finance a acheté de manière ponctuelle des swaptions (options de swap de taux d'intérêt) destinés à couvrir sa production future.

■ Risques de liquidité

Activités industrielles et commerciales

Pour les activités industrielles et commerciales, la stratégie de financement du groupe est basée sur l'obtention régulière de flux de trésorerie d'exploitation capables de couvrir les investissements, industriels ou en frais de recherche et développement, de ces activités.

Elle vise à disposer, au-delà d'une position financière nette positive, de réserves de trésorerie pour faire face à toutes éventualités. En conséquence, le groupe se porte emprunteur de fonds à long terme lorsqu'il dispose de conditions favorables sur le plan financier pour le faire, soit auprès d'établissements financiers nationaux ou supranationaux dédiant leurs financements à des investissements dont les caractéristiques correspondent à ceux du groupe, soit auprès des marchés financiers.

Compte tenu de la mise en œuvre de cette stratégie, la trésorerie des activités industrielles et commerciales, nette des banques créditrices, s'élève à fin 2007 à 4 466 millions d'euros, en croissance par rapport à fin 2006 (3 488 millions d'euros).

Les maturités des swaps sous-jacents (de un à cinq ans) correspondent aux maturités des encours prévisionnels à produire sur ces mêmes périodes. L'encours de swaptions au 31 décembre 2007 représente un notionnel de 2 522 millions d'euros.

Risque de contreparties

Les opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques de change et de taux d'intérêt du groupe, la gestion de ses flux de paiement et la gestion de sa trésorerie l'exposent à des risques de contrepartie. Banque PSA Finance minimise ces risques par des procédures de contrôle interne limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier plan et le montant maximum autorisé pour chaque contrepartie assure ainsi une large diversification des risques.

Les placements sont réalisés soit sous forme de titres de créances négociables émis par des banques de premier plan, soit dans des OPCVM assortis de garanties bancaires couvrant le capital et les performances.

Chaque contrepartie financière fait l'objet d'une analyse financière et d'une notation interne permettant de fixer les plafonds de limites acceptables en montant et durée, le respect de ces limites étant vérifié quotidiennement.

Peugeot S.A. dispose par ailleurs, afin de compléter ces réserves de trésorerie, de lignes de crédit confirmées non tirées disponibles pour elle-même et GIE PSA Trésorerie et régulièrement renouvelées, qui s'élèvent à fin 2007 à 2 400 millions d'euros, à échéance mars 2011. Faurecia dispose de son côté de lignes de crédit confirmées, à hauteur de 1 600 millions d'euros, à échéance novembre 2009, et qui sont tirées à hauteur de 800 millions d'euros à fin 2007.

Banque PSA Finance

Comme pour les activités industrielles, la stratégie de financement de Banque PSA Finance vise à mettre en place les moyens permettant d'assurer la pérennité de l'activité opérationnelle de la banque face à toute éventualité, en particulier sur les marchés financiers. Ces moyens sont en premier lieu des réserves de liquidités, qui excèdent en permanence 2 250 millions d'euros et se sont établies à fin 2007 à 3 154 millions d'euros ; ces réserves couvrent le risque de liquidité court terme de la banque. Ils consistent ensuite en une adéquation entre les échéances des ressources de financement tirées et celles des actifs de crédit de

la clientèle finale ; cette adéquation permet d'assurer qu'à tout instant et pour chaque échéance future, la banque dispose de ressources supérieures aux actifs acquis et couvre ainsi le risque de liquidité à terme. Enfin, Banque PSA Finance dispose de lignes de crédit syndiquées confirmées non tirées pour un montant total au 31 décembre 2007 de 6 000 millions d'euros, réparti en trois échéances de 2 000 millions d'euros de maturités respectives juillet 2010, juillet 2012 et juillet 2014, et des lignes de crédit bilatérales, dont 677 millions d'euros n'étaient pas tirés au 31 décembre 2007.

La stratégie de financement de la banque repose également sur la diversification la plus large de ses sources de financement (marchés interbancaires, papier commercial, certificats de dépôt, marché obligataire, medium term notes) et des types d'investisseurs avec lesquels ces opérations sont effectuées. Dans ce cadre et à cette fin de diversification, la banque a développé depuis le début 2001 sa présence sur le marché de la titrisation en Europe, qui présente une liquidité large et des conditions de financement compétitives par rapport à celles des autres sources de financement.

Le financement de la banque repose enfin sur des fonds propres qui sont maintenus à un niveau élevé, à 2 900 millions d'euros, contre 2 657 millions d'euros à fin 2006. Le ratio de solvabilité européen de la banque s'établit à 10,36 % à fin 2007, contre 9,62 % au 31 décembre 2006.

Covenants financiers

Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des financements (tirés ou non tirés) de Banque PSA Finance, de PSA PEUGEOT CITROËN et de Faurecia, la politique du groupe est de limiter strictement dans les contrats de financement les clauses qui permettent aux prêteurs d'exiger une modification de l'échéancier contractuel des remboursements ou une modification des conditions financières du contrat. Sont exclues notamment les clauses liées aux changements de notation (*rating triggers*) ou les clauses liées à des changements de conditions économiques (*material adverse change*), sauf, dans ce dernier cas, pour les contrats avec certains prêteurs supranationaux qui exigent ce type de protection du fait de leur statut.

Aucun des financements consentis à Peugeot S.A. ou au GIE PSA Trésorerie ne comporte de covenants financiers.

La ligne de crédit confirmée de Faurecia comporte une clause de remboursement anticipé qui requiert d'une part le respect d'un ratio maximum de 3,5 entre l'endettement net ajusté et l'EBITDA, et d'autre part, le respect d'un ratio minimum de 4,5 entre l'EBITDA et les intérêts nets. À fin 2007, ces deux ratios s'établissent respectivement à 2,77 et 5,90. Le non-respect par Faurecia des valeurs maximales/minimales de ces ratios financiers à une date de référence donnée, ouvre la possibilité à chaque prêteur de demander individuellement, et pour sa propre quote-part seulement, l'accélération du remboursement des tirages en cours et la résiliation de sa participation au contrat qui poursuit ses effets avec les autres prêteurs.

Les lignes de crédit confirmées de Banque PSA Finance ne comportent aucun covenant financier autre que le respect de la réglementation bancaire.

De manière à assurer l'indépendance du financement de Banque PSA Finance et de Faurecia, les contrats de financement des sociétés de chacune de ces divisions ne comportent aucune clause de défaut croisé avec les autres entités du groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Notation

Peugeot S.A. et Banque PSA Finance font l'objet, pour les programmes de dettes à court et long terme qu'elles émettent sur les marchés financiers ou qui sont émises par leurs filiales avec leurs garanties, de notations sollicitées de la part de Standard & Poor's et de Moody's Investor Service.

Le 9 janvier 2007, Moody's Investor Services a abaissé à Baa1 la notation à long terme de Peugeot S.A., avec une perspective négative et affirmé la notation P-2 sur la dette court terme.

Le 11 mai 2007, Moody's Investor Services a abaissé les notes de Banque PSA Finance de A2/P-1/C+ avec perspective négative à A3/P-2/C avec une perspective stable.

Le 14 février 2008, Standard & Poor's a affirmé les notes BBB+ pour les dettes à long terme et A-2 pour les dettes à court terme de Peugeot S.A. et modifié de négative à stable la perspective. À la même date, Standard & Poor's a affirmé les notations A- pour les dettes long terme et A-2 pour les dettes court terme de Banque PSA Finance et modifié de négative à stable la perspective.

■ Engagements de retraites et d'indemnités de fin de carrière

Les salariés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN bénéficient dans certains pays de prestations de retraite complémentaire qui sont versées annuellement aux retraités, ou d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ en retraite.

Les systèmes de retraite complémentaire sont soit de type prestations définies, auquel cas le salarié bénéficie de la part du groupe d'un complément de retraite fixé en fonction de paramètres tels que la durée de sa carrière, le montant de ses rémunérations, le montant des retraites versées par les organismes de Sécurité Sociale, soit de type cotisations définies, auquel cas le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de ses cotisations.

Les principaux pays où le groupe est engagé sur des systèmes à prestations définies sont la France et le Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, l'Allemagne.

En France, suite à la restructuration en 2002 et 2003 des régimes à prestations définies qui existaient auparavant, ne demeurent que des régimes à prestations définies fermés et dont les ayants droit sont essentiellement des retraités ; l'acquisition de nouveaux droits dans ces régimes est donc très limitée.

Par ailleurs, les conventions collectives accordent en France aux salariés le bénéfice d'indemnités de fin de carrière en fonction de la durée de celle-ci au sein de l'entreprise, avec un maximum de six mois de salaire.

Le montant des engagements du groupe en France est ainsi à fin 2007 de 905 millions d'euros au titre des engagements de retraite et 717 millions d'euros au titre des indemnités de fin de carrière, soit un total de 1 622 millions d'euros.

Au Royaume-Uni, les salariés du groupe bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies. Toutefois, ce régime a été fermé aux nouveaux entrants à partir de mai 2002 et remplacé par un régime à cotisations définies. Les engagements du groupe s'élèvent fin 2007 à 1 688 millions d'euros.

En Allemagne, les salariés du groupe bénéficient de régimes à prestations définies. Les engagements du groupe à fin 2007 s'élèvent à 254 millions d'euros.

À fin 2007, les engagements totaux du groupe s'élèvent à 3 768 millions d'euros, à comparer à 4 232 millions d'euros à fin 2006. Les engagements se sont réduits de 464 millions d'euros.

Les nouveaux droits acquis par les salariés et l'effet d'actualisation des droits précédemment acquis correspondent à une augmentation de 277 millions d'euros de ces engagements. En sens inverse, ceux-ci se sont réduits de 351 millions d'euros au titre des prestations servies au cours de l'exercice et de 161 millions d'euros au titre des écarts actuariels. Ces derniers recouvrent l'effet favorable de l'augmentation des taux d'actualisation en zone euro (5,25 % au lieu de 4,50 %) et au Royaume-Uni (5,75 % au lieu de 5,10 %) pour 313 millions d'euros et un effet défavorable de 241 millions d'euros lié à la révision des tables de mortalité au Royaume-Uni, ainsi que l'effet du changement de réglementation sociale en France sur les indemnités de départ qui se traduit par une augmentation de 71 millions d'euros des engagements. Enfin les variations de change entraînent une diminution de 163 millions de la valorisation en euros des engagements.

Afin de couvrir ces engagements, le groupe a versé à des institutions financières externes, sous des formes juridiques dépendant du pays d'application, des fonds destinés au paiement futur des charges correspondantes. Des provisions sont constituées dans le bilan du groupe afin de compléter les fonds externalisés.

Les fonds servant à la couverture des engagements sont passés de 3 212 millions d'euros à fin 2006 à 3 023 millions d'euros à fin 2007, du fait de l'impact du rendement attendu des fonds (190 millions d'euros), des montants versés par le groupe (104 millions d'euros), des retraits effectués pour régler les prestations (302 millions d'euros) et d'un impact négatif des variations de change sur la valeur en euros des fonds (- 134 millions d'euros).

À fin 2007, les provisions inscrites au bilan s'élèvent à 885 millions d'euros contre 1 063 millions d'euros à fin 2006.

Pour les régimes à prestations définies en France, aucune obligation d'abonder les fonds ne pèse sur le groupe, hormis celle d'assurer les prestations aux bénéficiaires au fur et à mesure de leurs échéances. Hors France, les principaux versements sont effectués au Royaume-Uni où la réglementation, sur la base des engagements actuariels, de la valeur des fonds et des obligations de couverture minimum, a conduit le groupe à effectuer un versement de 66 millions d'euros en 2007. Pour 2008 la négociation triennale de révision du niveau de cotisation est engagée.

Données statistiques

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN – Ventes mondiales consolidées

(véhicules montés et éléments détachés)	2007	2006	2005
Europe de l'Ouest	2 323 600	2 296 200	2 360 500
Peugeot	1 223 700	1 224 900	1 257 500
Citroën	1 099 900	1 071 300	1 103 000
Europe de l'Est *	132 500	114 600	111 000
Peugeot	70 000	60 400	60 300
Citroën	62 500	54 200	50 700
Russie	37 200	29 400	16 500
Peugeot	26 300	16 100	9 600
Citroën	10 900	13 300	6 900
Mercosur **	216 000	166 500	134 700
Peugeot	140 600	115 000	94 600
Citroën	75 400	51 500	40 100
Chine	208 900	202 500	141 000
Peugeot	93 200	81 900	40 600
Citroën	115 700	120 600	100 400
Reste du monde	315 200	306 700	311 300
Peugeot	232 300	225 500	234 900
Citroën	82 900	81 200	76 400
Total véhicules montés	3 233 400	3 115 900	3 075 000
Peugeot	1 786 100	1 723 800	1 697 500
Citroën	1 447 300	1 392 100	1 377 500
Total éléments détachés	195 000	250 000	315 000
Peugeot	181 000	236 000	298 000
Citroën	14 000	14 000	17 000
Total véhicules montés et éléments détachés	3 428 400	3 365 900	3 390 000
Peugeot	1 967 100	1 959 800	1 995 500
Citroën	1 461 300	1 406 100	1 394 500

* Croatie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Chypre, Malte.

** Brésil, Argentine.

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN – Ventes mondiales par modèle

<i>(voitures particulières et véhicules utilitaires légers)</i>	2007	2006	2005
Marque Peugeot			
107	104 300	98 700	31 700
1007	18 600	34 100	53 800
206	308 200	475 100	676 500
207	520 200	300 500	800
307	369 100	447 000	520 400
308	82 500	-	-
405	131 300	158 200	196 400
406	3 000	3 300	4 300
407	136 000	181 500	241 400
607	7 500	10 500	19 100
807	21 100	24 200	27 500
4007	6 300	-	-
Expert	43 600	33 100	32 700
Partner	160 700	148 500	144 500
Boxer	54 200	44 600	43 300
Autres	500	500	3 100
Total	1 967 100	1 959 800	1 995 500
dont véhicules équipés de moteur diesel	951 600	914 400	953 300
dont véhicules particuliers	1 748 000	1 757 500	1 793 900
dont véhicules utilitaires légers	219 100	202 300	201 600
Marque Citroën			
C1	99 500	90 300	30 100
C2	94 900	103 900	126 100
C3	276 700	286 700	306 300
ZX	59 500	92 900	93 000
Xsara	119 200	183 500	198 900
C4	437 900	262 400	237 100
Xantia	10 400	11 300	14 200
C5	50 900	73 200	88 800
C6	7 600	7 100	400
C8	12 700	20 300	23 500
C-Crosser	6 600	-	-
Jumpy	38 700	33 800	32 500
C15	-	1 300	26 100
Berlingo	187 700	194 600	169 400
Jumper	58 600	44 800	48 100
Autres	400	1 300	-
Total	1 461 300	1 407 400	1 394 500
dont véhicules équipés de moteur diesel	835 600	759 200	757 300
dont véhicules particuliers	1 245 200	1 210 900	1 189 000
dont véhicules utilitaires légers	216 100	195 200	205 500
Total PSA PEUGEOT CITROËN	3 428 400	3 367 200	3 390 000
dont véhicules équipés de moteur diesel	1 787 200	1 673 600	1 710 600
dont véhicules particuliers	2 993 200	2 968 400	2 982 900
dont véhicules utilitaires légers	435 200	397 500	407 100

Immatriculations de voitures particulières sur les marchés européens

	2007	2006	2005
France	2 064 500	2 000 600	2 067 800
Allemagne	3 148 200	3 468 000	3 319 300
Autriche	298 000	308 600	307 900
Belgique-Luxembourg	577 400	577 000	528 600
Danemark	158 400	154 400	146 900
Espagne	1 615 400	1 634 900	1 528 900
Finlande	125 700	145 700	148 000
Grèce	279 700	267 700	269 700
Irlande	186 500	178 500	171 700
Islande	16 000	17 100	18 100
Italie	2 490 600	2 326 000	2 237 400
Norvège	129 200	109 100	109 900
Pays-Bas	505 700	483 900	465 200
Portugal	201 900	194 700	196 700
Royaume-Uni	2 404 000	2 344 900	2 439 700
Suède	306 800	282 800	274 300
Suisse	285 800	269 400	264 900
Total Europe occidentale (18 pays)	14 793 800	14 763 300	14 495 000

Source : C.C.F.A.

Immatriculations de véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

	2007	2006	2005
France	461 500	440 000	420 100
Allemagne	227 800	202 400	202 300
Autriche	32 700	30 500	28 900
Belgique-Luxembourg	72 500	64 100	65 700
Danemark	58 900	65 600	58 100
Espagne	275 600	274 400	387 200
Finlande	18 500	17 400	16 200
Grèce	24 500	24 100	23 400
Irlande	44 400	41 300	37 100
Islande	3 000	2 600	2 400
Italie	232 800	232 300	210 100
Norvège	46 600	43 800	37 000
Pays-Bas	81 000	64 900	66 200
Portugal	68 600	64 600	64 700
Royaume-Uni	348 200	334 100	330 400
Suède	44 600	40 000	35 100
Suisse	26 000	23 700	22 400
Total Europe occidentale (18 pays)	2 067 200	1 965 800	2 007 300

Source : C.C.F.A.

Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers en Europe par constructeur

	2007		2006		2005	
	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)
Marque Peugeot	1 225 700	7,3	1 233 400	7,4	1 253 400	7,6
Marque Citroën	1 104 400	6,5	1 078 700	6,4	1 098 300	6,7
PSA PEUGEOT CITROËN	2 330 100	13,8	2 312 100	13,8	2 351 700	14,3
Groupe Volkswagen	3 106 900	18,4	3 127 000	18,7	2 935 400	17,8
Groupe Ford	1 879 500	11,2	1 825 100	10,9	1 821 500	11,0
Groupe General Motors	1 655 800	9,8	1 647 300	9,9	1 709 000	10,4
Renault	1 498 200	8,9	1 569 500	9,4	1 713 800	10,4
Groupe Fiat	1 490 500	8,8	1 389 700	8,3	1 207 500	7,3
Groupe Toyota	982 500	5,8	948 900	5,7	861 100	5,2
Daimler	980 100	5,8	964 000	5,8	971 200	5,9
BMW	834 900	5,0	784 500	4,7	772 900	4,7
Hyundai	502 000	3,0	540 800	3,2	578 800	3,5
Chrysler	118 500	0,7	110 200	0,7	90 900	0,6
Autres marques japonaises	1 358 100	8,1	1 374 600	8,2	1 355 100	8,2
Autres	123 800	0,7	135 300	0,8	134 200	0,8

Source : C.C.F.A.

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN – Immatriculations de voitures particulières sur les marchés européens

	2007		2006		2005	
	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)
France	626 700	30,4	614 800	30,7	633 500	30,6
Allemagne	166 600	5,3	194 600	5,6	189 300	5,7
Autriche	25 100	8,4	26 600	8,6	29 200	9,5
Belgique-Luxembourg	108 900	18,9	114 600	19,9	108 100	20,5
Danemark	32 600	20,6	29 200	18,9	26 600	18,1
Espagne	285 800	17,7	296 400	18,1	313 100	20,5
Finlande	11 800	9,4	13 500	9,3	15 500	10,5
Grèce	26 700	9,5	25 500	9,5	24 500	9,1
Irlande	9 800	5,2	10 900	6,1	13 200	7,7
Islande	500	2,8	600	3,8	800	4,3
Italie	245 900	9,9	227 000	9,8	225 300	10,1
Norvège	10 200	7,9	8 300	7,6	9 600	8,7
Pays-Bas	62 700	12,4	60 200	12,4	62 200	13,4
Portugal	32 600	16,1	32 900	16,9	33 700	17,2
Royaume-Uni	243 800	10,1	239 700	10,2	243 900	10,0
Suède	28 000	9,1	24 900	8,8	29 200	10,7
Suisse	25 100	8,8	23 700	8,8	25 000	9,5
Total Europe occidentale (18 pays)	1 942 800	13,1	1 943 400	13,2	1 982 700	13,7

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN – Immatriculations de véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

	2007		2006		2005	
	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)
France	153 000	33,1	150 100	34,1	151 500	36,1
Allemagne	19 000	8,3	13 200	6,5	12 600	6,2
Autriche	3 400	10,6	3 200	10,6	2 900	10,1
Belgique-Luxembourg	18 400	25,6	16 400	25,7	14 800	22,5
Danemark	6 600	11,2	7 300	11,3	7 300	12,6
Espagne	77 400	28,1	79 400	28,9	81 300	21,0
Finlande	1 200	6,8	1 900	10,9	2 200	13,7
Grèce	1 100	4,5	900	3,6	900	3,7
Irlande	3 600	8,1	3 800	9,3	4 200	11,4
Islande	100	3,9	100	4,6	200	5,7
Italie	23 000	9,9	15 500	6,7	15 500	7,4
Norvège	6 100	13,1	5 400	12,3	5 000	13,6
Pays-Bas	8 500	10,5	6 300	9,7	7 200	10,8
Portugal	13 900	20,2	14 400	22,3	14 700	22,7
Royaume-Uni	42 200	12,1	41 200	12,3	39 400	11,9
Suède	6 200	14,0	6 600	16,6	6 100	17,5
Suisse	3 600	14,0	3 000	12,7	3 100	14,0
Total Europe occidentale (18 pays)	387 300	18,7	368 700	18,8	368 900	18,4

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN – Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

	2007		2006		2005	
	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)
France	779 700	30,9	764 900	31,3	785 000	31,6
Allemagne	185 600	5,5	207 800	5,7	201 800	5,7
Autriche	28 500	8,7	29 800	8,8	32 100	9,5
Belgique-Luxembourg	127 300	19,6	131 000	20,4	122 900	20,7
Danemark	39 200	18,1	36 500	16,6	33 900	16,5
Espagne	363 200	19,2	375 800	19,7	394 400	20,6
Finlande	13 000	9,0	15 400	9,5	17 700	10,8
Grèce	27 800	9,1	26 400	9,0	25 400	8,7
Irlande	13 400	5,8	14 700	6,7	17 500	8,4
Islande	600	2,8	700	3,9	900	4,5
Italie	268 900	9,9	242 500	9,5	240 800	9,8
Norvège	16 300	9,3	13 700	9,0	14 600	9,9
Pays-Bas	71 200	12,1	66 500	12,1	69 300	13,0
Portugal	46 500	17,2	47 300	18,2	48 400	18,5
Royaume-Uni	286 000	10,4	280 900	10,5	283 300	10,2
Suède	34 200	9,7	31 500	9,8	35 400	11,4
Suisse	28 700	9,2	26 700	9,1	28 200	9,8
Total Europe occidentale (18 pays)	2 330 100	13,8	2 312 100	13,8	2 351 600	14,3

Marque Peugeot – Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

	2007		2006		2005	
	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)
France	430 400	17,0	432 100	17,7	436 000	17,5
Allemagne	100 600	3,0	116 000	3,2	122 100	3,5
Autriche	15 900	4,8	16 600	4,9	18 100	5,4
Belgique-Luxembourg	64 100	9,9	62 500	9,7	63 300	10,7
Danemark	22 200	10,2	21 000	9,6	18 200	8,9
Espagne	161 200	8,5	168 600	8,8	181 400	9,5
Finlande	6 600	4,6	8 800	5,4	9 700	5,9
Grèce	12 800	4,2	13 600	4,7	11 500	3,9
Irlande	9 000	3,9	9 200	4,2	10 900	5,2
Islande	300	1,4	300	1,8	400	1,9
Italie	125 400	4,6	111 900	4,4	104 000	4,3
Norvège	11 200	6,4	9 200	6,0	9 200	6,3
Pays-Bas	43 900	7,5	41 800	7,6	43 900	8,3
Portugal	24 100	8,9	26 500	10,2	27 500	10,5
Royaume-Uni	162 700	5,9	161 100	6,0	161 300	5,8
Suède	19 600	5,6	19 900	6,2	21 000	6,8
Suisse	15 700	5,0	14 200	4,9	14 900	5,2
Total Europe occidentale (18 pays)	1 225 700	7,3	1 233 300	7,4	1 253 400	7,6

Marque Citroën – Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

	2007		2006		2005	
	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)	Unités	Part de marché (%)
France	349 200	13,8	332 700	13,6	349 000	14,0
Allemagne	85 000	2,5	91 800	2,5	79 700	2,3
Autriche	12 700	3,9	13 300	3,9	14 000	4,2
Belgique-Luxembourg	63 200	9,7	68 600	10,7	59 600	10,0
Danemark	17 000	7,8	15 500	7,0	15 700	7,7
Espagne	201 900	10,7	207 200	10,9	213 000	11,1
Finlande	6 400	4,5	6 600	4,0	8 000	4,8
Grèce	15 000	4,9	12 700	4,4	13 900	4,7
Irlande	4 400	1,9	5 400	2,5	6 600	3,2
Islande	300	1,5	400	2,1	500	2,6
Italie	143 500	5,3	130 600	5,1	136 800	5,6
Norvège	5 100	2,9	4 500	3,0	5 400	3,7
Pays-Bas	27 300	4,7	24 700	4,5	25 400	4,8
Portugal	22 400	8,3	20 800	8,0	21 000	8,0
Royaume-Uni	123 300	4,5	119 800	4,5	122 000	4,4
Suède	14 600	4,2	11 600	3,6	14 400	4,6
Suisse	13 100	4,2	12 500	4,3	13 300	4,6
Total Europe occidentale (18 pays)	1 104 400	6,6	1 078 700	6,5	1 098 300	6,7

Effectifs du groupe

	2007	2006	2005
Automobile	134 100	139 600	139 500
Dont :			
- France	89 200	96 100	99 000
- Autres pays	44 900	43 500	40 500
Banque PSA Finance	2 300	2 400	2 400
Gefco	9 900	9 900	9 400
Faurecia	59 800	57 800	55 000
Autres activités et holding	1 700	2 100	2 200
Total PSA PEUGEOT CITROËN	207 800	211 800	208 500
Dont :			
- France	113 700	121 900	126 100
- Autres pays	94 100	89 900	82 400

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN – Production par modèle

<i>(voitures particulières et véhicules utilitaires légers)</i>	2007	2006	2005
Marque Peugeot			
107	104 600	101 700	34 600
1007	11 400	22 600	73 800
206	307 300	465 500	669 900
207	527 700	335 300	900
307	350 900	434 400	515 400
308	106 100	100	-
405	156 800	162 000	169 700
406	3 000	3 000	2 600
407	128 700	162 700	259 000
607	6 000	9 600	18 800
807	20 200	24 000	28 100
4007	8 400	-	-
Bipper	3 300	-	-
Expert	43 000	34 700	33 200
Partner	161 200	148 900	144 800
J9	-	400	1 500
Boxer	53 900	45 600	44 100
Total	1 992 500	1 950 500	1 996 400
dont véhicules équipés de moteur diesel	947 800	898 500	985 200
dont voitures particulières	1 773 600	1 755 200	1 809 000
dont véhicules utilitaires légers	218 900	195 300	187 400
Marque Citroën			
C1	98 600	91 500	34 600
C2	92 800	105 200	124 800
C3	272 600	280 800	289 300
ZX	62 900	90 100	97 600
C4	451 700	266 200	244 300
Xsara	117 300	178 900	191 900
C5	50 200	69 000	80 900
Xantia	10 800	12 000	14 000
C6	7 300	9 100	800
C8	12 000	20 000	23 000
C-Crosser	8 400	-	-
Nemo	2 900	-	-
Jumpy	37 200	36 900	32 100
C15	-	-	26 600
Berlingo	182 400	201 700	170 100
Jumper	57 800	45 100	49 100
Total	1 464 900	1 406 500	1 379 100
dont véhicules équipés de moteur diesel	838 900	766 100	743 200
dont voitures particulières	1 251 300	1 206 400	1 173 700
dont véhicules utilitaires légers	213 600	200 100	205 400
Total PSA PEUGEOT CITROËN	3 457 400	3 357 000	3 375 500
dont véhicules équipés de moteur diesel	1 786 700	1 664 600	1 728 400
dont voitures particulières	3 024 900	2 961 600	2 982 700
dont véhicules utilitaires légers	432 500	395 400	392 800

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN – Outil industriel

Sites de montage	Modèles fabriqués au 31 décembre 2007	Production 2007
Usines terminales		
Aulnay (France)	C2, C3	300 800
Madrid (Espagne)	207, 207 CC, C3 Pluriel	136 500
Mangualde (Portugal)	Berlingo, Partner	64 100
Mulhouse (France)	206, 206 CC, 307, 308, C4	294 500
Palomar (Argentine)	206, 307, 307 Sedan, C4, Berlingo, Partner	118 000
Poissy (France)	206, 1007, 207, 207 SW	272 900
Porto Real (Brésil)	206, 206 SW, C3, Xsara Picasso	105 800
Rennes (France)	C5, C5 break, C6, 407, 407 SW, 407 Coupé, Xsara Picasso	197 900
Sochaux (France)	307, 307 break, 307 SW, 307 CC, 308, 607	325 600
Trnava (Slovaquie)	207	177 600
Vigo (Espagne)	Xsara Picasso, Grand C4 Picasso, C4 Picasso, Berlingo, Partner	547 200

Usines mécanique et bruts

Asnières (France)	Organes hydrauliques, pièces décolletées
Caen (France)	Liaisons au sol et transmissions
Charleville (France)	Fonderie d'aluminium et de ferreux
Hérimoncourt (France)	Moteurs, boîtes de vitesses
Jeppener (Argentine)	Moteurs diesel HDi, liaisons au sol
Metz (France)	Boîtes de vitesses
Mulhouse mécanique (France)	Liaisons au sol
Mulhouse métallurgie (France)	Fonderie d'aluminium sous pression, forge acier, outillage
Porto Real (Brésil)	Moteurs flex-fuel et essence
Saint-Ouen (France)	Emboutissage, ferrage et outillage
Sept-Fons (France)	Fonderie de ferreux
Sochaux mécanique (France)	Amortisseurs, trains arrière, supports traverses
Trémery (France)	Moteurs essence et moteurs diesel HDi
Valenciennes (France)	Boîtes de vitesses

Filiales communes avec d'autres constructeurs

(Situation au 31 décembre 2007)

Filiales	Production	Production annuelle
France		
Française de Mécanique		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Fonderie de ferreux	
50 % Renault	Moteurs : - TU + TUF	573 200
	- DV	494 200
	- D (Renault)	343 200
	- ES/L	3 500
	- EP	181 000
Sevelnord		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot 807	20 200
50 % Fiat	Peugeot Expert	43 100
	Citroën C8	12 000
	Citroën Jumpy	37 200
	Fiat Ulysse	-
	Fiat Scudo	-
	Lancia Phedra	-
Étranger		
Società Europea Veicoli Leggeri (Italie)		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot Boxer	52 000
50 % Fiat	Citroën Jumper	56 500
	Fiat Ducato	-
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (Chine)		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot 307 Sedan	63 600
50 % DongFeng Motors	Peugeot 206	29 000
	Citroën C-Triomphe	29 800
	Citroën Fukang, Citroën Élysée	62 900
	Citroën Xsara Picasso	8 900
	Citroën C2 Chine	18 700
	Total	212 900
Toyota Peugeot Citroën Automobiles – TPCA (République tchèque)		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot 107	104 600
50 % Toyota Motor Corporation	Citroën C1	98 600
	Toyota Aygo	-

Comptes consolidés

- 160** États financiers consolidés
- 167** Notes aux états financiers consolidés

Comptes de résultats consolidés

	2007			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires (note 5)	59 069	1 999	(455)	60 613
Coûts des biens et services vendus	(47 826)	(1 064)	455	(48 435)
Frais généraux et commerciaux	(8 027)	(327)	-	(8 354)
Frais d'études, de recherche et de développement (note 8)	(2 072)	-	-	(2 072)
Résultat opérationnel courant	1 144	608	-	1 752
Produits et (charges) opérationnels non courants (note 9)	(632)	-	-	(632)
Résultat opérationnel	512	608	-	1 120
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie (note 10)*	283	-	-	283
Charges de financement (note 11)*	(306)	-	-	(306)
Produits et (charges) à caractère financier (note 12)	(16)	(1)	-	(17)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	473	607	-	1 080
Impôts courants	(218)	(149)	-	(367)
Impôts différés	102	(37)	-	65
Impôts sur les résultats (note 13)	(116)	(186)	-	(302)
Résultat net des sociétés mises en équivalence (note 17)	48	-	-	48
Résultat net consolidé	405	421	-	826
<i>Dont part du groupe</i>	<i>467</i>	<i>418</i>	<i>-</i>	<i>885</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>	<i>(62)</i>	<i>3</i>	<i>-</i>	<i>(59)</i>
<i>(en euros)</i>				
Résultat net par action de 1 euro (note 14)				3,88
Résultat net dilué par action de 1 euro (note 14)				3,86

* Les charges et produits financiers sur swaps de taux ont été nettés sur les trois exercices présentés.

Les notes figurant aux pages 168 à 254 font partie intégrante des états financiers consolidés.

2006				2005			
Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
55 198	1 761	(365)	56 594	54 887	1 656	(276)	56 267
(44 758)	(833)	365	(45 226)	(43 790)	(739)	276	(44 253)
(7 908)	(324)	-	(8 232)	(7 858)	(310)	-	(8 168)
(2 017)	-	-	(2 017)	(1 906)	-	-	(1 906)
515	604	-	1 119	1 333	607	-	1 940
(808)	-	-	(808)	(334)	2	-	(332)
(293)	604	-	311	999	609	-	1 608
178	-	-	178	157	-	-	157
(234)	-	-	(234)	(219)	-	-	(219)
(48)	(1)	-	(49)	(15)	(1)	-	(16)
(397)	603	-	206	922	608	-	1 530
(101)	(178)	-	(279)	(189)	(178)	-	(367)
150	(27)	-	123	(89)	(29)	-	(118)
49	(205)	-	(156)	(278)	(207)	-	(485)
20	-	-	20	(47)	-	-	(47)
(328)	398	-	70	597	401	-	998
(211)	394	-	183	639	398	-	1 037
(117)	4	-	(113)	(42)	3	-	(39)
			0,80				4,50
			0,80				4,49

Bilans consolidés - Actif

	31 décembre 2007			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Écarts d'acquisition (note 15)	1 488	75	-	1 563
Immobilisations incorporelles (note 15)	3 885	94	-	3 979
Immobilisations corporelles (note 16)	14 652	44	-	14 696
Titres mis en équivalence (note 17)	725	12	-	737
Titres de participation (note 18)	47	3	-	50
Autres actifs financiers non courants (note 19)	1 121	47	-	1 168
Autres actifs non courants (note 20)	126	1	-	127
Actifs d'impôts différés (note 13)	428	37	-	465
Total des actifs non courants	22 472	313	-	22 785
Actifs d'exploitation				
Prêts et créances des activités de financement (note 21)	-	23 393	(170)	23 223
Titres de placement des activités de financement (note 22)	-	3 310	-	3 310
Stocks (note 23)	6 913	-	-	6 913
Clients des activités industrielles et commerciales (note 24)	2 857	-	(157)	2 700
Impôts courants (note 13)	169	37	(44)	162
Autres débiteurs (note 25)	1 782	772	(134)	2 420
	11 721	27 512	(505)	38 728
Actifs financiers courants (note 26)	1 483	-	-	1 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 27)	5 185	943	(149)	5 979
Total des actifs courants	18 389	28 455	(654)	46 190
Total actif	40 861	28 768	(654)	68 975

Bilans consolidés - Passif

	31 décembre 2007			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Capitaux propres (note 28)				
Capital social				234
Titres d'autocontrôle				(271)
Réserves et résultats nets - Part du groupe				14 282
Intérêts minoritaires				310
Total des capitaux propres				14 555
Passifs financiers non courants (note 31)	4 294	-	-	4 294
Autres passifs non courants (note 32)	2 886	1	-	2 887
Provisions non courantes (note 29)	1 109	23	-	1 132
Passifs d'impôts différés (note 13)	1 689	364	-	2 053
Total des passifs non courants	9 978	388	-	10 366
Passifs d'exploitation				
Dettes des activités de financement (note 33)	-	24 670	(148)	24 522
Provisions courantes (note 29)	2 132	29	-	2 161
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	10 600	-	(29)	10 571
Impôts courants (note 13)	158	55	(44)	169
Autres créanciers (note 34)	4 241	732	(292)	4 681
	17 131	25 486	(513)	42 104
Passifs financiers courants (note 31)	2 091	-	(141)	1 950
Total des passifs courants	19 222	25 486	(654)	44 054
Total passif				68 975

Les notes figurant aux pages 168 à 254 font partie intégrante des états financiers consolidés.

31 décembre 2006				31 décembre 2005			
Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
1 488	75	-	1 563	1 614	75	-	1 689
3 947	87	-	4 034	3 886	78	-	3 964
15 221	47	-	15 268	14 909	48	-	14 957
687	12	-	699	699	-	-	699
53	-	-	53	45	1	-	46
1 321	47	-	1 368	1 940	46	-	1 986
96	1	-	97	95	-	-	95
499	36	-	535	579	31	-	610
23 312	305	-	23 617	23 767	279	-	24 046
-	22 802	(99)	22 703	-	22 341	(103)	22 238
-	2 818	-	2 818	-	2 709	-	2 709
6 826	-	-	6 826	6 889	-	-	6 889
3 043	-	(193)	2 850	3 097	-	(166)	2 931
210	29	(26)	213	180	18	(42)	156
1 719	617	(68)	2 268	1 694	642	(60)	2 276
11 798	26 266	(386)	37 678	11 860	25 710	(371)	37 199
1 132	-	-	1 132	1 214	-	-	1 214
6 339	620	(292)	6 667	6 351	635	(230)	6 756
19 269	26 886	(678)	45 477	19 425	26 345	(601)	45 169
42 581	27 191	(678)	69 094	43 192	26 624	(601)	69 215

31 décembre 2006				31 décembre 2005			
Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
			235				235
			(261)				(220)
			13 744				13 889
			388				542
			14 106				14 446
4 125	-	-	4 125	3 826	-	-	3 826
2 759	-	-	2 759	2 352	2	-	2 354
1 383	23	-	1 406	1 527	17	-	1 544
1 854	329	-	2 183	2 086	281	-	2 367
10 121	352	-	10 473	9 791	300	-	10 091
-	23 259	(215)	23 044	-	22 928	(171)	22 757
1 747	38	-	1 785	1 582	53	-	1 635
10 481	-	(25)	10 456	10 240	-	(30)	10 210
152	43	(26)	169	100	79	(42)	137
4 075	847	(261)	4 661	4 155	844	(226)	4 773
16 455	24 187	(527)	40 115	16 077	23 904	(469)	39 512
4 551	-	(151)	4 400	5 298	-	(132)	5 166
21 006	24 187	(678)	44 515	21 375	23 904	(601)	44 678
			69 094				69 215

Tableaux de flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	2007			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
Résultat net consolidé	405	421	-	826
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :				
- Dotations aux amortissements et pertes de valeur	3 559	14	-	3 573
- Dotations nettes aux provisions non courantes	(227)	1	-	(226)
- Variation des impôts différés	(114)	38	-	(76)
- Résultats sur cessions et autres	(94)	-	-	(94)
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	(46)	-	-	(46)
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement	32	1	-	33
Marge brute d'autofinancement	3 515	475	-	3 990
Variations des actifs et passifs d'exploitation (note 35.2)	920	37	134	1 091
Flux liés à l'exploitation	4 435	512	134	5 081
Cessions de sociétés consolidées	-	-	-	-
Cessions de titres de participation	11	-	-	11
Acquisitions de sociétés consolidées	-	-	-	-
Acquisitions de titres de participation	(7)	(3)	-	(10)
Cessions d'immobilisations corporelles	148	9	-	157
Cessions d'immobilisations incorporelles	8	-	-	8
Investissements en immobilisations corporelles	(1 924)	(13)	-	(1 937)
Investissements en immobilisations incorporelles	(789)	(14)	-	(803)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(132)	-	-	(132)
Autres	(148)	1	-	(147)
Flux liés aux investissements	(2 833)	(20)	-	(2 853)
Dividendes versés :				
- Aux actionnaires de Peugeot S.A.	(309)	-	-	(309)
- Intragroupe	157	(157)	-	-
- Aux minoritaires des filiales intégrées	(11)	-	-	(11)
(Acquisitions) Cessions de titres d'autocontrôle	(23)	-	-	(23)
Variations des autres actifs et passifs financiers (note 35.4)	(559)	-	8	(551)
Autres	-	-	-	-
Flux des opérations financières	(745)	(157)	8	(894)
Mouvements de conversion	(22)	(12)	1	(33)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	835	323	143	1 301
Trésorerie nette au début de l'exercice	4 308	620	(292)	4 636
Trésorerie nette de clôture (note 35.1)	5 143	943	(149)	5 937

Les notes figurant aux pages 168 à 254 font partie intégrante des états financiers consolidés.

2006				2005			
Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
(328)	398	-	70	597	401	-	998
3 686	12	-	3 698	3 187	12	-	3 199
(148)	(1)	-	(149)	(257)	2	-	(255)
(139)	29	-	(110)	96	30	-	126
(54)	2	-	(52)	6	(1)	-	5
(17)	-	-	(17)	51	-	-	51
11	4	-	15	(2)	-	-	(2)
3 011	444	-	3 455	3 678	444	-	4 122
424	(234)	(37)	153	(289)	(148)	(48)	(485)
3 435	210	(37)	3 608	3 389	296	(48)	3 637
2	-	-	2	23	-	-	23
-	-	-	-	2	-	-	2
(1)	-	-	(1)	(8)	-	-	(8)
(19)	(13)	-	(32)	(2)	(1)	-	(3)
155	6	-	161	54	9	-	63
3	-	-	3	5	-	-	5
(2 520)	(11)	-	(2 531)	(2 862)	(11)	-	(2 873)
(937)	(16)	-	(953)	(939)	(20)	-	(959)
(101)	-	-	(101)	(111)	-	-	(111)
(54)	-	-	(54)	(35)	-	-	(35)
(3 472)	(34)	-	(3 506)	(3 873)	(23)	-	(3 896)
(309)	-	-	(309)	(310)	-	-	(310)
161	(161)	-	-	96	(96)	-	-
(6)	(32)	-	(38)	(19)	(5)	-	(24)
(39)	-	-	(39)	(198)	-	-	(198)
205	-	(23)	182	11	(150)	25	(114)
-	-	-	-	-	-	-	-
12	(193)	(23)	(204)	(420)	(251)	25	(646)
45	2	(2)	45	34	3	(2)	35
20	(15)	(62)	(57)	(870)	25	(25)	(870)
4 288	635	(230)	4 693	5 158	610	(205)	5 563
4 308	620	(292)	4 636	4 288	635	(230)	4 693

Variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres	Intérêts mineurs	Capital social	Titres d'auto-contrôle	Réserves et résultats nets - Part du groupe	Écarts d'évaluation Part du groupe			
						Résultats accumulés Part du groupe	Couvertures des flux futurs	Titres «disponibles à la vente»	Conversion
Au 31 décembre 2004	13 703	585	243	(431)	13 306	13 163	29	127	(13)
Changement comptable (note 2)	26	-	-	-	26	26	-	-	-
Au 1^{er} janvier 2005	13 729	585	243	(431)	13 332	13 189	29	127	(13)
Résultat net de l'exercice	998	(39)	-	-	1 037	1 037	-	-	-
Évaluations reprises en résultat	(59)	-	-	-	(59)	-	(29)	(30)	-
Évaluations directes par capitaux propres	298	20	-	-	278	-	5	77	196
Valorisation des options d'achat d'actions	12	-	-	-	12	12	-	-	-
Résultat global de l'exercice*					1 268				
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres d'autocontrôle (note 28.4)	(198)	-	(8)	211	(401)	(401)	-	-	-
Dividendes versés (1,35 euro par action de 1 euro)	(334)	(24)	-	-	(310)	(310)	-	-	-
Au 31 décembre 2005	14 446	542	235	(220)	13 889	13 527	5	174	183
Résultat net de l'exercice	70	(113)	-	-	183	183	-	-	-
Évaluations reprises en résultat	(25)	-	-	-	(25)	-	(6)	(19)	-
Évaluations directes par capitaux propres	(14)	(6)	-	-	(8)	2	33	64	(107)
Valorisation des options d'achat d'actions	12	-	-	-	12	12	-	-	-
Résultat global de l'exercice*					162				
Variations de périmètre	3	3	-	-	-	-	-	-	-
Titres d'autocontrôle (note 28.4)	(39)	-	-	(41)	2	2	-	-	-
Dividendes versés (1,35 euro par action de 1 euro)	(347)	(38)	-	-	(309)	(309)	-	-	-
Au 31 décembre 2006	14 106	388	235	(261)	13 744	13 417	32	219	76
Résultat net de l'exercice	826	(59)	-	-	885	885	-	-	-
Évaluations reprises en résultat	(22)	-	-	-	(22)	-	(22)	-	-
Évaluations directes par capitaux propres	(14)	1	-	-	(15)	(7)	33	(31)	(10)
Valorisation des options d'achat d'actions	12	1	-	-	11	11	-	-	-
Résultat global de l'exercice*					859				
Variations de périmètre	(10)	(10)	-	-	-	-	-	-	-
Titres d'autocontrôle (note 28.4)	(23)	-	(1)	(10)	(12)	(12)	-	-	-
Dividendes versés (1,35 euro par action de 1 euro)	(320)	(11)	-	-	(309)	(309)	-	-	-
Au 31 décembre 2007	14 555	310	234	(271)	14 282	13 985	43	188	66

* Le résultat global regroupe toutes les variations de capitaux propres résultant de transactions avec les tiers non actionnaires.

Les notes figurant aux pages 168 à 254 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2007

■ Généralités	Note 1 – Principes comptables	168
	Note 2 – Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés	176
	Note 3 – Périmètre de consolidation	177
	Note 4 – Information sectorielle	178
■ Comptes de résultats	Note 5 – Chiffre d'affaires	181
	Note 6 – Frais de personnel	181
	Note 7 – Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	182
	Note 8 – Frais d'études, de recherche et de développement	182
	Note 9 – Produits et charges opérationnels non courants	183
	Note 10 – Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	185
	Note 11 – Charges de financement	186
	Note 12 – Produits et charges à caractère financier	186
	Note 13 – Impôts sur les résultats	186
	Note 14 – Résultat net par action	189
■ Bilans - Actif	Note 15 – Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	190
	Note 16 – Immobilisations corporelles	192
	Note 17 – Titres mis en équivalence	194
	Note 18 – Titres de participation	197
	Note 19 – Autres actifs financiers non courants	198
	Note 20 – Autres actifs non courants	199
	Note 21 – Prêts et créances des activités de financement	200
	Note 22 – Titres de placement des activités de financement	202
	Note 23 – Stocks	203
	Note 24 – Client des activités industrielles et commerciales	203
	Note 25 – Autres débiteurs	204
	Note 26 – Actifs financiers courants	204
	Note 27 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	205
■ Bilans - Passif	Note 28 – Capitaux propres	206
	Note 29 – Provisions courantes et non courantes	210
	Note 30 – Engagements de retraites et assimilés	211
	Note 31 – Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales	216
	Note 32 – Autres passifs non courants	219
	Note 33 – Dettes des activités de financement	219
	Note 34 – Autres créanciers	221
■ Informations complémentaires	Note 35 – Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidés	221
	Note 36 – Instruments financiers	224
	Note 37 – Gestion des risques de marché	228
	Note 38 – Position financière nette des activités industrielles et commerciales	240
	Note 39 – Rentabilité des capitaux employés	241
	Note 40 – Engagements donnés hors bilan	242
	Note 41 – Passifs éventuels	243
	Note 42 – Transactions avec les parties liées	244
	Note 43 – Rémunération des dirigeants	245
	Note 44 – Événement postérieur à la clôture	245
	Note 45 – Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2007	246

■ Préambule

Les comptes consolidés de l'exercice 2007 y compris les notes aux états financiers ont été arrêtés par le Directoire de Peugeot S.A. le 6 février 2008.

■ Note 1 – Principes comptables

Les comptes consolidés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*), tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (*International Accounting Standard*), ainsi que leurs interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union européenne dès le 1^{er} janvier 2007 a été appliqué. Les deux normes concernant le groupe n'ont donné lieu à aucun retraitement des exercices antérieurs présentés car elles ne portent que sur la nature des informations à fournir, sans impacter les méthodes comptables :

- **IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir.** Cette norme exige la publication d'informations qui permettent au lecteur des états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers au sein des états financiers du groupe ainsi que la nature et l'ampleur des risques pouvant découler de l'utilisation de ces instruments financiers. La majorité de cette information avait été déjà donnée dans les comptes au 31 décembre 2006, mais elle a été étoffée en 2007 pour répondre aux exigences de la norme.
- **IAS 1 – Amendement de la norme sur les informations à fournir sur le capital.** Cette norme exige la publication d'informations complémentaires sur les objectifs et les procédures du groupe en matière de gestion du capital. Cette information est donnée dans la note 28 sur le capital.

Parmi les nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union européenne qui ne seront obligatoires qu'en 2008 et postérieurement, seule IFRS 8 a fait l'objet d'une application anticipée au 31 décembre 2007.

- **IFRS 8 – Secteurs opérationnels** Cette norme exige la publication de l'information sectorielle correspondant aux indicateurs suivis en interne par la direction pour évaluer la performance du groupe. Les secteurs d'activité répondant aux critères de la nouvelle norme sont les mêmes que ceux déterminés auparavant selon IAS 14 – Information sectorielle. L'information est donnée dans la note 4, avec les données comparatives ajustées.
- **IFRIC 11 – IFRS 2 : Actions propres et transactions intra-groupe,** d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} mars 2007, est la seule autre norme et interprétation ratifiée par l'Union européenne en date d'approbation des comptes du groupe mais elle n'est pas applicable au groupe.

1.1. Consolidation

Le nom générique PSA PEUGEOT CITROËN est utilisé pour désigner l'ensemble du groupe constitué par la société mère Peugeot S.A. et toutes ses filiales.

Peugeot S.A. et les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Peugeot S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable sont mises en équivalence.

Sont consolidées les sociétés qui dépassent l'un des seuils suivants :

- chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros ;
- total du bilan supérieur à 20 millions d'euros ;
- endettement total supérieur à 5 millions d'euros.

Les titres des sociétés ne remplissant pas ces critères sont inscrits en titres de participation. La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

1.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

A. Cas général

La devise fonctionnelle de Peugeot S.A. est l'euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés. Les filiales étrangères ont très généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture ; leur compte de résultat est converti mois par mois au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés. Les écarts d'acquisition sur ces filiales sont comptabilisés dans leur monnaie de fonctionnement.

B. Cas particuliers

Certaines filiales, hors zone euro, réalisent l'essentiel de leurs transactions en euro, qui est alors reconnu comme leur devise de fonctionnement. Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique et les éléments monétaires au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

1.3. Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales de toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits en note 1.14.D. En conséquence, les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

L'écart de réévaluation constaté est comptabilisé :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales réalisées par toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales ;
- directement en capitaux propres pour les transactions futures (pour la part efficace des couvertures). Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat à la date de réalisation des opérations couvertes. La variation de valeur de la part inefficace des couvertures de flux futurs est comptabilisée, en résultat, en autres produits et charges à caractère financier.

1.4. Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites ;
- provisions (notamment pour garantie des véhicules neufs, restructuration et litiges) ;
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité ;
- valeur recouvrable des créances de financement des ventes, des stocks et autres créances ;
- juste valeur des instruments financiers dérivés ;
- actifs d'impôts différés ;
- programmes d'incitation aux ventes.

1.5. Chiffre d'affaires

A. Activités industrielles et commerciales

(a) Division automobile

Le chiffre d'affaires des activités industrielles et commerciales comprend la vente de biens et services, constituée en particulier par les ventes et locations de véhicules.

Conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les ventes de véhicules neufs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété ; celle-ci correspond généralement à la date de leur mise à disposition des concessionnaires indépendants ou à celle de la livraison pour les ventes directes à la clientèle finale.

Lorsque les ventes de véhicules neufs sont assorties d'une option de reprise à un prix convenu (contrats de ventes avec clause de rachat), elles ne sont pas enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison des véhicules, mais comptabilisées comme des locations, dès lors qu'il est probable que cette option sera exercée. Ce principe s'applique :

- quelle que soit la durée de la garantie de rachat accordée ;
- que ces ventes soient réalisées directement avec la clientèle finale ou financées par Banque PSA Finance et ses filiales.

La différence entre le prix de vente du véhicule neuf et le prix de rachat convenu est reconnue linéairement comme un loyer sur la durée du contrat. Le véhicule objet du contrat est immobilisé pour son coût de revient, et amorti linéairement sur la durée du contrat, sous déduction de sa valeur résiduelle, correspondant à sa valeur de revente estimée comme véhicule d'occasion. L'éventuel bénéfice complémentaire de cession finale est constaté sur la période sur laquelle intervient la vente du véhicule d'occasion. Si la marge nette globale est une perte, elle est provisionnée dès la conclusion du contrat avec clause de rachat.

(b) Division équipement automobile

Dans la division équipement automobile, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client.

Les conditions de reconnaissance des produits des activités ordinaires définies par IAS 18 ne sont pas réunies lorsque les études et les outillages sont payés au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les études et les outillages ne peuvent pas être considérés comme vendus. Les études sont comptabilisées en immobilisations incorporelles (voir note 1.11.A) et les outillages en immobilisations corporelles (voir note 1.12.A).

En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks et travaux en cours. Le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

B. Activités de financement

Les sociétés de financement du groupe ont pour activité le financement des réseaux commerciaux et de la clientèle finale de l'activité automobile. Les financements sont réalisés sous la forme de crédits classiques ou d'opérations de crédit-bail, de locations avec option d'achat ou de locations longue durée. Ces financements sont traités comme des crédits financiers et figurent au bilan pour un montant correspondant à l'engagement financier net du groupe Banque PSA Finance (voir note 1.14.A). Les revenus financiers dégagés sur ces financements des ventes sont comptabilisés sur la durée des crédits selon une méthode actuarielle qui permet de constater un taux d'intérêt constant sur la période.

1.6. Programmes d'incitation aux ventes

Les coûts des programmes, décidés ou à venir, sont déduits des résultats sur la période de l'enregistrement des ventes. Ils sont provisionnés sur la base de l'historique des trois derniers mois, pays par pays. Ceux d'entre eux dont le montant variable est lié au chiffre d'affaires sont enregistrés en diminution de celui-ci.

Le groupe réalise certaines opérations promotionnelles sous forme de bonifications d'intérêts sur des crédits accordés à des conditions inférieures aux conditions habituelles du marché. La charge correspondante est constatée lors de la vente.

1.7. Garantie

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des véhicules et des pièces de rechange au moment de leur vente aux réseaux indépendants ou à la clientèle finale. Les produits résultant de la vente aux clients de contrats d'extension de garantie ou d'entretien sont reconnus sur la durée de la prestation fournie.

1.8. Frais d'étude, de recherche et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés lorsqu'ils remplissent certaines conditions décrites en note 1.11.A.

En application de cette norme, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et de développement autres que ceux décrits en note 1.11.A, sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.9. Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant, précédemment dénommé « marge opérationnelle », comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des produits et charges opérationnels non courants, qui comprennent principalement l'effet :
 - des frais de rationalisation et départs anticipés,
 - des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements très exceptionnels ;
- du résultat financier qui comprend :
 - des produits sur prêts et placements de trésorerie, y compris leurs effets de couverture de taux et de change,
 - des charges de financement, y compris leurs effets de couverture de taux et de change,
 - des produits et charges à caractère financier ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat net des sociétés mises en équivalence.

1.10. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles d'actifs engendrant conjointement des flux de trésorerie indépendants. Dans les cas où un écart d'acquisition se rattache en outre à une zone géographique distincte, un test de perte de valeur est réalisé à ce niveau de détail plus fin. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la note 1.13. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les écarts d'acquisition se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

1.11. Immobilisations incorporelles

A. Frais d'étude et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

(a) Division automobile

Les frais de développement des véhicules et organes mécaniques (moteurs et boîtes de vitesses), supportés entre le jalon d'engagement du projet (correspondant au choix du style pour les véhicules), et le passage en production de présérie en ligne, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces frais sont amortis à partir de l'accord de fabrication en série sur leur durée d'utilité

plafonnée à sept ans pour les véhicules et sur dix ans pour les organes. Les dépenses immobilisées incluent le coût des personnels affectés aux projets, le coût des prototypes et les prestations externes facturées au titre du projet considéré. Ces dépenses excluent tous les coûts indirects imputables aux activités de recherche et développement notamment les loyers, les amortissements des bâtiments et les coûts d'utilisation des systèmes informatiques. Par ailleurs, les dépenses immobilisées incluent la part des dépenses de développement supportée par PSA PEUGEOT CITROËN dans le cadre d'une coopération (l'autre part étant refacturée au partenaire). Toutes les dépenses de développement facturées à PSA PEUGEOT CITROËN par ses partenaires de coopération sont aussi immobilisées. À compter de 2007, l'ensemble des coûts de développement organes pour répondre aux nouvelles normes antipollution sont suivis par projet et sont également immobilisés.

(b) Division équipement automobile

Des études sont engagées pour chaque programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client. Les études sont parfois payées au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les coûts encourus entre l'acceptation par le client de la proposition commerciale et la mise en production série des pièces ou modules en question, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces coûts sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client, avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus sont enregistrés en stocks et travaux en cours.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus (voir note 1.8).

B. Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances, sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilité estimée des logiciels, qui varie de quatre à douze ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets et marques essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilité prévue, sans excéder vingt ans.

1.12. Immobilisations corporelles

A. Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le coût des emprunts est exclu du coût des immobilisations.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

Les immobilisations données en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés de location du groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en note 1.5.A.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

B. Amortissement

(a) Cas général

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules donnés en location par le groupe, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

(en années)

Constructions	20 - 30
Matériels et outillages	4 - 16
Matériels informatiques	3 - 4
Matériels de transport et de manutention	4 - 7
Agencements et installations	10 - 20

(b) Outillages spécifiques

Dans la division automobile, ils sont amortis sur la durée de vie estimée des modèles correspondants, qui est généralement plus courte que la durée de vie technique des matériels concernés, en raison de la cadence de remplacement des modèles.

Dans la division équipement automobile, ils sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur trois ans.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions d'arrêt de fabrication d'un véhicule ou d'un organe mécanique.

1.13. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le groupe aux écarts d'acquisition.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

La division automobile regroupe des UGT Véhicules correspondant chacune à un modèle de véhicule. Les immobilisations qui sont rattachées à une UGT Véhicule comprennent les outillages et autres moyens industriels spécifiques servant à la fabrication d'un modèle et les frais de développement immobilisés liés à ce modèle (voir note 1.11.A). Les UGT Véhicules et tous les autres actifs immobilisés (y compris les écarts d'acquisition) constituent l'UGT Division Automobile.

Dans la division équipement automobile, une UGT correspond à un programme. Chaque UGT Programme inclut les immobilisations incorporelles (correspondant aux coûts de développement) et corporelles affectables à un contrat client. Les UGT ainsi définies sont regroupées en activités (Sièges d'automobile, Intérieur véhicule, Systèmes d'échappement, Bloc avant) auxquelles sont attribués les actifs de support et les écarts d'acquisition qui les concernent.

Au sein du groupe Banque PSA Finance, les actifs immobilisés exploités dans un pays considéré constituent un ensemble homogène d'actifs (UGT).

Pour les sociétés du groupe Gefco, les actifs corporels et incorporels sont alloués à deux UGT : Automotive et Intégration Logistique.

1.14. Actifs et passifs financiers

A. Définitions

Les actifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent des prêts et créances, des titres disponibles à la vente, des titres de transaction et des actifs comptabilisés selon l'option juste valeur. Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : les titres de participation (note 16), les autres actifs financiers non courants (note 19), les prêts et créances des activités de financement (note 21), les titres de placement des activités de financement (note 22), les clients des activités industrielles et commerciales (note 24), les actifs financiers courants (note 26), et la trésorerie et équivalents de trésorerie (note 27).

Le groupe n'utilise pas la catégorie d'actifs « détenus jusqu'à l'échéance ».

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur. Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : les passifs financiers courants et non courants (note 31), les dettes des activités de financement (note 33) et les fournisseurs.

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39. Cette norme a été adoptée en partie seulement par l'Union européenne. Cependant, le groupe n'est pas concerné par les dispositions de la norme IAS 39 qui ont été rejetées par l'Union européenne.

B. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

(a) Titres de participation

Ils représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés qui ne sont ni consolidées par intégration globale, ni mises en équivalence. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

(b) Prêts et créances

Ils incluent les créances rattachées à des participations, les prêts « aides à la construction », les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition, surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

(c) Titres de placement

Ils sont, suivant leur nature, classés en titres « disponibles à la vente » ou en titres « comptabilisés selon l'option juste valeur ».

(c1) Titres de placement « disponibles à la vente »

Ils correspondent à des actions cotées sur les marchés financiers que le groupe a l'intention de conserver durablement ou cessibles à court terme. Ces titres sont évalués à leur valeur de marché que le groupe estime représenter leur juste valeur. Les variations de valeur sont généralement enregistrées directement en contrepartie des capitaux propres. Seule la contrepartie des pertes de valeurs jugées durables est enregistrée au compte de résultat.

(c2) Titres de placement « comptabilisés selon l'option de juste valeur »

Ces titres sont :

- des titres à revenu fixe faisant l'objet d'une couverture par des swaps de taux ;
- ou des titres à revenus variables sans couverture.

Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques de juste valeur des swaps associés.

(d) Prêts et créances des activités de financement

Ils correspondent aux encours de crédit nets accordés par Banque PSA Finance à sa clientèle. De ce fait, au-delà du capital restant dû majoré des créances rattachées, les encours de crédit incluent, hors effet de l'application de la comptabilité de couverture :

- les commissions versées aux prescripteurs ainsi que les charges administratives directes externes engagées pour mettre en place ces crédits qui augmentent les encours de crédit ;
- les participations reçues des marques qui viennent minorer les encours de crédit ;
- les frais de dossiers restant à étaler qui viennent minorer les encours de crédit ;
- les dépôts de garantie reçus lors de la mise en place de contrats de crédit-bail, qui viennent minorer l'encours financé.

Les intérêts comptabilisés correspondent au rendement actuariel retiré des flux de trésorerie à recouvrer, évalués au taux d'intérêt effectif (TIE).

De manière générale, les encours de crédit font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La variation de cette juste valeur est enregistrée au compte de résultat, où elle est compensée par la variation symétrique de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité (voir 1.14.D Instruments dérivés).

Les encours de crédit font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'un indicateur révélateur de risque, c'est-à-dire dès le premier impayé. La perte de valeur est évaluée par comparaison de la valeur nette comptable de la créance avec les flux de recouvrement estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif du crédit.

Pour les encours de crédits à la clientèle finale :

- une perte de valeur est constatée sur les encours sains dès le premier jour d'impayé ; elle est appréciée en fonction de la probabilité de passage de l'encours restant dû en créances douteuses et du taux de pertes moyennes actualisées ;
- la perte de valeur sur les encours douteux est évaluée en fonction d'un taux de pertes moyennes actualisé, sur la base duquel sont calculées les provisions sur créances douteuses et douteuses compromises.

Pour les autres encours de crédits (essentiellement aux réseaux de distribution), en cas de risques avérés, les pertes de valeur sont calculées au cas par cas.

(e) Trésorerie

Elle comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous ses composants sont évalués à leur juste valeur.

C. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

(a) Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Ceux couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des swaps.

(b) Passifs financiers « comptabilisés selon l'option de juste valeur »

De façon exceptionnelle, l'option de comptabilisation des passifs financiers à la juste valeur est exercée dans la mesure où elle rend plus claire la présentation des états financiers ; c'est-à-dire quand elle permet de comptabiliser de façon symétrique la variation de valeur des dettes et celle des dérivés qui en couvrent économiquement le risque de taux. Dans ce cas, la valeur de ces dettes prend en compte le coût du risque propre à l'émetteur.

D. Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

(a) Cas général

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

(b) Instruments de couverture

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture, soit dans une relation de juste valeur, soit des flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux d'intérêt ou de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts.

1.15. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ». Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Au sein de la division équipement automobile, dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks et travaux en cours et le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

1.16. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Les passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés ; les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que s'ils ont une chance raisonnable de se réaliser.

Pour ce qui est des participations dans les filiales ou les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire entre la valeur comptable des titres et leur valeur fiscale sauf :

- si le groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera ;
- et qu'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

En application de ce principe :

- pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt est reconnu seulement à hauteur des impôts de distribution sur les dividendes que le groupe a prévu de faire verser par ses filiales l'année suivante ;
- pour les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt de distribution est reconnu sur toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres ;
- les gains d'impôts courants générés par des provisions ou cessions internes ne sont pas annulés par des passifs d'impôts différés, sauf si la différence est temporaire, notamment dans le cas où la cession de la filiale concernée est envisagée.

1.17. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs.

1.18. Engagements de retraites et assimilés

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite (note 30.1). Le groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond à ces cotisations est prise en compte de résultat de l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans pour les principaux régimes, et tous les trois ans pour les autres régimes, sauf lorsque des modifications d'hypothèses ou de fortes modifications de données démographiques nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime.

Ces écarts sont reconnus en résultat suivant la méthode du corridor : ils sont étalés sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires, pour leur part excédant le plus grand de 10 % des engagements ou de 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

Les fonds externes sont appelés à couvrir la totalité des engagements de retraite y compris la partie non reconnue du fait de l'étalement des écarts actuariels. Ainsi, il se peut que les actifs financiers excèdent les engagements comptabilisés, générant un actif en « Autres valeurs immobilisées ». La reconnaissance de cet actif est cependant limitée au cumul des pertes actuarielles nettes et du coût des services passés non comptabilisés.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes liées à l'ancienneté (note 30.2) ;
- pour certaines filiales implantées aux États-Unis d'Amérique, la couverture des frais médicaux (note 30.3).

1.19. Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du groupe dans le cadre de plans dénoués en instruments de capitaux propres. Conformément

à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à la date d'octroi, soit à la date de décision du Directoire approuvant l'ouverture du plan. Le groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le groupe estime correspondre à leur durée de vie moyenne, soit six ans. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité (période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. En conséquence, les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont ni évalués, ni comptabilisés.

1.20. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit résultant de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

■ Note 2 – Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

La société Dongfeng Peugeot Citroën Automobile a opté pour l'application dans ses comptes sociaux, à compter de l'exercice 2007, des nouvelles normes comptables ASBE « *Accounting Standards for Business Enterprises* ». Les travaux effectués en vue de la première application de ces normes, très proches des IFRS, ont conduit la société à modifier les retraitements antérieurement appliqués pour passer de ses comptes sociaux aux comptes retraités en normes IFRS utilisées par le groupe PSA PEUGEOT CITROËN pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Ces modifications ont déjà été effectuées sur les comptes présentés au 30 juin 2007.

Par rapport aux comptes consolidés publiés en février 2007, ces modifications ont pour effet d'augmenter les capitaux propres au 1^{er} janvier 2005 de 26 millions d'euros, le résultat net des sociétés mises en équivalence de 8 millions d'euros en 2005 et de 7 millions d'euros en 2006. Le résultat net par action augmente de 0,03 euro pour l'exercice 2005 comme 2006.

Conformément à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » § 23, l'écart d'acquisition dégagé sur l'achat de titres de sociétés mises en équivalence fait partie de la valeur des titres mis en équivalence. L'écart d'acquisition lié à l'achat des titres de la société Dongfeng Peugeot Citroën Automobile, précédemment classé en « Écarts d'acquisition » (note 15) a été reclassé en « Titres mis en équivalence » (note 17).

■ Note 3 – Périmètre de consolidation

3.1. Nombre de sociétés consolidées

A. Ventilation à la clôture

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Intégration globale			
Sociétés industrielles et commerciales	290	288	310
Sociétés de financement	36	34	33
	326	322	343
Mise en équivalence			
Sociétés industrielles et commerciales	37	33	32
Sociétés de financement	1	1	-
	38	34	32
Nombre de sociétés à la clôture	364	356	375

B. Évolution durant l'exercice

	2007
Nombre de sociétés à l'ouverture	356
Nouvelles sociétés :	
- Équipementiers	14
- Transporteurs	3
- Autres sociétés industrielles et commerciales	2
- Sociétés de financement	4
Sociétés cédées	(5)
Succursalisation d'une filiale bancaire	(1)
Sociétés absorbées et autres	(9)
Nombre de sociétés à la clôture	364

3.2. Évolution significative du périmètre en 2007

Aucune évolution significative du périmètre de consolidation n'est intervenue au cours de l'exercice 2007.

■ Note 4 – Information sectorielle

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

4.1. Secteurs d'activité

Le groupe est géré en cinq secteurs principaux :

- la division automobile qui regroupe principalement les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires de marque Peugeot et de marque Citroën ;
- la division équipement automobile, constituée du groupe Faurecia spécialisé dans les métiers des pièces d'intérieur véhicule, des sièges d'automobiles, des blocs avants et des systèmes d'échappement ;
- la division transport et logistique, constituée du groupe Gefco spécialisé dans la logistique et le transport de véhicules et de marchandises ;

- la division activités de financement, qui correspond au groupe Banque PSA Finance, assure le financement des ventes aux clients des marques Peugeot et Citroën ainsi que celui de leurs réseaux de distribution ;
- les autres activités du groupe incluent notamment celle de la société Peugeot S.A., tête de groupe, et de Peugeot Motocycles.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations et réconciliations » regroupe les éliminations internes au groupe, ainsi que les montants non affectés par secteur permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du groupe.

Toutes les relations commerciales inter-activités sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des clients extérieurs au groupe.

2007 (en millions d'euros)	Automobile	Équipement automobile	Transport et logistique	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	Total
Chiffre d'affaires net							
- de l'activité (hors groupe)	47 408	10 028	1 403	1 544	230	-	60 613
- ventes inter-activités (groupe)	48	2 633	2 151	455	266	(5 553)	-
Total	47 456	12 661	3 554	1 999	496	(5 553)	60 613
Résultat opérationnel courant	858	121	155	608	10	-	1 752
Frais de rationalisation	(229)	(105)	(42)	-	(4)	-	(380)
Pertes de valeur	(216)	(61)	-	-	(12)	-	(289)
Autres produits et (charges) opérationnels non courants	97	(60)	-	-	-	-	37
Résultat opérationnel	510	(105)	113	608	(6)	-	1 120
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie		16		-		267	283
Charges de financement		(121)		-		(185)	(306)
Produits et (charges) à caractère financier		(10)		(1)		(6)	(17)
Résultat financier	-	(115)	-	(1)	-	76	(40)
Impôts sur les résultats		(13)		(186)		(103)	(302)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	46	2	-	-	-	-	48
Résultat net consolidé		(231)		421		(27)	826
Actifs sectoriels	27 544	6 228	1 203	28 768	(560)	(1 847)	61 336
<i>dont titres mis en équivalence</i>	677	45	3	12	-	-	737
Passifs sectoriels	(20 040)	(3 415)	(844)	(25 874)	141	1 855	(48 177)
Capitaux employés (note 39.1)	7 504	2 813	359	2 894	(419)	8	13 159
Investissements (hors ventes avec clause de rachat)	2 182	472	53	27	6	-	2 740
Dotations aux amortissements	(2 728)	(479)	(55)	(14)	(8)	-	(3 284)

2006 (en millions d'euros)	Automobile	Équipement automobile	Transport et logistique	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	Total
Chiffre d'affaires net							
- de l'activité (hors groupe)	44 444	9 199	1 272	1 396	283	-	56 594
- ventes inter-activités (groupe)	122	2 450	1 973	365	370	(5 280)	-
Total	44 566	11 649	3 245	1 761	653	(5 280)	56 594
Résultat opérationnel courant	267	69	151	604	17	11	1 119
Frais de rationalisation ⁽¹⁾	(245)	(169)	(6)	-	(9)	-	(429)
Pertes de valeur ⁽¹⁾	(194)	(234)	-	-	(41)	-	(469)
Autres produits et (charges) opérationnels non courants	64	17	9	-	-	-	90
Résultat opérationnel	(108)	(317)	154	604	(33)	11	311
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie		11		-		167	178
Charges de financement		(86)		-		(148)	(234)
Produits et (charges) à caractère financier		(15)		(1)		(33)	(49)
Résultat financier	-	(90)	-	(1)	-	(14)	(105)
Impôts sur les résultats		(35)		(205)		84	(156)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	16	4	-	-	-	-	20
Résultat net consolidé		(438)		398		81	70
Actifs sectoriels	27 710	6 462	1 160	27 191	(155)	(1 850)	60 518
<i>dont titres mis en équivalence</i>	644	40	3	12	-	-	699
Passifs sectoriels	(19 612)	(3 337)	(790)	(24 539)	(100)	1 991	(46 387)
Capitaux employés (note 39.1)	8 098	3 125	370	2 652	(255)	141	14 131
Investissements (hors ventes avec clause de rachat)	2 852	515	70	27	20	-	3 484
Dotations aux amortissements	(2 547)	(530)	(54)	(12)	(15)	-	(3 158)

(1) Les frais de rationalisation de la division automobile comprennent 71 millions de pertes de valeur liés à la cessation d'activité du site de Ryton (note 9.4)

2005 (en millions d'euros)	Automobile	Équipement automobile	Transport et logistique	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	Total
Chiffre d'affaires net							
- de l'activité (hors groupe)	44 940	8 510	1 157	1 380	280	-	56 267
- ventes inter-activités (groupe)	131	2 468	1 843	276	429	(5 147)	-
Total	45 071	10 978	3 000	1 656	709	(5 147)	56 267
Résultat opérationnel courant	916	267	145	607	1	4	1 940
Frais de rationalisation	(21)	(138)	-	-	(1)	-	(160)
Pertes de valeur ⁽¹⁾	-	(180)	-	-	-	-	(180)
Autres produits et (charges) opérationnels non courants	(1)	3	3	2	1	-	8
Résultat opérationnel	894	(48)	148	609	1	4	1 608
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie		9		-		148	157
Charges de financement		(76)		-		(143)	(219)
Produits et (charges) à caractère financier		(11)		(1)		(4)	(16)
Résultat financier	-	(78)	-	(1)	-	1	(78)
Impôts sur les résultats		(53)		(207)		(225)	(485)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(53)	6	-	-	-	-	(47)
Résultat net consolidé		(173)		401		(220)	998
Actifs sectoriels	27 178	6 640	1 208	26 623	11	(1 720)	59 940
<i>dont titres mis en équivalence</i>	661	35	3	-	-	-	699
Passifs sectoriels	(19 284)	(3 197)	(766)	(24 204)	(144)	1 818	(45 777)
Capitaux employés (note 39.1)	7 894	3 443	442	2 419	(133)	98	14 163
Investissements (hors ventes avec clause de rachat)	3 061	656	63	31	21	-	3 832
Dotations aux amortissements	(2 422)	(504)	(51)	(12)	(17)	-	(3 006)

(1) Des pertes de valeur de 13 millions d'euros ont par ailleurs été comptabilisées en résultat opérationnel courant des « Autres activités ».

4.2. Zones géographiques

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle, pour les investissements et les actifs par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants à présenter par zone géographique sont les actifs non courants autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

2007 (en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	47 533	3 552	3 391	6 137	60 613
Investissements (corporels et incorporels)	2 319	156	183	82	2 740
Actifs non courants hors impôts et financiers	16 807	1 061	610	321	18 799

2006 <i>(en millions d'euros)</i>	Europe de l'Ouest	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	45 087	2 844	2 758	5 905	56 594
Investissements (corporels et incorporels)	2 966	242	145	131	3 484
Actifs non courants hors impôts et financiers	17 493	1 048	483	372	19 396

2005 <i>(en millions d'euros)</i>	Europe de l'Ouest	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	46 083	2 300	2 150	5 734	56 267
Investissements (corporels et incorporels)	3 105	484	83	160	3 832
Actifs non courants hors impôts et financiers	17 255	904	465	389	19 013

■ Note 5 – Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Ventes de biens	55 117	51 550	51 278
Prestations de services	3 952	3 648	3 609
Activités de financement	1 544	1 396	1 380
Total	60 613	56 594	56 267

■ Note 6 – Frais de personnel

Les frais de personnel inscrit à l'effectif des sociétés du groupe se ventilent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Automobile	(6 225)	(6 147)	(6 162)
Équipement automobile	(2 104)	(2 104)	(2 002)
Transport et logistique	(413)	(390)	(368)
Financement	(126)	(123)	(120)
Autres activités	(131)	(120)	(140)
Total	(8 999)	(8 884)	(8 792)

Le détail des charges liées aux plans d'option d'achat d'actions est donné en note 28.3.D, celui des charges de retraites en note 30.1.F.

■ Note 7 – Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements inclus dans le résultat opérationnel courant concernent les actifs suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Frais de développement	(752)	(704)	(594)
Autres immobilisations incorporelles	(60)	(70)	(65)
Outillages spécifiques	(811)	(748)	(670)
Autres immobilisations corporelles	(1 661)	(1 636)	(1 677)
Total	(3 284)	(3 158)	(3 006)

La dotation aux amortissements enregistrée sur l'exercice 2007 est affectée par l'effet de la réduction des durées d'utilité estimées de certains actifs. Ce changement d'estimation a entraîné un accroissement de la charge d'amortissement de 132 millions d'euros par comparaison au plan d'amortissement antérieurement pris en compte.

■ Note 8 – Frais d'études, de recherche et de développement

8.1. Effets de l'activation sur le compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Total des dépenses engagées	(2 074)	(2 195)	(2 168)
Frais de développement activés (note 15.1)	754	882	856
Frais non activés	(1 320)	(1 313)	(1 312)
Amortissement des frais de développement activés (note 15.1)	(752)	(704)	(594)
Total	(2 072)	(2 017)	(1 906)

Certaines dépenses, engagées par Faurecia, et préalablement enregistrées en « coûts des biens et services vendus » et en « frais généraux et commerciaux » ont été reclassées en « frais d'études, de recherche et de développement » (20 millions d'euros en 2006, 17 millions d'euros en 2005).

Les pertes de valeurs sur frais de développement activés sont indiquées en note 9.

8.2. Effets de l'activation sur le tableau de flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Effets sur le résultat	2	178	262
Effets sur les amortissements	(752)	(704)	(594)
Effets sur la marge brute d'autofinancement	754	882	856
Effets sur les flux d'investissements	(754)	(882)	(856)
Total	0	0	0

■ Note 9 – Produits et charges opérationnels non courants

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Perte de valeur des UGT de la division automobile (note 9.1)	(216)	(194)	-
Perte de valeur des UGT et autres dépréciations du groupe Faurecia (note 9.2)	(65)	(234)	(180)
Provisions pour risques et charges du groupe Faurecia	(56)	-	8
Perte de valeur des UGT des autres secteurs (note 9.3)	(12)	(41)	-
Frais de rationalisation des structures (note 9.4)	(380)	(429)	(160)
Résultat de cession de biens immobiliers (note 9.5)	95	93	6
Autres	2	(3)	(6)
Total	(632)	(808)	(332)

9.1. Perte de valeur des UGT de la division automobile

Conformément au principe énoncé en note 1.13, la valeur comptable de chaque UGT Véhicule et de l'UGT globale Division Automobile a fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, calculés à partir des données issues du Plan à Moyen Terme (PMT 2008-2011 pour le test 2007), et du plan stratégique à dix ans pour les véhicules en développement.

L'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant un coût moyen du capital après impôts de 8 % déterminé en 2007 en suivant la méthode mise en œuvre en 2006 par un expert indépendant. Ce taux est identique à celui de 2006.

À fin 2006, ces tests ont conduit à déprécier deux UGT véhicules, à hauteur de 194 millions d'euros. Cette dépréciation est essentiellement due à la baisse des volumes constatés sur ces modèles. Les pertes de valeur ont été imputées en priorité sur les frais de développement activés (108 millions d'euros), puis sur les outillages spécifiques au prorata des valeurs nettes comptables (86 millions d'euros).

Au premier semestre 2007, la baisse des volumes constatés sur ces deux UGT a conduit à renouveler leurs tests de valeur. Ces tests ont conduit à déprécier intégralement les immobilisations corporelles de ces deux UGT pour 216 millions d'euros complémentaires. Aucune nouvelle perspective, sur le second semestre, ne justifie de remettre en cause cette dépréciation.

À fin 2007, l'ensemble des UGT ont été testées et n'ont pas conduit à déprécier de nouveaux actifs.

9.2. Perte de valeur des UGT du groupe Faurecia

Conformément au principe énoncé en note 1.13, la valeur comptable de chaque groupe d'actifs a fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions, pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie (Plan à Moyen Terme établi pour la période 2008-2011).

L'extrapolation des prévisions de la dernière année du plan à moyen terme (2011), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,5 % apprécié en fonction des prévisions d'évolution du marché automobile par les analystes. Ce taux est identique à celui retenu pour la réalisation du test de l'exercice précédent.

Un expert indépendant a été consulté pour déterminer le coût moyen pondéré du capital utilisable pour actualiser les flux de trésorerie futurs. Le calcul spécifique qu'il a établi a pris en compte pour la détermination des paramètres de marché un échantillon de 11 sociétés du secteur des équipementiers automobiles (6 sociétés européennes et 5 sociétés américaines). Compte tenu de ces paramètres et d'une prime de risque de marché retenue à 4,7 %, le coût moyen du capital après impôts, utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs, a été fixé à 8,3 % (7,9 % en 2005 et 2006).

En 2007, les tests de valeur ont conduit à constater une dépréciation de 61 millions d'euros des actifs immobilisés. Aucune dépréciation n'a été constatée sur les écarts d'acquisition.

En 2006 et 2005, les tests de valeur de l'activité Intérieur Véhicule avaient conduit à constater des dépréciations de 198 millions d'euros (dont 125 millions d'euros sur l'écart d'acquisition) et 180 millions d'euros (dont 138 millions d'euros sur l'écart d'acquisition).

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2007 de la valeur d'utilité des deux groupes d'actifs portant les principaux écarts d'acquisition est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Sièges d'Automobiles		Intérieur Véhicule	
	+ 1 %	- 1 %	+ 1 %	- 1 %
Taux d'actualisation des flux de trésorerie	(283)	381	(133)	179
Taux de croissance à l'infini	312	(237)	147	(110)

9.3. Perte de valeur des UGT des autres secteurs

Les actifs de la société Peugeot Motocycles ont également fait l'objet d'une dépréciation suite à de nouvelles estimations en 2007 sur les activités de la société. La dépréciation comptabilisée sur 2007 s'élève à 12 millions d'euros affectée uniquement à des immobilisations corporelles.

Les tests ont été réalisés en utilisant une valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions à moyen terme 2008-2011 de l'entreprise projetées à l'infini avec un taux de croissance nul. L'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant un coût moyen pondéré du capital après impôts de 9,7 %, identique à celui utilisé en 2006.

9.4. Frais de rationalisation des structures

A. Ventilation par nature

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Départs anticipés de certains salariés ⁽¹⁾	1	(5)	4
Coûts de réduction d'effectifs	(379)	(347)	(152)
Coûts d'arrêt de production	(2)	(77)	(12)
Total	(380)	(429)	(160)

(1) Départs anticipés de certains salariés relatifs aux accords d'entreprise signés en 1999 pour la division automobile et en 2001 pour la division équipement automobile. Les effectifs concernés à la clôture de l'exercice 2007 sont de 4 428 personnes dont 200 au titre du groupe Faurecia.

B. Ventilation par secteur

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Automobile	(229)	(245)	(21)
Équipement automobile	(105)	(169)	(137)
Transport et logistique	(42)	(6)	-
Financement	-	-	-
Autres activités	(4)	(9)	(2)
Total	(380)	(429)	(160)

Division automobile

En France, la direction a présenté le 9 mai 2007 au Comité central d'entreprise de Peugeot Citroën Automobiles le dispositif mis en place pour l'adaptation des effectifs à la situation économique du groupe. Ce dispositif propose des aides incitatives aux départs volontaires sur une période ouverte du 1^{er} juin 2007 au 13 décembre 2007.

Cette opération, intégralement comptabilisée en 2007, représente une charge nette de 211 millions d'euros pour un effectif de 6 217 personnes.

Cette charge nette correspond aux indemnités à hauteur de 263 millions d'euros, à des dépenses réglementaires pour 14 millions d'euros ainsi qu'à des mesures d'accompagnement pour 5 millions d'euros, et tient compte d'une réduction des engagements de retraites de 71 millions d'euros.

Le coût de réduction des effectifs dans les autres pays d'Europe s'élèvent à 15 millions d'euros.

En 2006, les frais de rationalisation incluaient 237 millions d'euros liés à la cessation d'activité du site PSA Peugeot Citroën de Ryton (Royaume-Uni). En 2005, ils incluaient les coûts de la suppression de la troisième équipe dans l'usine de Ryton pour 26 millions d'euros.

Division équipement automobile (groupe Faurecia)

Les coûts de restructuration du groupe Faurecia s'élèvent à 105 millions d'euros et concernent 1 728 personnes pour 2007.

Les frais de rationalisation du groupe Faurecia s'élevaient à 169 millions d'euros en 2006 et à 137 millions d'euros en 2005.

Division transport et logistique

Les coûts de restructuration de Gefco en Allemagne s'élèvent à 40 millions d'euros et concernent 430 personnes pour 2007.

C. Effectifs concernés par les plans de réduction d'effectifs

<i>(en nombre de personnes)</i>	2007	2006	2005
France	6 812	1 820	1 111
Royaume-Uni	101	2 266	932
Allemagne	853	617	689
Autres pays d'Europe	1 130	363	498
Autres pays hors Europe	422	88	258
Total	9 318	5 154	3 488

9.5. Résultat de cession de biens immobiliers

En 2007, le résultat de cession de biens immobiliers intègre une plus-value de 85 millions d'euros sur la vente d'un terrain à Ryton (Royaume-Uni).

En 2006, le résultat de cession de biens immobiliers intègre une plus-value de 80 millions d'euros sur les ventes d'un terrain à Coventry (Royaume-Uni), et de deux terrains à Madrid (Espagne).

■ Note 10 – Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie

Les produits financiers sur prêts correspondent aux intérêts courus déterminés selon la méthode définie en note 1.14.B (b).

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Produits financiers sur prêts	10	11	16
Produits financiers sur trésorerie	275	167	138
Réévaluation des titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur »	1	(2)	(1)
Résultat sur instruments de taux associés aux placements	(3)	2	4
Total	283	178	157

■ Note 11 – Charges de financement

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Frais financiers sur autres emprunts	(205)	(158)	(125)
Frais financiers sur découverts bancaires	(65)	(60)	(57)
Frais financiers sur location financement	(17)	(14)	(8)
Résultat de change sur opérations financières	5	3	(7)
Résultat des couvertures sur emprunts ⁽¹⁾	(7)	11	(5)
Autres	(17)	(16)	(17)
Total	(306)	(234)	(219)

(1) Le résultat des couvertures sur emprunts correspond à la réévaluation des emprunts liés à la variation des taux d'intérêts et à la réévaluation des instruments de couverture tels que définis en note 1.14.C (a).

■ Note 12 – Produits et charges à caractère financier

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Effet de l'actualisation sur engagements sociaux	(197)	(186)	(187)
Rendement attendu des actifs financiers sur engagements sociaux	190	188	168
Variation de la part inefficace des options de change	(1)	(43)	(40)
Autres produits et frais financiers	(9)	(8)	43
Total	(17)	(49)	(16)

■ Note 13 – Impôts sur les résultats

13.1. Évolution des postes de bilan

2007 (en millions d'euros)	Ouverture	Charge	Capitaux propres	Règlements	Conversion et autres	Clôture
Impôts courants						
Actif	213					162
Passif	(169)					(169)
Total	44	(367)	-	327	(11)	(7)
Impôts différés						
Actif	535					465
Passif	(2 183)					(2 053)
Total	(1 648)	65	(8)	-	3	(1 588)

2006 (en millions d'euros)	Ouverture	Charge	Capitaux propres	Règlements	Conversion et autres	Clôture
Impôts courants						
Actif	156					213
Passif	(137)					(169)
Total	19	(279)	-	300	4	44
Impôts différés						
Actif	610					535
Passif	(2 367)					(2 183)
Total	(1 757)	123	2	-	(16)	(1 648)

2005 (en millions d'euros)	Ouverture	Charge	Capitaux propres	Règlements	Conversion et autres	Clôture
Impôts courants						
Actif	128					156
Passif	(136)					(137)
Total	(8)	(367)	-	395	(1)	19
Impôts différés						
Actif	532					610
Passif	(2 218)					(2 367)
Total	(1 686)	(118)	29	-	18	(1 757)

13.2. Charge d'impôts sur les résultats des sociétés intégrées

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Impôts courants			
Impôts sur les bénéfices	(363)	(276)	(362)
Impôts sur distributions intragroupe effectuées	(4)	(3)	(5)
Impôts différés			
Impôts différés de l'exercice	179	342	(75)
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	(114)	(219)	(75)
Effets du changement de taux en France (note 13.2.B)	-	-	32
Total	(302)	(156)	(485)

A. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Le 1^{er} janvier 2005, la société Peugeot S.A. a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223-A du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

B. Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 1.16.

La loi de finances rectificative n° 2004-1485 du 30 décembre 2004 a décidé :

- la diminution de la taxation de toutes les plus et moins-values à long terme de 19 % à 15 % à compter de 2005 ;
- la disparition progressive de la taxation des plus-values nettes à long terme réalisées sur la cession des titres de participation. Cette taxation a été ramenée à 8 % en 2006 et a été supprimée à compter de 2007.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 %.

Les actifs et passifs d'impôts différés ont été diminués en conséquence.

De plus, la même loi de finances rectificative a décidé pour 2005 le transfert obligatoire de la réserve spéciale des plus-values à long terme à un compte de réserve ordinaire à concurrence d'un montant maximal de 200 millions d'euros ; ceci en exonération des compléments d'impôt, sous réserve du paiement d'une taxe libératoire de 2,5 %. Une charge d'impôt a été constatée sur l'exercice 2004 à hauteur de 6 millions d'euros pour l'ensemble des sociétés du groupe.

13.3. Réconciliation entre l'impôt au taux légal en France et l'impôt du compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Résultat avant impôt des sociétés consolidées par intégration globale	1 080	206	1 530
Taux d'impôt légal en France pour l'exercice	34,4 %	34,4 %	34,9 %
Impôt théorique calculé au taux d'impôt légal en France pour l'exercice	(372)	(71)	(534)
Changement du taux en France	-	-	32
Différences permanentes	30	(6)	(31)
Résultat taxable à taux réduit	46	52	28
Crédits d'impôts	42	76	38
Différences de taux à l'étranger et autres	66	12	57
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	(114)	(219)	(75)
Impôts sur les résultats	(302)	(156)	(485)

À compter de 2007, les crédits d'impôt recherche ayant le caractère de subvention sont classés en résultat opérationnel courant.

En 2005 et 2006, les « Différences de taux à l'étranger et autres » intègrent l'effet de la perte de valeur sur écart d'acquisition des UGT du groupe Faurecia, qui est sans effet d'impôt. Les actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur concernent essentiellement le groupe Faurecia.

13.4. Impôts différés actifs et passifs

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Crédits d'impôts			
Crédits d'impôts avant compensation	10	21	25
Crédits d'impôts du groupe d'intégration fiscale France compensés	(9)	(9)	(10)
Total crédits d'impôts	1	12	15
Impôts différés actifs sur déficits			
Valeur brute avant compensation	858	621	507
Dépréciations d'actifs	(75)	(83)	(70)
Actifs sur déficits non reconnus à l'origine	(535)	(486)	(308)
Déficit du groupe d'intégration fiscale France compensé	(209)	-	-
Total impôts différés actifs sur déficits	39	52	129
Autres impôts différés actifs	425	471	466
Impôts différés actifs	465	535	610
Impôts différés passifs avant compensation	(2 271)	(2 192)	(2 377)
Actifs d'impôts différés compensés dans le groupe d'intégration fiscale France	218	9	10
Impôts différés passifs	(2 053)	(2 183)	(2 367)

■ Note 14 – Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le groupe de ses propres actions.

Il est par ailleurs donné après effet dilutif de la levée des options d'achat d'actions, calculé suivant la méthode du « rachat d'actions ». Cet effet est le suivant sur le nombre d'actions :

	2007	2006	2005
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	228 349 123	228 662 232	230 211 537
Effet dilutif des options d'achat suivant la méthode du « rachat d'actions »	861 186	399 015	535 209
Nombre moyen d'actions après dilution	229 210 309	229 061 247	230 746 746

Compte tenu des caractéristiques des plans (note 28.3) et du cours moyen de l'action Peugeot S.A., les plans 1999 à 2006 ont un effet dilutif en 2007. En 2006 comme en 2005, seuls les plans 1999 à 2003 avaient cet effet dilutif.

■ Note 15 – Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

15.1. Évolutions de la valeur nette comptable

2007 <i>(en millions d'euros)</i>	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
Valeur brute				
À l'ouverture de l'exercice	1 826	6 651	1 382	8 033
Acquisitions et augmentations	-	754	65	819
Sorties	-	(51)	(8)	(59)
Changement de périmètre et autres	11	(26)	14	(12)
Écart de conversion	(11)	(16)	(2)	(18)
À la clôture de l'exercice	1 826	7 312	1 451	8 763
Amortissements et pertes de valeur				
À l'ouverture de l'exercice	(263)	(2 979)	(1 020)	(3 999)
Dotations	N/A	(752)	(60)	(812)
Pertes de valeur	-	(37)	-	(37)
Sorties	N/A	51	2	53
Changement de périmètre et autres	-	11	(11)	-
Écart de conversion	-	9	2	11
À la clôture de l'exercice	(263)	(3 697)	(1 087)	(4 784)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 563	3 672	362	4 034
Valeur nette à la clôture de l'exercice	1 563	3 615	364	3 979
2006 <i>(en millions d'euros)</i>	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
Valeur brute				
À l'ouverture de l'exercice	1 827	5 824	1 265	7 089
Acquisitions et augmentations	-	882	102	984
Sorties	-	(8)	(8)	(16)
Changement de périmètre et autres	-	(34)	27	(7)
Écart de conversion	(1)	(13)	(4)	(17)
À la clôture de l'exercice	1 826	6 651	1 382	8 033
Amortissements et pertes de valeur				
À l'ouverture de l'exercice	(138)	(2 173)	(952)	(3 125)
Dotations	N/A	(704)	(70)	(774)
Pertes de valeur	(125)	(131)	-	(131)
Sorties	N/A	9	4	13
Changement de périmètre et autres	-	17	(4)	13
Écart de conversion	-	3	2	5
À la clôture de l'exercice	(263)	(2 979)	(1 020)	(3 999)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 689	3 651	313	3 964
Valeur nette à la clôture de l'exercice	1 563	3 672	362	4 034

2005 (en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
Valeur brute				
À l'ouverture de l'exercice	1 820	4 965	1 158	6 123
Acquisitions et augmentations	7	856	104	960
Sorties	-	-	(5)	(5)
Changement de périmètre et autres	-	-	3	3
Écart de conversion	-	3	5	8
À la clôture de l'exercice	1 827	5 824	1 265	7 089
Amortissements et pertes de valeur				
À l'ouverture de l'exercice	-	(1 572)	(887)	(2 459)
Dotations	N/A	(594)	(65)	(659)
Pertes de valeur	(138)	-	-	-
Sorties	N/A	-	3	3
Changement de périmètre et autres	-	-	(1)	(1)
Écart de conversion	-	(7)	(2)	(9)
À la clôture de l'exercice	(138)	(2 173)	(952)	(3 125)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 820	3 393	271	3 664
Valeur nette à la clôture de l'exercice	1 689	3 651	313	3 964

15.2. Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Valeur nette			
Faurecia	187	187	187
Activités de Faurecia :			
- Sièges d'automobiles	793	793	793
- Intérieur véhicule	247	239	364
- Bloc avant	96	96	96
- Systèmes d'échappement	153	161	162
Peugeot Automotiv Pazarlama AS (Popas)	12	12	12
Crédipar	75	75	75
Total	1 563	1 563	1 689

■ Note 16 – Immobilisations corporelles

2007							
<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽²⁾	Matériel de transport et de maintenance	Agencements, installations et autres	Encours	Total
Valeur brute							
À l'ouverture de l'exercice	6 501	25 292	2 736	366	981	1 421	37 297
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	240	1 451	-	22	37	238	1 988
Sorties	(102)	(863)	-	(27)	(46)	-	(1 038)
Changement de périmètre et autres	62	186	187	1	12	(270)	178
Écart de conversion	(19)	(19)	-	-	(4)	(12)	(54)
À la clôture de l'exercice	6 682	26 047	2 923	362	980	1 377	38 371
Amortissements et pertes de valeur							
À l'ouverture de l'exercice	(3 159)	(17 653)	(312)	(256)	(649)	-	(22 029)
Dotations	(261)	(2 037)	(76)	(26)	(72)	-	(2 472)
Pertes de valeur	(18)	(234)	-	-	-	-	(252)
Sorties	90	831	-	16	44	-	981
Changement de périmètre et autres	(4)	20	41	-	4	-	61
Écart de conversion	12	16	5	-	3	-	36
À la clôture de l'exercice	(3 340)	(19 057)	(342)	(266)	(670)	-	(23 675)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	3 342	7 639	2 424	110	332	1 421	15 268
Valeur nette à la clôture de l'exercice	3 342	6 990	2 581	96	310	1 377	14 696

2006							
<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽²⁾	Matériel de transport et de maintenance	Agencements, installations et autres	Encours	Total
Valeur brute							
À l'ouverture de l'exercice	6 098	23 457	2 309	377	963	2 393	35 597
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	529	2 767	-	29	83	(763)	2 645
Sorties	(115)	(1 063)	-	(33)	(20)	-	(1 231)
Changement de périmètre et autres	8	210	427	(6)	(39)	(223)	377
Écart de conversion	(19)	(79)	-	(1)	(6)	14	(91)
À la clôture de l'exercice	6 501	25 292	2 736	366	981	1 421	37 297
Amortissements et pertes de valeur							
À l'ouverture de l'exercice	(2 914)	(16 568)	(297)	(254)	(607)	-	(20 640)
Dotations	(297)	(1 930)	(47)	(26)	(84)	-	(2 384)
Pertes de valeur	(31)	(253)	-	-	-	-	(284)
Sorties	85	1 038	-	24	16	-	1 163
Changement de périmètre et autres	(9)	21	32	-	22	-	66
Écart de conversion	7	39	-	-	4	-	50
À la clôture de l'exercice	(3 159)	(17 653)	(312)	(256)	(649)	-	(23 029)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	3 184	6 889	2 012	123	356	2 393	14 957
Valeur nette à la clôture de l'exercice	3 342	7 639	2 424	110	332	1 421	15 268

2005	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽²⁾	Matériel de transport et de manutention	Agencements, installations et autres	Encours	Total
<i>(en millions d'euros)</i>							
Valeur brute							
À l'ouverture de l'exercice	5 618	22 668	2 254	494	966	1 556	33 556
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	329	1 356	-	42	67	1 133	2 927
Sorties	(137)	(937)	-	(27)	(32)	-	(1 133)
Changement de périmètre et autres	228	208	55	(134)	(49)	(314)	(6)
Écart de conversion	60	162	-	2	11	18	253
À la clôture de l'exercice	6 098	23 457	2 309	377	963	2 393	35 597
Amortissements et pertes de valeur							
À l'ouverture de l'exercice	(2 601)	(15 462)	(305)	(371)	(599)	-	(19 338)
Dotations	(239)	(1 929)	(60)	(33)	(86)	-	(2 347)
Pertes de valeur	-	(55)	-	-	-	-	(55)
Sorties	127	902	-	18	30	-	1 077
Changement de périmètre et autres	(187)	65	68	133	54	-	133
Écart de conversion	(14)	(89)	-	(1)	(6)	-	(110)
À la clôture de l'exercice	(2 914)	(16 568)	(297)	(254)	(607)	-	(20 640)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	3 017	7 206	1 949	123	367	1 556	14 218
Valeur nette à la clôture de l'exercice	3 184	6 889	2 012	123	356	2 393	14 957

(1) Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement.

(2) Le mouvement « Autres » du poste « Véhicules donnés en location » comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties), dans la mesure où pour l'essentiel ces mouvements n'engendrent pas de mouvement de trésorerie.

Les véhicules donnés en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés de location du groupe, et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en note 1.5.A.

Ils se ventilent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Véhicules sous clause de rachat	2 297	2 174	1 800
Véhicules donnés en location courte durée	284	250	212
Total valeur nette	2 581	2 424	2 012

■ Note 17 – Titres mis en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont très généralement des sociétés industrielles et commerciales qui ont pour objet de produire soit des pièces et équipements destinés à la construction automobile soit des véhicules complets.

17.1. Évolution de la valeur d'équivalence

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
À l'ouverture de l'exercice	699	699	693
Dividendes et transferts de résultat	(2)	(3)	(4)
Quote-part du résultat net	48	20	(47)
Entrées en consolidation :			
- Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company	-	12	-
- Sociétés du groupe Faurecia	3	3	-
- Gefco Chine	-	-	2
Augmentation de capital	-	1	-
Sorties	-	(3)	-
Écart de conversion	(11)	(30)	55
À la clôture de l'exercice	737	699	699
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	56	59	63

17.2. Quote-part des capitaux propres des sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Coopération avec Renault				
Française de Mécanique	50 %	22	49	58
Société de Transmissions Automatiques	20 %	3	3	3
Coopération avec Fiat				
Sevelnord	50 %	73	62	62
Gisevel	50 %	18	15	12
Sevelind	50 %	19	16	6
Sevel SpA	50 %	95	86	107
Coopération avec Toyota				
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	137	118	113
Coopération avec Dongfeng				
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile ⁽¹⁾	50 %	303	288	293
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company	25 %	12	12	-
Autres				
Siemens Automotiv Hydraulics ⁽²⁾	5 %	-	-	2
Stafim	34 %	7	7	6
Gefco Tunisie	50 %	-	-	-
Gefco Chine	50 %	3	3	2
Sociétés du groupe Faurecia		45	40	35
Total		737	699	699

(1) Y compris écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile.

(2) En novembre 2006, le groupe a cédé à Siemens AG 43 % du capital de la société Siemens Automotiv Hydraulics, et conserve 5 % de participation. Cette société, précédemment consolidée par mise en équivalence, est sortie du périmètre de consolidation le 1er novembre 2006. Les titres détenus figurent désormais en titres de participation.

17.3. Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	2007	2006	2005
Coopération avec Renault				
Française de Mécanique	50 %	(27)	(9)	(10)
Société de Transmissions Automatiques	20 %	-	-	-
Coopération avec Fiat				
Sevelnord	50 %	11	-	(1)
Gisevel	50 %	3	3	1
Sevelind	50 %	3	10	25
Sevel SpA	50 %	9	(21)	(4)
Coopération avec Toyota				
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	14	13	(34)
Coopération avec Dongfeng				
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	31	18	(30)
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company	25 %	-	-	-
Autres				
Siemens Automotiv Hydraulics	5 %	-	1	(1)
Stafim	34 %	1	1	1
Gefco Tunisie	50 %	-	-	-
Gefco Chine	50 %	-	-	-
Sociétés du groupe Faurecia		3	4	6
Total		48	20	(47)

17.4. Quote-part des éléments financiers caractéristiques des sociétés mises en équivalence

A. Information globale

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capitaux employés			
Immobilisations corporelles	1 502	1 577	1 540
Besoin en fonds de roulement	(33)	(28)	(42)
Autres capitaux employés ⁽¹⁾	66	97	66
Total	1 535	1 646	1 564
Investissements en immobilisations corporelles			
	215	408	486
Position financière nette			
Dettes à long et moyen terme	(409)	(625)	(644)
Autres éléments financiers	(389)	(322)	(221)
Total	(798)	(947)	(865)

(1) Les principaux postes de bilan compris dans les autres capitaux employés au 31 décembre 2007 concernent des immobilisations incorporelles pour 144 millions d'euros et des provisions pour 102 millions d'euros.

B. Détail par société des éléments significatifs

(a) Capitaux employés

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Coopération avec Renault				
Française de Mécanique	50 %	99	141	153
Société de Transmissions Automatiques	20 %	6	9	8
Coopération avec Fiat				
Sevelhord	50 %	157	164	144
Gisevel	50 %	24	25	32
Sevelind	50 %	18	14	29
Sevel SpA	50 %	367	366	237
Coopération avec Toyota				
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	222	234	294
Coopération avec Dongfeng				
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	594	628	593
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company	25 %	12	12	-
Autres				
Siemens Automotiv Hydraulics	5 %	-	-	5
Stafim	34 %	(5)	-	(2)
Gefco Tunisie	50 %	-	-	-
Gefco Chine	50 %	2	2	2
Sociétés du groupe Faurecia		39	51	69
Total		1 535	1 646	1 564

(b) Position financière nette

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Coopération avec Renault				
Française de Mécanique	50 %	(77)	(92)	(95)
Société de Transmissions Automatiques	20 %	(3)	(6)	(5)
Coopération avec Fiat				
Sevelhord	50 %	(84)	(102)	(82)
Gisevel	50 %	(6)	(10)	(20)
Sevelind	50 %	1	2	(23)
Sevel SpA	50 %	(272)	(280)	(131)
Coopération avec Toyota				
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	(85)	(116)	(181)
Coopération avec Dongfeng				
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	(291)	(340)	(300)
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company	25 %	-	-	-
Autres				
Siemens Automotiv Hydraulics	5 %	-	-	(3)
Stafim	34 %	12	7	8
Gefco Tunisie	50 %	-	-	-
Gefco Chine	50 %	1	1	1
Sociétés du groupe Faurecia		6	(11)	(34)
Total		(798)	(947)	(865)

■ Note 18 – Titres de participation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.14.B (a).

18.1. Détail

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Football Club de Sochaux Montbéliard	100 %	14	14	14
Peugeot Citroën Automotive China (consolidée à compter du 1 ^{er} janvier 2007)	100 %	-	2	-
Peugeot Automobile Nigeria ⁽¹⁾	10 %	2	8	8
Citroën Romania	100 %	4	-	-
Concessionnaires non consolidés		12	12	13
Gefco Hong Kong (consolidée à compter du 1 ^{er} janvier 2007)	100 %	-	2	-
Jinan Qingqi Peugeot Motorcycles Co Ltd	50 %	7	7	-
Banque PSA Finance Financiranje	100 %	3	-	-
Portefeuille du groupe Faurecia		2	1	2
Autres titres		6	7	9
Total		50	53	46

(1) En janvier 2007, le groupe a cédé 30 % du capital de la société Peugeot Automobile Nigeria, et conserve 10 % de participation.

18.2. Évolution

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Valeur brute			
À l'ouverture de l'exercice	78	88	109
Acquisitions et augmentations	10	31	2
Cessions	(11)	(1)	(4)
Changement de périmètre et autres	(9)	(40)	(19)
Écart de conversion	(1)	-	-
À la clôture de l'exercice	67	78	88
Provisions			
À l'ouverture de l'exercice	(25)	(42)	(43)
Dotations	(1)	(6)	(1)
Cessions	5	1	3
Changement de périmètre et autres	3	22	-
Écart de conversion	1	-	(1)
À la clôture de l'exercice	(17)	(25)	(42)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	53	46	66
Valeur nette à la clôture de l'exercice	50	53	46

■ Note 19 – Autres actifs financiers non courants

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.14.B (b) pour les prêts et créances, (c1) pour les titres de placement « disponibles à la vente », (c2) pour les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur », et en note 1.14.D pour les instruments dérivés.

2007	Titres de placement				Total
	Prêts et créances	« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »	Instruments dérivés	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Valeur brute					
À l'ouverture de l'exercice	216	283	797	165	1 461
Acquisitions et augmentations	21	-	262	-	283
Cessions	-	-	(31)	(2)	(33)
Revalorisations	-	(29)	(1)	(104)	(134)
Transferts en actifs financiers courants ⁽¹⁾	(10)	-	(295)	-	(305)
Conversion et variation de périmètre	-	-	(8)	-	(8)
À la clôture de l'exercice	227	254	724	59	1 264
Provisions					
À l'ouverture de l'exercice	(93)	-	-	-	(93)
Dotations nettes de l'exercice	(3)	-	-	-	(3)
À la clôture de l'exercice	(96)	-	-	-	(96)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	123	283	797	165	1 368
Valeur nette à la clôture de l'exercice	131	254	724	59	1 168

La valeur des titres disponibles à la vente comprend une plus-value latente de 191 millions d'euros à la clôture (218 millions d'euros à l'ouverture).

(1) Les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur » transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2007 était inférieure à un an.

2006	Titres de placement				Total
	Prêts et créances	« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »	Instruments dérivés	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Valeur brute					
À l'ouverture de l'exercice	220	263	1 174	410	2 067
Acquisitions et augmentations	16	-	475	-	491
Cessions	(7)	(30)	(82)	(82)	(201)
Revalorisations	-	50	(8)	(163)	(121)
Transferts en actifs financiers courants ⁽¹⁾	(13)	-	(762)	-	(775)
Conversion et variation de périmètre	-	-	-	-	-
À la clôture de l'exercice	216	283	797	165	1 461
Provisions					
À l'ouverture de l'exercice	(81)	-	-	-	(81)
Dotations nettes de l'exercice	(12)	-	-	-	(12)
À la clôture de l'exercice	(93)	-	-	-	(93)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	139	263	1 174	410	1 986
Valeur nette à la clôture de l'exercice	123	283	797	165	1 368

La valeur des titres disponibles à la vente comprend une plus-value latente de 218 millions d'euros à la clôture (172 millions d'euros à l'ouverture).

(1) Les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur » transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2006 était inférieure à un an.

2005 (en millions d'euros)	Titres de placement				Total
	Prêts et créances	« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »	Instruments dérivés	
Valeur brute					
À l'ouverture de l'exercice	237	204	1 699	322	2 462
Acquisitions et augmentations	21	5	435	-	461
Cessions	(13)	-	(25)	-	(38)
Revalorisations	-	54	(71)	88	71
Transferts en actifs financiers courants ⁽¹⁾	(18)	-	(863)	-	(881)
Conversion et variation de périmètre	(7)	-	(1)	-	(8)
À la clôture de l'exercice	220	263	1 174	410	2 067
Provisions					
À l'ouverture de l'exercice	(84)	-	-	-	(84)
Dotations nettes de l'exercice	3	-	-	-	3
À la clôture de l'exercice	(81)	-	-	-	(81)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	153	204	1 699	322	2 378
Valeur nette à la clôture de l'exercice	139	263	1 174	410	1 986

La valeur des titres disponibles à la vente comprend une plus-value latente de 172 millions d'euros à la clôture (117 millions d'euros à l'ouverture).

(1) Les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur » transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2005 était inférieure à un an.

■ Note 20 – Autres actifs non courants

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Excédents versés sur engagements de retraite (note 30)	3	3	3
Dépôts de garantie et autres	124	94	92
Total	127	97	95

■ Note 21 – Prêts et créances des activités de financement

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.14.B (d).

21.1. Analyse des créances

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Encours net de crédit et autres créances			
Vente à crédit	10 550	10 694	10 768
Location longue durée	4 031	3 525	3 213
Location avec option d'achat	2 295	2 236	2 073
Autres créances	760	685	725
Dépôts de garantie activité location	(57)	(73)	(94)
Total encours net de crédit et autres créances	17 579	17 067	16 685
Encours net de financement de stock aux réseaux de distribution			
Financement aux réseaux	5 689	5 727	5 564
Dépôts de garantie activité de financement de stock aux réseaux ⁽¹⁾	(83)	(77)	(59)
Total encours net de financement de stock aux réseaux de distribution	5 606	5 650	5 505
Comptes ordinaires	168	116	111
Éléments intégrés au coût amorti des prêts et créances sur la « Clientèle finale »	103	66	59
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(63)	(97)	(19)
Éliminations	(170)	(99)	(103)
Total	23 223	22 703	22 238

(1) Dans les comptes publiés au 31 décembre 2006, les dépôts de garantie versés par les concessionnaires pour couvrir les véhicules financés et mis en consignation figuraient en « Dettes des activités de financement » ; ils sont désormais classés en « Prêts et créances des activités de financement » pour (77) millions d'euros au 31 décembre 2006 et (59) millions au 31 décembre 2005.

Les créances sur la clientèle finale représentent les crédits accordés aux clients des marques Peugeot et Citroën, par les sociétés de financement, pour l'acquisition de véhicules automobiles.

Les crédits aux réseaux de distribution comprennent les créances des sociétés des marques Peugeot et Citroën sur leurs réseaux de concessionnaires et certains importateurs européens, cédées aux sociétés de financement du groupe, et les crédits accordés par ces dernières aux réseaux, pour financer leur besoin en fonds de roulement.

Les crédits à la clientèle finale comprennent 3 823 millions d'euros de créances de financement automobile titrisées non décomptabilisées au 31 décembre 2007 (2 311 millions d'euros au 31 décembre 2006, 1 655 millions d'euros au 31 décembre 2005) :

le groupe Banque PSA Finance a procédé à plusieurs opérations de titrisation par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Créances (FCC) à compartiments « Auto ABS » créé en juin 2001, et d'un véhicule de loi italienne « Auto ABS S.r.l. » créé en juillet 2007.

Les compartiments du FCC et du véhicule de loi italienne constituent des entités ad hoc, consolidées par intégration globale, dans la mesure où les revenus des parts et obligations résiduelles revenant aux filiales de Banque PSA Finance comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le résultat opérationnel courant des entités ad hoc).

Le montant inscrit au passif en titres émis, correspondant à ces opérations de titrisation, est présenté en note 33.

21.2. Créances cédées par la division automobile

L'encours des créances de la division automobile cédées aux sociétés de financement dont elle prend en charge le coût de financement, s'élève à la fin de l'exercice à :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
	3 459	3 318	3 345

Les coûts de financement correspondant aux créances cédées sont inscrits dans les « Coûts des biens et services vendus » des activités industrielles et commerciales pour :

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
	(255)	(182)	(149)

21.3. Échéanciers des prêts et créances

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
0 à 3 mois	2 483	2 419	2 270
3 mois à 1 an	4 620	4 706	4 649
1 à 5 ans	10 587	10 179	10 045
+ 5 ans	199	173	129
Total encours brut de crédit et autres créances	17 889	17 477	17 093
Dépôts de garantie activité location	(57)	(73)	(94)
Dépréciations	(253)	(337)	(314)
Total encours net de crédit et autres créances	17 579	17 067	16 685

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
0 à 3 mois	2 855	3 562	3 198
3 mois à 1 an	2 851	2 178	2 379
1 à 5 ans	-	-	-
+ 5 ans	-	-	-
Total encours brut de financement de stock aux réseaux de distribution	5 706	5 740	5 577
Dépôts de garantie activité location	(83)	(77)	(59)
Dépréciations	(17)	(13)	(13)
Total encours net de financement de stock aux réseaux de distribution	5 606	5 650	5 505

21.4. Provisions pour dépréciation des créances

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Créances saines sans impayés	17 056	16 584	16 256
Créances saines avec impayés	418	413	408
Créances douteuses	415	480	429
Total encours brut de crédit et autres créances	17 889	17 477	17 093
Dépôts de garantie	(57)	(73)	(94)
Dépréciations créances saines avec impayés	(46)	(50)	(50)
Dépréciations créances douteuses	(207)	(287)	(264)
Dépréciations	(253)	(337)	(314)
Total encours net de crédit et autres créances	17 579	17 067	16 685
Dotations aux provisions	(59)	(90)	(92)
Reprises pour utilisation	142	67	97

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Créances saines sans impayés	5 671	5 706	5 556
Créances douteuses	35	34	21
Total encours brut de financement de stock aux réseaux de distribution	5 706	5 740	5 577
Dépôts de garantie	(83)	(77)	(59)
Dépréciations créances douteuses	(17)	(13)	(13)
Total encours net de financement de stock aux réseaux de distribution	5 606	5 650	5 505
Dotations aux provisions	(13)	(7)	(7)
Reprises pour utilisation	10	8	7

■ Note 22 – Titres de placement des activités de financement

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.14.B (c2).

Ce poste comprend en particulier les réserves de liquidité constituées par le groupe Banque PSA Finance dans le cadre de sa stratégie de financement et investies en OPCVM et en titres de créances négociables.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Réserves de liquidité de Banque PSA Finance	2 635	2 352	2 262
Autres titres de placement	675	466	447
Total	3 310	2 818	2 709

■ Note 23 – Stocks

	31/12/2007			31/12/2006		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>						
Matières premières et approvisionnements	853	(137)	716	936	(158)	778
Produits semi-ouvrés et encours	781	(48)	733	793	(47)	746
Marchandises et véhicules d'occasion	1 614	(146)	1 468	1 476	(137)	1 339
Produits finis et pièces de rechange	4 158	(162)	3 996	4 123	(160)	3 963
Total	7 406	(493)	6 913	7 328	(502)	6 826

	31/12/2005		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>			
Matières premières et approvisionnements	876	(142)	734
Produits semi-ouvrés et encours	752	(34)	718
Marchandises et véhicules d'occasion	1 401	(121)	1 280
Produits finis et pièces de rechange	4 315	(158)	4 157
Total	7 344	(455)	6 889

Le détail de l'évolution du poste est donné en note 35.

■ Note 24 – Client des activités industrielles et commerciales

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Clients et effets en portefeuille	3 004	3 172	3 218
Provisions pour créances douteuses	(147)	(129)	(121)
Position aux bornes des activités industrielles et commerciales	2 857	3 043	3 097
Élimination des opérations avec les activités de financement	(157)	(193)	(166)
Total	2 700	2 850	2 931

Le détail de l'évolution du poste est donné en note 35.

Les créances sur les concessionnaires de l'activité automobile, cédées aux sociétés de financement du groupe sont exclues de ce poste et figurent au bilan consolidé à la rubrique « Prêts et créances des activités de financement » (Note 21.2).

Par ailleurs, en décembre 2002, Faurecia a conclu une convention de cession de créances commerciales avec l'une de ses banques,

avec un recours limité à un dépôt subordonné, pour une durée d'un an, renouvelable jusqu'en novembre 2012. L'encours de créances cédées et décomptabilisées s'élève à 128 millions d'euros au 31 décembre 2007 (188 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 148 millions d'euros au 31 décembre 2005). Le dépôt subordonné inscrit en diminution de la dette financière de Faurecia s'élève à 28 millions d'euros au 31 décembre 2007 (79 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 86 millions d'euros au 31 décembre 2005).

■ Note 25 – Autres débiteurs

25.1. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	1 034	1 038	1 017
Personnel	88	103	128
Fournisseurs débiteurs	180	194	177
Instruments dérivés ⁽¹⁾	64	13	29
Charges constatées d'avance	117	82	86
Débiteurs divers	299	289	257
Total	1 782	1 719	1 694

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le groupe pour se prémunir contre les risques de change sur ses créances et dettes d'exploitation réalisées ou planifiées. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la note 37 « Gestion des risques de marché ».

25.2. Activités de financement

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	26	32	75
Instruments dérivés ⁽¹⁾	246	236	194
Comptes de régularisation	201	87	156
Débiteurs divers	299	262	217
Total	772	617	642

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le groupe pour se prémunir essentiellement contre les risques de taux sur les dettes et créances de financement. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la note 37 « Gestion des risques de marché ».

■ Note 26 – Actifs financiers courants

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.14.B (b) pour les prêts et créances, (c1) pour les titres de placement « disponibles à la vente », (c2) pour les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur », et en note 1.14.D pour les instruments dérivés.

2007 (en millions d'euros)	Titres de placement				Total
	Prêts et créances	« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »	Instruments dérivés	
À l'ouverture de l'exercice	171	-	918	43	1 132
Acquisitions et augmentations	397	-	651	-	1 048
Cessions	(79)	-	(912)	-	(991)
Revalorisations	-	-	(4)	(5)	(9)
Transferts ⁽¹⁾	10	-	295	-	305
Conversion et variation de périmètre	(2)	-	-	-	(2)
À la clôture de l'exercice	497	-	948	38	1 483

(1) Les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur » transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2007 était inférieure à un an.

2006	Titres de placement				Total
	Prêts et créances	« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »	Instruments dérivés	
<i>(en millions d'euros)</i>					
À l'ouverture de l'exercice	176	41	971	26	1 214
Acquisitions et augmentations	54	-	300	-	354
Cessions	(69)	(41)	(1 113)	-	(1 223)
Revalorisations	-	-	(2)	17	15
Transferts ⁽¹⁾	10	-	762	-	772
Conversion et variation de périmètre	-	-	-	-	-
À la clôture de l'exercice	171	-	918	43	1 132

(1) Les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur » transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2006 était inférieure à un an.

2005	Titres de placement				Total
	Prêts et créances	« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »	Instruments dérivés	
<i>(en millions d'euros)</i>					
À l'ouverture de l'exercice	240	103	358	11	712
Acquisitions et augmentations	18	-	149	-	167
Cessions	(94)	(39)	(405)	-	(538)
Revalorisations	-	(23)	6	16	(1)
Transferts ⁽¹⁾	18	-	863	-	881
Conversion et variation de périmètre	(6)	-	-	(1)	(7)
À la clôture de l'exercice	176	41	971	26	1 214

(1) Les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur » transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2005 était inférieure à un an.

■ Note 27 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Celle-ci, telle que définie dans la note 1.14.B (e), comprend :

27.1. Activités industrielles et commerciales

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Parts d'OPCVM et titres de créances négociables	4 115	5 197	5 164
Comptes courants bancaires et caisses	1 070	1 142	1 187
Total activités industrielles et commerciales	5 185	6 339	6 351
<i>Part déposée auprès des activités de financement</i>	<i>(149)</i>	<i>(292)</i>	<i>(230)</i>
Total	5 036	6 047	6 121

27.2. Activités de financement

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Créances sur établissements de crédit	921	578	625
Comptes courants des banques centrales et valeurs reçues à l'encaissement	22	42	10
Total	943	620	635

■ Note 28 – Capitaux propres

28.1. Politique de gestion du capital

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du groupe.

La part des minoritaires est principalement constituée de la part des actionnaires hors-groupe de Faurecia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves du groupe Faurecia (résultat net et réserves de conversion, notamment) et pourrait évoluer de façon exceptionnelle en cas d'achats, de cessions ou de toute autre opération volontaire en capital de Peugeot S.A. sur Faurecia. Le pourcentage d'intérêt du groupe dans Faurecia est stable depuis 2001.

Les capitaux propres part du groupe comprennent le capital social de Peugeot S.A., diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par les différents secteurs d'activité du groupe.

La gestion des capitaux propres vise à sécuriser les ressources permanentes du groupe et à optimiser le coût du capital. On constate que le niveau de capitaux propres consolidés est proche des capitaux employés :

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Capitaux employés (note 39.1)	13 159	14 131	14 163
Capitaux propres consolidés	14 555	14 106	14 446

Les capitaux propres de la société mère du groupe ne sont soumis à aucune contrainte externe (absence d'engagements contractuels dits « covenants financiers »). En revanche, les capitaux propres de sa banque, Banque PSA Finance, doivent respecter les ratios prudentiels imposés par la réglementation bancaire, et ceux de Faurecia rentrent en ligne de compte dans le calcul de ratios financiers minimums imposés pour l'utilisation de ses lignes de crédit bancaire. Tous ces ratios sont respectés.

Le capital du groupe est détenu à hauteur de 30,3 % par le groupe familial Peugeot au 31 décembre 2007, correspondant à un droit de vote de 44,5 %.

Le groupe mène une politique de rachat de titres d'autocontrôle en vue :

- soit de réduire le capital de la société ;
- soit d'attribuer des actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions ;
- soit de remettre des actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital.

Afin de couvrir ses besoins au titre des plans d'attribution de stock-options, le groupe procède à des rachats d'actions durant

la période de fixing du cours d'exercice des options. Par ailleurs, des achats sont faits en fonction des opportunités offertes sur les marchés et uniquement lorsque la trésorerie du groupe le permet. Les rachats effectués en 2007 étaient essentiellement destinés à couvrir les plans d'attribution de stock-options.

Le niveau de dividende par action a été maintenu à un niveau stable sur les trois derniers exercices.

28.2. Composition et évolution du capital

Conformément aux autorisations accordées par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, le Directoire de Peugeot S.A. a décidé le 22 novembre 2007 l'annulation de 337 968 actions du capital social.

Le capital au 31 décembre 2007 est fixé à 234 280 298 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 11 des statuts, toutes les actions inscrites depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

(en euros)	2007	2006	2005
Capital en début d'exercice	234 618 266	234 618 266	243 109 146
Annulations de titres	(337 968)	-	(8 490 880)
Capital en fin d'exercice	234 280 298	234 618 266	234 618 266

28.3. Options d'achat d'actions par certains salariés

A. Caractéristiques des plans

Le Directoire de Peugeot S.A. a consenti, chaque année depuis 1999, au profit de certains membres du personnel salarié et de certains dirigeants et mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des plans d'achat d'actions à prix unitaire convenu. Compte tenu de la division du nominal des actions en 2001, les caractéristiques actuelles de ces plans sont les suivantes :

	Date de décision du Directoire	Date de maturité	Date d'expiration	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options accordées
Plan 1999	31/03/1999	31/03/2001	31/03/2007	97	20,83	462 900
Plan 2000	05/10/2000	05/10/2002	04/10/2008	154	35,46	709 200
Plan 2001	20/11/2001	20/11/2004	19/11/2008	147	46,86	798 600
Plan 2002	20/08/2002	20/08/2005	20/08/2009	178	46,28	860 100
Plan 2003	21/08/2003	21/08/2006	20/08/2011	184	39,09	996 500
Plan 2004	24/08/2004	24/08/2007	23/08/2012	182	47,59	1 004 000
Plan 2005	23/08/2005	23/08/2008	22/08/2013	169	52,37	953 000
Plan 2006	23/08/2006	23/08/2009	22/08/2014	92	41,14	983 500
Plan 2007	22/08/2007	22/08/2010	21/08/2015	169	60,43	1 155 000

B. Évolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options (actions de 1 euro) en cours de validité est la suivante :

(en nombre d'options)	2007	2006	2005
Total à l'ouverture de l'exercice	6 078 007	5 274 725	4 615 753
Options distribuées	1 155 000	983 500	953 000
Options levées	(1 348 793)	(178 218)	(257 028)
Options radiées	(18 000)	(2 000)	(37 000)
Total à la clôture de l'exercice	5 866 214	6 078 007	5 274 725
Dont options pouvant être exercées	2 811 714	3 146 507	2 334 225

Le détail du total à la clôture est le suivant :

(en nombre d'options)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Plan 1999	-	114 930	144 247
Plan 2000	191 607	463 077	561 978
Plan 2001	394 200	726 900	776 900
Plan 2002	534 300	849 100	851 100
Plan 2003	712 607	992 500	992 500
Plan 2004	979 000	995 000	995 000
Plan 2005	931 000	953 000	953 000
Plan 2006	968 500	983 500	-
Plan 2007	1 155 000	-	-

C. Valorisation moyenne pondérée des options et des actions attachées

(en euros)	2007	
	Prix d'exercice de l'option	Valeur de l'action
Valeur à l'ouverture de l'exercice	44,2	
Options distribuées	60,6	60,4
Options levées	40,6	56,8
Options radiées	49,8	56,3
Valeur à la clôture de l'exercice	48,3	

D. Valorisation des plans

Conformément aux principes énoncés en note 1.19, les plans accordés postérieurement au 7 novembre 2002 ont été évalués comme suit :

(en millions d'euros)	Plan 2007	Plan 2006	Plan 2005	Plan 2004	Plan 2003	Total
Valorisation initiale						
Peugeot S.A.	22	9	9	14	12	66
Faurecia	4	3	4	5	-	16
Total	26	12	13	19	12	82
Charge de l'exercice 2007						
Peugeot S.A.	2	3	3	3	-	11
Faurecia	1	-	-	1	-	2
Total	3	3	3	4	-	13

Hypothèses

Peugeot S.A.

Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	60,70	42,92	51,80	48,70	41,60
Volatilité	32 %	27 %	25 %	39 %	39 %
Taux zéro coupon	4,57 %	3,75 %	2,76 %	3,12 %	3,12 %
Prix d'exercice (en euros)	60,43	41,14	52,37	47,59	39,09
Durée de l'option (en années) ⁽¹⁾	6	4	4	4	4
Taux de dividende	2,30 %	3,15 %	2,75 %	2,75 %	2,75 %
Juste valeur de l'option (en euros)	18,65	8,94	8,94	13,82	12,30

Faurecia

Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	56,15	53,15	62,05	58,45
Volatilité	30 %	30 %	40 %	40 %
Taux zéro coupon	4,41 %	3,50 %	2,93 %	3,33 %
Prix d'exercice (en euros)	53,19	53,80	63,70	58,18
Durée de l'option (en années) ⁽¹⁾	6	4	4	4
Taux de dividende	0,00 %	1,50 %	2,00 %	2,00 %
Juste valeur de l'option (en euros)	22,78	13,13	20,40	18,61

(1) La durée de l'option représente la durée moyenne d'exercice constatée. Jusqu'en 2006, la durée moyenne d'exercice était réputée correspondre à la période d'indisponibilité fiscale.

28.4. Titres d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales ordinaires, des actions de la société Peugeot S.A. ont été rachetées par le groupe.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

A. Nombre d'actions détenues

<i>(en nombre d'actions)</i>	Autorisations	Réalizations		
		2007	2006	2005
Détentions à l'ouverture		6 534 475	5 612 693	10 230 439
Achats d'actions				
Assemblée Générale ordinaire du 26 mai 2004	24 000 000	-	-	2 957 895
Assemblée Générale ordinaire du 25 mai 2005	24 000 000	-	-	1 172 267
Assemblée Générale ordinaire du 24 mai 2006	23 000 000	-	1 100 000	-
Assemblée Générale ordinaire du 23 mai 2007	16 000 000	1 250 000	-	-
Annulations d'actions				
Assemblée Générale extraordinaire du 25 mai 2005	10 % du capital	-	-	(8 490 880)
Assemblée Générale extraordinaire du 23 mai 2007	10 % du capital	(337 968)	-	-
Ventes d'actions				
Levées d'options d'achat		(1 348 793)	(178 218)	(257 028)
Détentions à la clôture		6 097 714	6 534 475	5 612 693
Couverture des options d'achat		5 866 214	6 078 007	5 274 725
Actions destinées à être annulées		231 500	456 468	337 968

B. Évolution en valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
À l'ouverture de l'exercice	(261)	(220)	(431)
Acquisitions de l'exercice	(76)	(45)	(198)
Annulations de titres	17	-	401
Levées d'options d'achat	49	4	8
À la clôture de l'exercice	(271)	(261)	(220)

28.5. Réserves et résultats nets consolidés - part du groupe

Les différents éléments constituant les réserves consolidées, qui comprennent le résultat de l'exercice, sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Réserve légale de Peugeot S.A.	28	28	28
Autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A.	6 890	6 689	6 250
Autres réserves et résultats consolidés	7 364	7 027	7 611
Total	14 282	13 744	13 889

Les autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A. comprennent :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Réserves distribuables			
Libres d'impôt sur les sociétés	5 822	5 621	5 182
Après déduction d'un complément d'impôt ⁽¹⁾	1 068	1 068	1 068
Total	6 890	6 689	6 250
Impôt dû sur distribution	169	169	169

(1) Il s'agit de la part de la réserve des plus-values à long terme que le groupe n'a pas décidé de transférer avant le 31 décembre 2006, et qui reste soumise à l'imposition complémentaire.

28.6. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires concernent essentiellement les actionnaires de Faurecia ainsi que ceux de certaines de ses filiales.

■ Note 29 – Provisions courantes et non courantes

29.1. Provisions non courantes

A. Détail par nature

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Retraites (note 30.1)	885	1 063	1 106
Départs anticipés de certains salariés	92	152	233
Personnel hors retraites	120	126	143
Risques véhicules hors d'usage	30	59	55
Autres	5	6	7
Total	1 132	1 406	1 544

B. Évolutions

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
À l'ouverture de l'exercice	1 406	1 544	1 769
Variations par résultat			
Dotations	108	121	152
Utilisations	(236)	(227)	(244)
Reprises de provisions	(102)	(37)	(150)
	(230)	(143)	(242)
Autres variations			
Écart de conversion	(42)	7	23
Variation de périmètre et autres	(2)	(2)	(6)
Total à la clôture	1 132	1 406	1 544

Les reprises de provisions de l'exercice 2005 portent essentiellement sur les retraites, et correspondent aux effets des opérations décrites en note 30.1.F. En 2006, elles comprennent l'effet dû à la cessation d'activité du site de Ryton pour 14 millions d'euros (note 9.5). En 2007, les reprises portent essentiellement sur les retraites et sont liées au dispositif d'adaptation des effectifs (note 9.4).

29.2. Provisions courantes

A. Détail par nature

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Garantie ⁽¹⁾	1 246	1 093	1 073
Litiges	99	103	98
Restructuration	305	265	93
Pertes futures sur contrats	46	16	29
Contrats de ventes avec clause de rachat (buy-back)	44	26	32
Autres	421	282	310
Total	2 161	1 785	1 635

(1) La provision pour garantie concerne notamment les ventes de véhicules neufs, dont la durée contractuelle est généralement de deux ans. Elle est comptabilisée à hauteur des appels en garantie prévus ; le remboursement attendu au titre des recours fournisseurs est comptabilisé à l'actif en « débiteurs divers » (note 25).

B. Évolutions

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
À l'ouverture de l'exercice	1 785	1 635	1 397
Variations par résultat			
Dotations	1 725	1 436	1 137
Utilisations	(1 174)	(1 186)	(852)
Reprises de provisions	(149)	(78)	(65)
	402	172	220
Autres variations			
Écart de conversion	(30)	(6)	21
Variation de périmètre et autres	4	(16)	(3)
Total à la clôture	2 161	1 785	1 635

■ Note 30 – Engagements de retraites et assimilés

30.1. Engagements de retraites

A. Description des régimes

Les salariés du groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. Le groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de ses cotisations. La charge correspondant aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice. Pour les régimes à prestations définies, les principaux pays concernés sont la France et le Royaume-Uni.

En France, les régimes à prestations définies, encore en vigueur, concernent les indemnités de départ en retraite prévues par les

conventions collectives, le régime de retraites complémentaires des ingénieurs et cadres pour la partie non externalisée en 2002 qui garantit un niveau de retraites, tous régimes confondus égal au maximum à 60 % des derniers salaires (300 actifs et 2 700 allocataires) et le régime de l'ancienne filiale du groupe Chrysler en France (Talbot), régime fermé en 1981 qui couvre 4 000 actifs et 14 900 allocataires à fin 2007.

La plupart des membres des organes de Direction bénéficient également d'un régime de retraite complémentaire, à deux conditions : la première est d'avoir occupé pendant au moins cinq ans des fonctions de membre du Directoire, comité exécutif, état-major ou comité de direction élargi sauf si le dirigeant avait, au moment de sa prise de fonction de dirigeant, moins de cinq ans d'exercice professionnel devant lui ; la deuxième est d'achever sa carrière au sein de l'entreprise. Ce régime garantit un niveau de retraite, tous régimes confondus (régimes légaux et complémentaires) égal à 50 % du salaire de référence déterminé sur la base

des trois meilleures années au cours des cinq dernières années d'activité, avec droit à réversion au profit du conjoint.

Au Royaume-Uni, il existe quatre régimes à prestations définies gérés dans le cadre de «trusts». Ces régimes sont fermés aux

salariés embauchés postérieurement à mai 2002. Ils couvrent au 31 décembre 2007, 25 000 bénéficiaires dont 2 000 actifs, 11 500 anciens salariés et 11 500 allocataires et garantissent un niveau de retraites qui équivaut au maximum à 66 % des derniers salaires.

B. Hypothèses retenues

Les taux utilisés au cours des trois derniers exercices pour l'évaluation des engagements de retraite à la clôture sont les suivants :

	Zone euro	Royaume-Uni
Taux d'actualisation		
2007	5,25 %	5,75 %
2006	4,50 %	5,10 %
2005	4,00 %	5,00 %
Taux d'inflation		
2007	2,00 %	3,10 %
2006	2,00 %	2,80 %
2005	2,00 %	2,50 %
Taux de rendement attendu		
2007	6,00 %	7,00 %
2006	6,00 %	7,00 %
2005	6,00 %	7,00 %

Les hypothèses de taux d'augmentation des salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles. En France, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation plus 1,0 % pour 2008, et de l'inflation plus 0,5 % pour les années suivantes. Au Royaume-Uni, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation plus 1,5 %.

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du groupe.

Sensibilité aux hypothèses : une variation de 0,25 point de l'écart actuariel (taux d'actualisation - taux d'inflation) entraînerait une variation des engagements de 2,4 % sur la France et de 4,1 % sur le Royaume-Uni.

Les taux de rendement attendus sont déterminés en fonction de l'allocation des actifs, de la maturité des engagements couverts et des projections de rendement attendus compte tenu des évolutions passées et des hypothèses retenues sur les taux d'actualisation.

C. Informations sur les actifs financiers

L'allocation des fonds est la suivante :

	31/12/2007		31/12/2006		31/12/2005	
	Actions	Obligations	Actions	Obligations	Actions	Obligations
France	34 %	66 %	37 %	63 %	30 %	70 %
Royaume-Uni	55 %	45 %	65 %	35 %	65 %	35 %

Les rendements réels des fonds sur 2007 ont été de 3,9 % sur les fonds français et de 8 % sur les fonds du Royaume-Uni. En France, il s'agit pour les actions, de portefeuilles de gestion purement indicelle représentative de l'indice Eurostoxx 600 tandis que la gestion obligataire est cantonnée à des risques gouvernementaux de premier plan dans l'Union Européenne.

Au Royaume-Uni, la gestion actions est essentiellement « benchmarkée » sur les principaux indices au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Japon. La gestion obligataire qui porte sur des obligations en livres sterling sur des risques d'état et d'entreprises est mesurée sur les principaux indices obligataires.

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN n'a pas décidé à la clôture, des contributions qui pourraient être versées dans les fonds sur l'exercice suivant.

Au Royaume-Uni, le nouveau cadre législatif sur les retraites impose, à compter de 2008, une révision des modalités de calcul de la contribution patronale annuelle. Le versement du groupe sera revu en conséquence en 2008.

D. Réconciliation des postes de bilan et des historiques des données

	31/12/2007				31/12/2006				31/12/2005			
	France	Royaume- Uni	Autres pays	Total	France	Royaume- Uni	Autres pays	Total	France	Royaume- Uni	Autres pays	Total
<i>(en millions d'euros)</i>												
Valeur actuelle des prestations pour services rendus	(1 622)	(1 688)	(458)	(3 768)	(1 838)	(1 891)	(503)	(4 232)	(1 821)	(1 785)	(529)	(4 135)
Juste valeur des actifs financiers	1 400	1 388	235	3 023	1 509	1 474	229	3 212	1 502	1 319	216	3 037
Surplus ou (déficit)	(222)	(300)	(223)	(745)	(329)	(417)	(274)	(1 020)	(319)	(466)	(313)	(1 098)
Écarts actuariels	(10)	(88)	(39)	(137)	54	(113)	19	(40)	48	(125)	72	(5)
(Provisions) actifs nets reconnus au bilan	(232)	(388)	(262)	(882)	(275)	(530)	(255)	(1 060)	(271)	(591)	(241)	(1 103)
Dont provisions	(233)	(388)	(264)	(885)	(276)	(530)	(257)	(1 063)	(272)	(591)	(243)	(1 106)
Dont actifs	1	-	2	3	1	-	2	3	1	-	2	3
<i>Part des régimes non fondés</i>	<i>1,0 %</i>	<i>0,0 %</i>	<i>17,8 %</i>	<i>2,6 %</i>	<i>0,0 %</i>	<i>0,0 %</i>	<i>18,1 %</i>	<i>2,2 %</i>	<i>2,1 %</i>	<i>0,0 %</i>	<i>14,2 %</i>	<i>2,7 %</i>

La valeur actuelle des prestations pour services rendus des sociétés françaises comprend les engagements pris vis-à-vis des membres des organes de Direction (définis en note 43) à hauteur de 24,1 millions d'euros au titre des retraites complémentaires et 1,5 million d'euros au titre des indemnités de départ à la retraite. Le coût des services rendus correspondant à ces deux régimes, pour l'exercice 2007 s'élève à 3,3 millions d'euros.

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2008 soumet les indemnités versées dans le cadre des mises à la retraite avant 65 ans à une contribution sociale supplémentaire de 25 % en 2008 et de 50 % à partir de 2009. Par ailleurs, elle supprime le régime fiscal et social favorable dont bénéficiaient les indemnités de départ à la retraite négociées avant 65 ans et versées entre 2010 et 2014 par les entreprises couvertes par une convention ou accord de branche étendu conclu dans le cadre des dispositions de la loi Fillon.

Cette nouvelle loi a conduit le groupe à ajuster ses hypothèses concernant le mode de départ en retraite et, compte tenu des différences de barème et de cotisations sociales entre mise à la retraite et départ volontaire, ses engagements ont augmenté de 71 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Cette augmentation, assimilée à un écart actuariel, sera amortie dès 2008 sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires au-delà des limites de la méthode du corridor selon les principes actuels du groupe en matière de reconnaissance d'écarts actuariels.

E. Évolution sur l'exercice

(en millions d'euros)	2007				2006				2005			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
Valeur actuelle des prestations pour services rendus												
À l'ouverture de l'exercice	(1 838)	(1 891)	(503)	(4 232)	(1 821)	(1 785)	(529)	(4 135)	(1 882)	(1 543)	(451)	(3 876)
Coût des services rendus	(49)	(19)	(12)	(80)	(48)	(33)	(17)	(98)	(45)	(33)	(13)	(91)
Actualisation de l'année	(81)	(93)	(23)	(197)	(74)	(90)	(22)	(186)	(84)	(81)	(22)	(187)
Prestations servies sur l'exercice	155	173	23	351	139	59	22	220	124	47	15	186
Écarts de réestimation												
- en valeur	127	(18)	52	161	(42)	(18)	40	(20)	20	(130)	(44)	(154)
- en % des engagements	6,9 %	1,0 %	10,3 %	3,8 %	2,3 %	1,0 %	7,6 %	0,5 %	1,1 %	8,4 %	9,8 %	4,0 %
Écart de conversion	-	160	3	163	-	(37)	9	(28)	-	(44)	(5)	(49)
Variations de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	(20)	(20)	2	-	-	2
Effets des fermetures et modifications de régimes	64	-	2	66	8	13	14	35	44	(1)	(9)	34
À la clôture de l'exercice	(1 622)	(1 688)	(458)	(3 768)	(1 838)	(1 891)	(503)	(4 232)	(1 821)	(1 785)	(529)	(4 135)
Couverture des engagements												
À l'ouverture de l'exercice	1 509	1 474	229	3 212	1 502	1 319	216	3 037	1 502	1 084	195	2 781
Rendement attendu des fonds	78	102	10	190	85	94	9	188	78	79	11	168
Écarts de réestimation												
- en valeur	(65)	14	4	(47)	36	13	7	56	27	112	(3)	136
- en % des actifs de couverture	4,3 %	0,9 %	1,7 %	1,5 %	2,4 %	1,0 %	3,2 %	1,8 %	1,8 %	10,3 %	1,5 %	4,9 %
Écart de conversion	-	(131)	(3)	(134)	-	29	(8)	21	-	31	6	37
Dotations employeur	28	66	10	104	15	78	15	108	17	60	11	88
Prestations servies sur l'exercice	(150)	(137)	(15)	(302)	(129)	(59)	(15)	(203)	(122)	(47)	(9)	(178)
Variations de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	8	8	-	-	-	-
Effets des fermetures et modifications de régimes	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)	-	-	5	5
À la clôture de l'exercice	1 400	1 388	235	3 023	1 509	1 474	229	3 212	1 502	1 319	216	3 037
Éléments différés												
À l'ouverture de l'exercice	54	(113)	19	(40)	48	(125)	72	(5)	(1)	(153)	21	(133)
Nouveaux éléments différés	(62)	4	(56)	(114)	6	5	(47)	(36)	45	18	48	111
Amortissements des éléments différés	(3)	8	(2)	3	1	10	(3)	8	(2)	9	-	7
Conversion et autres variations	-	10	-	10	-	(4)	(3)	(7)	-	(5)	2	(3)
Effets des fermetures et modifications de régimes	1	3	-	4	(1)	1	-	-	6	6	1	13
À la clôture de l'exercice	(10)	(88)	(39)	(137)	54	(113)	19	(40)	48	(125)	72	(5)

F. Charges comptabilisées

Ces charges sont comptabilisées :

- en « Frais généraux et commerciaux » pour le coût des services rendus, les amortissements des éléments différés et le produit dégagé par l'avenant au contrat d'assurance décrit ci-dessous ;
- en « Produits et charges à caractère financier » pour l'actualisation des droits acquis et le rendement attendu des fonds.
- en « Produits et charges opérationnels non courants » pour les effets liés principalement aux restructurations.

Les charges de retraite sont ventilées pour chaque exercice comme suit :

(en millions d'euros)	2007				2006				2005			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
Coût des services rendus	(49)	(19)	(12)	(80)	(48)	(33)	(17)	(98)	(45)	(33)	(13)	(91)
Amortissements des éléments différés	(3)	8	(2)	3	1	10	(3)	8	(2)	9	-	7
Actualisation des droits acquis	(81)	(93)	(23)	(197)	(74)	(90)	(22)	(186)	(84)	(81)	(22)	(187)
Rendement attendu des fonds	78	102	10	190	85	94	9	188	78	79	11	168
Avenant au contrat d'assurance AGF ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	92	-	-	92
Effets des fermetures et modifications de régimes ⁽²⁾⁽³⁾	65	3	2	70	7	14	11	32	52	5	(3)	54
Total	10	1	(25)	(14)	(29)	(5)	(22)	(56)	91	(21)	(27)	43

(1) Les engagements de retraites des allocataires, anciens salariés de la filiale Chrysler en France (Talbot), font l'objet d'un contrat d'assurance souscrit auprès de la compagnie d'assurance AGF. Au 31 décembre 2004, un écart positif entre la valeur des provisions constituées au sein du contrat et le montant des engagements calculés selon IAS 19 existait sans que les termes du contrat permettent d'utiliser les fonds excédentaires.

Un avenant a été signé début 2005 entre PSA PEUGEOT CITROËN et AGF permettant d'utiliser l'excédent des fonds pour liquider, à l'avenir, au fur et à mesure de leur départ en retraite, les engagements des actifs de ce régime. Cet excédent, dont le paiement avait été constaté en charge dans les exercices antérieurs a constitué, à hauteur de 92 millions d'euros, un profit de l'exercice 2005.

(2) Le régime à prestations définies dont bénéficiaient les cadres et ETAM de certaines sociétés du groupe Faurecia en France a été supprimé et un nouveau dispositif de retraite sur-complémentaire a été mis en place pour l'ensemble des cadres du groupe Faurecia en France. Il est constitué :

- d'un régime à cotisations définies relatif aux tranches A et B du salaire et dont le taux de cotisation varie en fonction de l'ancienneté du salarié au sein de Faurecia ;
- d'un régime à prestations définies relatif à la tranche C du salaire.

Les prestations de l'ancien dispositif ont été maintenues pour les cadres ayant plus de 53 ans et dix ans d'ancienneté au 31 décembre 2005 et pour les ETAM bénéficiaires du dispositif à cette même date. L'ensemble de ces évolutions conduit à une liquidation et/ou réduction sensible des droits futurs. La diminution des engagements (17 millions d'euros) ainsi que la reconnaissance immédiate des écarts actuariels pour la population concernée (23 millions d'euros), ont conduit à constater sur l'exercice 2005 un produit en résultat opérationnel courant de 40 millions d'euros conformément à la norme IAS 19.

(3) Suite au dispositif d'adaptation des effectifs décidé en mai 2007, les engagements liés aux personnes partant en départs volontaires pour projets personnels et congés de reclassements, ont été repris à hauteur de 56 millions d'euros.

Par ailleurs, un montant de 15 millions d'euros a été versé aux personnes ayant adhéré au dispositif (projet professionnel personnel ou congé de reclassement) afin de compenser financièrement la perte définitive de certains droits à la retraite supplémentaire qui avaient été externalisés en 2002 par le versement d'une prime unique à un organisme d'assurance. Devenu sans objet du fait de la perte des droits, un montant identique de 15 millions d'euros a été versé par l'organisme d'assurance dans un contrat destiné à couvrir les indemnités de fin de carrière des salariés du groupe.

G. Versements prévus pour 2008

Les prestations à verser aux intéressés au titre des retraites durant l'année 2008 sont évaluées à 208 millions d'euros.

30.2. Primes liées à l'ancienneté

Le groupe évalue ses engagements liés aux primes accordées sous réserve de certaines conditions d'ancienneté et versées aux salariés, notamment à l'occasion de la remise des médailles du travail en France. La valeur de ces engagements est calculée en appliquant la méthode des hypothèses utilisées pour les évaluations des compléments de retraite et indemnités de départ décrites dans la note 30.1.A ci-dessus. Ces engagements sont entièrement provisionnés dans les comptes consolidés.

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Sociétés françaises	43	46	44
Sociétés étrangères	17	16	16
Total	60	62	60

30.3. Frais médicaux

En complément des engagements de retraite, certaines sociétés du groupe Faurecia, principalement aux États-Unis, ont l'obligation de prendre en charge des frais médicaux concernant leur personnel. Cet engagement entièrement provisionné s'élève à :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
	27	28	31

■ Note 31 – Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.14.C pour les emprunts et autres passifs financiers hors instruments dérivés, dont les propres principes sont définis en note 1.14.D.

(en millions d'euros)	Valeur bilan au 31/12/2007		Valeur bilan au 31/12/2006		Valeur bilan au 31/12/2005	
	Coût amorti ou juste valeur		Coût amorti ou juste valeur		Coût amorti ou juste valeur	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts obligataires	2 476	-	2 573	-	2 719	144
Fonds de participation des salariés	32	41	73	41	108	30
Emprunts sur locations financement	314	70	318	48	230	49
Autres emprunts d'origine long terme	1 471	82	1 147	283	752	70
Autres financements à court terme et découverts bancaires	-	1 737	-	4 024	-	4 858
Instruments dérivés	1	20	14	4	17	15
Total des passifs financiers	4 294	1 950	4 125	4 400	3 826	5 166

31.1. Détail des passifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur bilan au 31/12/2007	Nominal	Échéances du nominal	
	Coût amorti ou juste valeur		de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	2 476	2 395	1 796	599
Fonds de participation des salariés à long terme	32	32	32	-
Emprunts sur locations financement à long terme	314	314	212	102
Autres emprunts à long terme	1 471	1 474	1 146	328
Instruments dérivés ⁽¹⁾	1	-	-	-
Total des passifs financiers non courants	4 294	-	-	-

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur bilan au 31/12/2006	Nominal	Échéances du nominal	
	Coût amorti ou juste valeur		de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	2 573	2 393	1 794	599
Fonds de participation des salariés à long terme	73	73	73	-
Emprunts sur locations financement à long terme	318	318	193	125
Autres emprunts à long terme	1 147	1 146	1 087	59
Instruments dérivés ⁽¹⁾	14	-	-	-
Total des passifs financiers non courants	4 125	-	-	-

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur bilan au 31/12/2005	Nominal	Échéances du nominal	
	Coût amorti ou juste valeur		de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	2 719	2 392	300	2 092
Fonds de participation des salariés à long terme	108	108	108	-
Emprunts sur locations financement à long terme	230	230	150	80
Autres emprunts à long terme	752	745	598	147
Instruments dérivés ⁽¹⁾	17	-	-	-
Total des passifs financiers non courants	3 826	-	-	-

(1) Les échéanciers et notionnels sur l'ensemble des instruments dérivés sont donnés en note 37.

31.2. Caractéristiques des emprunts obligataires et autres emprunts

(en millions d'euros)	Solde au bilan au 31/12/2007		Monnaie d'émission	Échéance	Taux effectif	Taux après couverture
	Non courants	Courants				
GIE PSA Trésorerie						
Emprunt obligataire 2001	1 554	-	EUR	2011	5,98 %	Euribor 6M + 63 bp
Emprunt obligataire 2003	622	-	EUR	2033	6,00 %	Euribor 3M + 92 bp
Faurecia						
Emprunt obligataire 2005 ⁽¹⁾	300	-	EUR	2010	3,63 %	3,63 %
Total	2 476	-				
Peugeot Citroën Automobiles						
Emprunts BEI ⁽²⁾ - 73 M GBP	121	-	GBP	2009	Libor 3M + 5 bp	Eonia + 18 bp
Emprunts BEI ⁽²⁾ - 125 M EUR	125	1	EUR	2011	Euribor 3M + 9 bp	Euribor 3M + 9 bp
Emprunts BEI ⁽²⁾ - 250 M EUR	250	1	EUR	2014	Euribor 3M + 10 bp	Euribor 3M + 10 bp
Emprunts FDES ⁽²⁾ - Zéro coupon	24	-	EUR	2020		
Autres emprunts	28	6				
Faurecia						
Crédit syndiqué ⁽¹⁾	800	-	EUR	2009	Euribor 1M + 42,5 bp	4,45 %
Autres emprunts	23	39	EUR/USD	2008	variable / fixe	variable / fixe
Peugeot Citroën do Brasil Automoveis						
	28	30	BRL	2009	variable / fixe	variable / fixe
Autres sociétés						
	72	5				
Total	1 471	82				

(1) Ces contrats contiennent des clauses restrictives notamment en matière de ratios financiers ; ces clauses sont respectées au 31 décembre 2007.

(2) BEI : Banque Européenne d'Investissement ; FDES : Fonds de Développement Économique et Social.

31.3. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

(en millions d'euros)	Monnaie d'émission	Solde au bilan au 31/12/2007	Solde au bilan au 31/12/2006	Solde au bilan au 31/12/2005
Billets de trésorerie	EUR	504	484	850
Crédits à court terme	N/A	513	689	1 225
Banques créditrices	N/A	678	820	720
Paiements émis (1)	N/A	42	2 031	2 063
Total		1 737	4 024	4 858

(1) Il s'agit de paiements en attente de débit des comptes de banque, leur échéance correspondant à un jour bancaire non ouvré. Leur contrepartie est une augmentation de la trésorerie à l'actif.

31.4. Dettes sur locations capitalisées

La valeur actualisée des loyers futurs incluse en autres emprunts, et concernant des contrats de location financement, est la suivante par échéance :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
2006	-	-	68
2007	-	94	59
2008	116	82	54
2009	107	83	50
2010	100	76	49
2011	52	40	22
Années ultérieures	58	43	8
	433	418	310
Moins frais financiers inclus	(49)	(52)	(31)
Valeur actualisée des loyers futurs	384	366	279

■ Note 32 – Autres passifs non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Dettes sur véhicules sous clause de rachat	2 872	2 743	2 335
Autres	15	16	19
Total	2 887	2 759	2 354

■ Note 33 – Dettes des activités de financement

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.14.C.

33.1. Dettes par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Titres émis par les FCC dans le cadre des titrisations (note 21)	4 088	2 537	1 846
Autres emprunts obligataires	413	413	91
Autres dettes constituées par un titre	12 165	12 996	12 876
Dettes envers les établissements de crédit	7 626	6 895	7 778
	24 292	22 841	22 591
Dettes envers la clientèle	378	418	337
	24 670	23 259	22 928
<i>Dettes envers les activités industrielles et commerciales</i>	(148)	(215)	(171)
Total	24 522	23 044	22 757

33.2. Échéancier

31/12/2007 (en millions d'euros)	Titres émis par les FCC	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Total
0 à 3 mois	203	-	5 896	4 635	10 734
3 mois à 1 an	221	-	2 738	1 385	4 344
1 à 5 ans	1 164	-	3 460	1 606	6 230
+ 5 ans	2 500	413	71	-	2 984
Total	4 088	413	12 165	7 626	24 292

31/12/2006 (en millions d'euros)	Titres émis par les FCC	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Total
0 à 3 mois	-	-	4 216	2 472	6 688
3 mois à 1 an	637	-	2 850	1 948	5 435
1 à 5 ans	1 616	-	5 864	2 475	9 955
+ 5 ans	284	413	66	-	763
Total	2 537	413	12 996	6 895	22 841

31/12/2005 (en millions d'euros)	Titres émis par les FCC	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Total
0 à 3 mois	167	-	3 523	4 267	7 957
3 mois à 1 an	476	91	2 670	1 536	4 773
1 à 5 ans	1 203	-	6 574	1 975	9 752
+ 5 ans	-	-	109	-	109
Total	1 846	91	12 876	7 778	22 591

33.3. Devises de remboursement

Les emprunts obligataires, ainsi que les titres émis par les Fonds Communs de Créances dans le cadre des titrisations, sont remboursables exclusivement en euros. Les autres dettes s'analysent comme suit par devise de remboursement :

(en millions d'euros)	31/12/2007		31/12/2006		31/12/2005	
	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit
EUR	11 569	7 554	12 495	6 022	12 335	6 192
GBP	204	6	246	385	277	1 210
USD	-	-	-	-	17	-
JPY	264	-	168	-	161	-
BRL	79	-	40	256	24	190
CHF	-	1	-	47	-	50
CZK	49	3	47	85	62	74
Autres	-	62	-	100	-	62
Total	12 165	7 626	12 996	6 895	12 876	7 778

■ Note 34 – Autres créanciers

34.1. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	988	934	938
Personnel	1 079	996	1 063
Organismes sociaux	557	590	608
Fournisseurs d'immobilisations	294	426	529
Clients créditeurs	481	370	370
Instruments dérivés ⁽¹⁾	46	2	7
Produits constatés d'avance	386	335	320
Créditeurs divers	410	422	320
Total	4 241	4 075	4 155

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le groupe pour se prémunir contre les risques de change sur ses créances et dettes d'exploitation réalisées ou planifiées. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la note 37 « Gestion des risques de marché ».

34.2. Activités de financement

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Personnel et organismes sociaux	51	52	73
Instruments dérivés ⁽¹⁾	164	211	175
Comptes de régularisation	330	313	382
Créditeurs divers	187	271	214
Total	732	847	844

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le groupe pour se prémunir contre les risques de taux sur les dettes et créances de financement. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la note 37 « Gestion des risques de marché ».

■ Note 35 – Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidés

35.1. Trésorerie nette présentée aux tableaux de flux

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 27.1)	5 185	6 339	6 351
Paiements émis (note 31.3)	(42)	(2 031)	(2 063)
Trésorerie nette des activités industrielles et commerciales	5 143	4 308	4 288
Trésorerie nette des activités de financement (note 27.2)	943	620	635
Élimination des opérations réciproques ⁽¹⁾	(149)	(292)	(230)
Total	5 937	4 636	4 693

(1) L'élimination des opérations réciproques est consécutive à la cession des créances de la division automobile aux sociétés de financement le dernier jour du mois. L'entrée de trésorerie est reconnue le jour de la cession chez le cédant et le lendemain dans la société de financement.

35.2. Détail des flux liés à l'exploitation

A. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
(Augmentation) Diminution des stocks	(116)	(16)	(194)
(Augmentation) Diminution des clients	153	2	241
Augmentation (Diminution) des fournisseurs	190	310	(618)
Dotations nettes aux provisions courantes	409	185	225
Variation des impôts	57	25	(85)
Autres variations	227	(82)	142
	920	424	(289)
<i>Flux vers les activités de financement</i>	<i>(106)</i>	<i>(5)</i>	<i>(24)</i>
Total	814	419	(313)

B. Activités de financement

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Augmentation des créances de financement des ventes	(700)	(464)	(1 136)
Augmentation des placements à court terme	(579)	(53)	(353)
Augmentation des dettes financières	1 612	368	1 293
Dotations nettes aux provisions courantes	(7)	(12)	(1)
Variation des impôts	(1)	(46)	56
Autres variations	(288)	(27)	(7)
	37	(234)	(148)
<i>Flux vers les activités industrielles et commerciales</i>	<i>240</i>	<i>(32)</i>	<i>(24)</i>
Total	277	(266)	(172)

35.3. Détail de la variation des postes de bilan des activités industrielles et commerciales

2007 (en millions d'euros)	Ouverture	Flux d'exploitation	Changement de périmètre et autres	Écart de conversion	Réévaluation par capitaux propres	Clôture
Stocks	(6 826)	(116)	(31)	60	-	(6 913)
Clients	(3 043)	153	2	31	-	(2 857)
Fournisseurs	10 481	190	23	(94)	-	10 600
Impôts	(58)	57	(9)	(1)	-	(11)
Provisions courantes	1 747	409	5	(29)	-	2 132
Autres débiteurs	(1 719)	(51)	(9)	6	(9)	(1 782)
Autres créanciers	4 075	155	9	2	-	4 241
	4 657	797	(10)	(25)	(9)	5 410
<i>Flux vers les activités de financement</i>	<i>132</i>	<i>(109)</i>	<i>3</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>26</i>
Total	4 789	688	(7)	(25)	(9)	5 436

2006 <i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Flux d'exploitation	Changement de périmètre et autres	Écart de conversion	Réévaluation par capitaux propres	Clôture
Stocks	(6 889)	(16)	6	73	-	(6 826)
Clients	(3 097)	2	(4)	56	-	(3 043)
Fournisseurs	10 240	310	(13)	(56)	-	10 481
Impôts	(80)	25	2	(5)	-	(58)
Provisions courantes	1 582	185	(12)	(8)	-	1 747
Autres débiteurs	(1 694)	(47)	4	18	-	(1 719)
Autres créanciers	4 155	(74)	17	(23)	-	4 075
	4 217	385	-	55	-	4 657
<i>Flux vers les activités de financement</i>	137	(5)	-	-	-	132
Total	4 354	380	-	55	-	4 789

35.4. Variations des autres actifs et passifs financiers des activités industrielles et commerciales

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Augmentation des emprunts	414	705	410
Remboursement des emprunts et conversions d'obligations	(389)	(238)	(389)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers non courants	(565)	(318)	(271)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers courants	261	855	327
Augmentation (Diminution) des passifs financiers courants	(280)	(799)	(66)
	(559)	205	11
<i>Flux vers les activités de financement</i>	8	(23)	25
Total	(551)	182	36

35.5. Variations des autres actifs et passifs financiers des activités de financement

Ce poste correspond au remboursement de la dette subordonnée, réalisé en 2005.

■ Note 36 – Instruments financiers

A. Instruments financiers inscrits au bilan

	31/12/2007		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>							
Titres de participation	50	50	-	50	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	1 168	1 168	724	254	131	-	59
Prêts et créances des activités de financement	23 223	23 022	-	-	23 223	-	-
Titres de placement des activités de financement	3 310	3 310	3 310	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	2 700	2 700	-	-	2 700	-	-
Autres débiteurs	2 420	2 420	-	-	2 110	-	310
Actifs financiers courants	1 483	1 483	948	-	497	-	38
Équivalents de trésorerie	4 115	4 115	4 115	-	-	-	-
Trésorerie	1 864	1 864	1 864	-	-	-	-
Actifs	40 333	40 132	10 961	304	28 661		407
Passifs financiers non courants	4 294	4 302	-	-	-	4 293	1
Dettes des activités de financement	24 522	24 465	149	-	-	24 373	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	10 571	10 571	-	-	10 571	-	-
Autres créanciers	4 681	4 681	-	-	4 471	-	210
Passifs financiers courants	1 950	1 950	-	-	-	1 930	20
Passifs	46 018	45 969	149		15 042	30 596	231

	31/12/2006		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>							
Titres de participation	53	53	-	53	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	1 368	1 368	797	283	123	-	165
Prêts et créances des activités de financement	22 703	22 529	-	-	22 703	-	-
Titres de placement des activités de financement	2 818	2 818	2 818	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	2 850	2 850	-	-	2 850	-	-
Autres débiteurs	2 268	2 268	-	-	2 019	-	249
Actifs financiers courants	1 132	1 132	918	-	171	-	43
Équivalents de trésorerie	5 197	5 197	5 197	-	-	-	-
Trésorerie	1 470	1 470	1 470	-	-	-	-
Actifs	39 859	39 685	11 200	336	27 866	-	457
Passifs financiers non courants	4 125	4 262	-	-	-	4 111	14
Dettes des activités de financement	23 044	23 056	152	-	-	22 892	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	10 456	10 456	-	-	10 456	-	-
Autres créanciers	4 661	4 661	-	-	4 448	-	213
Passifs financiers courants	4 400	4 400	-	-	-	4 396	4
Passifs	46 686	46 835	152	-	14 904	31 399	231

	31/12/2005		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>							
Titres de participation	46	46	-	46	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	1 986	1 986	1 174	263	139	-	410
Prêts et créances des activités de financement	22 238	22 391	-	-	22 238	-	-
Titres de placement des activités de financement	2 709	2 709	2 709	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	2 931	2 931	-	-	2 931	-	-
Autres débiteurs	2 276	2 276	-	-	2 053	-	223
Actifs financiers courants	1 214	1 214	971	41	176	-	26
Équivalents de trésorerie	5 164	5 164	5 164	-	-	-	-
Trésorerie	1 592	1 592	1 592	-	-	-	-
Actifs	40 156	40 309	11 610	350	27 537	-	659
Passifs financiers non courants	3 826	4 005	-	-	-	3 809	17
Dettes des activités de financement	22 757	22 778	158	-	-	22 599	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	10 210	10 210	-	-	10 210	-	-
Autres créanciers	4 773	4 773	-	-	4 591	-	182
Passifs financiers courants	5 166	5 166	-	-	-	5 151	15
Passifs	46 732	46 932	158	-	14 801	31 559	214

Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes : Les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne. Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine, selon les critères définis en note 1.14.

Les titres de participation et les titres de placement sont, conformément à la norme IAS 39, comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan (voir note 1.14.B (a) et (c)).

Les prêts et créances de financement sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). De manière générale, ils font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La marge liée aux encours de crédit est donc exclue de la réévaluation ainsi opérée. La juste

valeur présentée ci-dessus est estimée en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires ont été octroyés à la date de clôture.

Les dettes des activités industrielles et commerciales et les dettes des activités de financement sont essentiellement comptabilisées au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Dans ce cas, les passifs financiers couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ils sont réévalués à la juste valeur pour la part liée à l'évolution des taux d'intérêt. La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en intégrant la valeur du risque de crédit du groupe. Exceptionnellement, des passifs financiers sont comptabilisés selon l'option juste valeur.

Cette option de comptabilisation à la juste valeur d'une dette en résultat a été exercée afin d'éviter qu'évoluent de manière dissymétrique les justes valeurs de cette dette d'une part, et les dérivés couvrant économiquement cette dette d'autre part. La variation de valeur liée au risque de crédit comptabilisée sur l'exercice n'est pas significative.

La juste valeur des créances et des dettes fournisseurs des activités industrielles et commerciales est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances.

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés

financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidatrice. La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif est donc basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le groupe sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

B. Effet en résultat des instruments financiers

	2007					
	Effet en résultat	Ventilation par catégorie d'instruments				
(en millions d'euros)		Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Activités industrielles et commerciales						
Total produit d'intérêts	10	-	-	10	-	-
Total charge d'intérêts	(287)	-	-	-	(287)	-
Réévaluation	257	276	-	-	5	(24)
Résultat de cession	17	-	17	-	-	-
Dépréciation nette	(3)	-	-	(3)	-	-
Total activités industrielles et commerciales	(6)	276	17	7	(282)	(24)
Activités de financement						
Total produit d'intérêts	1 617	-	-	1 617	-	-
Total charge d'intérêts	(978)	-	-	-	(978)	-
Réévaluation	176	127	-	34	(12)	27
Dépréciation nette	(51)	-	-	(51)	-	-
Total activités de financement	764	127	-	1 600	(990)	27
Gains nets ou (pertes nettes)	758	403	17	1 607	(1 272)	3

	2006					
	Effet en résultat	Ventilation par catégorie d'instruments				
(en millions d'euros)		Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Activités industrielles et commerciales						
Total produit d'intérêts	11	-	-	11	-	-
Total charge d'intérêts	(232)	-	-	-	(232)	-
Réévaluation	115	165	-	-	3	(53)
Résultat de cession	24	-	24	-	-	-
Dépréciation nette	(15)	-	-	(15)	-	-
Total activités industrielles et commerciales	(97)	165	24	(4)	(229)	(53)
Activités de financement						
Total produit d'intérêts	1 462	-	-	1 462	-	-
Total charge d'intérêts	(757)	-	-	-	(757)	-
Réévaluation	94	72	-	(78)	68	32
Dépréciation nette	(41)	-	-	(41)	-	-
Total activités de financement	758	72	-	1 343	(689)	32
Gains nets ou (pertes nettes)	661	237	24	1 339	(918)	(21)

	2005	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti
<i>(en millions d'euros)</i>						
Activités industrielles et commerciales						
Total produit d'intérêts	16	-	-	16	-	-
Total charge d'intérêts	(190)	-	-	-	(190)	-
Réévaluation	80	138	-	-	(65)	7
Résultat de cession	51	-	51	-	-	-
Dépréciation nette	3	-	-	3	-	-
Total activités industrielles et commerciales	(40)	138	51	19	(255)	7
Activités de financement						
Total produit d'intérêts	1 384	-	-	1 384	-	-
Total charge d'intérêts	(593)	-	-	-	(593)	-
Réévaluation	1	46	-	(63)	41	(23)
Dépréciation nette	(25)	-	-	(25)	-	-
Total activités de financement	767	46	-	1 296	(552)	(23)
Gains nets ou (pertes nettes)	727	184	51	1 315	(807)	(16)

Pour les activités de financement, l'ensemble des résultats dégagés par les actifs et passifs financiers définis par IAS 39 est comptabilisé en résultat opérationnel courant.

■ Note 37 – Gestion des risques de marché

37.1. Politique de gestion des risques

A. Risque de change

Les sociétés industrielles et commerciales gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises, avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités monétaires qui concernent essentiellement la division automobile. Cette gestion consiste principalement pour la division automobile à souscrire, dès l'enregistrement des factures libellées en devises, des contrats à terme ferme, pour l'essentiel par l'intermédiaire de la filiale spécialisée PSA International S.A. (PSAI). Par ailleurs, PSAI a mis en place des couvertures sous forme d'achat d'options pour des opérations futures en yens et en livres sterling.

Dans le cadre de son activité propre, PSAI effectue dans des limites strictes, contrôlées en permanence, des transactions hors couverture sur des produits de change. Ces opérations, qui sont

les seules de cette nature réalisées par les sociétés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, ont des effets peu significatifs sur le résultat consolidé du groupe.

Le principe de cadrage de ce risque est d'appliquer au portefeuille existant des évolutions simulées des conditions de marché (en niveau de spot et en niveau de volatilité). Les paramètres d'évolution retenus dépendent des volatilités historiques à dix jours ouvrés constatées sur l'année écoulée. Ces paramètres sont mis à jour ou confirmés au moins deux fois par an ou en cas d'évolution forte des marchés. Le *stress testing* défavorable effectué sur le portefeuille existant au 31 décembre 2007 a conclu à un impact non significatif sur le résultat du groupe.

Les hypothèses de variation des devises concernées prises pour effectuer ce test sont les suivantes :

	USD	YEN	CZK	SKK
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	5,0 %	10,0 %	5,5 %	5,5 %

Faurecia couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen principalement d'opérations à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe dans leur monnaie de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros, le risque de change est couvert au moyen de swaps.

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères est la suivante :

31/12/2007 (en millions d'euros)	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	BRL	Autres
Total actifs	262	33	200	21	23	20	317
Total passifs	(582)	(58)	(256)	(80)	-	(14)	(179)
Position nette avant gestion	(320)	(25)	(56)	(59)	23	6	138
Instruments financiers dérivés	311	25	47	52	(23)	(7)	(191)
Position nette après gestion	(9)	-	(9)	(7)	-	(1)	(53)

31/12/2006 (en millions d'euros)	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	BRL	Autres
Total actifs	163	57	168	131	27	28	479
Total passifs	(523)	(28)	(168)	-	-	(10)	(108)
Position nette avant gestion	(360)	29	-	131	27	18	371
Instruments financiers dérivés	357	(29)	(5)	(97)	(27)	(21)	(367)
Position nette après gestion	(3)	-	(5)	34	-	(3)	4

31/12/2005 (en millions d'euros)	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	BRL	Autres
Total actifs	28	104	173	92	26	11	579
Total passifs	(589)	-	(240)	-	-	(8)	(112)
Position nette avant gestion	(561)	104	(67)	92	26	3	467
Instruments financiers dérivés	549	(120)	61	(95)	(26)	(7)	(452)
Position nette après gestion	(12)	(16)	(6)	(3)	-	(4)	15

La position nette des activités de financement dans les principales devises étrangères est la suivante :

31/12/2007 (en millions d'euros)	GBP	YEN	USD	CHF	Autres
Total actifs	1 425			233	218
Total passifs	(205)	(264)			(49)
Position nette avant gestion	1 220	(264)	-	233	169
Instruments financiers dérivés	(1 220)	264		(233)	(169)
Position nette après gestion	-	-	-	-	-

31/12/2006 (en millions d'euros)	GBP	YEN	USD	CHF	Autres
Total actifs	1 933	-	-	267	210
Total passifs	(246)	(168)	(19)	-	(167)
Position nette avant gestion	1 687	(168)	(19)	267	43
Instruments financiers dérivés	(1 687)	168	19	(267)	(43)
Position nette après gestion	-	-	-	-	-

31/12/2005 (en millions d'euros)	GBP	YEN	USD	CHF	Autres
Total actifs	765	-	-	289	179
Total passifs	-	(161)	(51)	-	(111)
Position nette avant gestion	765	(161)	(51)	289	68
Instruments financiers dérivés	(765)	161	51	(289)	(68)
Position nette après gestion	-	-	-	-	-

Il s'agit de la position du groupe induite par toutes les opérations comptabilisées au bilan au 31 décembre 2007, 2006 et 2005.

Compte tenu de la politique de couverture systématique des créances et dettes libellées en devises, la sensibilité du résultat du groupe au 31 décembre 2007 à une variation de devise est relativement limitée. Les capitaux propres du groupe au 31 décembre 2007 sont quant à eux essentiellement sensibles à une variation de la livre sterling et du zloty polonais.

Les résultats du test de sensibilité se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	BRL	Autres
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	4,0 %	10,0 %	5,0 %	10,0 %	3,0 %	12,0 %	N/A
Impact sur le résultat avant impôt	-	-	-	1	-	-	4
Impact sur les capitaux propres	4	-	-	14	-	-	5

B. Risque de taux

Les excédents et besoins de trésorerie des activités industrielles et commerciales, hors équipement automobile, sont pour l'essentiel centralisés auprès du GIE PSA Trésorerie qui place les excédents nets sur les marchés financiers. Ces placements sont indexés sur des taux variables.

L'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales, hors équipement automobile, correspond principalement à des ressources longues qui ont été à l'origine consenties pour partie à taux fixe, pour partie à taux révisable. Cet endettement est, par utilisation d'instruments dérivés, transformé à taux variable pour s'adosser aux excédents de trésorerie.

Faurecia gère de façon centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la Direction du Financement et de la Trésorerie du groupe, sous la responsabilité de la Direction Générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement. Des options de taux plafond (CAP) et d'autres structures optionnelles, en euros et en dollars ont été mises en

place pour couvrir les intérêts d'emprunts payables entre janvier 2008 et décembre 2010. Des swaps taux variable / taux fixe en euros et en dollars ont également été mis en place pour couvrir des intérêts payables sur la même période. Des floors ont été achetés pour profiter d'une éventuelle baisse des taux d'intérêts à moyen terme sur la dette à taux fixe.

Banque PSA Finance qui consent aux clients de l'activité automobile du groupe des prêts à taux fixe, se finance essentiellement avec des ressources indexées à taux révisable. L'impact de la variation des taux d'intérêt est couvert en assurant, par la mise en place de swaps, l'adéquation de la structure de taux de l'actif et du passif.

Par ailleurs, depuis l'exercice 2004, Banque PSA Finance a mis en place des couvertures d'encours de crédits futurs à consentir en euros, à taux fixe (note 37.3).

L'échéancier retrace à la date d'arrêté des comptes l'encours de la dette et des actifs financiers avant et après prise en compte des opérations de couverture. L'échéance des actifs et des dettes à taux révisables est celle de la révision de taux.

La position nette de risque de taux pour les activités industrielles et commerciales est la suivante :

31/12/2007 (en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	7 169	125	85	7 379
Total passifs	(3 320)	(2 014)	(646)	(5 980)
Position nette avant gestion	3 849	(1 889)	(561)	1 399
Instruments financiers dérivés	(2 176)	1 554	622	-
Position nette après gestion	1 673	(335)	61	1 399

31/12/2006 (en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	7 914	100	75	8 089
Total passifs	(5 276)	(2 282)	(755)	(8 313)
Position nette avant gestion	2 638	(2 182)	(680)	(224)
Instruments financiers dérivés	(2 517)	1 834	683	-
Position nette après gestion	121	(348)	3	(224)

31/12/2005 (en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	8 552	85	76	8 713
Total passifs	(5 693)	(699)	(2 446)	(8 838)
Position nette avant gestion	2 859	(614)	(2 370)	(125)
Instruments financiers dérivés	(2 604)	185	2 419	-
Position nette après gestion	255	(429)	49	(125)

Une diminution des taux de 1 % entraînerait un manque à gagner de 2,6 millions d'euros sur l'évaluation 2007 (0,4 million d'euros sur l'évaluation 2006).

Les dettes à taux fixes supérieures à un an correspondent essentiellement à l'emprunt obligataire de Faurecia à échéance 2010, et à la participation des salariés.

La position nette de risque de taux pour les sociétés de financement est la suivante :

31/12/2007 (en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	17 809	9 929	-	27 738
Total passifs	(23 120)	(1 154)	(62)	(24 336)
Position nette avant gestion	(5 311)	8 775	(62)	3 402
Instruments financiers dérivés	5 788	(5 850)	62	-
Position nette après gestion	477	2 925	-	3 402

31/12/2006 (en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	16 749	9 597	-	26 346
Total passifs	(19 264)	(2 350)	(1 316)	(22 930)
Position nette avant gestion	(2 515)	7 247	(1 316)	3 416
Instruments financiers dérivés	2 981	(4 297)	1 316	-
Position nette après gestion	466	2 950	-	3 416

31/12/2005 (en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	16 407	9 347	-	25 754
Total passifs	(19 721)	(2 585)	(261)	(22 567)
Position nette avant gestion	(3 314)	6 762	(261)	3 187
Instruments financiers dérivés	4 271	(4 532)	261	-
Position nette après gestion	957	2 230	-	3 187

Une diminution des taux de 1 % entraînerait un manque à gagner de 1,6 million d'euros sur l'évaluation 2007 (semblable à l'évaluation 2006).

La position nette après gestion dont les échéances sont comprises entre un et cinq ans, correspond aux actifs nets couverts par les fonds propres du groupe Banque PSA Finance.

C. Risque actions

Le risque actions est le risque de prix lié à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

Les hypothèses de variation sont fixées en fonction des volatilités historiques et implicites moyennes constatées sur le CAC 40 et l'Euro Stoxx 50 sur l'exercice écoulé.

31/12/2007 (en millions d'euros)	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur »
Position Bilan	254	59
Sensibilité au résultat	-	(12)
Sensibilité en capitaux propres	(51)	N/A
Hypothèse de variation défavorable	20 %	20 %

31/12/2006 (en millions d'euros)	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur »
Position Bilan	283	61
Sensibilité au résultat	-	(6)
Sensibilité en capitaux propres	(28)	N/A
Hypothèse de variation défavorable	10 %	10 %

31/12/2005 (en millions d'euros)	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur »
Position Bilan	275	49
Sensibilité au résultat	-	(5)
Sensibilité en capitaux propres	(27)	N/A
Hypothèse de variation défavorable	10 %	10 %

D. Autres risques

Le risque de crédit et le risque de liquidité sont commentés dans le chapitre « Gestion des risques financiers » du rapport de gestion.

37.2. Instruments de couverture des activités industrielles et commerciales

Une description des différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrites dans la note 1.14.D (b).

Le groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

A. Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture

31/12/2007 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Contrats de change à terme	-	-	14	14	-	-
- Options de change	-	-	-	-	-	-
- Swaps de devises	5	(1)	534	415	119	-
Couverture de flux futurs :						
- Options de change	18	-	832	590	242	-
- Trading ⁽¹⁾	46	(52)	1 448	1 387	61	-
Total	69	(53)	2 828	2 406	422	-
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de taux	58	-	2 100	-	1 500	600
Trading ⁽²⁾	35	(14)	6 897	3 288	3 609	-
Total	93	(14)	8 997	3 288	5 109	600
Total couvertures de juste valeur	63	(1)	2 648	429	1 619	600
Total couvertures de flux futurs	18	-	832	590	242	-

31/12/2006 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Contrats de change à terme	1	-	45	45	-	-
- Options de change	-	-	154	154	-	-
- Swaps de devises	2	(1)	469	350	119	-
Couverture de flux futurs :						
- Options de change	6	-	2 423	2 159	264	-
Trading ⁽¹⁾	6	(2)	1 180	1 087	93	-
Total	15	(3)	4 271	3 795	476	-
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de taux	164	(4)	2 610	300	1 710	600
Trading ⁽²⁾	42	(13)	10 427	6 991	3 436	-
Total	206	(17)	13 037	7 291	5 146	600
Total couvertures de juste valeur	167	(5)	3 278	849	1 829	600
Total couvertures de flux futurs	6	-	2 423	2 159	264	-

31/12/2005 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Contrats de change à terme	6	-	378	378	-	-
- Options de change	7	-	187	187	-	-
- Swaps de devises	20	(17)	470	-	470	-
Couverture de flux futurs :						
- Options de change	16	-	1 727	1 727	-	-
Trading ⁽¹⁾	-	(7)	1 237	1 141	96	-
Total	49	(24)	3 999	3 433	566	-
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de taux	392	(11)	2 582	256	175	2 151
Trading ⁽²⁾	24	(4)	11 998	6 478	5 520	-
Total	416	(15)	14 580	6 734	5 695	2 151
Total couvertures de juste valeur	425	(28)	3 617	821	645	2 151
Total couvertures de flux futurs	16	-	1 727	1 727	-	-

(1) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21 les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

(2) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

B. Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture**Impact des couvertures de flux futurs**

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Juste valeur à l'ouverture	6	16	98
Variation part efficace en capitaux propres	2	3	(62)
Variation part inefficace en résultat	(6)	(46)	(55)
Achats d'options	15	33	35
Sortie suite exercice ou cession	-	-	-
Juste valeur à la clôture	17	6	16
Reprise de valeur intrinsèque en résultat pour exercice	2	-	-
Reprise de valeur intrinsèque en résultat pour déqualification	7	-	-
Impact avant impôt sur résultat	3	(46)	(55)
Impact avant impôt sur capitaux propres	4	3	(62)

Les couvertures de flux futurs des sociétés industrielles et commerciales sont des options de change qui concernent les ventes de véhicules prévues sur le marché britannique pour l'exercice 2007. Le groupe a également acheté des options d'achat de yens qui assurent un taux maximum de change à ses achats de voitures en 2007 et 2008 dans le cadre de sa coopération avec Mitsubishi.

Les variations de valeur temps sont enregistrées en autres produits et charges (note 12). Les montants recyclés en résultat lors de la réalisation du chiffre d'affaires sont présentés en résultat opérationnel courant ; les recyclages en résultat lors de la déqualification des couvertures sont présentés en autres produits et charges (note 12).

Impact des couvertures de juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Réévaluation en résultat des emprunts couverts	99	147	(62)
Réévaluation en résultat des couvertures sur emprunts	(99)	(145)	58
Impact net sur résultat	-	2	(4)

Le résultat des couvertures sur emprunts présenté en note 11 enregistre également le résultat des couvertures non traitées en comptabilité de couverture selon les règles définies par IAS 39.

37.3. Instruments de couverture des activités de financement

Une description des différents types de couverture et de leur comptabilisation sont décrites dans la note 1.14.D (b).

Le groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

A. Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture

31/12/2007 <i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de devises	45	-	2 393	2 156	237	-
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de couverture des emprunts	-	(1)	451	373	25	53
- Swaps de couverture des EMTN/BMTN	1	(29)	2 437	1 466	962	9
- Swaps de couverture des obligations	42	(42)	3 350	-	-	3 350
- Swaps de couverture de l'encours détail	79	(5)	13 215	6 228	6 987	-
- Produits à recevoir / (charges à payer) sur swaps de couverture	27	(35)	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
- Options de swaps	7	-	2 522	2 522	-	-
Trading ⁽¹⁾	44	(52)	5 877	887	1 640	3 350
Total	245	(164)	30 245	13 632	9 851	6 762
Total couvertures de juste valeur	194	(112)	21 846	10 223	8 211	3 412
Total couvertures de flux futurs	7	-	2 522	2 522	-	-

31/12/2006 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de devises	4	(31)	2 422	2 004	418	-
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de couverture des emprunts	-	(3)	2 654	2 577	20	57
- Swaps de couverture des EMTN/ BMTN	1	(38)	3 111	808	2 294	9
- Swaps de couverture des obligations	3	(3)	1 250	-	-	1 250
- Swaps de couverture de l'encours détail	107	-	13 063	6 300	6 763	-
- Produits à recevoir / (charges à payer) sur swaps de couverture	69	(84)	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
- Options de swaps	21	-	5 163	5 163	-	-
Trading ⁽¹⁾	31	(52)	7 228	2 552	3 426	1 250
Total	236	(211)	34 891	19 404	12 921	2 566
Total couvertures de juste valeur	184	(159)	22 500	11 689	9 495	1 316
Total couvertures de flux futurs	21	-	5 163	5 163	-	-

31/12/2005 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de devises	9	(5)	1 458	1 002	456	-
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de couverture des emprunts	1	(3)	3 443	3 288	155	-
- Swaps de couverture des EMTN/ BMTN	39	(19)	3 224	603	2 512	109
- Swaps de couverture des obligations	37	-	91	91	-	-
- Swaps de couverture de l'encours détail	35	(12)	13 322	6 123	7 199	-
- Produits à recevoir / (charges à payer) sur swaps de couverture	29	(82)	-			
Couverture de flux futurs :						
- Options de swaps	11	-	3 768	3 768	-	-
Trading ⁽¹⁾	33	(54)	7 460	2 852	2 206	2 402
Total	194	(175)	32 766	17 727	12 528	2 511
Total couvertures de juste valeur	150	(121)	21 538	11 107	10 322	109
Total couvertures de flux futurs	11	-	3 768	3 768	-	-

(1) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers à terme de couverture économique des dettes ou des titres de placement évalués selon l'option juste valeur. Les swaps classés en trading se neutralisent au sein de portefeuilles homogènes et comprennent essentiellement des swaps symétriques mis en place lors des opérations de titrisation ; ils ne dégagent pas de résultat significatif.

B. Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture

Impact des couvertures de flux futurs

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Juste valeur à l'ouverture	21	11	7
Variation part efficace en capitaux propres	30	50	5
Variation part inefficace en résultat	(9)	(20)	(9)
Achats d'options	6	24	8
Sortie suite exercice ou cession	(41)	(44)	-
Juste valeur à la clôture	7	21	11
Reprise de valeur intrinsèque en résultat pour exercice	27	10	-
Reprise de valeur intrinsèque en résultat pour déqualification	-	-	-
Impact avant impôt sur résultat	18	(10)	(9)
Impact avant impôt sur capitaux propres	30	50	5

Les couvertures de flux futurs des activités de financement sont des swaps de taux d'intérêt à échéance des premier et deuxième trimestres 2008 afin de garantir un coût maximum de refinancement pour les nouveaux encours de crédit à la « Clientèle finale » qui seront accordés en euros en 2008. Les notionnels et les maturités des swaps (de un à cinq ans), objet de ces options, correspondent aux maturités des encours prévisionnels à produire sur cette même période.

Impact des couvertures de juste valeur

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	Variation de juste valeur	Inefficacité en résultat
Écart de réévaluation des encours					
Vente à crédit	(43)	(65)	(10)		
Location avec option d'achat	(7)	(11)	(2)		
Location longue durée	(13)	(21)	(7)		
Total valorisation nette	(63)	(97)	(19)	34	
Instruments dérivés de couverture de l'encours détail					
À l'actif	79	107	35		
Au passif	(5)	-	(12)		
Total valorisation nette	74	107	23	(33)	
Inefficacité en stock	11	10	4		1
Écart de réévaluation des emprunts couverts					
Valorisation nette	1	3	2		
Total valorisation nette	1	3	2	(2)	
Instruments dérivés de couverture des emprunts					
À l'actif	-	-	1		
Au passif	(1)	(3)	(3)		
Total valorisation nette	(1)	(3)	(2)	2	
Inefficacité en stock	-	-	-		-
Écart de réévaluation des EMTN/BMTN couverts					
Valorisation nette	26	37	(20)		
Total valorisation nette	26	37	(20)	(11)	
Instruments dérivés de couverture des EMTN/BMTN					
À l'actif	1	1	39		
Au passif	(29)	(38)	(19)		
Total valorisation nette	(28)	(37)	20	9	
Inefficacité en stock	(2)	-	-		(2)
Écart de réévaluation des obligations couvertes					
Valorisation nette	-	-	(37)		
Total valorisation nette	-	-	(37)	-	
Instruments dérivés de couverture des obligations					
À l'actif	42	3	37		
Au passif	(42)	(3)	-		
Total valorisation nette	-	-	37	-	
Inefficacité en stock	-	-	-		-
Écart de réévaluation des autres dettes représentées par des titres couverts					
Valorisation nette	1	-	-		
Total valorisation nette	1	-	-	1	
Instruments dérivés de couverture des autres dettes représentées par des titres					
À l'actif	-	-	-		
Au passif	(1)	-	-		
Total valorisation nette	(1)	-	-	(1)	
Inefficacité en stock	-	-	-		-

■ Note 38 – Position financière nette des activités industrielles et commerciales

38.1. Détail

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Position aux bornes des sociétés industrielles et commerciales			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 185	6 339	6 351
Autres actifs financiers non courants	1 121	1 321	1 940
Actifs financiers courants	1 483	1 132	1 214
Passifs financiers non courants	(4 294)	(4 125)	(3 826)
Passifs financiers courants	(2 091)	(4 551)	(5 298)
Position financière nette aux bornes des sociétés industrielles et commerciales	1 404	116	381
Dont position hors groupe	1 396	(25)	283
Dont position vis-à-vis des sociétés de financement	8	141	98

38.2. Lignes de crédit

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN bénéficie, dans le cadre des lignes de crédits renouvelables dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2010, de possibilités d'emprunts dans les limites suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Peugeot S.A. et GIE PSA Trésorerie	2 400	2 400	2 400
Faurecia	1 600	1 600	1 600
Groupe Banque PSA Finance	6 000	6 000	6 000
Lignes de crédits confirmées	10 000	10 000	10 000

Peugeot S.A., le GIE PSA Trésorerie et le groupe Banque PSA Finance n'utilisent pas ces possibilités d'emprunt.

Seule Faurecia utilise les siennes à hauteur de :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Utilisations de Faurecia	800	700	200

Ce contrat contient des clauses restrictives notamment en matière de ratios financiers ; ces clauses sont respectées au 31 décembre 2007.

■ Note 39 – Rentabilité des capitaux employés

39.1. Capitaux employés

Les capitaux employés correspondent aux moyens que l'entreprise met en œuvre pour ses activités opérationnelles. Leur définition diffère entre les activités industrielles et commerciales et les activités de financement.

Sont considérés comme capitaux employés :

- l'ensemble des actifs non financiers, nets des passifs non financiers, des sociétés industrielles et commerciales, tels qu'ils figurent au bilan consolidé du groupe ;
- l'actif net des activités de financement.

Les capitaux employés s'établissent en conséquence comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Écarts d'acquisition	1 488	1 488	1 614
Immobilisations incorporelles	3 885	3 947	3 886
Immobilisations corporelles	14 652	15 221	14 909
Titres mis en équivalence	725	687	699
Titres de participation	47	53	45
Autres actifs non courants	126	96	95
Actifs d'impôts différés	428	499	579
Stocks	6 913	6 826	6 889
Clients des activités industrielles et commerciales	2 857	3 043	3 097
Créances d'impôts courants	169	210	180
Autres débiteurs	1 782	1 719	1 694
Autres passifs non courants	(2 886)	(2 759)	(2 352)
Provisions non courantes	(1 109)	(1 383)	(1 527)
Passifs d'impôts différés	(1 689)	(1 854)	(2 086)
Provisions courantes	(2 132)	(1 747)	(1 582)
Fournisseurs d'exploitation et effets à payer	(10 600)	(10 481)	(10 240)
Passifs d'impôts courants	(158)	(152)	(100)
Autres créanciers	(4 241)	(4 075)	(4 155)
Actif net des activités de financement	2 894	2 652	2 420
Réciprocités	8	141	98
Total	13 159	14 131	14 163

39.2. Résultat économique

Le résultat économique est constitué du résultat net avant prise en compte :

- des charges de financement,
- des produits sur prêts, titres de placements et trésorerie,
- des plus et moins-values nettes de titres de placement,
- des impôts correspondant aux éléments ci-dessus.

Un taux d'impôt égal au taux effectif du groupe pour chaque opération est appliqué pour déterminer le résultat économique net d'impôts à rapporter aux capitaux employés.

Le résultat économique s'établit en conséquence comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Résultat net consolidé	826	70	998
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	(283)	(178)	(157)
Charges de financement	306	234	219
Plus-value nette sur cessions de titres de placement	-	(26)	(33)
Impôts sur produits et charges financiers	28	9	(8)
Résultat économique, net d'impôts	877	109	1 019

39.3. Rentabilité des capitaux employés

La rentabilité instantanée des capitaux employés, rapport du résultat économique au total des capitaux employés à la clôture de l'exercice s'établit en conséquence comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
	6,7 %	0,8 %	7,2 %

■ Note 40 – Engagements donnés hors bilan

40.1. Opérations spécifiques

Les engagements de retraite non inscrits au bilan correspondent aux écarts actuariels différés (note 30.1.E) en conformité avec la méthode du corridor (note 1.18).

40.2. Autres opérations

Pour les opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de l'exercice pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Activités industrielles et commerciales			
Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés	1 291	1 245	1 729
Engagements d'achats de pièces	260	102	69
Commandes d'études et assimilés	8	9	7
Engagements de location non résiliables	868	878	836
	2 427	2 234	2 641
Activités de financement			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 337	1 306	1 020
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle et d'établissement de crédit	75	111	127
	1 412	1 417	1 147
Avals, cautions et garanties donnés	536	580	551
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués	184	251	236

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN dispose par ailleurs d'engagements, reçus comme donnés, dans le cadre de sa politique de coopération industrielle avec ses partenaires.

40.3. Détail des actifs nantis, gagés ou hypothéqués

Échéancier

(en millions d'euros)	Date d'échéance	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Immobilisations corporelles	Indéfinie	15	17	20
Immobilisations financières				
	2006	-	-	9
	2007	-	56	48
	2008	32	49	70
	2009	49	84	76
	2010	11	11	10
	2011	29	34	3
	>2011	48	-	-
		169	234	216
	Total	184	251	236
Total du bilan		68 975	69 094	69 215
	Pourcentage	0,3 %	0,4 %	0,3 %

■ Note 41 – Passifs éventuels

41.1. Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Peugeot Citroën Automobiles a conclu un accord sur la formation tout au long de la vie professionnelle le 15 avril 2005 avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans le groupe. Conformément à la loi, chaque salarié bénéficie d'un crédit de droits pédagogiques de vingt heures par an. Les droits acquis depuis 1999 au titre des dispositifs antérieurs à l'accord sont maintenus et la limite cumulée est portée à cent cinquante

heures. L'accord ouvre la possibilité d'utiliser ces droits durant le temps de travail, lorsque l'organisation du travail le permet. Ce crédit d'heures est intégré au plan de formation du groupe. Pour que les formations demandées dans le cadre de ce dispositif soient accordées, il doit être démontré qu'elles sont utiles à l'évolution professionnelle du salarié au sein des métiers du groupe. En conséquence, aucune provision n'a été constatée à ce titre.

Le nombre d'heures accumulées non consommées à la clôture s'élève à 8,7 millions d'heures, ce qui correspond à un taux d'utilisation moyen des droits sur l'année 2007 de 2,3 %. Le taux d'utilisation des droits sur les années 2005 et 2006 était de 1,12 %.

■ Note 42 – Transactions avec les parties liées

42.1. Entreprises associées

Il s'agit des entreprises détenues entre 20 % et 50 % sur lesquelles PSA PEUGEOT CITROËN exerce une influence notable et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ce sont en majorité des sociétés industrielles et commerciales qui ont pour objet de produire soit des pièces et équipements destinés à la construction automobile soit des véhicules complets.

Les transactions avec les entreprises associées se font sur une base de prix de marché.

Les dettes et créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Prêts – part à plus d'un an	9	9	16
Prêts – part à moins d'un an	-	-	48
Créances d'exploitation	367	304	319
Dettes d'exploitation	(1 376)	(1 159)	(1 116)
Crédits à court terme	(16)	(114)	(320)

Les transactions d'achats et ventes réalisées par le groupe avec les sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Achats	(5 920)	(5 309)	(4 425)
Ventes	1 791	1 690	1 289

42.2. Parties liées ayant une influence notable sur le groupe

Il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de Direction ou un actionnaire détenant plus de 5 % du capital de Peugeot S.A.

■ Note 43 – Rémunération des dirigeants

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Montants des rémunérations allouées			
- aux organes de Direction	10,7	6,4	8,4
- aux membres du Conseil de Surveillance	0,8	0,8	0,8
Total des rémunérations allouées	11,5	7,2	9,2
Charge résultant de l'évaluation des options d'achat d'actions (note 1.19)	5,7	5,5	4,1
Total	17,2	12,7	13,3

Depuis le 6 février 2007, la Direction du groupe est assurée par le Directoire. Les membres du Directoire, avec les autres membres de la Direction Générale et les dirigeants rattachés directement au Président du Directoire, constituent le Comité de Direction élargi. Les dirigeants du groupe ainsi définis constituent les organes de direction du groupe. Précédemment, les organes de Direction du groupe comprenaient le Directoire, le comité exécutif et l'état-major.

Les rémunérations ci-dessus s'entendent hors charges sociales. Pour leur partie variable, les rémunérations du Directoire sont soumises à l'approbation du Conseil de Surveillance du 12 février 2008.

Les bonus relatifs à l'année 2007 sont compris dans les montants indiqués ci-dessus et ont été provisionnés sur l'exercice. Ont également été provisionnés sur 2007 les bonus relatifs à l'année 2006 dont le paiement avait été conditionné à l'atteinte d'un niveau minimum de résultat en 2007 et qui s'élèvent à 1,1 million d'euros.

Les options d'achat d'actions de la société Peugeot S.A. attribuées dans l'exercice et lors des plans consentis depuis 1999 sont présentées ci-dessous. Les options d'achat d'actions détenues à la clôture par les membres des organes de Direction, sont de :

<i>(en nombre d'options)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Options d'achat d'actions attribuées dans l'exercice	621 000	510 000	435 000
Options d'achat d'actions détenues à la clôture	1 664 760	2 609 000	2 144 000

Les membres des organes de Direction du groupe bénéficient du régime de retraite supplémentaire décrit en note 30.

■ Note 44 – Événement postérieur à la clôture

Il n'est survenu, depuis le 31 décembre 2007, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers.

■ Note 45 – Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2007

Sociétés	I/E	% consolidé
Holding et autres activités		
Peugeot S.A. Paris - France	I	-
Grande Armée Participations Paris - France	I	100
PSA International S.A. Genève - Suisse	I	100
G.I.E. PSA Trésorerie Paris - France	I	100
Financière Pergolèse Paris - France	I	100
D.J. 06 Paris - France	I	100
Pergolèse International Paris - France	I	100
Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise - Saral Luxembourg - Luxembourg	I	100
Process Conception Ingénierie S.A. Meudon - France	I	100
PCI do Brasil Ltda Rio de Janeiro - Brésil	I	100
Société de Construction d'Équipements de Mécanisations et de Machines - SCEMM Saint-Étienne - France	I	100
Peugeot Motocycles Mandeure - France	I	100
Peugeot Motocycles Italia S.p.A. Milan - Italie	I	100
Peugeot Motocycles Deutschland GmbH Morfelden - Allemagne	I	100
Automobile		
Peugeot Citroën Automobiles S.A. Velizy-Villacoublay - France	I	100
Peugeot Citroën Sochaux S.N.C. Sochaux - France	I	100
Peugeot Citroën Mulhouse S.N.C. Sausheim - France	I	100
Peugeot Citroën Aulnay S.N.C. Aulnay-sous-Bois - France	I	100

Sociétés	I/E	% consolidé
Peugeot Citroën Rennes S.N.C. Chartres-de-Bretagne - France	I	100
Peugeot Citroën Poissy S.N.C. Poissy - France	I	100
Peugeot Citroën Mécanique du Nord-Ouest S.N.C. Paris - France	I	100
Peugeot Citroën Mécanique du Grand Est S.N.C. Paris - France	I	100
Société Mécanique Automobile de L'Est Trémery - France	I	100
Mécanique et Environnement Hérimoncourt - France	I	100
Société Européenne de Véhicules Légers du Nord - Sevelnord Paris - France	E	50
Societa Europea Veicoli Leggeri - Sevel S.p.A. Atessa - Italie	E	50
Snc PC.PR Paris - France	I	100
G.I.E. PSA Peugeot Citroën Paris - France	I	100
Gisevel Paris - France	E	50
Sevelind Paris - France	E	50
Française de Mécanique Douvain - France	E	50
Société de Transmissions Automatiques Barlin - France	E	20
Peugeot Citroën Automoviles España S.A. Pontevedra - Espagne	I	100
Peugeot Citroën Logistic Deutschland GmbH Saarbruck - Allemagne	I	100
Peugeot Citroën Automobiles UK Coventry - Royaume-Uni	I	100
Peugeot Citroën Automoveis Mangualde - Portugal	I	98

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Toyota Peugeot Citroën Automobiles Czech s.r.o. Kolin - République tchèque	E	50
Pca Logistika CZ Kolin - République tchèque	I	100
PCA Slovakia s.r.o. Trnava - Slovaquie	I	100
Peugeot Citroën Trnava s.r.o. Trnava - Slovaquie	I	100
Peugeot Citroën Do Brasil Automoveis Ltda Rio de Janeiro - Brésil	I	100
Peugeot Citroën Comercial Exportadora Rio de Janeiro - Brésil	I	100
Peugeot Citroën Argentina S.A. Buenos Aires - Argentine	I	100
Cociar S.A. Buenos Aires - Argentine	I	100
Aupe S.A. Buenos Aires - Argentine	I	100
CISA Buenos Aires - Argentine	I	100
Est. Mecanicos Jeppener Buenos Aires - Argentine	I	100
Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles CY Ltd Wuhan - Chine	E	50
Wuhan Shelong Hongtai Automotive KO Ltd Wuhan - Chine	E	10
PCA Automotive China Chine	I	100
Automobiles Peugeot Paris - France	I	100
Peugeot Motor Company Plc Coventry - Royaume-Uni	I	100
Société Commerciale Automobile Paris - France	I	100
Société Industrielle Automobile de Champagne-Ardennes Cormontreuil - France	I	100
Société Industrielle Automobile du Havre Le Havre - France	I	100
Société Industrielle Automobile de Normandie Rouen - France	I	100

Sociétés	I/E	% consolidé
Société Industrielle Automobile de L'Ouest Orvault - France	I	100
Seine-et-Marne Automobile Cesson - France	I	100
Peugeot Moteur et Systèmes Paris - France	I	100
Société Industrielle Automobile de Provence Marseille - France	I	100
Grands Garages du Limousin Limoges - France	I	100
Peugeot Media Production France	I	100
Peugeot Belgique Luxembourg S.A. Nivelles - Belgique	I	100
S.A. Peugeot Distribution Service N.V. Schaarbeek - Belgique	I	100
Peugeot Nederland N.V. Utrecht - Pays-Bas	I	100
Peugeot Deutschland GmbH Saarbruck - Allemagne	I	100
Peugeot Bayern GmbH Munich - Allemagne	I	100
Peugeot Berlin Brandenburg GmbH Berlin - Allemagne	I	100
Peugeot Niederrhein GmbH Düsseldorf - Allemagne	I	100
Peugeot Main / Taunus GmbH Francfort - Allemagne	I	100
Peugeot Sudbaden GmbH Saarbruck - Allemagne	I	100
Peugeot Hanse GmbH Hambourg - Allemagne	I	100
Peugeot Nordhessen GmbH Lohfendel - Allemagne	I	100
Peugeot Hannover GmbH Hanovre - Allemagne	I	100
Peugeot Rheinland GmbH Cologne - Allemagne	I	100
Peugeot Rein-Neckar GmbH Rein-Neckar - Allemagne	I	100
Peugeot Saartal GmbH Saarbruck - Allemagne	I	100
Peugeot Sachsen GmbH Dresde - Allemagne	I	100
Peugeot Schwaben GmbH Stuttgart - Allemagne	I	100

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Peugeot Weser-Ems GmbH Breme - Allemagne	I	100
Peugeot Mainz Wiesbaden GmbH Wiesbaden - Allemagne	I	100
Peugeot Automobili Italia S.p.A. Milan - Italie	I	100
Peugeot Milan Milan - Italie	I	100
Peugeot Gianicolo S.p.A. Rome - Italie	I	100
Talbot Exports Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	98
Robins & Day Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	100
Realtal UK Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	100
Boomcrite Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	100
Aston Line Motors Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	100
Melvin Motors (Bishopbriggs) Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	100
Warwick Wright Motors Chiswick Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	100
Rootes Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	100
Peugeot España S.A. Madrid - Espagne	I	100
Hispanomocion S.A. Madrid - Espagne	I	100
Peugeot Portugal Automoveis S.A. Lisbonne - Portugal	I	100
Peugeot Portugal Automoveis Distribucão Lisbonne - Portugal	I	99
Peugeot (Suisse) S.A. Berne - Suisse	I	100
Lowen Garage AG Berne - Suisse	I	97
Peugeot Austria GmbH Vienne - Autriche	I	100
Peugeot Autohaus GmbH Vienne - Autriche	I	100
Peugeot Russie Avto Moscou - Russie	I	100
Peugeot Polska S.p.z.o.o. Varsovie - Pologne	I	100

Sociétés	I/E	% consolidé
Peugeot Ceska Republica s.r.o. Prague - République tchèque	I	100
Peugeot Slovakia s.r.o. Bratislava - Slovaquie	I	100
Peugeot Hungaria Kft Budapest - Hongrie	I	100
Peugeot Slovenija d.o.o. P.Z.D.A. Ljubljana - Slovénie	I	100
Peugeot Hrvatska d.o.o. Zagreb - Croatie	I	100
Peugeot Otomotiv Pazarlama AS - Popas Istanbul - Turquie	I	100
Tekoto Motorlu Tastlar Istanbul Istanbul - Turquie	I	100
Tekoto Motorlu Tastlar Ankara Ankara - Turquie	I	100
Tekoto Motorlu Tastlar Bursa Bursa - Turquie	I	100
Peugeot Algérie S.p.A. Alger - Algérie	I	100
Stafim Tunis - Tunisie	E	34
Stafim - Gros Tunis - Tunisie	E	34
Peugeot Motors Of America Little Falls - États-Unis d'Amérique	I	100
Peugeot Chile Santiago du Chili - Chili	I	97
Automotores Franco Chilena S.A. Santiago du Chili - Chili	I	100
Peugeot Mexico S.A. de CV Mexico - Mexique	I	100
Servicios Auto. Franco Mexicana Mexico - Mexique	I	100
Peugeot Japan KK Co Ltd Tokyo - Japon	I	100
Peugeot Tokyo Tokyo - Japon	I	100
Peugeot Motors South Africa Ltd Johannesburg - Afrique du Sud	I	100
Automobiles Citroën Paris - France	I	100
Société Commerciale Citroën Paris - France	I	100
Citroën Champ de Mars Paris - France	I	100

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Citroën Dunkerque Paris - France	I	100
Citer Paris - France	I	98
Société Nouvelle Armand Escalier Antibes - France	I	100
Citroën Pau Bizanos - France	I	100
Centrauto Sarcelles - France	I	100
Prince S.A. Aulnay-Sous-Bois - France	I	100
Citroën Argenteuil Bois-Colombes - France	I	100
Citroën Orléans Olivet-la-Source - France	I	100
Cie Picarde de Logistique Automobile Beauvais - France	I	98
Citroën Belux S.A. - N.V. Bruxelles - Belgique	I	100
Citroën Nederland B.V. Amsterdam - Pays-Bas	I	100
Citroën Deutschland AG Cologne - Allemagne	I	100
Citroën Frankfurt GmbH Francfort - Allemagne	I	100
Citroën Commerce GmbH Cologne - Allemagne	I	100
Citroën Italia S.p.A. Milan - Italie	I	100
Citroën U.K. Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	100
Citroën Sverige AB Vallingby - Suède	I	100
Citroën Danmark A/S Copenhague - Danemark	I	100
Citroën Norge A/S Skaarer - Norvège	I	100
Citroën (Suisse) S.A. Genève - Suisse	I	100
Citroën Österreich GmbH Vienne - Autriche	I	100
Automoveis Citroën S.A. Lisbonne - Portugal	I	100
Automoviles Citroën España Madrid - Espagne	I	100

Sociétés	I/E	% consolidé
Comercial Citroën S.A. Madrid - Espagne	I	97
Autotransporte Turístico Español S.A. (Atesa) Madrid - Espagne	I	99
Garaje Eloy Granollers S.A. Granollers - Espagne	I	99
Motor Talavera Talavera - Espagne	I	100
Rafael Ferriol S.A. Alboraya - Espagne	I	99
Citroën Hungaria Kft Budapest - Hongrie	I	100
Citroën Polska S.p.z.o.o. Varsovie - Pologne	I	100
Citroën Slovenija d.o.o. Komer - Slovénie	I	100
Citroën - Hrvatska d.o.o. Zagreb - Croatie	I	100
Citroën Slovakia s.r.o. Bratislava - Slovaquie	I	100
Citroën Ceska Republica s.r.o. Prague - République tchèque	I	100
Citroën do Brasil São Paulo - Brésil	I	51
Citroën Japon Tokyo - Japon	I	100
Équipement Automobile		
Faurecia Boulogne-Billancourt - France	I	71
Faurecia Investments Boulogne-Billancourt - France	I	71
Financiere Faurecia Boulogne-Billancourt - France	I	71
Société Foncière pour L'Équipement Automobile SFEA Boulogne-Billancourt - France	I	71
Faurecia Sièges d'Automobile SAS Boulogne-Billancourt - France	I	71
Faurecia Systèmes d'Échappement Boulogne - Billancourt - France	I	71
Blériot Investissements Boulogne-Billancourt - France	I	71
Faurecia Services Groupe Boulogne-Billancourt - France	I	71

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Faurecia Global Purchasing Boulogne-Billancourt - France	I	71
Faurecia Cooling System Boulogne-Billancourt - France	I	71
Siemar Sandouville - France	I	71
Faurecia Industries Boulogne-Billancourt - France	I	71
Trecia Étupes - France	I	71
Siebert Redon - France	I	71
Sielest Pulversheim - France	I	71
Siedoubs Montbéliard - France	I	71
Sienor Lieu-Saint-Amand - France	I	71
Sieval Boulogne-Billancourt - France	I	71
Sieto Somain - France	I	71
Société de Textile de l'Ostrevant Sotexo Somain - France	I	71
Ecsa - Études et Construction de Sièges pour l'Automobile Crevin - France	I	71
EAK - Composants pour L'Automobile S.A.S. Valentigney - France	I	36
EAK - Composants pour L'Automobile SNC Valentigney - France	I	36
Faurecia Automotive Holdings Nanterre - France	I	71
Faurecia Bloc Avant Nanterre - France	I	71
Faurecia Intérieur Industrie SNC Nanterre - France	I	71
Faurecia Exhaust International Nanterre - France	I	71
Faurecia Automotive Industrie SNC Nanterre - France	I	71
Automotive Sandouville Nanterre - France	I	71

Sociétés	I/E	% consolidé
Cockpit Automotive Systems Douai Douai - France	E	36
SAS Automotive France Nanterre - France	E	36
Sté Automobile du Cuir de Vesoul Vesoul - France	I	71
Société Internationale de Participations S.I.P. Bruxelles - Belgique	I	71
Faurecia Industrie N.V. Gent - Belgique	I	71
SAS Automotive N.V. Gent - Belgique	I	71
Faurecia Ast Luxembourg S.A. Eselborn - Luxembourg	I	71
Faurecia Autositze GmbH & Co KG Stadthagen - Allemagne	I	71
Faurecia Kunststoffe Automobilsysteme GmbH Ingolstadt - Allemagne	I	71
Faurecia Abgastechnik GmbH Furth - Allemagne	I	71
Leistriz Abgastechnik Stollberg GmbH Pfaffenhain - Allemagne	I	71
Faurecia Automotive GmbH Frankfort - Allemagne	I	71
Faurecia Innenraum Systeme GmbH Hagenbach - Allemagne	I	71
Industriepark Sassenburg GmbH Sassenburg - Allemagne	I	71
Sas Autosystemtechnik GmbH & Co KG Karlsruhe - Allemagne	E	36
Sas Autosystemtechnik Verwaltung GmbH Karlsruhe - Allemagne	E	36
Faurecia Netherlands Holding B.V. Roermond - Pays-Bas	I	71
Faurecia Automotive Seating B.V. Roermond - Pays-Bas	I	71
Faurecia Exhaust Systems AB Torsas - Suède	I	71
Faurecia Interior Systems Sweden AB Torsas - Suède	I	71

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
United Parts Exhaust Systems AB Torsas - Suède	I	71
Faurecia Asientos Para Automovil España S.A. Madrid - Espagne	I	71
Asientos de Castilla Leon S.A. Madrid - Espagne	I	71
Asientos de Galicia SL Vigo - Espagne	I	71
Asientos Del Norte S.A. Vitoria - Espagne	I	71
Industrias Cousin Frères SL Burlada - Espagne	I	36
Tecnoconfort Pampelune - Espagne	I	36
Faurecia Sistemas de Escape España S.A. Vigo - Espagne	I	71
Faurecia Automotive España SL Madrid - Espagne	I	71
Faurecia Interior Systems España S.A. Valence - Espagne	I	71
Faurecia Interior Systems Salc España SL Valence - Espagne	I	71
Cartera e Inversiones Enrich S.A. Madrid - Espagne	I	71
Componentes de Vehiculos de Galicia Porrino - Espagne	E	36
Copo Iberica Vigo - Espagne	E	36
SAS Autosystemtechnik S.A. Pampelune - Espagne	E	36
Valencia Modulos de Puerta SL Valence - Espagne	I	71
Faurecia Assentos de Automovel Limitada Saint-Jean-de-Madère - Portugal	I	71
Faurecia Sistemas de Escape Portugal LDA Concelho de Braganca - Portugal	I	71
SASAL Saint-Jean-de-Madère - Portugal	I	71
Vanpro Assentos Lda Palmela - Portugal	E	36

Sociétés	I/E	% consolidé
Faurecia Sistemas de Interior Portugal Componentes Para Automovel S.A. Palmela - Portugal	I	71
Sas Autosystemtechnik de Portugal Unipessoal Ltda Palmela - Portugal	E	36
EDA - Estofagem de Assentos Lda Palmela - Portugal	I	71
Faurecia Automotiv Seating UK Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	71
Faurecia Midlands Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	71
SAI Automotive Fradley Ltd Fradley - Royaume-Uni	I	71
SAI Automotive Washington Ltd Washington - Royaume-Uni	I	71
Sas Automotive Ltd Royaume-Uni	I	71
Faurecia Fotele Samachodowe Sp.z.o.o. Grojec - Pologne	I	71
Faurecia Walbrzych Sp.z.o.o. Walbrzych - Pologne	I	71
Faurecia Gorzow Sp.z.o.o. Gorzow - Pologne	I	71
Faurecia Legnica Sp.z.o.o. Legnicza - Pologne	I	71
Faurecia Systemy Kierownicze Sp.z.o.o. Walbrzych - Pologne	I	71
Faurecia Seating Talmaciu s.r.o. Roumanie	I	71
Euro Auto Plastik Roumanie	I	71
Faurecia Technoplast Automotive Russie	I	43
Arced d.o.o. Novo Mesto - Slovénie	E	36
Faurecia Interior Systems Bratislava s.r.o. Bratislava - Slovaquie	I	71
Faurecia Slovakia s.r.o. Bratislava - Slovaquie	I	71
Faurecia Leather Kosice s.r.o. Bratislava - Slovaquie	I	71
Sas Automotive s.r.o. Slovaquie	I	36

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Faurecia Magyarország Kipufogo - Rendszer Kft Vasvar - Hongrie	I	71
Faurecia Exhaust Systems s.r.o. Bakov - République tchèque	I	71
Faurecia Lecotex AS Tabor - République tchèque	I	71
Faurecia Interior Systems Bohemia s.r.o. Mlada Boleslav - République tchèque	I	71
Sas Autosystemtechnik s.r.o. Mlada Boleslav - République tchèque	E	36
Faurecia Components Pisek Mlada Boleslav - République tchèque	I	71
Faurecia Automotive Czech Republic Mlada Boleslav - République tchèque	I	71
Teknik Malzeme Ticaret Ve Sanayi A.S. Bursa - Turquie	E	36
Faurecia Polifleks Otomotiv Sanayi Ve Ticaret A.S. Istanbul - Turquie	I	71
Société Tunisienne d'Équipements Automobiles Ben Arous - Tunisie	I	71
Faurecia Azin Pars Iran	I	71
Faurecia Automotive Seating Canada Ltd Mississauga - Canada	I	71
Faurecia Canada Investment Company Montréal - Canada	I	71
Faurecia USA Holdings Inc. Wilmington - États-Unis d'Amérique	I	71
Faurecia Automotive Seating Inc. Troy - États-Unis d'Amérique	I	71
Faurecia Exhaust Systems Inc. Wilmington - États-Unis d'Amérique	I	71
Faurecia Interior Systems USA Detroit Inc. Detroit - États-Unis d'Amérique	I	71
Sas Automotive USA Inc. États-Unis d'Amérique	E	36
Faurecia Automotive do Brasil Ltda Quatro-Barras - Brésil	I	71

Sociétés	I/E	% consolidé
Faurecia Sistemas de Escapamento do Brasil Ltda São Paulo - Brésil	I	71
Sas Automotive do Brasil Ltda São Jose Dos Pinhais Pr - Brésil	E	36
Faurecia Sistemas de Escape Argentina S.A. Buenos Aires - Argentine	I	71
Faurecia Argentina Buenos Aires - Argentine	I	71
SAS Automotriz Argentina S.A. Buenos Aires - Argentine	E	36
Faurecia Duroplast Mexico S.A. de CV Puebla - Mexique	E	36
Servicios Corporativos de Personal Especializado S.A. de CV Puebla - Mexique	I	36
Faurecia Interior Systems Mexico S.A. de CV Mexico - Mexique	I	71
Faurecia Exhaust Mexicana S.A. de CV Mexico - Mexique	I	71
Exhaust Services Mexicana S.A. de CV Mexico - Mexique	I	71
Sas Auto Systems S.A. de CV Mexico - Mexique	E	36
Sas Auto Systems & Services Mexico - Mexique	E	36
Faurecia Japon KK Tokyo - Japon	I	71
Faurecia NHK Co Ltd Tokyo - Japon	E	36
Faurecia NHK Kyushu Ltd Tokyo - Japon	E	36
CFXAS - Changchun Faurecia Xuyang Automotive Seating Co Ltd Changchun - Chine	I	43
Faurecia (Shanghai) Automotive Systems Chine	I	71
SCHEESC - Shanghai Honghu Ecia Exhaust Systems Company Ltd Shanghai - Chine	I	36
Faurecia Tongda Exhaust System (Wuhan) Co Ltd Wuhan - Chine	I	36

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Faurecia Exhaust Systems Changchun	I	36
Changchun - Chine		
Faurecia (Wuxi) Seating Components Co Ltd	I	71
Wuxi - Chine		
Faurecia GSK (Wuhan) Automotive Seating Co Ltd	I	36
Wuhan - Chine		
Faurecia (Changchun) Automotive Systems Co Ltd	I	71
Changchun - Chine		
Faurecia (Shanghai) Management Cy Ltd	I	71
Shanghai - Chine		
Faurecia Shanghai Business Consulting Cy	I	71
Shanghai - Chine		
Faurecia Exhaust Systems Qingdao	I	71
Shanghai - Chine		
Daeki Faurecia Corp	I	71
Shiheung City - Corée		
Kwang Jing Faurecia	E	36
Shiheung City - Corée		
Fesk - Faurecia Exhaust System Korea	I	71
Shiheung City - Corée		
Faurecia Trim Korea	I	71
Shiheung City - Corée		
Faurecia Automotive Seating India Private Ltd	I	71
Bangalore - Inde		
Faurecia Exhaust Systems South Africa (Pty) Ltd	I	71
Johannesburg - Afrique du Sud		
Faurecia Interior Systems South Africa (Pty) Ltd	I	71
Port Elisabeth - Afrique du Sud		
Sas Automotive R.S.A. (Pty) Ltd	E	36
Port Elisabeth - Afrique du Sud		
Transport et Logistique		
Gefco	I	100
Courbevoie - France		
Gefco Benelux S.A.	I	100
Ath - Belgique		

Sociétés	I/E	% consolidé
Gefco Deutschland GmbH	I	100
Morfelden - Allemagne		
Gefco Suisse S.A.	I	99
Fahy - Suisse		
Gefco Österreich GmbH	I	100
Vienne - Autriche		
Gefco Italia S.p.A.	I	100
Milan - Italie		
Gefco U.K. Ltd	I	100
Londres - Royaume-Uni		
Gefco España S.A.	I	100
Madrid - Espagne		
Gefco Portugal Transitarios Ltd	I	100
Lisbonne - Portugal		
LLC Gefco (CIS)	I	100
Moscou - Russie		
Gefco Polska Sp. z.o.o.	I	100
Varsovie - Pologne		
Gefco Ceska Republica s.r.o.	I	100
Prague - République tchèque		
Gefco Slovakia s.r.o.	I	100
Bratislava - Slovaquie		
Gefco Romania	I	100
Roumanie		
Gefco Hongrie	I	100
Hongrie		
Gefco Tasimacilik Ve Lojistik AS	I	100
Istanbul - Turquie		
Gefco Tunisie	E	50
Tunis - Tunisie		
Gefco Maroc	I	100
Casablanca - Maroc		
Gefco Participacoes Ltda	I	100
Rio de Janeiro - Brésil		
Gefco Do Brasil Ltda	I	100
Rio de Janeiro - Brésil		
Gefco Argentina S.A.	I	100
Buenos Aires - Argentine		
Gefco Dtw Logistics Co. Ltd	E	50
Beijin - Chine		
Gefco Hong Kong	I	100
Hong Kong - Chine		
Financement		
Banque PSA Finance	I	100
Paris - France		

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Société Financière de Banque - Sofib Levallois-Perret - France	I	100
Sofira - Société de Financement des Réseaux Automobiles Levallois-Perret - France	I	100
Société Nouvelle de Développement Automobile - SNDA Paris - France	I	100
Compagnie Générale de Crédit aux Particuliers - Crédipar Levallois-Perret - France	I	100
Gie Foncier Crédipar Levallois-Perret - France	I	100
Dicoma Gestion Levallois-Perret - France	I	100
Compagnie pour la Location de Véhicules - CLV Levallois-Perret - France	I	100
FCC Auto A.B.S - Compartiment 2002.01 Levallois-Perret - France	I	100
PSA Finance Belux Bruxelles - Belgique	I	100
PSA Finance SCS Luxembourg - Luxembourg	I	100
PSA Finance Nederland B.V. Rotterdam - Pays-Bas	I	100
PSA Financial Holding B.V. Rotterdam - Pays-Bas	I	100
Peugeot Finance International N.V. Rotterdam - Pays-Bas	I	100
FCC Auto A.B.S - Compartiment 2004.01 Francfort - Allemagne	I	100
FCC Auto A.B.S - Compartiment Locatif Francfort - Allemagne	I	100
FCC Auto A.B.S - Compartiment 2007.01 Francfort - Allemagne	I	100
Peugeot Commercial Paper Allemagne	I	100

Sociétés	I/E	% consolidé
PSA Factor Italia S.p.A. Milan - Italie	I	100
PSA Renting Italia S.p.A. Italie	I	100
Spv Auto Italy 2007 Italie	I	100
PSA Wholesale Ltd Londres - Royaume-Uni	I	100
Arche Investments Ltd Londres - Royaume-Uni	I	100
PSA Finance Plc Londres - Royaume-Uni	I	50
Vernon Wholesale Investments Co Ltd Londres - Royaume-Uni	I	100
PSA Finance Suisse S.A. Ostermudigen - Suisse	I	100
PSA Gestao Comercio e Aluger de Veiculos Lisbonne - Portugal	I	97
PSA Finance Polska Varsovie - Pologne	I	100
PSA Finance Hungaria Rt Budapest - Hongrie	I	100
PSA Finance Ceska Republika s.r.o. Prague - République tchèque	I	100
PSA Finance Slovakia s.r.o. Bratislava - Slovaquie	I	100
BPF Pazarlama A.H.A.S. Istanbul - Turquie	I	100
Banco PSA Finance Brasil S.A. São Paulo - Brésil	I	100
PSA Finance Arrendamiento Comercial São Paulo - Brésil	I	100
PSA Finance Argentina S.A. Buenos Aires - Argentine	I	50
BPF Mexico S.A. de CV Mexico - Mexique	I	100
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Wuhan - Chine <i>(dont 12,5 % via Dongfeng Peugeot Citroën Automobile)</i>	E	37,5

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Comptes de Peugeot S.A.

- 256** Commentaires sur les comptes et le bilan de la société Peugeot S.A.
- 258** Comptes sociaux
- 262** Notes annexes
- 277** Résultats financiers de la société
au cours de cinq derniers exercices
- 278** Filiales et participations au 31 décembre 2007
- 280** Inventaire des valeurs mobilières en portefeuille
au 31 décembre 2007

Commentaires sur les comptes et le bilan de la société Peugeot S.A.

La société Peugeot S.A., société centrale du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, n'exerce pas d'activité industrielle ou commerciale. Elle assure, pour les sociétés du groupe, des fonctions d'état-major et de contrôle et elle fournit des services pour l'ensemble desquels elle est rémunérée par une redevance forfaitaire. Cette redevance est facturée aux filiales directes de Peugeot S.A. sur la base du chiffre d'affaires consolidé de la division concernée.

■ Résultats

Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation, qui comprennent essentiellement les redevances perçues des principales filiales et les revenus du patrimoine immobilier, se sont élevés à 99 millions d'euros en 2007, contre 89 millions d'euros en 2006 et 97 millions d'euros en 2005.

Les redevances, calculées comme un pourcentage du chiffre d'affaires des divisions opérationnelles du groupe, sont destinées à couvrir les charges d'exploitation supportées par la société dans ses fonctions d'état-major et s'élèvent à 88 millions d'euros, contre 83 millions d'euros en 2006. Les loyers encaissés s'élèvent à 5 millions d'euros pour 2007, inchangés par rapport à 2006.

Les charges d'exploitation ont représenté 89 millions d'euros, contre 85 millions d'euros en 2006.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en solde positif de 10 millions d'euros à comparer à un solde positif de 5 millions d'euros en 2006 et un solde négatif de 1 million d'euros en 2005.

Ses actifs sont constitués :

- des titres représentant ses participations dans des filiales directes,
- et d'immeubles de bureaux loués à des filiales.

Peugeot S.A. est également la société pivot pour l'intégration fiscale des sociétés françaises du groupe contrôlées à plus de 95 %.

Résultat financier

Les produits financiers sont essentiellement constitués des revenus des titres de participation.

Les produits des participations ont représenté 641 millions d'euros, contre 627 millions d'euros en 2006 et 825 millions d'euros en 2005.

Le montant des autres produits financiers s'élève à 103 millions d'euros, contre 62 millions d'euros en 2006 et 36 millions d'euros en 2005.

Les frais financiers, de leur côté, s'élèvent à 13 millions d'euros, contre 11 millions d'euros en 2006.

Le résultat financier est positif de 449 millions d'euros, contre un produit de 565 millions d'euros en 2006 et 860 millions d'euros en 2005.

Résultat

Compte tenu d'un produit net d'impôt sur les résultats de 68 millions d'euros, déterminé conformément aux règles de l'intégration fiscale de Peugeot S.A. et de ses filiales contrôlées à plus de 95 %, le résultat net de la société s'établit en bénéfice de 526 millions d'euros, à comparer à un bénéfice de 748 millions d'euros en 2006 et 905 millions d'euros en 2005.

■ Bilan

Actif

Les titres de participation constituent la majeure partie des actifs immobilisés. Leur montant net au 31 décembre 2007 s'élève à 5 043 millions d'euros, contre 5 214 millions d'euros en 2006 et 5 240 millions d'euros en 2005.

Passif

Avant affectation du résultat, les capitaux propres de la société au 31 décembre 2007 s'établissent à 7 621 millions d'euros, contre 7 421 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 6 983 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Au cours de l'exercice 2007, le groupe a racheté 1 250 000 actions de la société Peugeot S.A. dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, dont 1 155 000 titres ont été réservés à la couverture du plan d'options d'achat de l'exercice et 95 000 titres à l'annulation du capital.

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007 et sur décision du Directoire en date du 22 novembre 2007, 337 968 actions ont été annulées le 28 novembre 2007.

Les 6 097 714 actions en portefeuille au 31 décembre 2007 comprennent 5 866 214 titres réservés aux plans d'options d'achat et 231 500 titres destinés à être annulés.

Pour mémoire, et en application de la loi de finance, le montant résiduel des titres subordonnés, de 47 millions d'euros au 31 décembre 2005, considérés comme des autres fonds propres, avait été repris en résultat sur l'exercice 2006.

Les emprunts et dettes assimilés s'établissent à 13 millions d'euros, contre 11 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Les dettes diverses incluent, pour 66 millions d'euros, les dettes auprès des principales filiales françaises du groupe, constituées selon les mécanismes du régime d'intégration fiscale pour l'application duquel la société Peugeot S.A. joue le rôle de pivot.

Comptes de résultats

(en millions d'euros)	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Produits d'exploitation	98,9	89,2	97,0
Charges d'exploitation	(89,1)	(84,6)	(97,9)
Résultat d'exploitation (note 16)	9,8	4,6	(0,9)
Produits financiers de participations	641,1	626,7	825,1
Autres produits financiers	102,6	62,3	36,3
Reprise sur provisions et transferts de charges	-	-	11,5
Produits financiers	743,7	689,0	872,9
Dotations financières aux amortissements et provisions	(281,8)	(113,5)	-
Autres charges financières	(12,9)	(11,0)	(12,7)
Charges financières	(294,7)	(124,5)	(12,7)
Résultat financier	449,0	564,5	860,2
Résultat courant avant impôts	458,8	569,1	859,3
Produits exceptionnels	9,3	49,2	35,0
Charges exceptionnelles	(10,3)	(1,3)	(53,8)
Résultat exceptionnel	(1,0)	47,9	(18,8)
Impôts sur les sociétés (note 18)	67,8	130,7	64,5
Résultat net de l'exercice	525,6	747,7	905,0

Tableaux de flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Résultat net de l'exercice	525,6	747,7	905,0
Variations nettes des provisions	467,9	149,8	87,7
Résultats sur cessions d'actifs immobilisés	(4,6)	(1,0)	18,7
Autres résultats exceptionnels	-	(47,2)	-
Marge brute d'autofinancement	988,9	849,3	1 011,4
Variation du besoin en fonds de roulement	(75,6)	54,8	(111,4)
Flux financiers liés à l'exploitation	913,3	904,1	900,0
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	(0,1)
Cessions de titres de participation	-	-	23,5
Acquisitions de titres de participation	-	(3,2)	-
Flux financiers liés aux investissements	-	(3,2)	23,4
Dividendes versés	(308,9)	(309,3)	(310,2)
(Acquisitions) / cessions d'actions propres	(21,0)	(38,8)	(190,3)
Augmentation / (diminution) des autres dettes long terme	(0,8)	(69,2)	(0,4)
(Augmentation) / diminution des prêts et créances long terme	(37,2)	(72,2)	(33,1)
Variation autres actifs et passifs financiers	10,0	-	39,6
Flux des opérations financières	(357,9)	(489,5)	(494,4)
Variation de la trésorerie	555,4	411,4	429,0
Trésorerie au début de l'exercice	2 171,4	1 760,0	1 331,0
Trésorerie en fin d'exercice	2 726,8	2 171,4	1 760,0
Détail de la trésorerie en fin d'exercice			
Placements de trésorerie (note 8)	2 727,3	2 171,3	1 759,7
Banques débitrices	0,3	0,3	0,3
Banques créditrices (note 13)	(0,8)	(0,2)	-
Total	2 726,8	2 171,4	1 760,0

Bilan au 31 décembre 2007

■ Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007			31/12/2006	31/12/2005
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	0,1	-	0,1	0,1	0,1
Immobilisations corporelles	35,0	(26,9)	8,1	8,2	8,2
Immobilisations financières					
Participations (note 3)	5 494,4	(451,9)	5 042,5	5 214,0	5 240,3
Créances rattachées à des participations (note 4)	37,0	(37,0)	-	21,0	33,0
Autres titres immobilisés (note 5)	271,2	(8,6)	262,6	262,4	222,9
Prêts et autres immobilisations financières	2,0	(0,9)	1,1	0,9	0,8
	5 804,6	(498,4)	5 306,2	5 498,3	5 497,0
Total actif immobilisé (note 2)	5 839,7	(525,3)	5 314,4	5 506,6	5 505,3
Actif circulant					
Autres créances, avances et acomptes versés	222,5	-	222,5	122,1	176,7
Valeurs mobilières de placement (note 7)	81,5	-	81,5	91,5	91,3
Placements de trésorerie (note 8)	2 736,2	-	2 736,2	2 177,9	1 763,1
Banques, caisses et comptes rattachés	0,3	-	0,3	0,3	0,3
Total actif circulant	3 040,5	-	3 040,5	2 391,8	2 031,4
Charges constatées d'avance	0,2	-	0,2	0,2	0,2
Total de l'actif	8 880,4	(525,3)	8 355,1	7 898,6	7 536,9

■ Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capitaux			
Capital social (note 9)	234,3	234,6	234,6
Écarts de réévaluation	469,2	469,2	469,3
Réserves			
Réserves et report à nouveau	6 390,9	5 968,6	5 372,9
Résultat de l'exercice	525,6	747,7	905,0
Provisions réglementées	0,7	0,7	0,7
Total capitaux propres (note 10)	7 620,7	7 420,8	6 982,5
Titres subordonnés à durée indéterminée (note 11)	-	-	47,2
Provisions pour risques et charges (note 6)	626,8	396,9	360,7
Emprunts et dettes assimilées			
Emprunts obligataires	-	-	68,6
Emprunts et dettes financières	13,0	10,7	11,6
	13,0	10,7	80,2
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2,0	1,9	2,0
Dettes fiscales et sociales	24,4	24,5	36,0
	26,4	26,4	38,0
Dettes diverses	68,2	43,8	28,3
Total dettes	107,6	80,9	146,5
Total du passif	8 355,1	7 898,6	7 536,9

Notes annexes aux comptes Peugeot S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

■ Généralités	Note 1 – Règles et méthodes comptables	263
■ Bilan	Note 2 – Actif immobilisé	265
	Note 3 – Titres de participation	265
	Note 4 – Créances rattachées à des participations	266
	Note 5 – Actions propres	266
	Note 6 – Provisions inscrites au bilan	268
	Note 7 – Valeurs mobilières de placement	268
	Note 8 – Placements de trésorerie	268
	Note 9 – Composition du capital social	269
	Note 10 – Variation des capitaux propres	269
	Note 11 – Titres subordonnés à durée indéterminée	270
	Note 12 – Provision pour économie d'impôt à reverser	270
	Note 13 – Échéances des créances et des dettes	270
	Note 14 – Produits à recevoir et charges à payer	271
	Note 15 – Éléments concernant les entreprises liées et les participations	272
	Note 16 – Détail des produits et charges d'exploitation	272
■ Résultat	Note 17 – Chiffre d'affaires	273
	Note 18 – Impôts sur les sociétés	273
■ Informations complémentaires	Note 19 – Engagements financiers	274
	Note 20 – Engagements de retraite	275
	Note 21 – Situation fiscale latente	275
	Note 22 – Rémunérations des dirigeants	275
	Note 23 – Effectif moyen	276
	Note 24 – Droit individuel à la formation	276
	Note 25 – Événement postérieur à la clôture	276

Annexe

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2007, dont le total est de 8 355,1 millions d'euros, et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un bénéfice de 525,6 millions d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007.

■ Note 1 – Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivante :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (PCG 99-03 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable).

Le mode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celui des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations incorporelles

Ce poste est constitué par le coût d'acquisition des marques Panhard et Panhard & Levassor. Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale.

Les notes n° 1 à 25 présentées ci-après en millions d'euros, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 6 février 2008 par le Directoire.

Les comptes de la société Peugeot S.A. sont inclus dans les comptes consolidés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations. Ces amortissements sont comptabilisés, au bilan en minoration de l'actif, et au compte de résultat en dotation d'exploitation aux amortissements.

Les principales durées de vie retenues sont :

- | | |
|--|-----------|
| - Constructions | 20-30 ans |
| - Installations générales et agencements | 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 10 ans |

C. Participations

À compter de l'exercice 2007, Peugeot S.A. a pris l'option de comptabiliser les frais d'acquisitions dans le coût d'achat des titres.

Avant cette date, la valeur brute des participations est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires à l'exception des titres de participation acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

Les participations sont estimées à leur valeur d'utilité, fondée généralement sur la quote-part de capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Pour les sociétés retenues dans la consolidation des comptes du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, les capitaux propres sont les capitaux propres consolidés ou retraités, établis suivant les normes *International Accounting Standards / International Financial Reporting Standards*.

En cas de baisse durable de la valeur d'utilité et si celle-ci est inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Lorsque la valeur d'utilité est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risques est constituée.

D. Autres titres immobilisés

Ce poste, qui comprend les actions Peugeot S.A., acquises conformément aux autorisations octroyées par l'Assemblée Générale, est évalué au prix d'acquisition des actions.

Une provision pour dépréciation est constatée si le cours moyen de bourse du mois de décembre est inférieur à la valeur comptable, hormis pour les titres en voie d'annulation pour lesquels aucune dépréciation n'est comptabilisée.

Une provision pour risque complémentaire à hauteur du prix de levée de l'option est constituée, si nécessaire, pour les titres réservés à la couverture des plans d'options d'achat.

E. Prêts et créances

Les prêts et créances sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée en cas de perte probable.

F. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de créances négociables pris en pension. Les intérêts perçus en rémunération sont comptabilisés en produits financiers.

G. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent principalement les plus-values réinvesties sur titres de participation (ancien article 40 du Code général des impôts).

H. Engagements de retraite

La société Peugeot S.A. accorde aux salariés de l'entreprise des indemnités de départ à la retraite et des compléments de retraite à travers des régimes à cotisations ou à prestations définies.

La société Peugeot S.A. n'a pas opté pour la comptabilisation de ses engagements de retraite. Les engagements de la société sont évalués par des actuaires indépendants et font l'objet d'une information en annexe (cf. note 20).

I. Impôts sur les résultats

Le 1^{er} janvier 2005, Peugeot S.A. a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale des filiales françaises contrôlées à plus de 95 %, prévu par l'article 223 A du Code général des impôts.

Pour la société Peugeot S.A., l'effet d'impôt au titre de l'exercice, inscrit au compte de résultat est composé :

- du produit global égal à la somme des impôts dus par les filiales bénéficiaires,
- de la charge nette d'impôt résultant de la déclaration d'intégration fiscale,
- du produit d'impôt correspondant aux éventuels remboursements des filiales bénéficiaires, ayant antérieurement obtenu des reversements d'économie d'impôt,
- des régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs,
- de la provision pour économie d'impôt à reverser (cf. note 12),
- et des provisions pour risques constituées pour faire face aux charges nettes d'impôt estimées, consécutives aux contrôles fiscaux périodiques des filiales.

J. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

■ Note 2 – Actif immobilisé au 31 décembre 2007

(en millions d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Valeurs d'origine hors réévaluation ⁽¹⁾
Immobilisations incorporelles					
Marques	0,1	-	-	0,1	0,1
Immobilisations corporelles					
Terrains	8,1	-	-	8,1	5,5
Constructions :					
- sur sol propre	21,0	-	-	21,0	10,9
- installations générales et agencements	5,8	-	-	5,8	5,0
- autres immobilisations corporelles	0,1	-	-	0,1	0,1
	35,0	-	-	35,0	21,5
Immobilisations financières					
Participations	5 422,7	72,0	(0,3)	5 494,4	5 012,7
Créances rattachées à des participations	72,0	37,0	(72,0)	37,0	37,0
Autres titres immobilisés	262,4	75,8	(67,0)	271,2	271,2
Prêts	1,8	0,2	-	2,0	2,0
	5 758,9	185,0	(139,3)	5 804,6	5 322,9
Total	5 794,0	185,0	(139,3)	5 839,7	5 344,5

(1) Réévaluation légale de 1976.

■ Note 3 – Titres de participation

A. Valeurs brutes

Au cours de l'exercice, Peugeot S.A. a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Peugeot Motocycles pour un montant de 72 millions d'euros, par capitalisation de l'avance accordée en 2006.

B. Valeurs d'inventaire

1. Faurecia

À fin 2007, les titres Faurecia ont fait l'objet d'un test de valeur. Leur valeur d'utilité a été déterminée en retenant la quote-part du total des valeurs d'utilité de chacune des activités du groupe Faurecia. Celles-ci correspondent à la somme des flux futurs de trésorerie issus des dernières prévisions, actualisés à 8,3 %.

La quote-part de valeur ainsi obtenue est supérieure à la valeur brute comptable des titres.

Une diminution d'un point du taux d'actualisation ou une augmentation d'un point du taux de croissance à l'infini accroîtrait

la somme des flux futurs de trésorerie, et n'aurait donc pas d'effet sur la valeur des titres au bilan. Une baisse d'un point du taux de croissance à l'infini diminuerait la somme des flux futurs de trésorerie, mais sans conséquence sur la valeur des titres au bilan. Par contre, une augmentation d'un point du taux d'actualisation entraînerait également une diminution des flux futurs de trésorerie et conduirait à une dépréciation des titres Faurecia de 14 millions d'euros.

2. Grande Armée Participations

La valeur des titres de cette filiale a été déterminée sur la base des capitaux propres après distribution sur l'exercice d'un dividende exceptionnel de 300,2 millions d'euros et prise en compte de plus-values potentielles d'actifs retenues à hauteur de 146 millions d'euros. La provision pour dépréciation constituée sur l'exercice pour 146,4 millions d'euros, ramène la valeur nette comptable des titres à hauteur de la valeur d'entreprise de 263 millions d'euros. L'ensemble de ces opérations se traduit sur l'exercice par un profit avant impôt de 153,8 millions d'euros.

3. Process Conception Ingénierie

La provision pour dépréciation sur ces titres a fait l'objet d'une dotation pour un montant de 25 millions d'euros. À la clôture, la valeur nette comptable est ainsi ramenée à 43,6 millions d'euros, à hauteur de la quote-part de capitaux propres revenant à Peugeot S.A. après encaissement sur l'exercice d'un dividende de 33,8 millions d'euros. Le résultat d'ensemble de ces opérations s'est traduit sur l'exercice par un profit avant impôt de 8,8 millions d'euros.

4. Peugeot Motocycles

Une provision complémentaire de 21 millions d'euros a été constatée sur l'exercice. Au 31 décembre 2007, la valeur comptable des titres est totalement dépréciée. Une provision pour risque a été constituée pour 43,8 millions d'euros, à hauteur de l'avance de trésorerie obtenue du groupe.

■ Note 4 – Créances rattachées à des participations

L'avance de 72 millions d'euros, consentie au cours de l'exercice 2006 à la société Peugeot Motocycles, a été utilisée pour souscrire à l'augmentation de capital de cette filiale (note 3.A). Suite à la capitalisation de l'avance, la provision pour dépréciation constituée au 31 décembre 2006 pour 51 millions d'euros a été reclassée sur le poste titres de participations (note 6).

En 2007, la société Peugeot S.A. a accordé à sa filiale Peugeot Motocycles, une nouvelle avance sur augmentation de capital pour un montant de 37 millions d'euros. Cette avance a été totalement dépréciée sur l'exercice (note 6).

■ Note 5 – Actions propres

A. Mouvements de l'exercice

Conformément à l'autorisation qui lui a été octroyée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, la société Peugeot S.A. a acquis au cours de l'exercice 1 250 000 titres pour une valeur de 75,8 millions d'euros ; dont 1 155 000 titres ont été réservés à la couverture du plan d'options d'achat de l'exercice et 95 000 titres à l'annulation du capital.

Sur décision du Directoire du 22 novembre 2007 :

- 337 968 actions ont été annulées du capital social pour une valeur brute de 16,8 millions d'euros, dont 0,3 million d'euros imputés sur le poste capital et 16,5 millions d'euros sur le poste autres réserves ;
- 18 000 titres radiés des plans d'options d'achat ont été réaffectés à l'annulation du capital.

Suite à l'exercice des options d'achat, 1 348 793 titres d'une valeur comptable de 50,2 millions d'euros ont été cédés au cours

de l'exercice, dégageant un résultat exceptionnel de 4,6 millions d'euros. La provision pour risque, constituée pour la différence entre le prix d'exercice des levées d'options et la valeur comptable des titres correspondants, a été reprise pour un montant de 1,5 million d'euros.

B. Situation au 31 décembre 2007

La société possède 6 097 714 actions, classées en titres immobilisés pour 271,2 millions d'euros, dont :

- 5 866 214 titres affectés à la couverture des plans d'options annuels 2000 à 2007 ;
- 231 500 titres destinés à l'annulation du capital.

Le cours moyen de bourse du mois de décembre 2007 étant inférieur au prix d'acquisition des titres détenus au 31 décembre 2007, les titres destinés à la couverture des plans d'options d'achat ont été dépréciés à hauteur de 8,6 millions d'euros.

Plans d'options d'achat d'actions

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes, compte tenu de la division du nominal par six en 2001 :

	Date de décision du Directoire	Date de maturité	Date d'expiration	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options accordées
Plan 1999	31/03/1999	31/03/2001	31/03/2007	97	20,83	462 900
Plan 2000	05/10/2000	05/10/2002	04/10/2008	154	35,46	709 200
Plan 2001	20/11/2001	20/11/2004	19/11/2008	147	46,86	798 600
Plan 2002	20/08/2002	20/08/2005	20/08/2009	178	46,28	860 100
Plan 2003	21/08/2003	21/08/2006	20/08/2011	184	39,09	996 500
Plan 2004	24/08/2004	24/08/2007	23/08/2012	182	47,59	1 004 000
Plan 2005	23/08/2005	23/08/2008	22/08/2013	169	52,37	953 000
Plan 2006	23/08/2006	23/08/2009	22/08/2014	92	41,14	983 500
Plan 2007	22/08/2007	22/08/2010	21/08/2015	169	60,43	1 155 000

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options (actions de 1 euro) en cours de validité est la suivante :

<i>(en nombre d'options)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Total à l'ouverture de l'exercice	6 078 007	5 274 725	4 615 753
Options attribuées	1 155 000	983 500	953 000
Options levées	(1 348 793)	(178 218)	(257 028)
Options radiées	(18 000)	(2 000)	(37 000)
Total à la clôture de l'exercice	5 866 214	6 078 007	5 274 725
Dont options pouvant être exercées	2 811 714	3 146 507	2 334 225

Le détail du total à la clôture est le suivant :

<i>(en nombre d'options)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Plan 1999	-	114 930	144 247
Plan 2000	191 607	463 077	561 978
Plan 2001	394 200	726 900	776 900
Plan 2002	534 300	849 100	851 100
Plan 2003	712 607	992 500	992 500
Plan 2004	979 000	995 000	995 000
Plan 2005	931 000	953 000	953 000
Plan 2006	968 500	983 500	-
Plan 2007	1 155 000	-	-

■ Note 6 – Provisions inscrites au bilan au 31 décembre 2007

Nature des provisions <i>(en millions d'euros)</i>	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Utilisations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres mouvements	Montants en fin d'exercice
Provisions réglementées						
Plus-values réinvesties	0,7	-	-	-	-	0,7
Provisions pour risques et charges						
Provision pour économie d'impôt à reverser (note 12)	362,0	186,5	-	-	-	548,5
Provisions pour risques fiscaux	32,5	0,6	(2,0)	(1,5)	-	29,6
Autres provisions pour risques et charges	2,4	47,9	(1,6)	-	-	48,7
	396,9	235,0	(3,6)	(1,5)	-	626,8
Provisions pour dépréciations sur immobilisations financières						
Participations (note 3.B)	208,7	192,4	-	-	50,8	451,9
Créances rattachées à des participations (note 4)	51,0	37,0	-	-	(51,0)	37,0
Autres titres immobilisés (note 5.B)	-	8,6	-	-	-	8,6
Prêts	0,9	-	-	-	-	0,9
	260,6	238,0	-	-	(0,2)	498,4
Total	658,2	473,0	(3,6)	(1,5)	(0,2)	1 125,9
Dont dotations et reprises :						
D'exploitation		0,2	-	-	-	
Financières		281,8	-	-	(0,2)	
Exceptionnelles		4,5	(1,8)	(1,5)	-	
D'impôts sur résultat (note 18)		186,5	(1,8)	-	-	

Le poste autres provisions pour risques et charges comprend principalement la provision pour risque constituée sur la filiale Peugeot Motocycles pour 43,8 millions d'euros (note 3.B).

■ Note 7 – Valeurs mobilières de placement

Des titres de créances négociables (obligations assimilables du Trésor) sont pris en pension, dans le cadre de nantissements au profit de la Banque Européenne d'Investissement en garantie de prêts accordés par cet établissement à des filiales du groupe.

Ces pensions de titres (à échéances trimestrielles renouvelables) sont comptabilisées en autres valeurs mobilières de placement, pour un montant au 31 décembre 2007 de 81,5 millions d'euros, dont 0,5 million d'euros d'intérêts courus.

■ Note 8 – Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie correspondent aux excédents de liquidités confiés à la gestion du GIE PSA Trésorerie, organisme de centralisation de la trésorerie des filiales industrielles et commerciales du groupe.

Au 31 décembre 2007, les fonds placés auprès du GIE PSA Trésorerie s'élèvent à 2 727,3 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 8,9 millions d'euros d'intérêts à percevoir.

■ Note 9 – Composition du capital social

(en nombre d'actions)	2007	2006	2005
Capital social au début de l'exercice	234 618 266	234 618 266	243 109 146
Réduction de capital par annulation d'actions	(337 968)	-	(8 490 880)
Capital social à la fin de l'exercice	234 280 298	234 618 266	234 618 266

Les réductions de capital par annulation d'actions résultent des décisions du Directoire du 17 novembre 2005 et du 22 novembre 2007.

Au 31 décembre 2007, le capital social de Peugeot S.A. se compose de 234 280 298 actions intégralement libérées, d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

■ Note 10 – Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Solde au 31/12/2006	Décision d'affectation de l'AGO du 23/05/2007	Réduction de capital	Autres mouvements de l'exercice	Solde au 31/12/2007
Capital social	234,6	-	(0,3)	-	234,3
Écarts de réévaluation ⁽¹⁾					
Immobilisations corporelles	2,6	-	-	-	2,6
Titres de participation	466,6	-	-	-	466,6
	469,2	-	-	-	469,2
Réserves et report à nouveau					
Réserve légale	27,8	-	-	-	27,8
Réserves de plus-values à long terme	1 068,5	-	-	-	1 068,5
Autres réserves	4 179,0	500,0	(16,5)	-	4 662,5
Report à nouveau	693,3	(61,2)	-	-	632,1
	5 968,6	438,8	(16,5)	-	6 390,9
Résultat de l'exercice	747,7	(747,7)	-	525,6	525,6
Provisions réglementées	0,7	-	-	-	0,7
Total	7 420,8	(308,9) ⁽²⁾	(16,8)	525,6	7 620,7

(1) Réévaluation légale de 1976.

(2) Dividende de 1,35 euro par action correspondant à 228 805 381 actions, non compris les actions détenues par la société à la date de distribution.

■ Note 11 – Titres subordonnés à durée indéterminée

Dans le cadre de l'extinction par délégation parfaite de dettes envers le Crédit National s'élevant à 263,3 millions d'euros le 27 février 1989, la société Peugeot S.A. a émis des titres subordonnés à durée indéterminée du même montant. Après une première période d'intérêts calculés jusqu'au 6 décembre 1992 au taux fixe de 8,501 %, ces titres ont produit un intérêt à taux variable basé sur le PIBOR plus 0,001 % entre le 7 décembre 1992 et le 26 février 1997, date d'échéance de l'opération.

La technique financière mise en œuvre a entraîné un reversement initial effectif de 135,1 millions d'euros, qui a été déduit de la

valeur nominale des titres dans le bilan. La valeur portée au bilan a été ensuite amortie chaque année de la fraction non déductible des intérêts servis, inhérente au reversement initial. Ces amortissements cumulés de 1989 à 1997 se sont élevés à 81,0 millions d'euros.

En application de l'article 16 de la loi de finance pour 2006, la valeur résiduelle de ces titres subordonnés à durée indéterminée a été rapportée au résultat de l'exercice 2006 pour un montant de 47,2 millions d'euros. Ces titres figurent ainsi pour une valeur nulle au bilan depuis le 31 décembre 2006.

■ Note 12 – Provision pour économie d'impôt à reverser

Une provision pour impôt à reverser figure au bilan arrêté au 31 décembre 2007, pour un montant de 548,5 millions d'euros. Cette provision a pour origine les économies d'impôt provenant de l'utilisation, par la société Peugeot S.A., des déficits fiscaux de ses filiales intégrées hors celles qui n'ont plus d'activité ou qui ne

dégageront pas de bénéfices suffisants pour absorber leurs déficits. Cette provision sera reprise dans les années à venir, au fur et à mesure que les filiales intégrées, à l'origine des déficits utilisés au niveau du groupe, redeviendront bénéficiaires.

■ Note 13 – Échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2007

État des créances (en millions d'euros)	Montants bruts	À moins d'un an	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	37,0	-	37,0
Prêts	2,0	-	2,0
Actif immobilisé	39,0	-	39,0
Autres créances, avances et acomptes versés	222,5	198,1	24,4
- Impôt sur les sociétés	68,5	44,1	24,4
- Groupe et associés	149,0	149,0	-
- Autres	5,0	5,0	-
Placements de trésorerie	2 736,2	2 736,2	-
Actif circulant	2 958,7	2 934,3	24,4
Charges constatées d'avance	0,2	0,2	-
Total	2 997,9	2 934,5	63,4

État des dettes <i>(en millions d'euros)</i>	Montants bruts	À moins d'un an	À plus d'un an
Emprunts et dettes assimilées ⁽¹⁾	13,0	13,0	-
Dettes d'exploitation	26,4	26,4	-
Groupe et associés	66,4	51,5	14,9
Autres	1,8	1,8	-
Dettes diverses	68,2	53,3	14,9
Total	107,6	92,7	14,9

(1) Dont banques créditrices pour 0,8 million d'euros.

Il n'y a pas de dettes dont l'échéance est à plus de cinq ans.

■ Note 14 – Produits à recevoir et charges à payer

Montants des produits à recevoir et charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Produits à recevoir			
Autres créances	2,7	1,2	1,7
Valeurs mobilières de placement	0,5	0,5	0,3
Placements de trésorerie	8,9	6,6	3,4
Total	12,1	8,3	5,4

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Charges à payer			
Fournisseurs	0,8	0,9	1,3
Dettes fiscales et sociales	18,3	14,2	21,5
Autres dettes	0,3	0,3	5,5
Total	19,4	15,4	28,3

■ Note 15 – Éléments concernant les entreprises liées et les participations au 31 décembre 2007

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants concernant des entreprises liées ⁽¹⁾
Postes du bilan	
Actif	
Participations	5 494,4
Créances rattachées à des participations	37,0
Autres créances	149,6
Placements de trésorerie	2 736,2
Passif	
Emprunts et dettes financières	12,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1,3
Autres dettes	66,7
Postes du compte de résultat	
Charges financières	11,6
Produits de participation	641,1
Autres produits financiers	99,0

(1) Entreprises entrant dans le périmètre de consolidation du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, y compris les sociétés mises en équivalence.

Les autres liens de participation de la société Peugeot S.A. ne comprennent aucun montant significatif.

■ Note 16 – Détail des produits et charges d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Production vendue, services	93,6	88,9	96,3
Autres produits	-	-	0,2
Transferts de charges	5,3	0,3	0,5
Produits d'exploitation	98,9	89,2	97,0
Autres achats et charges externes	(17,4)	(28,4)	(29,4)
Impôts, taxes et versements assimilés	(4,4)	(5,6)	(4,7)
Salaires et traitements	(47,9)	(35,0)	(43,7)
Charges sociales	(18,2)	(14,3)	(18,9)
Autres charges	(1,2)	(1,3)	(1,2)
Charges d'exploitation	(89,1)	(84,6)	(97,9)
Résultat d'exploitation	9,8	4,6	(0,9)

L'augmentation du poste salaires et traitements résulte principalement de la comptabilisation dans les charges de l'exercice des bonus sur objectifs 2006 et 2007, auxquels s'ajoutent les indemnités versées dans le cadre du dispositif de réduction des effectifs de l'ensemble du groupe.

■ Note 17 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit comme suit :

A. Par secteurs d'activité

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Prestations de services	88,6	84,0	91,6
Loyers immobiliers	5,0	4,9	4,7
Total	93,6	88,9	96,3

Les prestations de services sont composées essentiellement d'une participation aux frais d'études, de gestion et de fonctionnement du groupe facturée par la société mère à ses filiales.

B. Par zones géographiques

La quasi-totalité du chiffre d'affaires est réalisée en France.

■ Note 18 – Impôts sur les sociétés

Le régime fiscal de groupe (cf. note 1.) aboutit à l'effet suivant sur le poste d'impôt sur les bénéfices :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Impôts dus à Peugeot S.A. par les filiales intégrées bénéficiaires	173,2	137,3	130,3
Retour d'économie d'impôt, antérieurement versée par Peugeot S.A., par les filiales intégrées bénéficiaires	54,6	36,3	32,7
Effet d'impôt groupe estimé de l'exercice	26,6	(3,8)	(3,0)
Régularisation sur charge d'impôt d'exercices antérieurs	(1,9)	(3,3)	3,8
Variation de la provision pour économie d'impôt à reverser (cf. Note 12)	(186,5)	(34,3)	(99,2)
Variation de la provision pour risques fiscaux	1,8	(1,5)	(0,1)
Effet net d'impôt	67,8	130,7	64,5

■ Note 19 – Engagements financiers

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Engagements reçus			
Crédit syndiqué ⁽¹⁾	2 400,0	2 400,0	2 400,0
Caution bancaire	52,8	79,5	73,1
Total	2 452,8	2 479,5	2 473,1
Engagements donnés			
Avals et cautions accordés en garantie d'emprunts contractés par :			
- Filiales de Peugeot S.A.	2 927,5	2 917,3	2 837,6
- Autres entreprises	28,6	41,7	51,0
Autres engagements donnés en faveur de :			
- Filiales de Peugeot S.A. ⁽²⁾	255,6	-	-
Total	3 211,7	2 959,0	2 888,6
Engagements réciproques			
Opérations de gestion de risque de taux :			
- Échanges de conditions d'intérêts	-	-	137,2
Total	-	-	137,2
Ces engagements concernent les filiales et autres entreprises liées pour :			
- Engagements reçus	52,8	79,5	73,1
- Engagements donnés	3 183,1	2 917,3	2 837,6
- Engagements réciproques	-	-	68,6

(1) Le crédit syndiqué de 2 400 millions d'euros, à échéance de mars 2006, a été renouvelé par anticipation en 2005 pour une durée de six ans. Il n'a pas été utilisé depuis son renouvellement.

(2) Ces engagements comprennent pour 247 millions d'euros, l'équivalent des en-cours de financement des filiales du groupe auprès de Banque PSA Finance au 31 décembre 2007, pour lesquels Peugeot S.A. s'est engagé à se substituer auxdites filiales, en cas de défaillance.

Engagements reçus

Pour mémoire, le contrat relatif à la cession des titres SCMPL (Panhard), intervenue au cours de l'exercice 2005, comprend un complément de prix dont les différentes composantes sont fonction des performances commerciales de la société au cours des exercices 2005 à 2009. Ce complément de prix est payable aux échéances des 30 juin 2008 et 30 juin 2010.

■ Note 20 – Engagements de retraite

Les salariés de la société Peugeot S.A. bénéficient de compléments de retraite qui sont versés annuellement aux retraités, ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. La société offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les régimes à prestations définies encore en vigueur concernent les indemnités de départ en retraite prévues par la convention collective et le régime de retraites complémentaires des ingénieurs et cadres pour la partie non externalisée en 2002, qui garantit un niveau de retraites tous régimes confondus égal au maximum à 60 % des derniers salaires. La plupart des membres des organes de Direction bénéficient également d'un régime de retraite complémentaire, à deux conditions : la première est d'avoir occupé pendant au moins cinq ans des fonctions de membres du Directoire, du Comité Exécutif, de l'État-Major, ou du Comité de

Direction élargi sauf si le dirigeant avait, au moment de sa prise de fonction de dirigeant, moins de cinq ans d'exercice professionnel devant lui ; la deuxième est d'achever sa carrière au sein de l'entreprise. Ce régime garantit un niveau de retraite, tous régimes confondus (régimes légaux et complémentaires) égal à 50 % du salaire de référence déterminé sur la base des trois meilleures années au cours des cinq dernières années d'activité, avec droit à réversion au profit du conjoint.

Au 31 décembre 2007, la valeur actuelle des prestations pour services rendus s'élève à 81,5 millions d'euros et comprend les engagements pris vis-à-vis des membres des organes de direction à hauteur de 25,6 millions d'euros.

Ces montants ne font pas l'objet de provision et sont couverts à hauteur de 55,8 millions d'euros par des versements dans des fonds externes.

■ Note 21 – Situation fiscale latente

Les décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges se traduisent par un produit latent d'impôt différé de 21 millions d'euros au 31 décembre 2007.

La société Peugeot S.A. n'a pas utilisé la faculté, offerte par la loi de finance rectificative n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, de

transférer avant le 31 décembre 2006, la partie de ses réserves de plus-values à long terme excédant 200 millions d'euros ; ceci en exonération des compléments d'impôts, sous réserve du paiement d'une taxe libératoire de 2,5 %. À la clôture, le montant des réserves de plus-values à long terme potentiellement soumises à une imposition complémentaire, s'élève à 1 068,5 millions d'euros (note 10).

■ Note 22 – Rémunérations des dirigeants

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Montants des rémunérations allouées :			
- aux organes de Direction	10,7	6,4	8,4
- aux membres du Conseil de Surveillance	0,8	0,8	0,8
Total	11,5	7,2	9,2

Depuis le 6 février 2007, la Direction du groupe est assurée par le Directoire. Les membres du Directoire, avec les autres membres de la Direction Générale et les dirigeants rattachés directement au Président du Directoire, constituent le Comité de Direction élargi. Les dirigeants du groupe ainsi définis constituent les organes de Direction du groupe. Précédemment, les organes de Direction du groupe comprenaient le Directoire, le Comité Exécutif et l'État-Major.

Les rémunérations ci-dessus s'entendent hors charges sociales. Pour leur partie variable, les rémunérations du Directoire sont soumises à l'approbation du Conseil de Surveillance du 12 février 2008.

Les bonus relatifs à l'année 2007 sont compris dans les montants indiqués ci-dessus et ont été provisionnés sur l'exercice. Ont été également provisionnés sur 2007 les bonus relatifs à l'année 2006 dont le paiement avait été conditionné à l'atteinte d'un niveau minimum de résultat en 2007 et qui s'élèvent à 1,1 million d'euros.

Les options d'actions de la société Peugeot S.A. attribuées dans l'exercice et lors des plans consentis depuis 1999, et détenus à la clôture par les membres des organes de Direction, sont de :

(en nombre d'options)	2007	2006	2005
Options d'achat attribuées dans l'exercice	621 000	510 000	435 000
Options d'achat détenues à la clôture	1 664 760	2 609 000	2 144 000

Les membres des organes de Direction de la société bénéficient du régime de retraite supplémentaire décrit à la note 20. Les coûts des services rendus au cours de l'exercice 2007 s'élèvent à 3,3 millions d'euros.

■ Note 23 – Effectif moyen

(en nombre)	31/12/2007	2006	2005
Cadres	312	365	385
Etams	78	88	95
Total	390	453	480

La diminution de l'effectif sur l'exercice 2007 résulte, d'une part des départs dans le cadre du dispositif mis en place pour l'adaptation des effectifs à la situation économique du groupe, et d'autre part de la mutation de salariés de Peugeot S.A. à Peugeot Citroën Automobiles suite à des réorganisations au sein du groupe.

■ Note 24 – Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, la société Peugeot S.A. accorde à ses salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de leur utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a conclu un accord sur la formation tout au long de la vie professionnelle le 15 avril 2005 avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans le groupe. Conformément à la loi, chaque salarié bénéficie d'un crédit de droits pédagogiques de vingt heures par an.

Les droits acquis depuis 1999 au titre des dispositifs antérieurs à l'accord sont maintenus et la limite cumulée est portée à cent cinquante heures. L'accord ouvre la possibilité d'utiliser ces droits durant le temps de travail, lorsque l'organisation du travail le permet.

Le nombre d'heures accumulées non consommées à la clôture s'élève à seize mille huit cent trente-six heures.

Aucun droit n'a été provisionné à la clôture, en application de l'avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité.

■ Note 25 – Événement postérieur à la clôture

Aucun événement pouvant avoir une influence significative sur les comptes de l'exercice 2007 n'est intervenu depuis le 31 décembre 2007.

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

(Articles R 225-81, R 225-83 et R 225-102 du Code de commerce)

(en euros)	2007	2006	2005	2004	2003
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social ⁽¹⁾	234 280 298	234 618 266	234 618 266	243 109 146	243 109 146
Nombre d'actions émises	234 280 298	234 618 266	234 618 266	243 109 146	243 109 146
Résultat global des opérations de l'exercice					
Produits des activités courantes hors taxes	837 261 848	777 903 611	957 902 589	1 091 639 443	1 628 329 848
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	740 999 549	730 770 923	818 698 967	949 166 548	1 546 820 513
Participation des salariés (charge de l'exercice)	-	-	-	-	433 473
Impôts sur les bénéfices ⁽²⁾	67 780 191	130 753 783	64 458 584	103 617 707	43 350 875
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	525 580 339	747 728 148	904 989 653	1 031 594 676	1 629 889 076
Dividendes ⁽⁴⁾	351 420 447	316 734 659	316 734 659	328 197 347	328 197 347
Résultat des opérations réduit à une seule action ⁽³⁾					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	3,45	3,67	3,76	4,33	6,54
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	2,24	3,19	3,86	4,24	6,70
Dividende attribué à chaque action :					
- dividende net distribué ⁽⁴⁾	1,50	1,35	1,35	1,35	1,35
- impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) ⁽³⁾	-	-	-	-	0,675
Revenu global	-	-	-	-	2,025
Personnel					
Effectif moyen des salariés	390	453	480	495	494
Montant de la masse salariale	37 018 614	38 983 986	40 292 304	38 075 578	38 400 904
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	18 133 174	14 338 277	18 890 052	17 475 520	17 364 776

(1) Entre 2003 et 2007, les mouvements sur le capital résultent de l'annulation d'actions suite à leur rachat en bourse.

(2) Depuis le 1^{er} janvier 1990, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale, articles 223 A et suivants du CGI, applicable aux filiales françaises contrôlées à plus de 95 %. Tous les mouvements d'impôt sur les bénéfices sont enregistrés sur la ligne impôts sur les bénéfices, y compris les variations de provisions pour impôts.

(3) À compter des dividendes perçus en 2005, l'avoir fiscal est supprimé et remplacé par un crédit d'impôt.

(4) Pour 2007, montants indiqués sous réserve de leur approbation par l'Assemblée Générale du 28 mai 2008.

Filiales et participations au 31 décembre 2007

(en milliers d'euros ou en milliers d'unités de monnaies nationales)

SOCIÉTÉS OU GROUPES DE SOCIÉTÉS	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue en %
I - Renseignements détaillés sur les titres dont la valeur brute excède 1 % du capital social			
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)			
Peugeot Citroën Automobiles route de Gisy, 78943 Vélizy (Yvelines)	294 816	3 754 363	100,00
Faurecia 2, rue Hennape, 92000 Nanterre (Hauts-de-Seine)	170 765	301 887	70,85
Grande Armée Participations 75, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris	60 435	56 505	100,00
Banque PSA Finance 75, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris	177 408	1 564 417	74,93
Automobiles Citroën 12, rue Fructidor, 75017 Paris	16 000	57 528	100,00
Automobiles Peugeot 75, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris	171 285	184 840	100,00
Process Conception Ingénierie 9, avenue du Maréchal-Juin, 92048 Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine)	22 954	29 120	84,54
Peugeot Motocycles 103, rue du 17-Novembre, 25350 Mandeure (Doubs)	7 142	(34 703)	100,00
Gefco 77 à 81, rue des Lilas-d'Espagne, 92400 Courbevoie (Hauts-de-Seine)	8 000	252 874	99,94
PSA International S.A. 62, quai Gustave Ador, 1207 Genève (Suisse)	CHF 5 979 EUR 3 602	218 432 131 601	- 99,92
Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise 6 B, route de Trêves, L2633 Senningerberg (Luxembourg)	4 500	22	100,00
B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)			
II - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital social			
A - Filiales non reprises au paragraphe I			
- Filiales françaises (ensemble)			
- Filiales étrangères (ensemble)			
B - Participations non reprises au paragraphe I			
- Dans des sociétés françaises (ensemble)			
- Dans des sociétés étrangères (ensemble)			

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice (perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Brute	Nette						
2 610 622	2 610 415	-	505 270	65 197 478	(839 368)	-	
1 262 691	1 262 283	-	-	73 124	77 154	-	
408 923	262 523	-	-	-	10 646	300 200	
380 084	380 084	-	-	n/s	267 024	117 142	
257 653	257 653	-	1 300	8 407 395	53 300	65 375	
180 798	180 745	-	1 300	13 600 776	152 899	44 723	
170 304	43 639	-	-	111 355	(3 485)	33 815	
178 815	-	37 000	-	212 366	(23 840)	-	Avance dépréciée en totalité
32 197	32 197	-	-	2 119 144	68 038	61 962	
-	-	-	-	-	33 927	-	
6 843	6 843	-	-	n/s	20 440	17 890	1 EUR = 1,6598 CHF
5 267	5 267	-	-	n/s	-	-	
15	15	-	2 100 000	-	-	-	
10	10	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	-	
219	219	-	-	-	-	3	

Inventaire des valeurs mobilières en portefeuille au 31 décembre 2007

				<i>(en milliers d'euros)</i>			
Sociétés				Valeur brute	Provisions pour dépréciations	Plus-values réinvesties	Valeur nette
2 680 060	actions de	110 €	Peugeot Citroën Automobiles	2 610 622	-	(207)	2 610 415
17 285 597	actions de	7 €	Faurecia	1 262 691	-	(408)	1 262 283
395 000	actions de	153 €	Grande Armée Participations	408 923	(146 400)		262 523
8 307 993	actions de	16 €	Banque PSA Finance	380 084	-	-	380 084
1 249 997	actions de	12,80 €	Automobiles Citroën	257 653	-	-	257 653
19 030 968	actions de	9 €	Automobiles Peugeot	180 798	-	(53)	180 745
192 134	actions de	101 €	Process Conception Ingénierie	170 304	(126 660)	(5)	43 639
446 397	actions de	16 €	Peugeot Motocycles	178 815	(178 815)		-
499 690	actions de	16 €	Gefco	32 197	-	-	32 197
5 974	actions de	1 000 CHF	PSA International S.A.	6 843	-	-	6 843
300 000	actions de	15 €	Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise	5 267	-	-	5 267
Actions propres				271 163	(8 545)	-	262 618
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 2 000 000 euros (montant global)				244	-	-	244
Total				5 765 604	(460 420)	(673)	5 304 511
Dont :							
Titres de participations (note 3)				5 494 441	(451 875)	(673)	5 041 893
Actions propres (note 5)				271 163	(8 545)	-	262 618

Inventaire établi conformément à l'article 34-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Les valeurs n'ayant pas une importance significative ont été inscrites pour un montant global.

Assemblée Générale

- 282** Présentation des résolutions
- 284** Autorisations financières en vigueur
- 286** Résolutions

Présentation des résolutions

Douze résolutions sont proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires délibérant comme Assemblée Générale ordinaire et trois résolutions sont soumises à l'Assemblée délibérant comme Assemblée Générale extraordinaire.

■ Délibérations à caractère ordinaire

La **première résolution** soumet à l'approbation des actionnaires les comptes sociaux de l'exercice 2007, qui font ressortir un résultat de 525 580 339 euros.

La **deuxième résolution** soumet à l'approbation des actionnaires les comptes consolidés de PSA PEUGEOT CITROËN pour 2007, qui font ressortir un résultat de 885 millions d'euros.

La **troisième résolution** porte sur l'affectation du résultat de l'exercice et la mise en paiement du dividende. Le dividende proposé s'établit à 1,50 euro par action. Si cette proposition est approuvée, le paiement du dividende aura lieu le 4 juin 2008. La distribution

proposée pour l'exercice 2007 correspond, compte tenu de la totalité des actions composant le capital au 31 décembre 2007, à un montant de 351 millions d'euros, soit un ratio de distribution par rapport au résultat net consolidé part du groupe de 39,7 %.

La **quatrième résolution** porte sur le mandat de M. Marc Friedel qui arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007. Il est proposé de procéder à son renouvellement pour une durée de six ans, prenant fin à l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013.

Marc Friedel

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 26 juin 1996
Échéance du mandat en cours : 2008
Né le 21 juillet 1948

Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité financier

Adresse professionnelle :
1, rue Ballu
75009 Paris
France

Consultant

Au 31 décembre 2007, M. Marc Friedel est également :

Représentant permanent de Sofinaction (Groupe CIC) au Conseil d'Administration de la Société Nancéienne Varin-Bernier (SNVB).

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Membre du Conseil de Surveillance des Presses Universitaires de France.
Vice-président du Conseil d'Administration de la Librairie Ernest Flammarion.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Marc Friedel a été président directeur général, de 1989 à 1999, de la société Berger-Levrault, société cotée à la Bourse de Paris.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.

La **cinquième résolution** concerne la ratification des conventions dites « réglementées » approuvées par le Conseil de Surveillance. Ces conventions sont visées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui figure dans le document de référence. Les conventions nouvelles concernent l'application du régime de retraite pour tenir compte des modifications apportées à la composition du Directoire.

Les **sixième à dixième résolutions** proposent l'approbation d'une convention réglementée intéressant chacun des membres du Directoire. L'an dernier, l'Assemblée Générale avait approuvé une convention réglementée précisant les modalités de poursuite du contrat de travail des membres du Directoire à l'issue de la cessation de leur mandat social. Les conditions de rémunération attachées à ce contrat seront alors égales à la dernière rémunéra-

tion fixe décidée par le Conseil de Surveillance, augmentée de la moyenne des trois dernières rémunérations variables ; toute la durée passée à l'exercice du mandat social sera considérée comme durée de présence dans l'entreprise à retenir pour calculer l'ancienneté dans l'exercice du contrat de travail. À partir de cette année, conformément aux dispositions de l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, la reprise du contrat de travail aux conditions exposées ci-dessus sera subordonnée à la constatation de l'atteinte d'objectifs de performance préalablement définis par le Conseil de Surveillance : la part variable de rémunération perçue en moyenne sur la durée du mandat s'achevant, devra avoir été supérieure ou égale à 60 % de la part fixe perçue en moyenne sur la même période. Ces dispositions peuvent être revues en cas de

circonstances exceptionnelles à l'appréciation du Conseil de Surveillance. Ces résolutions visent à approuver ces conditions.

La **onzième résolution** porte sur le montant des jetons de présence attribué au Conseil de Surveillance. Il est proposé de fixer ce montant à 600 000 euros pour l'exercice en cours et chacun des exercices suivants jusqu'à nouvelle décision. Cette augmentation, la première depuis l'Assemblée Générale du 26 mai 2004, répond à l'importance croissante des travaux du Conseil de Surveillance et de ses comités et au temps qui leur est consacré. Par ailleurs, le montant des jetons de présence par personne reste dans la moyenne du marché, compte tenu de la taille du groupe.

La **douzième résolution** soumet à l'autorisation de l'Assemblée Générale un programme de rachat d'actions Peugeot S.A. Cette autorisation serait consentie pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 28 novembre 2009.

Cette autorisation s'appliquerait dans la limite de 17 millions d'actions, correspondant à 7,3 % du capital, avec pour objectif l'attribution d'options d'achat d'actions, la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital ou la réduction du capital de la société. Le prix maximum d'achat serait fixé à 65 euros par action.

■ Délibérations à caractère extraordinaire

Les délibérations à caractère extraordinaire concernent le renouvellement des dispositions votées lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2007.

La **treizième résolution** renouvelle l'autorisation du Directoire de procéder à la réduction du capital par voie d'annulation d'actions rachetées par la société, dans la limite de 10 % du capital de la société par périodes de vingt-quatre mois. Cette autorisation sera en particulier utilisée pour annuler les 231 500 actions détenues par la société au 31 décembre 2007 et affectées au poste « Actions en voie d'annulation ».

La **quatorzième résolution** renouvelle l'autorisation au Directoire, pour une durée de dix-huit mois, d'augmenter ou réduire le capital ou racheter des actions de la société en période d'offre publique sur les titres Peugeot S.A. dans le cadre des autorisations et délégations consenties par les dixième, onzième et douzième résolutions de l'Assemblée Générale du 23 mai 2007 et douzième et treizième résolutions 2008 qui précèdent.

La **quinzième résolution** propose à l'Assemblée Générale de renouveler la délégation de compétence au Directoire d'émettre des bons de souscription d'action, dans l'hypothèse d'une offre publique sur les titres de la société Peugeot S.A., qui surviendrait

Cette autorisation remplace celle donnée précédemment par les actionnaires lors de l'Assemblée du 23 mai 2007. La limite est portée à 17 millions d'actions au plus, correspondant au nombre de titres qui pourraient être rachetés compte tenu du plafonnement des titres en autodétention à 10 % du capital et du nombre de titres détenus à fin 2007. Au 31 décembre 2007, le groupe détenait 6 097 714 actions représentant 2,6 % du capital, dont 5 866 214 actions détenues en couverture des options d'achat consenties et 231 500 actions destinées à être annulées.

Si le groupe devait utiliser cette autorisation pour d'autres motifs que la couverture des plans d'options futurs, il le ferait en veillant particulièrement au niveau de sa position financière nette. Au cours de l'exercice 2007, 1 250 000 actions ont été acquises à un cours moyen de 60,62 euros, dont 1 155 000 actions ont été affectées à l'adossement du programme d'attribution d'options d'achat d'actions Peugeot S.A. décidé en août 2007.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et aux articles 241-1 à 242-6 du Règlement général AMF, le descriptif de ce nouveau programme sera disponible sur le site Internet www.psa-peugeot-citroen.com, rubrique Actionnaire/ Information Réglementée AMF, ainsi que le site Internet de l'AMF www.amf-france.org.

dans les dix-huit mois suivant l'Assemblée Générale et répondrait aux conditions d'application de l'« exception de réciprocité », c'est-à-dire dans le cas où une offre publique serait le fait d'une entité qui elle-même n'aurait pas l'obligation – si elle faisait l'objet d'une offre – d'obtenir l'approbation de l'Assemblée pour prendre des mesures de défense pendant l'offre, ou qui est contrôlée par une entité qui n'applique pas cette obligation.

Le montant maximum prévu pour l'augmentation de capital qui pourrait résulter de l'exercice des bons de souscription d'actions s'ils étaient émis, est de 160 millions d'euros. Ce montant est proche de celui qui fait l'objet des augmentations de capital auxquelles le Directoire pourrait procéder en vertu des dixième, onzième et douzième résolutions de l'Assemblée Générale de Peugeot S.A. du 23 mai 2007 ainsi que des dispositions de la quatorzième résolution 2008 et il s'imputerait sur lesdites augmentations de capital. Il est proposé que le nombre maximum de bons de souscription pouvant être émis soit fixé à 160 millions de bons.

Les autres caractéristiques des bons et leurs conditions d'exercice seraient déterminées par le Directoire, comme le prévoit la loi. Cette délégation permettrait donc au Directoire d'arrêter, le cas échéant, l'ensemble des conditions et caractéristiques des bons au vu du contenu et des modalités d'une offre publique visant la société.

Autorisations financières en vigueur

Les autorisations financières ci-dessous sont consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires au bénéfice du Directoire.

Conformément aux statuts de la société, les opérations sur capital et les émissions obligataires sont soumises à autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

Autorisations financières en vigueur avant l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 28 mai 2008

	Autorisation	Durée	Du	Jusqu'au
1 - Assemblée Générale ordinaire				
Rachats d'actions	Acquisition de 16 000 000 actions au plus Prix maximum d'achat : 65 euros	18 mois	23 mai 2007	24 novembre 2008
2 - Assemblée Générale extraordinaire				
Émission de valeurs mobilières donnant accès directement ou indirectement au capital avec et sans DPS	- dans la limite d'un capital social plafonné à 400 millions d'euros ⁽¹⁾ en nominal - plafond nominal d'endettement limité à 600 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances	26 mois	23 mai 2007	23 juillet 2009
Même dispositif que ci-dessus limité à 18 mois en période d'offre publique	- dans la limite d'un capital social plafonné à 400 millions d'euros ⁽¹⁾ en nominal - plafond nominal d'endettement limité à 600 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances	18 mois	23 mai 2007	23 novembre 2008
Émission de bons de souscription d'actions en période d'offre publique	- augmentation de capital résultant de l'exercice de bons limitée à 160 millions d'euros et s'imputant sur le plafond de 400 millions d'euros ⁽¹⁾ ci-dessus - émission de 160 millions de bons maximum	18 mois	23 mai 2007	23 novembre 2008
Options d'achat d'actions	2 500 000 actions	15 mois	23 mai 2007	31 août 2008
Annulation d'actions	10 % du capital par période de 24 mois	24 mois	23 mai 2007	23 mai 2009
Les dispositifs ci-dessus autorisant les rachats d'actions, les augmentations ou réductions de capital sont limités à 18 mois en période d'offre publique		18 mois	23 mai 2007	23 novembre 2008

DPS : droit préférentiel de souscription.

(1) Les augmentations de capital qui pourront résulter de l'ensemble de ces émissions ne pourront avoir pour effet de porter le capital social à un montant supérieur à 400 millions d'euros.

Autorisations financières en vigueur après vote de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 28 mai 2008

	Autorisation	Durée	Du	Jusqu'au
1 - Assemblée Générale ordinaire				
Rachats d'actions <i>(12^e résolution)</i>	Acquisition de 17 000 000 actions au plus Prix maximum d'achat : 65 euros	18 mois	28 mai 2008	28 novembre 2009
2 - Assemblée Générale extraordinaire				
Émission de valeurs mobilières donnant accès directement ou indirectement au capital avec et sans DPS <i>(poursuite de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007)</i>	- dans la limite d'un capital social plafonné à 400 millions d'euros en nominal - plafond nominal d'endettement limité à 600 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances	18 mois	23 mai 2007	23 juillet 2009
Même dispositif que ci-dessus limité à 18 mois en période d'offre publique <i>(14^e résolution)</i>	- dans la limite d'un capital social plafonné à 400 millions d'euros en nominal - plafond nominal d'endettement limité à 600 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances	18 mois	28 mai 2008	28 novembre 2009
Émission de bons de souscription d'actions en période d'offre publique <i>(15^e résolution)</i>	- augmentation de capital résultant de l'exercice de bons limitée à 160 millions d'euros et s'imputant sur le plafond de 400 millions d'euros ci-dessus - émission de 160 millions de bons maximum	18 mois	28 mai 2008	28 novembre 2009
Options d'achat d'actions <i>(poursuite de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007)</i>	2 500 000 actions	15 mois	23 mai 2007	31 août 2008
Annulation d'actions <i>(13^e résolution)</i>	10 % du capital par période de 24 mois	24 mois	28 mai 2008	28 mai 2010
Les dispositifs ci-dessus autorisant les rachats d'actions, les augmentations ou réductions de capital sont limités à 18 mois en période d'offre publique <i>(14^e résolution)</i>		18 mois	28 mai 2008	28 novembre 2009

DPS : droit préférentiel de souscription.

Résolutions

■ Assemblée Générale du 28 mai 2008

I. Délibérations à caractère ordinaire

Première résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels, du rapport de gestion du Directoire sur l'exercice écoulé, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2007, qui font ressortir un bénéfice de 525 580 339,33 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2007

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes consolidés, des commentaires du Directoire et du Conseil de Surveillance, ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2007, tels qu'ils viennent de lui être présentés.

Troisième résolution

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, constate que le bénéfice distribuable, constitué par le bénéfice de l'exercice de 525 580 339,33 euros majoré du report à nouveau bénéficiaire de l'exercice précédent d'un montant de 632 089 020,73 euros, s'élève à la somme de 1 157 669 360,06 euros.

Elle décide d'affecter comme suit ce bénéfice distribuable :

- aux actions	351 420 447,00 euros
- aux autres réserves	100 000 000,00 euros
- au report à nouveau	706 248 913,06 euros

Le dividende de 1,50 euro par action, éligible en totalité à l'abattement de 40 % visé à l'article 158-3 2° à 4° du Code général des impôts ou, sur option du bénéficiaire, au prélèvement libératoire visé à l'article 117 quater du Code général des impôts pour ceux des actionnaires pouvant en bénéficier, sera mis en paiement le 4 juin 2008.

Les sommes correspondant au dividende non versé sur les actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend note qu'au titre des exercices 2004, 2005 et 2006, les dividendes ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net
2004	229 803 390 actions de 1 euro	1,35 euro
2005	229 146 756 actions de 1 euro	1,35 euro
2006	228 805 381 actions de 1 euro	1,35 euro

Quatrième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, décide, sur la proposition du Conseil de Surveillance, de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Marc Friedel, pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2014 à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Cinquième résolution

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial présenté par les Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées, approuve ce rapport et les opérations qui y sont mentionnées.

Sixième résolution

Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Christian Streiff reprendrait effet après la cessation de son mandat social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les engagements visés à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, approuve les engagements mentionnés dans ce rapport et relatifs aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Christian Streiff reprendrait effet après la cessation de son mandat social.

Septième résolution

Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Jean-Philippe Collin reprendrait effet après la cessation de son mandat social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les engagements visés à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, approuve les engagements mentionnés dans ce rapport et relatifs aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Jean-Philippe Collin reprendrait effet après la cessation de son mandat social.

Huitième résolution

Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Gilles Michel reprendrait effet après la cessation de son mandat social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les engagements visés à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, approuve les engagements mentionnés dans ce rapport et relatifs aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Gilles Michel reprendrait effet après la cessation de son mandat social.

Neuvième résolution

Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Grégoire Olivier reprendrait effet après la cessation de son mandat social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les engagements visés à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, approuve les engagements mentionnés dans ce rapport et relatifs aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Grégoire Olivier reprendrait effet après la cessation de son mandat social.

Dixième résolution

Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Roland Vardanega reprendrait effet après la cessation de son mandat social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les Commissaires aux

Comptes sur les engagements visés à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, approuve les engagements mentionnés dans ce rapport et relatifs aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Roland Vardanega reprendrait effet après la cessation de son mandat social.

Onzième résolution

Détermination du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, décide de fixer à 600 000 euros la rémunération globale des membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours et chacun des exercices suivants jusqu'à nouvelle décision.

Douzième résolution

Autorisation d'un programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire à acquérir des actions de la société en vue soit de réduire le capital de la société, soit de l'attribution d'actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou de groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, soit de la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital. L'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens et à toute époque, sur le marché ou hors marché, y compris par l'utilisation de tous instruments financiers dérivés, négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré et notamment par toutes options d'achat.

Le prix maximum d'achat est fixé à 65 euros par action.

Le Directoire pourra acquérir au maximum 17 000 000 actions en vertu de la présente autorisation qui lui est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du 28 mai 2008 et qui se substitue, à compter de la présente Assemblée, à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007.

II. Délibérations à caractère extraordinaire

Treizième résolution

Autorisation donnée au Directoire de réduire le capital par voie d'annulation d'actions rachetées par la société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire, dans les conditions prévues par l'article 9 des statuts, à procéder sur ses seules délibérations à l'annulation des actions

de la société qu'elle détient ou qu'elle pourrait détenir par suite d'achats réalisés dans le cadre de l'autorisation donnée par la douzième résolution ci-dessus, dans la limite de dix pour cent du capital de la société par périodes de vingt-quatre mois.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Directoire pour procéder, s'il y a lieu, à une ou plusieurs réductions de capital en conséquence de l'annulation des actions précitées et en particulier modifier les statuts, effectuer toutes formalités de publicité et prendre toutes dispositions pour permettre directement ou indirectement la réalisation de cette ou ces réductions de capital.

Quatorzième résolution

Autorisation donnée au Directoire d'utiliser les délégations et autorisations en période d'offre publique portant sur les titres de la société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire, pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée et dans les conditions fixées par la loi, à utiliser, en période d'offre publique portant sur les titres de la société, les délégations de compétence et autorisations données au Directoire à l'effet d'acquérir des actions Peugeot S.A., d'augmenter ou de réduire le capital social en application des dispositions des douzième et treizième résolutions qui précèdent et des dispositions des dixième, onzième et douzième résolutions de l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, et ce pour la totalité du montant des délégations et autorisations fixé dans lesdites résolutions.

Quinzième résolution

Délégation de compétence donnée au Directoire à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, délègue au Directoire, en application des dispositions des articles L. 233-32-II et L. 233-33 du Code de commerce, pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée, la compétence d'émettre, en une ou plusieurs fois, en période d'offre publique portant sur les titres de la société, des bons permettant de souscrire, à des conditions préférentielles, à des actions Peugeot S.A. et d'attribuer gratuitement lesdits bons à tous les actionnaires de la société ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique.

L'Assemblée Générale fixe à 160 000 000 euros le montant de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'exercice desdits bons, ce montant s'imputant sur les augmentations de capital auxquelles le Directoire pourrait procéder en vertu des dispositions des dixième, onzième et douzième résolutions de l'Assemblée Générale du 23 mai 2007 et des dispositions de la quatorzième résolution qui précède, et à 160 000 000 le nombre maximum de bons de souscription pouvant être émis en vertu de la présente résolution.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de fixer les conditions d'exercice de ces bons, qui doivent être relatives aux termes de l'offre ou de toute offre concurrente éventuelle, ainsi que les autres caractéristiques de ces bons, dont le prix d'exercice ou les modalités de détermination de ce prix. Ces bons deviennent caducs de plein droit dès que l'offre et toute offre concurrente éventuelle échouent, deviennent caduques ou sont retirées.

La présente délégation emporte renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions de la société auxquelles les bons de souscription émis en vertu de la présente résolution donneraient droit.

Le capital et la Bourse

- 290** PSA PEUGEOT CITROËN et ses actionnaires
- 294** Renseignements concernant le capital
- 297** Informations boursières détaillées

PSA PEUGEOT CITROËN et ses actionnaires

■ Suivre l'actualité du groupe

PSA PEUGEOT CITROËN s'est donné pour objectif d'informer régulièrement et clairement l'ensemble de ses actionnaires, français et étrangers, individuels et institutionnels. Le groupe s'attache à améliorer en permanence l'efficacité de sa communication financière, qu'il s'agisse des différentes sources d'information mises à la disposition des actionnaires ou des relations directes lors des rencontres et événements organisés à cet effet, en conformité avec les meilleures pratiques des marchés et les recommandations des autorités boursières.

Un ensemble de publications est dédié à tous les actionnaires du groupe :

- le rapport annuel, édité en versions française et anglaise, présente l'essentiel du groupe et de son activité, avec des chiffres clés sur plusieurs années et les principales données financières ;
- le document de référence, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et édité en versions française et anglaise, présente le détail de l'ensemble des comptes consolidés et leur analyse, l'activité des différentes divisions, les résolutions votées par l'Assemblée Générale et les principales informations juridiques sur la société ;
- le rapport semestriel, également édité en versions française et anglaise, est disponible dès la publication des comptes semestriels fin juillet ;
- les communiqués de presse et avis financiers sont publiés sur le site Internet ;
- les lettres à nos actionnaires éditées à l'occasion de la publication des comptes annuels, de l'Assemblée Générale et des résultats semestriels sont personnellement adressées aux détenteurs de titres au nominatif, aux actionnaires au porteur identifiés détenant au moins 100 actions ou sur demande ;
- le guide de l'actionnaire apporte les réponses aux principales questions concernant les droits de l'actionnaire et la gestion des titres Peugeot S.A.

L'ensemble de ces publications est disponible sur le site Internet du groupe, www.psa-peugeot-citroen.com, qui permet par ailleurs de consulter en temps réel le cours de Bourse de l'action Peugeot S.A. via la rubrique « Actionnaire » du site, les détenteurs d'actions au nominatif pur peuvent consulter leur portefeuille, effectuer des simulations fiscales, retrouver les documents juridiques et d'information à leur attention.

Le site www.developpement-durable.psa.fr permet de suivre l'engagement et la démarche du groupe face aux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux.

Afin de maintenir un véritable dialogue, PSA PEUGEOT CITROËN multiplie les occasions de rencontres avec ses actionnaires et l'ensemble de la communauté financière. Trois grands rendez-vous sont pris à l'occasion de la publication des résultats annuels et semestriels ainsi que pour l'Assemblée Générale.

Par ailleurs, le groupe convie régulièrement les investisseurs institutionnels à des réunions en Europe, aux États-Unis et en Asie, à des visites de sites et propose aux analystes financiers des réunions thématiques pour leur permettre de mieux comprendre la réalité opérationnelle du groupe. PSA PEUGEOT CITROËN participe aussi aux présentations sectorielles des institutions financières actives sur les marchés de capitaux.

Le groupe offre également de nombreuses occasions de rencontres à ses actionnaires individuels notamment au travers de présentations en province ou de visites d'usines. Les actionnaires individuels peuvent poser leurs questions à l'équipe de communication financière par e-mail à communication.financiere@psa.fr ou bien en appelant le numéro Azur :

Relations actionnaires

► N° Azur 0 810 424 091
(Coût d'un appel local)

Tout actionnaire qui souhaiterait recevoir régulièrement les informations financières du groupe PSA PEUGEOT CITROËN peut se faire inscrire au siège de la société :

Peugeot S.A. – Communication financière
75, avenue de la Grande-Armée – 75116 Paris
E-mail : communication.financiere@psa.fr
Numéro Azur :

Relations actionnaires

► N° Azur 0 810 424 091
(Coût d'un appel local)

Agenda

24 avril 2008 :	Chiffre d'affaires au 31 mars 2008
28 mai 2008 :	Assemblée Générale
4 juin 2008 :	Paiement du dividende 2007
23 juillet 2008 :	Résultats du 1 ^{er} semestre 2008
24 octobre 2008 :	Chiffre d'affaires au 30 septembre 2008

Fiche signalétique de l'action Peugeot S.A.

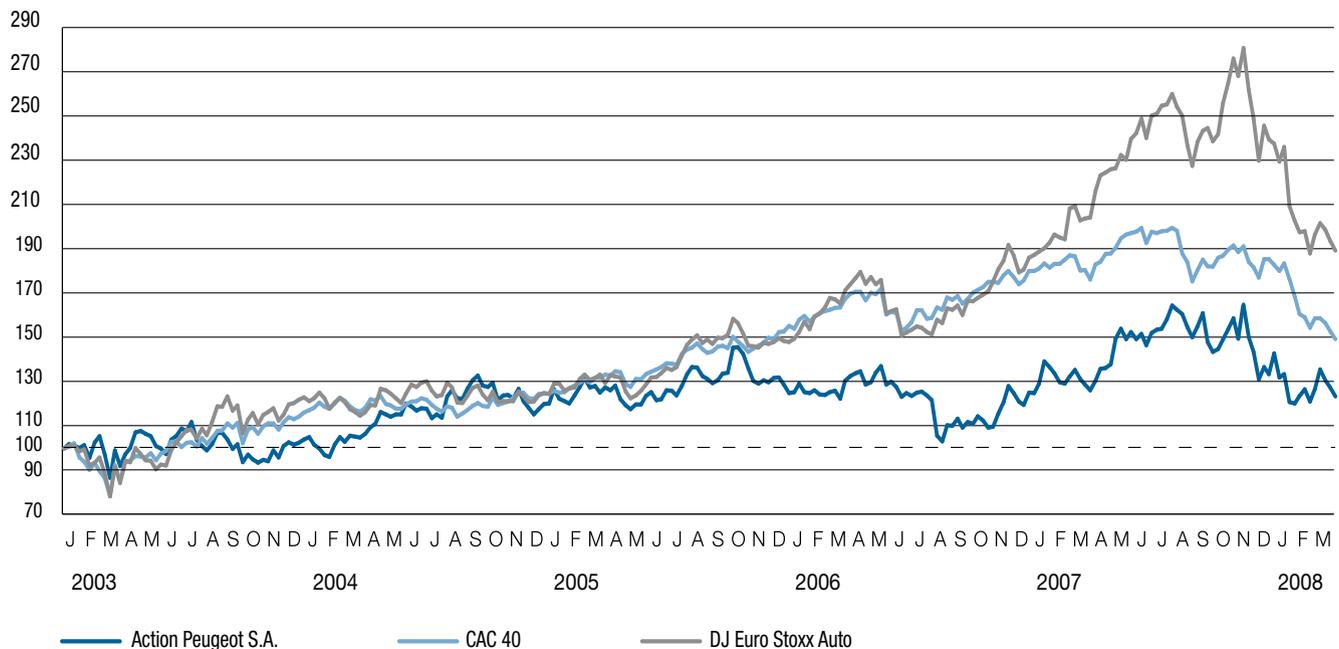
Code valeur ISIN	FR0000121501
Places de cotation	Négociation en continu sur l'Euronext – compartiment A de la Bourse NYSE Euronext Paris. Autres places de négociation du titre : - Europe : coté à la Bourse de Bruxelles et sur le marché SEAQ International à Londres ; - États-Unis : négociation sous forme d'ADR (American Depositary Receipts), un ADR représentant une action.
Présence dans les principaux indices	CAC 40, SBF 120, SBF 250, Euronext 100, DJ Euro Stoxx Auto (sectoriel), ASPI (Développement durable), FTSE4Good (Développement durable).
Éligibilité de l'action	SRD (Service de Règlement Différé) et PEA (Plan d'Épargne en Actions)
Valeur nominale	1 euro
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2007	234 280 298
Cours au 31 décembre 2007	51,85 euros
Capitalisation boursière au 31 décembre 2007	12,15 milliards d'euros
Poids dans l'indice CAC 40 au 31 décembre 2007	0,83 %

■ Évolution du cours de Bourse

En 2007, le cours de l'action Peugeot S.A. s'est apprécié de 3,29 % ; il s'établit à 51,85 euros au 31 décembre 2007. Cette évolution se compare sur la même période à une hausse de 1,31% de l'indice CAC 40 et de 24,95 % pour le DJ Euro Stoxx Auto.

Sur une période de cinq ans, l'action Peugeot S.A. progresse de 33,43 % à comparer à une hausse de 83,23 % de l'indice CAC 40 et à une hausse de 135,55 % du DJ Euro Stoxx Auto.

Action Peugeot S.A., indices CAC 40 et DJ Euro Stoxx Automobile sur cinq ans (base 100)



Cours de Bourse et volumes de transactions de l'action Peugeot S.A. sur cinq ans

	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	243 109 146	243 109 146	234 618 266	234 618 266	234 280 298
Plus haut (en euros)	43,85	52,70	57,95	54,30	67,35
Plus bas (en euros)	33,53	36,93	45,20	38,91	47,41
Cours au 31 décembre (en euros)	40,40	46,70	48,70	50,20	51,85
Capitalisation boursière au 31 décembre (en milliards d'euros)	9,82	11,35	11,43	11,78	12,15
Volume moyen quotidien (en titres par jour *)	1 442 174	1 325 810	1 093 731	1 553 823	1 845 921

* Il s'agit de la moyenne du nombre de titres global qui s'est échangé sur la place de Paris : carnet central + hors marché + exercice assignation d'option (Source NYSE Euronext Paris).

■ Participer aux performances

La distribution proposée pour l'exercice 2007 et soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 mai 2008 correspond, compte tenu des actions en circulation au 31 décembre 2007, à un montant de 351 millions d'euros.

Chaque année, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN verse le dividende cinq jours de Bourse après le vote en Assemblée Générale soit, au titre de l'exercice 2007, le 4 juin 2008.

	2003	2004	2005	2006	2007
Dividende par action					
Net	1,35	1,35	1,35	1,35	1,50 *
Avoir fiscal	0,675	- **	- **	- **	- **
Global	2,025	- **	- **	- **	- **
Taux de distribution	21,4 %	22,9 %	30,1 %	168,8 %	39,7 %

* Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale du 28 mai 2008.

** À compter des dividendes perçus en 2005, au titre de l'exercice 2004, l'avoir fiscal est supprimé et remplacé, dans certaines conditions, par un crédit d'impôt.

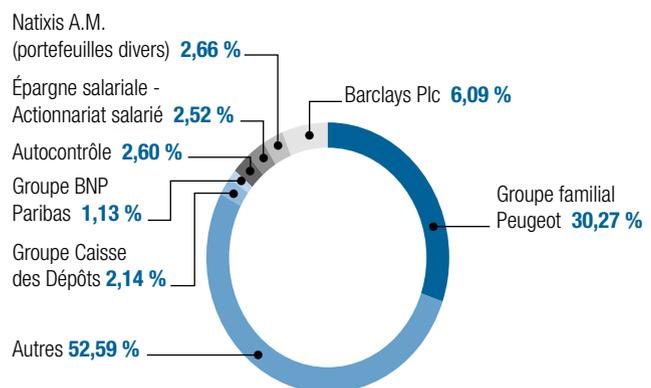
■ Évolution et contrôle du capital

Au 31 décembre 2007, le capital de la société s'élève à 234 280 298 euros, représenté par 234 280 298 actions de nominal 1 euro chacune après l'annulation le 28 novembre 2007 de 337 968 actions.

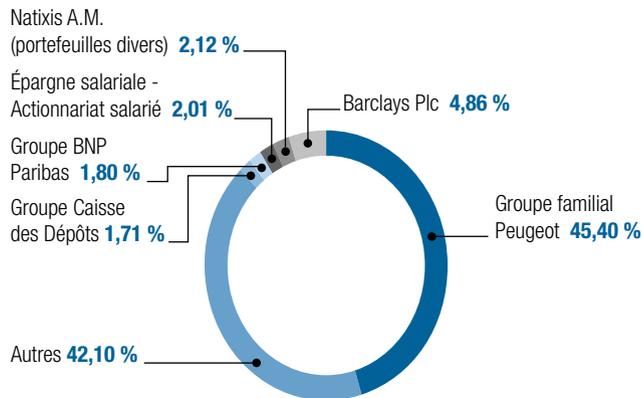
Les participations des principaux actionnaires identifiés de la société sont détaillées dans le tableau « Contrôle du capital » qui figure en page 296 du présent document de référence.

Après avoir franchi en hausse le seuil de 5 % du capital, Barclays Plc. a déclaré auprès de l'AMF et de Peugeot S.A. avoir franchi à la baisse ce seuil de 5 % du capital le 25 février 2008 et détenir dorénavant 4,90 % des titres.

Répartition du capital au 31 décembre 2007

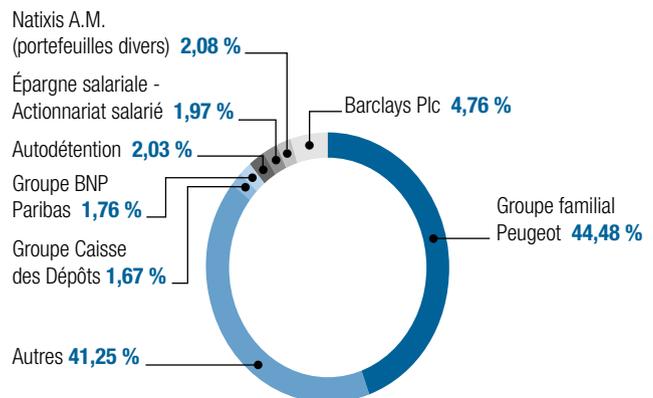


Répartition des droits de vote exerçables au 31 décembre 2007



Répartition des droits de vote théoriques au 31 décembre 2007

Conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, les droits de vote sont présentés selon leur calcul « théorique », sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées un droit de vote, y compris les actions privées de droit de vote (autocontrôle). Ces droits de vote théoriques sont retenus pour le calcul des franchissements de seuils de participation.



■ Rachats d'actions

Conformément à l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 mai 2007, le groupe a racheté 1 250 000 actions à un cours moyen de 60,62 euros au cours de l'année 2007, dans le but de couvrir le programme d'options d'achat d'actions mis en place en août 2007.

Le groupe détient 6 097 714 titres au 31 décembre 2007, soit 2,60 % du capital, dont 5 866 214 au titre des options et 231 500 ayant vocation à être annulées.

Renseignements concernant le capital

Capital

Le capital s'élève au 31 décembre 2007 à 234 280 298 euros, divisé en 234 280 298 actions de nominal 1 euro, entièrement libérées et toutes de même catégorie. Les actions sont nominatives ou au porteur suivant le choix de l'actionnaire.

Conditions statutaires spécifiques concernant les modifications du capital et des droits sociaux

Néant.

Autorisation de rachat d'actions de la société

Le Directoire soumet à l'Assemblée Générale du 28 mai 2008 un programme de rachat d'actions en vue :

- soit de réduire le capital de la société ;
- soit de l'attribution d'actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions ;
- soit de la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital.

L'autorisation donnée pour une période de 18 mois, porte sur un nombre maximum de 17 000 000 actions, avec un prix maximum d'achat fixé à 65 euros par action.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et aux articles 241-1 à 242-7 du règlement général de l'AMF, le descriptif de ce nouveau programme fera l'objet d'une publication sur le site Internet www.psa-peugeot-citroen.com, rubrique Actionnaire / Information réglementée AMF, ainsi que sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

Titres non représentatifs de capital

Néant.

Titres donnant accès au capital

Options d'achat réservées au personnel

Des options d'achat d'actions ont été attribuées à des cadres dirigeants et supérieurs du groupe en 2007 et au cours des années passées.

Le nombre d'options non encore exercées s'élevait à 5 866 214 au 31 décembre 2007.

Plans d'options d'achat en vigueur au 31 décembre 2007

Date de réunion du Directoire	Nombre total d'actions pouvant être obtenues (dont attribuées aux organes de direction) ⁽¹⁾	Nombre de bénéficiaires membres des organes de direction ⁽¹⁾	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix d'achat	Nombre d'options exercées au cours de l'exercice 2007	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2007
31 mars 1999	462 900 183 000	14	31/03/2001	30/03/2007	20,83 €	114 930	0
5 octobre 2000	709 200 237 000	13	05/10/2002	04/10/2008	35,45 €	271 470	191 607
20 novembre 2001	798 600 330 000	13	20/11/2004	19/11/2008	46,86 €	332 700	394 200
20 août 2002	860 100 335 000	13	21/08/2005	20/08/2009	46,28 €	314 800	534 300
21 août 2003	996 500 396 000	13	21/08/2006	20/08/2011	39,09 €	277 893	712 607
24 août 2004	1 004 000 435 000	13	24/08/2007	23/08/2012	47,59 €	12 000	979 000
23 août 2005	953 000 435 000	13	23/08/2008	22/08/2013	52,37 €	10 000	931 000
23 août 2006	983 500 510 000	13	23/08/2009	22/08/2014	41,14 €	15 000	968 500
22 août 2007	1 155 000 760 000	15	22/08/2010	21/08/2015	60,43 €	0	1 155 000

(1) Les organes de Direction sont constitués du Directoire, du Comité de Direction Générale et du Comité de Direction élargi.

Évolution du capital

(en nombre d'actions ajusté de la division du nominal)	2007	2006	2005	2004	2003
Nombre d'actions au début de l'exercice	234 618 266	234 618 266	243 109 146	243 109 146	259 109 146
- Levées d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-
- Conversions d'obligations	-	-	-	-	-
- Annulation de titres	(337 968)	-	(8 490 880)	-	(16 000 000)
Nombre d'actions en fin d'exercice	234 280 298	234 618 266	234 618 266	243 109 146	243 109 146
Droits de vote en fin d'exercice ⁽¹⁾	293 558 283	293 022 995	299 814 508	303 857 079	308 888 782

(1) Droits de vote exerçables.

(en euros)	2007	2006	2005	2004	2003
Capital au début de l'exercice	234 618 266	234 618 266	243 109 146	243 109 146	259 109 146
- Levées d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-
- Conversions d'obligations	-	-	-	-	-
- Annulation de titres	(337 968)	-	(8 490 880)	-	(16 000 000)
Capital en fin d'exercice	234 280 298	234 618 266	234 618 266	243 109 146	243 109 146

Capital potentiel

Au 31 décembre 2007, il n'existe pas de forme de capital potentiel.

Identification des actionnaires (article 7 des statuts)

La société est en droit de demander l'identification des détenteurs des titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées, ainsi que les quantités détenues, le tout dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Contrôle du capital

Au 31 décembre 2007, le capital est réparti entre 86 152 556 actions nominatives détenues par 641 actionnaires et 148 127 742 actions au porteur.

	31 décembre 2007				31 décembre 2006			
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote exerçables	% des droits de vote théoriques	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote exerçables	% des droits de vote théoriques
<i>Principaux actionnaires identifiés (1)</i>								
Établissements Peugeot Frères	6 923 760	2,96	4,72	4,62	6 923 760	2,95	4,73	4,62
La Française de Participations Financières (LFPF)	12 156 000	5,19	7,33	7,18	12 156 000	5,18	6,98	6,83
Foncière, Financière et de Participations (FFP)	51 792 738	22,11	33,33	32,65	51 792 738	22,08	33,39	32,66
Comtoise de Participation	36 000	0,02	0,02	0,02	36 000	0,02	0,02	0,02
Groupe familial Peugeot	70 908 498	30,27	45,40	44,48	70 908 498	30,22	45,12	44,13
Groupe Caisse des Dépôts et Consignations	5 010 114	2,14	1,71	1,67	5 197 462	2,22	1,77	1,74
Groupe BNP Paribas	2 641 800	1,13	1,80	1,76	2 641 800	1,13	1,80	1,76
Natixis A.M.	6 232 432	2,66	2,12	2,08	-	-	-	-
Barclays Plc (total holding)	14 270 910	6,09	4,86	4,76	-	-	-	-
Autodétention	6 097 714	2,60	-	2,03	6 534 475	2,79	-	2,18
Épargne salariale – Actionariat salarié	5 900 338	2,52	2,01	1,97	6 253 162	2,67	2,13	1,98

(1) Sur base des actions détenues en nominatif et des franchissements de seuil notifiés à la société.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires entre les sociétés composant le groupe familial Peugeot. Ces sociétés ont toutefois signé un engagement de conservation de leurs actions Peugeot S.A. dans les termes des articles 787-B et 885-I bis du Code général des impôts.

Le nombre de titres nantis au 31 décembre 2007 par les actionnaires nominatifs est non significatif.

Autres actionnaires

Une enquête demandée à Euroclear France en date du 31 décembre 2007, auprès des intermédiaires détenant plus de 150 000 actions, a pu déterminer le nombre approximatif d'actionnaires au porteur détenant plus de 10 actions, soit 79 364 actionnaires.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur

À la date du présent document, les intérêts des dirigeants (Directoire et Conseil de Surveillance) dans le capital de l'émetteur sous la forme d'actions inscrites en comptes nominatifs ou d'options d'achat d'actions, représentent moins de 1 % des actions formant le capital.

Informations boursières détaillées

(Source : NYSE Euronext)

Cours

(en euros)	2007			2006			Variation en % 2007/2006 du dernier cours de l'année
	Plus haut	Plus bas	31/12/2007	Plus haut	Plus bas	31/12/2006	
Action	67,35	47,41	51,85	54,30	38,91	50,20	3,29 %
Indice CAC 40	6 168,15	5 217,70	5 614,08	5 553,86	4 564,69	5 541,76	1,31 %

Transactions

	2007		2006	
	Total	Moyenne journalière	Total	Moyenne journalière
En nombre d'actions	470 709 786	1 845 921	396 224 988	1 553 823
En capitaux (en millions d'euros)	26 597,9	104,3	18 549,3	72,7

Marché de l'action Peugeot S.A. sur la Bourse de Paris (Service de Règlement Différé)

	Cours de l'action (en euros)			Volumes échangés		
	Plus bas	Plus haut	Dernier	En nombre de titres par mois	En capitaux par mois	Moyenne journalière (en milliers d'euros)
2006						
Janvier	46,60	51,65	48,87	34 609 679	1 700 187	77 281,2
Février	46,80	50,35	48,93	30 697 251	1 497 485	74 874,3
Mars	46,74	52,45	52,00	30 425 644	1 515 107	65 874,2
Avril	49,50	53,20	52,10	20 120 413	1 029 922	57 217,9
Mai	48,30	54,30	49,60	28 066 573	1 433 787	65 172,1
Juin	46,55	49,90	48,65	31 118 928	1 503 272	68 330,5
Juillet	40,07	49,37	41,09	38 920 352	1 749 059	83 288,5
Août	38,91	44,38	44,07	35 439 875	1 469 064	63 872,4
Septembre	41,74	46,11	44,47	35 362 898	1 544 970	73 570,0
Octobre	41,30	45,47	45,01	46 927 256	2 031 687	92 349,4
Novembre	44,74	50,45	47,08	40 100 827	1 908 186	86 735,7
Décembre	45,78	50,60	50,20	24 435 292	1 166 580	61 399,0
2007						
Janvier	50,25	54,90	50,45	41 078 196	2 173 722	98 805,5
Février	49,77	54,85	50,99	39 296 208	2 034 732	101 736,6
Mars	47,41	53,01	52,76	41 836 797	2 093 996	95 181,6
Avril	52,44	59,98	59,79	34 432 105	1 949 467	102 603,5
Mai	56,90	62,39	58,89	40 927 992	2 411 580	109 617,3
Juin	56,25	61,43	59,78	30 920 912	1 823 808	86 848,0
Juillet	58,60	67,35	62,34	42 827 353	2 690 550	122 297,7
Août	56,03	63,25	62,50	40 213 718	2 419 677	105 203,4
Septembre	54,42	63,00	57,88	39 020 599	2 228 207	111 410,3
Octobre	54,80	64,18	63,98	44 375 961	2 640 576	114 807,7
Novembre	49,31	64,25	53,10	37 628 181	2 078 880	94 494,6
Décembre	49,54	57,86	51,85	38 151 764	2 052 717	108 037,7
2008						
Janvier	45,10	53,19	49,21	73 766 301	3 550 364	161 380,2
Février	44,78	53,68	50,80	54 297 105	2 722 635	129 649,3
Mars	44,72	52,75	49,11	45 401 074	2 205 571	116 082,7

■ Place de cotation de l'action Peugeot S.A.

L'action Peugeot S.A. est cotée sur l'Euronext-compartiment A de la Bourse NYSE Euronext Paris et est éligible au Service de Règlement Différé (SRD).

Elle est également cotée à la Bourse de Bruxelles. L'action Peugeot S.A. fait l'objet de cotations et d'échanges sur le marché SEAQ International et sur le marché hors cote (OTC) aux États-Unis sous forme d'*American Depositary Receipts* (ADR), un ADR représentant une action.

■ Coupons en cours de validité

Dividendes

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Numéro du coupon	Date de mise en paiement	Date de prescription	Dividende net distribué	Impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal)	Revenu global par action
Actions	259 109 146	1 €	41	4 juin 2003	4 juin 2008	1,35 €	0,675 €	2,025 €
	243 109 146	1 €	42	2 juin 2004	2 juin 2009	1,35 €	0,675 €	2,025 €
	243 109 146	1 €	43	1 ^{er} juin 2005	1 ^{er} juin 2010	1,35 €	*	*
	234 618 266	1 €	44	31 mai 2006	31 mai 2011	1,35 €	*	*
	234 618 266	1 €	45	30 mai 2007	30 mai 2012	1,35 €	*	*

* À compter des dividendes perçus en 2005, l'avoir fiscal est supprimé et remplacé, dans certaines conditions, par un crédit d'impôt.

Autre droit

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Numéro du coupon	Date de détachement	Nature de l'opération
Action	18 479 370	70 FRF	26	15 juillet 1987	Droit d'attribution gratuite (1 action pour 5 anciennes)

Rapport du président du Conseil de Surveillance

sur les conditions de préparation et
d'organisation des travaux du Conseil
de Surveillance et sur le contrôle interne

■ 1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

1.1. Composition et missions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de Peugeot S.A. comprend douze membres et trois censeurs. Aucun membre du Conseil de Surveillance n'exerce de fonction salariée dans le groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Le Conseil de Surveillance nomme le Directoire et peut mettre fin à son mandat. Conformément à la loi, il a une mission de contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire et tient des statuts de la société la mission d'autoriser les opérations sur capital, d'émissions obligataires, de passation ou dénonciation d'accords avec d'autres entreprises analogues engageant l'avenir de la société, ainsi qu'en cas d'opération majeure de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du groupe qu'elle contrôle. Enfin, le Conseil de Surveillance s'assure que la stratégie mise en œuvre par le Directoire est conforme aux orientations à long terme du groupe, telles que le Conseil de Surveillance les a définies.

1.2. L'exercice des missions

Le Conseil de Surveillance se réunit au moins une fois par trimestre sur un ordre du jour établi par son président. Il s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2007 ; le taux de présence de ses membres aux réunions a été de 95 %.

Toutes les opérations significatives font l'objet d'une information détaillée, étant précisé que le Conseil de Surveillance est saisi de toutes les autorisations d'octroi de garanties que la société pourrait être amenée à fournir pour l'une quelconque de ses filiales, lorsque ces garanties portent sur des montants unitaires supérieurs à 25 000 000 euros ou dépassent un plafond global annuel de 125 000 000 euros (hors cautions douanières ou fiscales).

1.3. Les comités

Le Conseil de Surveillance est assisté de trois comités, qui ont chacun établi leur règlement intérieur.

Le comité des rémunérations et des nominations

Ce comité, créé en 1998, est chargé de préparer les décisions du Conseil de Surveillance en ce qui concerne la rémunération des membres du Directoire et celle des membres du Conseil de Surveillance et des comités ainsi que, le cas échéant, l'attribution d'options d'achat d'actions aux membres du Directoire. Le comité

se tient également informé de l'évolution des rémunérations et des attributions d'options d'achat d'actions aux autres dirigeants du groupe.

Depuis février 2003, ce comité a également un rôle de préparation des délibérations du Conseil de Surveillance en ce qui concerne les nominations de nouveaux membres du Directoire ou du Conseil ; il a ainsi pour mission de déterminer les critères de choix, de préparer la procédure de sélection et les propositions de nomination ou de renouvellement.

Ce comité est aujourd'hui composé de quatre membres qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter. Il a délibéré six fois en 2007 sur le remplacement d'un membre du Conseil, sur la composition du Directoire, sur la détermination de la partie fixe et de la partie variable de la rémunération du Directoire et sur l'attribution d'options d'achat d'actions aux membres du Directoire.

Le comité stratégique

Ce comité, créé en 1998, a pour mission de réfléchir à l'avenir à long terme et aux grandes orientations du groupe. Dans ce cadre, il traite de tous sujets d'importance stratégique et prend connaissance du plan stratégique à long terme du Directoire. Il prépare notamment les délibérations du Conseil prises en application de l'article 9 des statuts, qui prévoit une autorisation préalable du Conseil de Surveillance pour certaines opérations stratégiques.

Ce comité est aujourd'hui composé de sept membres qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter. Il s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2007. Lors de ces réunions, il a été traité principalement des questions d'organisation du groupe avec l'arrivée d'un nouveau président du Directoire, des orientations de CAP 2010 et les orientations stratégiques du groupe par secteurs d'activités. Une réunion spécifique a également été organisée sur le plan produit automobile du groupe, à laquelle se sont joints tous les membres du Conseil de Surveillance.

Le comité financier

Le comité financier, mis en place en 2002, donne son avis au Conseil de Surveillance sur les comptes sociaux et consolidés de la société. Il peut être saisi, pour examen, de tout projet nécessitant l'autorisation préalable du Conseil, notamment en cas d'opérations ayant une incidence sur le capital. Son rôle est de procéder à un examen détaillé de l'élaboration des comptes semestriels et annuels, des opérations financières du groupe les plus significatives

et à la revue du tableau de bord financier du groupe. Il suit les engagements hors bilan et les éléments permettant d'apprécier les risques encourus par le groupe.

Le comité financier, qui a accès à l'ensemble des informations qui lui sont nécessaires, rencontre, comme le Président du Conseil de Surveillance, le responsable de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes, avec ou sans la présence des responsables opérationnels du groupe. Le comité financier est composé de cinq membres, dont un nouveau président. Les membres sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter.

Le comité financier a tenu six réunions en 2007. Il a examiné à chaque réunion les éléments du tableau de bord financier du groupe et s'est réuni avec les Commissaires aux Comptes et le directeur financier du groupe pour l'examen des comptes annuels de 2006, puis des comptes semestriels de 2007. Il a également pris connaissance au cours d'une réunion spécifique des éléments de la fraude survenue au préjudice de Banque PSA Finance et des plans d'actions entrepris. En présence des Commissaires aux Comptes, il s'est également réuni en février 2008 pour examiner les modalités d'arrêté des comptes sociaux et consolidés de Peugeot S.A. pour l'exercice 2007, avant leur présentation au Conseil de Surveillance le 12 février 2008.

1.4. Les principes de rémunération du Conseil de Surveillance et du Directoire

Les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que les censeurs, sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant annuel global est préalablement autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

■ 2. Procédures de contrôle interne

2.1. Objectifs et limites du contrôle interne du groupe PSA PEUGEOT CITROËN

Dans le cadre de la couverture des risques internes et externes auxquels le groupe fait face, PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place des dispositifs de contrôle interne (organisations et procédures), qui visent à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

La rémunération annuelle des membres du Directoire comporte une partie fixe et une partie variable fondée sur le degré d'atteinte d'un certain nombre d'objectifs.

Les cinq membres du Directoire ont des objectifs qui leur sont communs et des objectifs qui sont en relation avec leurs fonctions exécutives respectives, chaque objectif étant qualifié et quantifié. Le Président du Directoire a une part variable de rémunération qui, sauf circonstances exceptionnelles, peut atteindre 110 % de sa rémunération fixe, les autres membres du Directoire ayant un plafond de rémunération variable fixée à 100 % de leur rémunération fixe.

Le Conseil de Surveillance détermine en fin d'année la part fixe de la rémunération des membres du Directoire pour l'année suivante et, en début d'année, la part variable de cette rémunération sur la base de l'évaluation de l'atteinte, lors de l'année précédente, des objectifs fixés à chacun. Lors de ce même Conseil de début d'année, les objectifs de chacun des membres du Directoire pour l'année en cours sont déterminés.

Chacun des membres du Directoire bénéficie, en outre, d'une convention d'assurance collective afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels.

Le Conseil de Surveillance décide également de l'attribution éventuelle d'options d'achat d'actions aux membres du Directoire et détermine conformément à la loi leurs modalités de conservation en cas d'exercice.

Les délibérations du Conseil sont dans chaque cas préparées par le comité des rémunérations et des nominations du Conseil de Surveillance.

et d'une façon générale, contribuent à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Au sein des sociétés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, l'accent est mis plus particulièrement sur le contrôle interne comptable et financier, qui est un élément majeur du contrôle interne. Il concerne l'ensemble des processus de production et de communication de l'information comptable et financière du groupe et concourt à la production d'une information fiable et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Le contrôle interne comptable et financier est constitué par un dispositif spécifique défini et mis en œuvre par la Direction Financière en vue de répondre aux objectifs définis précédemment.

Le contrôle interne vise à assurer l'atteinte des objectifs cités, sans qu'il puisse être considéré cependant comme apportant une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

2.2. Cadre de référence utilisé par PSA PEUGEOT CITROËN

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN, dans le périmètre défini au paragraphe 2.3, s'est fixé pour objectif de posséder un dispositif de contrôle interne correspondant au cadre de référence de l'AMF et à son guide d'application dès fin 2007. Cet objectif s'applique d'une part aux processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée et d'autre part à l'organisation générale des directions opérationnelles du groupe.

L'année 2007 a vu une refonte majeure de l'organisation du groupe, entraînant la création de nouvelles directions opérationnelles. Ces évolutions de périmètre ont nécessité une adaptation dans l'organisation des équipes chargées de l'animation du contrôle interne au niveau des différentes directions opérationnelles. Par ailleurs, la refonte de nombreux processus dans le cadre du plan CAP 2010 a nécessité une mise à jour des démarches et des procédures permettant l'identification et la gestion des risques associés. Ces travaux ont majoritairement été conduits au cours de l'exercice 2007 et certains se poursuivront en 2008.

D'une manière générale, les directions opérationnelles et de supports de la division automobile détiennent des référentiels de procédures destinés à garantir la pérennité des modes de fonctionnement et la conformité des modes opératoires aux bonnes pratiques identifiées. Ces directions disposent également d'évaluations des risques auxquels elles sont confrontées et des contrôles compensatoires mis en œuvre. Ces bases d'informations et d'analyses sont mises à jour périodiquement.

2.3. Périmètre d'application du cadre de référence

Le contrôle interne du Groupe est mis en œuvre en prenant en compte tant le fonctionnement opérationnel du groupe que sa structure juridique.

Les informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne mises en place décrites dans le présent rapport se focalisent sur les éléments significatifs susceptibles d'avoir un impact sur les informations financières et comptables publiées par le groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Trois sociétés utilisent des cadres de références particuliers soit en raison de leur domaine d'activité et de la réglementation stricte qui y est attachée (Banque PSA Finance), soit en raison de la mise en place d'un référentiel propre répondant à leur organisation décentralisée (Faurecia et Gefco). Ces trois entités ne sont donc pas intégrées dans le périmètre d'application du cadre de référence.

Banque PSA Finance

Afin de couvrir l'ensemble des risques auxquels elle est exposée du fait de son activité, Banque PSA Finance s'appuie sur un dispositif de contrôle interne qui s'inscrit dans le cadre des conditions de mise en œuvre et d'exercice définies par le règlement du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, CRBF n° 97-02.

Le dispositif de contrôle de Banque PSA Finance s'articule autour de deux lignes de responsabilités : le contrôle périodique et le contrôle permanent, et d'un premier niveau de responsabilité du contrôle interne de la banque qui a pour cadre les unités opérationnelles.

Le dispositif de contrôle interne vérifie :

- que les opérations réalisées ainsi que l'organisation et les procédures internes sont conformes à la réglementation et aux règles professionnelles et déontologiques ;
- que les procédures de décisions, quelle que soit leur nature, sont strictement respectées ;
- la qualité de l'information comptable et financière ;
- l'existence de la piste d'audit (traçabilité de l'information) ;
- la qualité des systèmes d'information et de communication.

Dans le cadre des évolutions du règlement CRBF 97-02, le dispositif de contrôle interne de Banque PSA Finance repose sur une unité de contrôle périodique qui assure en central l'audit de Banque PSA Finance, de ses filiales et de ses succursales ainsi que des entités du groupe prestataires d'activités essentielles (Informatique et Trésorerie/Financement). Ce dispositif s'appuie également sur une ligne de contrôle permanent, indépendante des structures opérationnelles. Elle est formée des unités Conformité et Contrôle des Risques Opérationnels. Enfin, les opérations effectuées par les structures opérationnelles restent encadrées par des procédures, des habilitations, des limites et des autocontrôles. Ce dispositif a été avalisé par les organes exécutifs et délibérants de Banque PSA Finance.

Les contrôles réalisés a priori par la structure centrale portent, notamment, sur les principales décisions de crédit, dont un système de délégations assure la remontée vers un comité de crédit groupe et sur les produits et services, dont l'approbation préalable relève d'un comité produits processus et sur les tarifications.

Le comité financier du Conseil de Surveillance est régulièrement tenu informé des activités de Banque PSA Finance.

En complément, la structure centrale, au travers de son comité des risques, surveille l'évolution des impayés et des pertes liés aux financements à la clientèle finale, et au travers du comité des marges, l'évolution des marges sur production et les indices de positionnement concurrentiel. Elle exerce aussi, tant aux fins de contrôle budgétaire que de la surveillance des risques, un suivi détaillé de l'activité de l'ensemble de ses entités opérationnelles au travers d'un dispositif de tableaux de bord unique.

Le comité d'audit de Banque PSA Finance mis en place en 2005 suit l'organisation et les activités du contrôle interne de la banque et en rend compte au Conseil d'Administration. Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises en 2007, dont une séance extraordinaire en juin 2007 pour examiner les suites à donner à la découverte d'une fraude significative au sein de la direction du financement et de la trésorerie agissant pour le compte de Banque PSA Finance en tant que prestataire. Des actions ont ainsi été menées immédiatement de manière à mettre à niveau les processus de contrôle interne mis en défaut par la fraude. De plus, un audit spécifique a été engagé avec le soutien d'un cabinet externe, de manière à réévaluer l'ensemble des processus défaillants et déterminer en conséquence les plans d'actions à mettre en œuvre.

En tant qu'établissement de crédit, Banque PSA Finance est soumise aux exigences de la réglementation bancaire française et assujettie à la surveillance de la Banque de France qui l'exerce par l'intermédiaire de son organisme de contrôle, la Commission Bancaire. Celle-ci est chargée de contrôler le respect, par les établissements de crédit, des dispositions législatives et réglementaires, examine les conditions de leur exploitation et veille à la qualité de leur situation financière. De même, Banque PSA Finance respecte les obligations des banques centrales des autres pays où elle est présente.

Faurecia

Le Conseil d'Administration de Faurecia, dont le président est également directeur général, est composé de onze administrateurs. Afin d'aider le Conseil d'Administration dans sa mission, deux comités ont été créés en 2003, le comité des nominations et des rémunérations, et le comité des comptes, dont le rôle premier est de procéder à un examen détaillé de l'élaboration des comptes.

Le contrôle interne est régi par un ensemble de procédures, accessibles par tous les personnels du groupe à travers le réseau intranet, concernant notamment le contrôle des programmes qui vise à suivre, en conception puis en fabrication, tous les contrats de fourniture d'équipements complexes à un constructeur

automobile, et le contrôle comptable et financier, qui a pour objectif de garantir le bon traitement de l'information financière et comptable et d'assurer ainsi à l'entreprise la réactivité nécessaire.

Le groupe Faurecia est doté d'un département d'audit interne qui a vocation à garantir un niveau d'efficacité optimale de l'ensemble des systèmes de contrôle interne financier. En 2007, Faurecia a poursuivi l'amélioration de son contrôle interne via un chantier de création d'une cartographie des risques, un recensement des modes de fonctionnement et un développement de l'activité d'audit interne visant à s'assurer de la mise en œuvre des pratiques décrites.

Gefco

Le groupe Gefco est constitué de réseaux intégrés d'agences qui agissent avec des normes uniques d'exploitation et de qualité et un système d'information qui s'uniformise. En matière financière, les sociétés du groupe Gefco appliquent les normes et principes retenus par le groupe PSA PEUGEOT CITROËN et sont intégrées dans le mécanisme centralisé de gestion de la trésorerie. Les réseaux sont certifiés ISO 9001.

Le contrôle interne repose sur des corps de contrôle structurés sur trois niveaux :

- les agences contrôlent que toutes les prestations réalisées sont correctement enregistrées et facturées au tarif convenu. Ces agences, constituées en centres de profit, établissent un compte d'exploitation mensuel, elles exercent un contrôle particulier sur la marge commerciale (ventes – achats transports), sur les frais de personnel et les effectifs, les frais d'exploitation et les frais d'agence ; ces comptes d'exploitation sont agrégés par métier sous le contrôle des responsables de région, puis par pays ;
- les comptabilités pays s'assurent que les flux financiers sont bien réalisés conformément aux procédures du groupe ;
- le central vérifie la qualité des comptes et des résultats mensuels fournis par les différentes sociétés.

Les équipes veillent à l'application des normes groupe (comptabilité, gestion, flux financiers), et s'appuient sur un outil (SAP) couvrant plus de 95 % des activités du groupe.

La qualité des informations financières et comptables est ainsi soumise à la double analyse de l'axe pays et de l'axe métier (géré au niveau du groupe).

Le contrôle interne s'appuie également sur le système d'auto-évaluation de toutes les agences du groupe, lancé en 2006, grâce aux grilles spécifiques décrivant les processus et sous-processus de tous les métiers ; une synthèse des risques est élaborée et les plans d'actions en résultant sont appliqués. Le dispositif est

complété par un système qualité comportant notamment des audits qualité et audits croisés d'exploitation, et par un service central d'audit comptable, financier, administratif réalisant quinze à trente missions par an (programmées et ponctuelles en fonction des risques identifiés).

En 2007, le groupe Gefco a initié le projet triennal FORCE 10, dont trois des cinq éléments majeurs sont la qualité, la continuité d'exploitation (enchaînement des prestations) et la réduction des coûts. Ces chantiers contribuent au renforcement du contrôle interne par la mise en place d'indicateurs et de plans d'action. Le groupe a également mis en place des *task forces* (systèmes d'information administrative) et des plans d'action spécifiques (intercos, provisions ventes et achats, processus de clôture) pour faire face aux difficultés issues du déploiement en mai 2007 du système d'information Lots et Messagerie INES.

2.4. Description des dispositifs du contrôle interne mis en place au niveau des différentes directions

2.4.1 Organisation

Organisation opérationnelle des divisions du groupe

La société Peugeot S.A. a adopté depuis 1972 la forme de société à Conseil de Surveillance et Directoire qui permet de distinguer les fonctions de direction et de gestion assumées par le Directoire et les fonctions de contrôle dévolues au Conseil de Surveillance, qui s'appuie pour préparer ses décisions sur trois comités spécialisés (cf. paragraphe 1.3). Cette séparation répond particulièrement bien aux préoccupations d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions exécutives et les fonctions de contrôle qui inspirent les principes du gouvernement d'entreprise. Dans le cadre de cette organisation, le contrôle interne relève de la direction générale assurée par le Directoire.

Les activités de la division automobile sont structurées autour de directions opérationnelles disposant des compétences et ressources adéquates à l'accomplissement de leur mission. Au cours de l'année 2007, une réorganisation majeure du périmètre des directions opérationnelles a été entreprise. Cette nouvelle organisation, par la création, notamment, d'une Direction des Programmes regroupant en une main toutes les responsabilités des plans produits, des programmes et des projets véhicules, et par la création d'une Direction Technique et Industrielle regroupant l'engineering, la fabrication, la programmation des usines et la logistique, a permis une clarification des responsabilités et des modes opératoires.

Pour assurer la pertinence des dispositifs mis en place et dans un souci de responsabilisation et d'adhésion des équipes

vis-à-vis des problématiques de contrôle interne, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a choisi de placer au cœur de chaque direction la responsabilité de son contrôle interne opérationnel. Ainsi, chacune dispose d'un ou plusieurs collaborateurs en charge de l'animation, de la mise à jour et du suivi du contrôle interne.

Cette organisation opérationnelle et décentralisée est coordonnée et soutenue par des départements fonctionnels transversaux.

Le directeur juridique des relations institutionnelles et de l'audit, sous la responsabilité duquel est placée la fonction contrôle interne, est membre du Comité de Direction Générale du groupe et directement rattaché au président du Directoire.

Le directeur de l'audit interne est rattaché hiérarchiquement au directeur juridique des relations institutionnelles et de l'audit. Il a autorité hiérarchique sur l'audit interne central, et autorité fonctionnelle sur l'ensemble des autres services d'audit du groupe (Banque PSA Finance et Gefco). Il a un accès direct au président du Directoire, ce qui lui confère une totale indépendance vis-à-vis de l'ensemble des directions du groupe. Il lui rapporte deux fois par an sur l'ensemble de ses missions. Il rend compte également au comité financier du Conseil de Surveillance à la demande de celui-ci.

Le plan d'audit annuel est réalisé à partir de l'identification et de l'évaluation de la couverture des risques. Le plan, défini en toute indépendance par l'audit interne, est soumis pour examen à la direction générale. En 2007, l'audit interne a réalisé 87 missions dont les conclusions générales ont été transmises à la direction générale du groupe et aux auditeurs externes pour les rapports d'audits comptables et financiers.

Point clef pour l'atteinte des objectifs de PSA PEUGEOT CITROËN, la gestion des investissements est assurée par la direction des programmes et la direction financière. Les analyses financières et de gestion sont menées de manière à s'assurer que les opérations d'investissement sont conformes aux objectifs du groupe en termes de performance et de rentabilité. Ces analyses sont présentées aux membres du Comité de Direction Générale pour validation.

Enfin, la structure générale des délégations et des subdélégations de pouvoirs prend en compte l'organisation mise en place dans le groupe. Afin de conférer des pouvoirs aux personnes disposant de l'autorité, des moyens et de la compétence dans leur domaine d'activité, les choix opérés prennent en considération les fonctions exercées d'une part, et les niveaux hiérarchiques d'autre part. Les pouvoirs précisent les rôles et les responsabilités, ainsi que les réglementations auxquelles il faut veiller et les pratiques qu'il convient de mettre en œuvre.

Organisation relative à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable

Le contrôle interne comptable et financier est centralisé à la Direction Financière qui a nommé un coordinateur en charge de son animation et de son suivi.

L'élaboration des états financiers consolidés du groupe est un processus assuré par la direction de la comptabilité et la direction de la consolidation (en charge également des normes comptables du groupe). La direction de la comptabilité s'assure de la justification et de la validation des comptes sociaux et des comptes retraités en liaison avec les directions opérationnelles et la direction du contrôle de gestion (co-validation systématique). La direction de la consolidation établit mensuellement de manière complète les comptes consolidés du groupe, qui répondent à la fois aux besoins de gestion interne et aux besoins de publication externe.

Le contrôle de gestion au sein du groupe repose sur un maillage de la fonction à trois niveaux :

- une direction centrale qui a autorité sur l'ensemble du dispositif et qui assure la normalisation des règles et des standards de gestion (méthodologies, procédures, outil, planning) ;
- la gestion de chacune des divisions du groupe, déclinée pour la division automobile en ses principales entités (marques, production, recherche et développement) ;
- la gestion de chaque unité opérationnelle, telle qu'usine de production ou filiale commerciale pour la division automobile.

2.4.2. Diffusion interne d'informations sur les normes et procédures

Informations opérationnelles des divisions du groupe

Chaque direction opérationnelle, de nature commerciale ou industrielle, a mis en place des bases d'informations générales et de description des modes de fonctionnement qui permettent aux collaborateurs de disposer des informations nécessaires pour la correcte réalisation des tâches de leur périmètre. Chacune de ces bases est accessible *via* l'intranet du groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Ainsi, au sein de la division automobile, dans le cadre de certification ISO des Systèmes de Management de la Qualité, la direction technique et industrielle a mis en place des procédures et des modes opératoires qui visent d'une manière générale à une correcte adéquation entre les responsabilités des collaborateurs et le flux d'information nécessaire pour ces responsabilités. L'ensemble de ces données est référencé dans un site intranet « Cascade » disponible pour tous les salariés.

Enfin, une Charte Éthique, qui formalise les principes d'action et de comportement auxquels chacun dans le groupe doit se conformer, est à la disposition des membres du personnel sur le site intranet du groupe depuis mars 2003.

Informations financières et comptables

La Direction Financière dispose d'un référentiel technique et organisationnel « Nordic » comprenant : les normes comptables et de consolidation groupe, les bonnes pratiques comptables, les normes de comptabilité intégrée, les normes de gestion finance, les normes de financement et trésorerie et les normes liées à la fiscalité. Ce référentiel est accessible à tous les collaborateurs du groupe de manière à garantir l'uniformisation de l'application des normes. Chaque nature de norme dispose d'un correspondant responsable de la mise à jour.

En particulier, le référentiel de bonnes pratiques comptables a été créé par la direction de la comptabilité de façon à démultiplier l'application des bonnes pratiques identifiées au sein du groupe en termes de qualité comptable et de contrôle interne. Il est lui aussi accessible à l'ensemble des collaborateurs du groupe.

L'établissement des comptes consolidés est basé sur des réunions périodiques d'informations et de validation entre les différentes directions actrices (comptabilité, contrôle de gestion, consolidation). Les états financiers des filiales sont mis à disposition à l'aide du logiciel Magnitude implanté dans toutes les filiales consolidées afin de garantir la sécurité et la traçabilité des données. En matière de piste d'audit, les procédures d'archivage et de sauvegarde des données informatisées permettent de respecter la traçabilité de l'information.

Pour la bonne information en interne des managers, les résultats mensuels font l'objet d'un reporting, établi à chaque niveau par les entités de contrôle de gestion sur la base des comptes consolidés mensuels complets du groupe et examiné mensuellement par la direction générale.

2.4.3. Système visant à recenser et analyser les principaux risques et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion des risques

Une auto-évaluation des dispositifs de contrôle interne est menée chaque année au niveau des unités significatives, en France comme à l'étranger, des différentes directions de la division automobile et des filiales hors automobile (à l'exception de Faurecia et de ses filiales, qui ont entrepris une démarche spécifique) : services centraux, unités de production, filiales commerciales d'importation, succursales de vente, directions financières locales, comptabilités établissements, ...

Cette démarche repose sur des questionnaires d'auto-évaluation structuré par une description « processus / sous-processus / risques / dispositions de maîtrise des risques ». Elle conduit, au niveau de chaque entité, à une appréciation de la maîtrise des différents risques et à l'identification des actions nécessaires.

Des travaux ont été menés en 2006 de manière à consolider les risques identifiés par les différentes directions et créer une cartographie des principaux risques auxquels le groupe PSA PEUGEOT CITROËN est exposé. Cette cartographie, synthétique et exhaustive, a permis d'identifier une vingtaine de risques qui sont déclinés dans chaque direction de manière plus détaillée. Ainsi, ces travaux ont permis de s'assurer de la couverture satisfaisante des principaux risques du groupe en les reliant aux organisations et procédures opérationnelles mises en place sur le terrain.

En ce qui concerne la gestion des risques majeurs susceptibles d'affecter la sécurité physique des personnes, l'environnement, la continuité de l'exploitation ou les biens matériels ou immatériels du groupe, la Direction de la Gestion des Risques et de l'Organisation, rattachée à la Direction Juridique, Relations Institutionnelles et Audit, est responsable de la définition et du déploiement de la politique de la prévention et gestion des risques pour le groupe PSA, ainsi que de son animation. Elle s'appuie pour ce faire sur un réseau de Responsables Prévention et Gestion des Risques, en charge de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques au niveau d'une direction ou d'un établissement. La Direction de la Gestion des Risques et de l'Organisation dispose par ailleurs d'experts dans les domaines de l'environnement, de l'incendie et des risques naturels, de la sécurité physique et de l'assurance pour :

- assurer la veille technique et réglementaire ;
- assister et conseiller les Responsables Prévention et Gestion des Risques et les opérationnels ;
- vérifier la prise en compte des risques dans les projets et leur conformité vis-à-vis de la réglementation ;
- définir et préconiser la mise en œuvre de moyens de prévention et de protection face aux risques.

2.4.4. Activités de contrôle

Procédures opérationnelles des divisions du groupe

Chaque direction opérationnelle a mis en place les contrôles nécessaires pour couvrir les principaux risques identifiés dans la cartographie de ses risques.

Afin de couvrir les risques de pilotage des projets de développement et d'industrialisation des nouveaux véhicules, la Direction des Programmes s'appuie sur un processus complet de conception et de développement, le schéma opérationnel de développement. Ce référentiel est mis à jour périodiquement et l'a été plus spécifiquement au cours de l'année 2007 dans le cadre du projet CAP 2010. Pour chaque projet véhicule sont définis des objectifs de prestations produit, de rentabilité, de qualité et de délais. La réalisation de ces objectifs est suivie par des jalons, au cours desquels la direction générale réalise une revue de l'ensemble des indicateurs permettant le suivi de la tenue des objectifs tant

financiers que techniques. De plus, la direction de la qualité a autorité pour autoriser la commercialisation de chaque véhicule produit et pour faire procéder aux contrôles et aux modernisations des véhicules éventuellement défectueux qui auraient déjà été livrés aux réseaux ou aux clients.

Pour ce qui a trait à la fabrication, le contrôle interne de la Direction Technique et Industrielle s'appuie sur trois piliers : le système de Management de la Qualité, le système de Prévention et Gestion des Risques et le Contrôle de Gestion Économique Industriel. Ces trois composantes permettent de couvrir l'ensemble des risques majeurs identifiés au sein de la Direction Technique et Industrielle. Le contrôle interne est intégré dans l'animation opérationnelle de Direction Technique et Industrielle et un suivi est assuré tout au long de l'année. De plus, chacun des trois systèmes de contrôle interne est audité régulièrement de façon à vérifier la bonne application des dispositions de contrôle, juger de leur pertinence et émettre le cas échéant des recommandations

Ainsi, les unités terminales sont, en ce qui concerne la qualité, certifiées ISO 9001/2000 par l'UTAC, pour répondre aux exigences de l'annexe X de la directive européenne 2001/116. La majorité des sites industriels est certifiée ISO 14001 pour la protection de l'environnement. Elles assurent l'amélioration permanente de la sécurisation de l'outil industriel ; ils motivent et forment l'ensemble de leur personnel au respect des règles de sécurité. Des démarches d'ergonomie sont engagées dès la conception des produits et des moyens de production pour améliorer les conditions de travail dans les ateliers.

En ce qui concerne le commerce, le contrôle interne des deux marques Peugeot et Citroën s'appuie sur la description des procédures de contrôles visant à couvrir les risques liés aux processus opérationnels dans les directions centrales, les filiales d'importation et les points de vente et s'articule autour d'un pilotage opérationnel par la direction générale, relayé dans chaque direction, filiale et point de vente, et d'un système de contrôle et d'amélioration continue. Chaque entité dispose d'un Plan de Qualité de Service détaillant les plans d'action en cours et visant à l'amélioration du contrôle interne et de l'organisation en général. Ces suivis de PQS sont animés et contrôlés par les directions centrales du commerce.

La Direction des Achats s'appuie sur une forte expertise en analyse des coûts de production et des prix matières ainsi que sur une connaissance approfondie des marchés mondiaux, lui permettant d'animer la mise en concurrence et maîtriser la relation fournisseurs, dans le cadre de sa politique d'achat. Une attention particulière est portée sur les risques fournisseurs, notamment dans les domaines de la logistique et de la défaillance d'entreprise. Ainsi, la Direction des Achats a centralisé dans un service unique la sécurisation industrielle et le risque financier fournisseur à partir

de juillet 2007. Ce service a pour mission de veiller, à partir de l'analyse des états financiers des fournisseurs (*rating* financier) et des informations des acheteurs, à la couverture des risques pouvant être engendrés par la défaillance d'un sous-traitant.

Les engagements contractuels vis-à-vis des fournisseurs sont strictement respectés. Les commandes, réceptions et factures sont enregistrées de manière systématique. Des moyens de paiement pour régler les fournisseurs ne sont émis que si les factures sont conformes aux commandes et à la réglementation en vigueur et si elles reflètent les réceptions.

La conformité des factures émises, d'une part aux réglementations en vigueur (douanières, fiscales, ...) tant du pays d'origine que de celui de destination, et d'autre part, aux clauses contractuelles (prix, incoterm, transfert de propriété, ...) est systématiquement vérifiée par des contrôles applicatifs ou manuels. Des inventaires périodiques ou tournants permettent de s'assurer de l'exhaustivité de la facturation des marchandises livrées.

Les ventes de véhicules et de pièces de rechange de la division automobile dans les pays où Banque PSA Finance est présente sont réalisées au comptant, Banque PSA Finance assurant le financement éventuellement demandé par les clients. Dans les autres cas, une norme définit les conditions de règlements (délais de paiement et encours de financement) à appliquer par la division automobile aux différents clients en fonction du type de flux facturé (voitures neuves, voitures d'occasion, pièces de rechange, éléments détachés, organes, ...). En outre, la politique définie par le groupe en matière de sécurisation des paiements vise à éviter tout risque de crédit. Un reporting mensuel permet de s'assurer de leur respect.

L'organisation du groupe repose sur une centralisation des décisions de financement et des relations bancaires. La continuité de ces activités, même en cas de survenance d'un sinistre majeur, est assurée par l'existence de salles de *back-up*.

La Politique de Sécurité des Systèmes d'Information du groupe PSA a été adoptée en 2004 sous l'autorité de la Direction Juridique, Relations Institutionnelles et Audit. Cette politique est cohérente avec les bonnes pratiques recommandées dans la norme ISO 27001. Elle se décline en normes relatives aux différentes technologies. Les règles sont déployées au travers d'un réseau de Responsables Prévention et Gestion des Risques et de Responsables de la Sécurité Logique de Direction. Au niveau de la direction générale, la gouvernance de la sécurité informatique est assurée par le Comité Sécurité des Systèmes d'Information.

Les accès au réseau informatique interne du groupe sont contrôlés par des dispositifs de protection dont la robustesse est vérifiée par des audits (internes et externes). Des plans d'action

sont en cours pour réduire les risques de malveillance liés aux vulnérabilités techniques exploitables depuis l'intérieur du réseau PSA PEUGEOT CITROËN, dans un contexte d'ouverture croissante de ce réseau à des tiers. Enfin, pour la continuité d'activité en cas de sinistre sur un centre de traitement, des architectures techniques permettant la reprise sur un site distant sans manipulation de supports de stockage sont en cours de déploiement pour les applications les plus critiques.

Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable

La Direction Financière est responsable des procédures de contrôle interne utiles à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable publiée. Afin de garantir l'atteinte des objectifs du contrôle interne dans son domaine, la Direction Financière met en œuvre chaque année une campagne annuelle d'identification des risques, de leur couverture et des procédures de contrôle liées.

La consolidation des comptes est réalisée par une équipe dédiée. L'ensemble des sociétés consolidées transmettent chaque mois à cette équipe dédiée leurs états financiers détaillés établis conformément aux normes du groupe (compte de résultat, bilan, tableau de trésorerie et états analytiques) pour intégration aux comptes consolidés. Chaque filiale est responsable de l'établissement régulier d'un état de rapprochement entre ses capitaux propres sociaux et ses capitaux propres établis conformément aux normes du groupe et cet état est contrôlé par l'équipe de consolidation. Toutes les écritures de consolidation sont contrôlées et tracées. Une analyse globale des variations des principaux postes de compte de résultat, bilan ou tableau des flux de trésorerie consolidés est réalisée et diffusée chaque mois à la direction générale.

La fiabilité des données transmises par les filiales est contrôlée à la fois par leurs équipes de contrôle de gestion et par les équipes de synthèse comptable au sein de la direction centrale de la comptabilité.

Les engagements hors bilan sont identifiés au sein de chacune des sociétés du groupe et sont transmis au service de consolidation des comptes.

Les dispositifs de contrôle des actifs sont basés sur des inventaires annuels de la totalité des stocks détenus par PSA PEUGEOT CITROËN, mais aussi par des inventaires des immobilisations corporelles détenues sur les sites du groupe, organisés par rotation une fois tous les trois ans. Ces inventaires sont réalisés selon des procédures strictes en termes de séparation des tâches et de contrôle des comptages, qui en garantissent la fiabilité.

Afin de garantir le maintien et l'amélioration de la qualité comptable et du contrôle interne au sein de la Direction Financière, il a été institué pour chaque service comptable de la division automobile un « plan de qualité comptable ». Ce dernier rassemble l'ensemble des plans d'actions menés en interne afin de mettre en œuvre les recommandations issues des audits internes et externes mais aussi les améliorations identifiées par les équipes elles-mêmes. Tous les semestres, une réunion de suivi du plan de qualité comptable est présidée par le directeur financier du groupe, durant laquelle les opérationnels décrivent l'avancée des plans d'actions. Les Commissaires aux Comptes et le directeur de l'audit interne participent à ces réunions.

L'information financière mise par le groupe à la disposition de tiers procède des états financiers consolidés du groupe, arrêtés par le Directoire et soumis au Conseil de Surveillance, et des analyses de gestion de ces états financiers.

Le système de contrôle de gestion du groupe comprend également l'établissement et l'analyse détaillée des prix de revient de fabrication des produits automobiles et l'analyse de leur évolution ainsi que le contrôle et l'analyse des marges par produit ; l'ensemble de ces éléments est mis à disposition des responsables opérationnels pour orienter leur gestion.

Enfin, les orientations de placement et de financement ainsi que l'évaluation de l'ensemble des risques de contreparties auxquelles le groupe est exposé du fait de ses opérations sur les marchés financiers sont validés par le directeur financier.

2.4.5. Animation et surveillance interne

La surveillance permanente et l'examen régulier du fonctionnement du système de contrôle interne sont du ressort du Directoire s'appuyant, le cas échéant, sur la fonction d'audit interne, qui lui rend compte des résultats de ses contrôles. Le comité financier du Conseil de Surveillance est informé des principaux résultats des audits menés dans le cadre de revues régulières ou à l'initiative du directeur de l'audit interne.

Chaque direction opérationnelle est responsable de la bonne maîtrise des risques dans son périmètre de responsabilité. Cependant, la Direction de la Gestion des Risques et de l'Organisation anime et surveille l'ensemble des dispositifs visant à protéger le groupe contre des risques majeurs susceptibles de

porter atteinte à la sécurité du personnel, à l'environnement, à la continuité de l'activité ou aux biens matériels et immatériels du groupe. Les risques de non-qualité des produits et services sont eux animés par la direction de la qualité (DQUA). Ces directions sont dotées d'équipes d'auditeurs qualité menant des contrôles dédiés visant à apprécier la couverture des risques.

Le suivi des autres risques est placé, en 2007, sous la responsabilité de chacune des directions du groupe. Au niveau de chaque direction opérationnelle, un responsable est ainsi en charge de l'animation du dispositif de contrôle interne et de ses évolutions. Pour assurer la cohérence des actions entreprises au niveau de chaque direction opérationnelle, la création d'un département central animant et coordonnant, au niveau du groupe, les démarches de contrôle interne menées dans chaque direction a été décidé. Sa mise en place est prévue sur 2008.

L'audit interne à travers ses missions permet de s'assurer de la pertinence et du caractère opérationnel du contrôle interne. Dans cette optique, les audits à thème du plan d'audit 2008 ont été établis en retenant les domaines présentant les risques majeurs, quel que soit le niveau de maîtrise ressortant de l'auto-évaluation du contrôle interne.

2.5. Diligences ayant sous-tendu la préparation du rapport

Les diligences mises en œuvre pour établir ce rapport ont principalement consisté à :

- recenser l'ensemble des pratiques existant au sein des directions opérationnelles du groupe concernant l'existence de procédures et la réalisation d'analyses des risques ainsi que leur mise à jour périodique ;
- vérifier l'adéquation des dispositifs de contrôle interne du groupe avec les principes généraux posés par le cadre de référence du contrôle interne établi sous l'égide de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ;
- de manière plus détaillée, s'assurer, au niveau de la direction financière et avec le soutien des équipes comptables, de consolidation, de communication financière et de gestion, que les processus de production et d'arrêté des comptes du groupe respectent les critères de qualité définis pour chaque catégorie d'opérations par le guide d'application intégré au cadre de référence.

Rapports des Commissaires aux Comptes

- 310** Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- 311** Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
- 312** Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés
- 314** Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital social par annulation d'actions achetées
- 315** Rapport des Commissaires aux Comptes relatif à l'émission de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique d'acquisition
- 316** Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Peugeot S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes et méthodes comptables suivis, nous avons, notamment, examiné les

modalités d'inscription à l'actif et d'amortissement des frais de développement décrites en note 1.11.A et les modalités de détermination du chiffre d'affaires relatif aux ventes de véhicules neufs avec clause de rachat (note 1.5.A.a).

- Comme indiqué dans la note 1.10, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an selon les modalités précisées en note 1.13, qui concernent également les autres éléments de l'actif immobilisé. En 2007, les tests ainsi réalisés ont conduit à enregistrer une dépréciation des actifs affectés à deux unités génératrices de trésorerie de la division automobile (note 9.1), de certains actifs de la division équipement automobile (groupe Faurecia) (note 9.2), et des actifs immobilisés de la société Peugeot Motocycles (note 9.3). Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié la conformité de l'approche retenue avec le référentiel IFRS ainsi que la correcte application des modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur décrites dans l'annexe. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable des prévisions de flux de trésorerie et des autres hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 18 février 2008

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard
Thierry de Bailliencourt

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Riou

Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Peugeot S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société détermine à chaque clôture la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières selon les méthodes décrites en notes 1C et 1D de l'annexe et constate des provisions pour

dépréciation lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, comme précisé en notes 3 et 5 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues pour leur mise en œuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie du rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de leur prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci, compte tenu des précisions apportées, par renvoi au rapport de gestion de la société cotée Foncière, Financière et de Participations – FFP, sur les rémunérations et avantages versés par les sociétés du groupe familial Peugeot à certains mandataires sociaux de votre société.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 16 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Riou

Mazars & Guérard
Thierry de Bailliencourt

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice 2007 et jusqu'au 15 avril 2008

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance au cours de l'exercice 2007 et jusqu'au 15 avril 2008.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Engagements pris au bénéfice des mandataires sociaux

Nous vous rappelons que notre rapport spécial du 10 avril 2007 faisait déjà état des conventions suivantes relatives aux engagements pris envers les membres du Directoire en fonction à cette date (Messieurs Streiff, Olivier, Saint-Geours, Michel et Vardanega), lesquelles ont été approuvées par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007 :

- Octroi à chacun des membres du Directoire du bénéfice de la convention d'assurance collective souscrite pour les cadres

dirigeants du groupe afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels jusqu'à un plafond de 50 % d'une rémunération de référence égale à la moyenne des rémunérations brutes, part variable incluse, des trois meilleures années au cours des cinq dernières années d'activité de chaque bénéficiaire. Le bénéfice de ce régime n'est cependant octroyé qu'à la condition d'avoir occupé une fonction de cadre dirigeant dans le groupe pendant au moins 5 ans.

- À l'issue du mandat de membre du Directoire de la société, le contrat de travail de chaque membre du Directoire avec Peugeot S.A., suspendu pendant la durée dudit mandat, retrouve ses effets avec une rémunération portée à un montant égal à la somme de la dernière rémunération fixe annuelle et de la moyenne des trois dernières rémunérations variables, la durée passée à l'exercice du mandat social étant considérée par ailleurs comme durée de présence dans l'entreprise pour calculer l'ancienneté au titre du contrat de travail.

Lors de sa séance du 12 février 2008, le Conseil de Surveillance a décidé l'octroi des mêmes avantages au nouveau membre du Directoire, Monsieur Jean-Philippe Collin.

De plus, lors de sa séance du 15 avril 2008, le Conseil de Surveillance a décidé, dans le cadre de leur mise en conformité avec les nouvelles dispositions de l'article 225-42-1 du Code de commerce, d'autoriser la poursuite de chacune de ces conventions et en conséquence, sauf circonstances exceptionnelles, de maintenir le dispositif antérieur relatif au contrat de travail sous condition de l'obtention effective par le membre du Directoire retrouvant le bénéfice de son contrat de travail d'une prime variable moyenne sur la durée de son mandat au moins égale à 60 % de la moyenne de sa rémunération fixe calculée sur la même période.

Tous les membres du Directoire sont intéressés à ces conventions qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 mai 2008.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Mise en œuvre des engagements pris au bénéfice des mandataires sociaux

Les conventions relatives aux engagements pris au bénéfice des mandataires sociaux, rappelées ci-avant, ont eu une application directe au cours de l'exercice 2007 pour Messieurs Folz et Satinet ; elles se poursuivent pour les autres membres du Directoire concernés, ceux-ci étant restés en fonction du 1^{er} au 31 décembre 2007. Monsieur Saint-Geours, dont le mandat a pris fin le 31 décembre 2007, n'a pas bénéficié du dispositif, son contrat de travail ayant été négocié sur de nouvelles bases à compter du 1^{er} janvier 2008.

Les mandats de Messieurs Folz et Satinet ayant pris fin le 5 février, ces dirigeants ont retrouvé les effets de leur contrat de travail antérieur dans les conditions suivantes :

Bénéficiaire	Montant de la nouvelle rémunération annuelle brute à la reprise du contrat de travail	Date de reprise des effets du contrat de travail	Date d'expiration du contrat de travail	Montant de l'indemnité brute de départ à la retraite versée à l'expiration du contrat de travail
Jean-Martin Folz	1 575 703 €	6 février 2007	31 août 2007	920 901 €
Claude Satinet	744 893 €	6 février 2007	31 août 2007	436 256 €

Avals, cautions et garanties

Nous résumons, ci-dessous, sous forme de tableau, les avals, cautions et garanties antérieurement donnés par votre société, en y indiquant le montant des encours au 31 décembre 2007 et les rémunérations perçues au titre de l'exercice.

Nature	Bénéficiaire de la garantie	Bénéficiaire du prêt	Montant initial du prêt dans sa devise d'origine	Encours sous garantie au 31/12/2007	Rémunération au titre de l'exercice
Caution solidaire et irrévocable et garantie par nantissement de titres	B.E.I	GIE Vulcain Énergie	1 300 000 000 FRF	21 000 000 GBP	41 696 €
Caution solidaire et irrévocable	JBIC	TPCA	78 750 000 €	78 750 000 €	47 250 €
Caution solidaire et irrévocable	JBIC	TPCA	78 750 000 €	78 750 000 €	47 250 €
Caution solidaire et irrévocable ⁽¹⁾	B.E.I	TPCA	225 000 000 €	0 €	33 000 €

(1) Caution levée le 17 décembre 2007 après remboursement intégral du prêt garanti.

Participation aux frais d'étude, de gestion et de fonctionnement du groupe

Les sommes reçues au titre de la participation des filiales aux frais d'étude, de gestion et de fonctionnement du groupe se sont élevées pour l'exercice 2007 à 87 976 460 euros.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 21 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard
Thierry de Bailliencourt

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Riou

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital social par annulation d'actions achetées

(article L. 225-209 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Peugeot S.A., et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, alinéa 7 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, d'au maximum 17 000 000 de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce.

Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale et serait donnée pour une période de 18 mois (douzième résolution).

Votre Directoire vous demande de lui déléguer, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions ainsi achetées (treizième résolution).

Votre Directoire vous propose également de l'autoriser, pour une durée de 18 mois, à utiliser en période d'offre publique portant sur les titres de la société cette autorisation (quatorzième résolution).

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 16 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Riou

Mazars & Guérard
Thierry de Bailliencourt

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif à l'émission de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique d'acquisition

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Directoire vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, dans le cadre de l'article L. 233-32 II du Code de commerce, votre compétence à l'effet de :

- décider l'émission de bons soumis au régime de l'article L. 233-32 II du Code de commerce permettant de souscrire, à des conditions préférentielles, à une ou plusieurs actions de la société, ainsi que leur attribution gratuite à tous les actionnaires de la société ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique ;
- fixer les conditions d'exercice et les caractéristiques desdits bons.

Le nombre maximum de bons qui pourraient être émis ne pourra être supérieur à 160 000 000 et le montant de l'augmentation de capital qui pourrait résulter de l'exercice desdits bons ne pourra dépasser 160 000 000 euros étant précisé que ce montant

viendra s'imputer sur les plafonds prévus à la onzième résolution de l'Assemblée Générale du 23 mai 2007.

Il appartient au Directoire d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Directoire relatif à cette opération.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Directoire portant sur l'opération envisagée d'émission de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, en vue de la confirmation par une Assemblée Générale prévue à l'article L. 233-32 III du Code de commerce, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Directoire.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 16 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Riou

Mazars & Guérard
Thierry de Bailliencourt

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Peugeot S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations

données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Courbevois, le 18 février 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Pierre Riou

Mazars & Guérard

Thierry de Bailliencourt

Informations juridiques et financières

- 318** Renseignements de caractère général sur la société Peugeot S.A.
- 320** Organigramme résumé au 31 décembre 2007
- 322** Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

Renseignements de caractère général sur la société Peugeot S.A.

■ Bref historique

Fondée en 1896, la société a exercé une activité industrielle et commerciale jusqu'en 1965 au moment où, dans le cadre d'une réorganisation juridique et financière du groupe, elle a été transformée en société holding, ses activités étant poursuivies par sa filiale Automobiles Peugeot.

En décembre 1974, Peugeot S.A. s'est engagée dans le processus de rapprochement avec Automobiles Citroën, alors en prise à des difficultés liées à une conjoncture économique rendue très difficile par le premier choc pétrolier. Ce rapprochement a abouti progressivement à la prise de contrôle de l'intégralité du capital de Citroën S.A., puis à sa fusion avec Peugeot S.A., le 30 septembre 1976.

Au terme d'un accord intervenu le 10 août 1978, la société américaine Chrysler Corporation a apporté à Peugeot S.A. le contrôle de ses filiales industrielles et commerciales en Europe. L'activité de ces sociétés, poursuivie sous la marque Talbot, a été apportée, à la fin de 1980, à Automobiles Peugeot.

En 1979, ce dispositif a été complété par le rachat à Chrysler Financial Corporation de l'ensemble de ses filiales de financements commerciaux en Europe, opération qui a constitué une étape importante pour le développement des activités du groupe dans ce domaine.

PSA Finance Holding, dont les filiales assurent en Europe le financement des ventes de Peugeot et Citroën, a été transformée en banque en juin 1995. Sa dénomination est désormais Banque PSA Finance.

En 1987, Aciers et Outillages Peugeot et Cycles Peugeot forment Ecia et, après l'offre publique d'achat amicale sur les actions de l'équipementier Bertrand Faure en 1998, sa dénomination sociale devient Faurecia.

La réorganisation de la division automobile, intervenue le 31 décembre 1998, a consisté à harmoniser les structures juridiques avec les nouveaux schémas d'organisation fonctionnelle mis en place depuis janvier 1998. Les sociétés Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën ont apporté l'ensemble de leurs activités de développement et de fabrication de véhicules automobiles à la société Peugeot Citroën Automobiles, et leurs activités de conception et de fabrication de biens industriels à la société Process Conception Ingénierie.

Au premier semestre 2001, Faurecia réalise l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert avec le soutien de Peugeot S.A.

■ Renseignements d'ordre juridique

Dénomination

Peugeot S.A.

Le nom générique de "PSA PEUGEOT CITROËN" est utilisé pour désigner l'ensemble du groupe constitué autour de la société holding Peugeot S.A.

Siège social et administratif

75, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris.

Forme juridique

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par le Code du commerce.

Législation

Législation française.

Durée

Date de constitution : 1896

Date d'expiration : 31 décembre 2058

(sauf dissolution ou prorogation)

Objet social

(résumé de l'article 3 des statuts)

La société a pour objet de participer, directement ou indirectement, à toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, en France ou à l'étranger, pouvant se rattacher :

- à la fabrication, la vente et la réparation de tous véhicules ;
- à la fabrication et la vente de tous produits sidérurgiques, de tous outils et outillages ;
- à la fabrication et la vente de tous matériels se rapportant à l'industrie et à la construction mécanique et électrique ;
- au crédit à la consommation ou à court, moyen et long terme, à l'achat et à la vente de toutes valeurs mobilières et à toutes opérations financières et bancaires ;
- à toutes activités de prestations de services, et notamment de transport ;
- à l'acquisition par tous moyens de tous immeubles et droits immobiliers ;

et plus généralement, de réaliser toutes opérations commerciales, industrielles, financières mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'un des objets ci-dessus précités et à tous objets qui seraient de nature à favoriser ou à développer les affaires de la société.

Registre du Commerce

Paris n° B 552 100 554

Code APE : 741 J

Consultation des documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à la société, statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, rapports des contrôleurs légaux de tous documents mis à la disposition des actionnaires, peuvent être consultés au siège social.

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Répartition statutaire des bénéfices

(article 12 des statuts)

Le bénéfice distribuable, tel qu'il est défini par la loi, est à la disposition de l'Assemblée Générale. Sauf exceptions résultant des dispositions légales, l'Assemblée Générale décide souverainement de son affectation.

Faits exceptionnels ou litiges

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement les résultats, l'activité, le patrimoine ou la situation financière de la société ou de son groupe.

Assemblées Générales

(article 11 des statuts)

Convocation

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation, lequel est établi suivant les dispositions prévues par la loi.

Droit de vote double

Un droit de vote double est attribué aux actions nominatives entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis quatre ans au moins.

Ce dispositif a été maintenu lors de la transformation en 1972 de la société en société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire. L'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 1987 a porté la durée de détention de deux à quatre ans. En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes, le droit de vote double sera conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Il est rappelé que, conformément à la loi, le droit de vote double cesse pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété, sauf si ce transfert résulte d'une succession, d'une liquidation de communauté entre époux ou d'une donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

Déclarations de franchissement de seuil

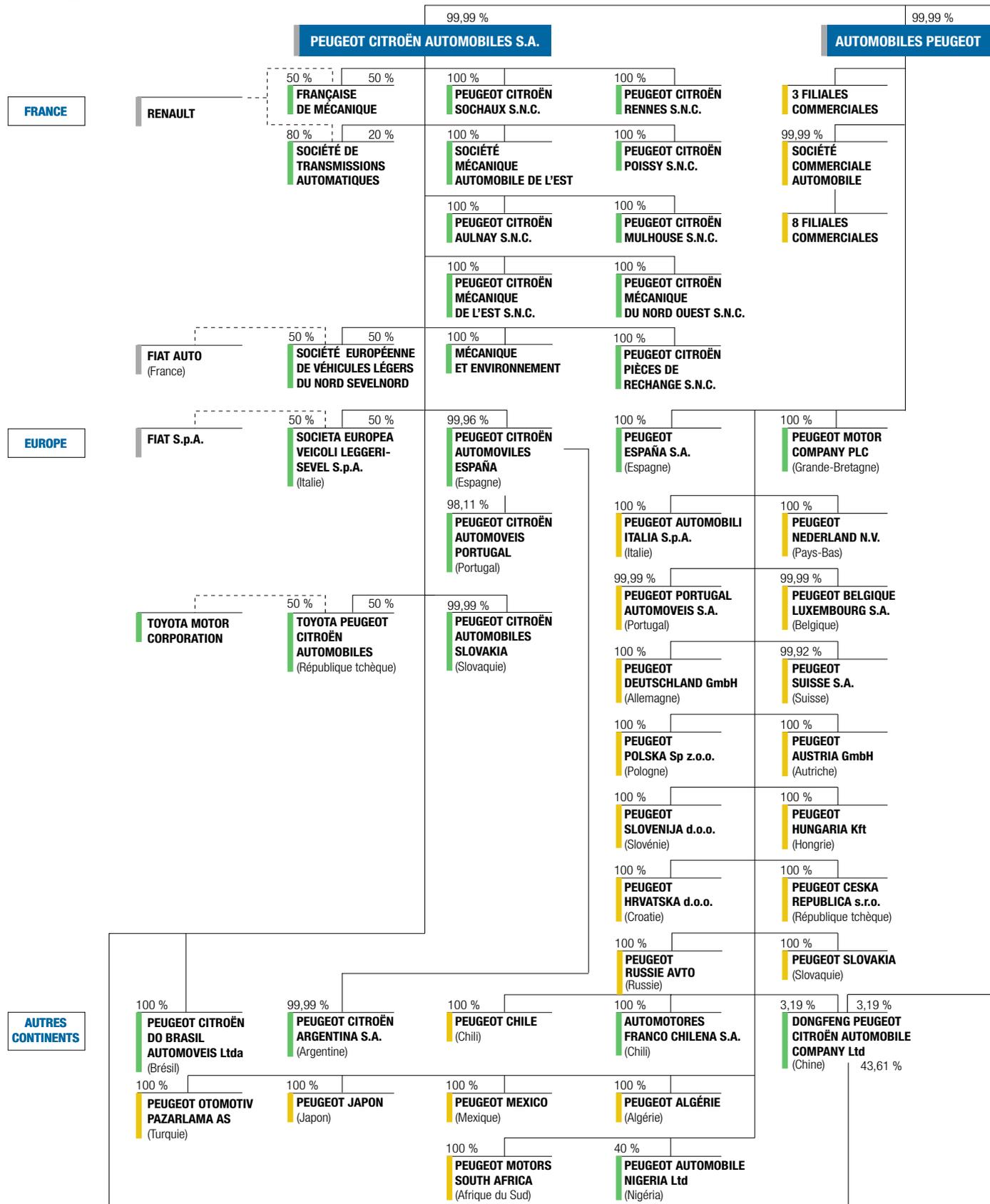
(article 7 des statuts)

Outre l'obligation légale d'information portant sur la détention d'actions de la société, toute personne physique ou morale qui vient à posséder, directement ou indirectement, un nombre d'actions représentant plus de 2 % du capital devra informer celle-ci, dans les cinq jours francs suivant l'inscription en compte desdites actions, du nombre total d'actions détenues, cette déclaration devant être renouvelée à chaque fois qu'un nouveau seuil de 1 % est franchi. Cette obligation statutaire s'applique même au-delà du premier seuil légal de 5 %.

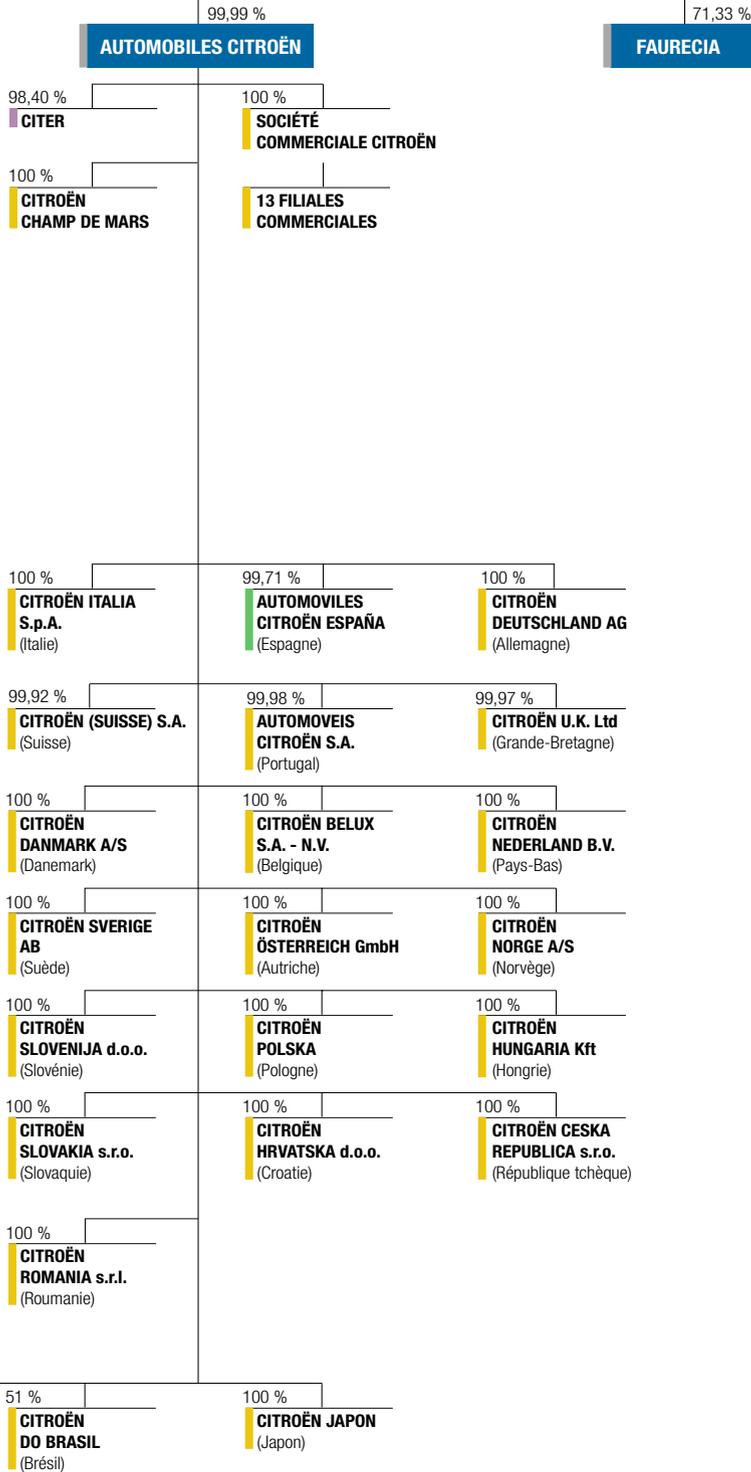
À la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée à la société, dans le cadre de l'obligation de déclaration de franchissement des seuils ci-dessus, seront privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de la régularisation de la notification non effectuée.

Il n'existe aucune autre clause statutaire de limitation du droit de vote.

Organigramme résumé au 31 décembre 2007



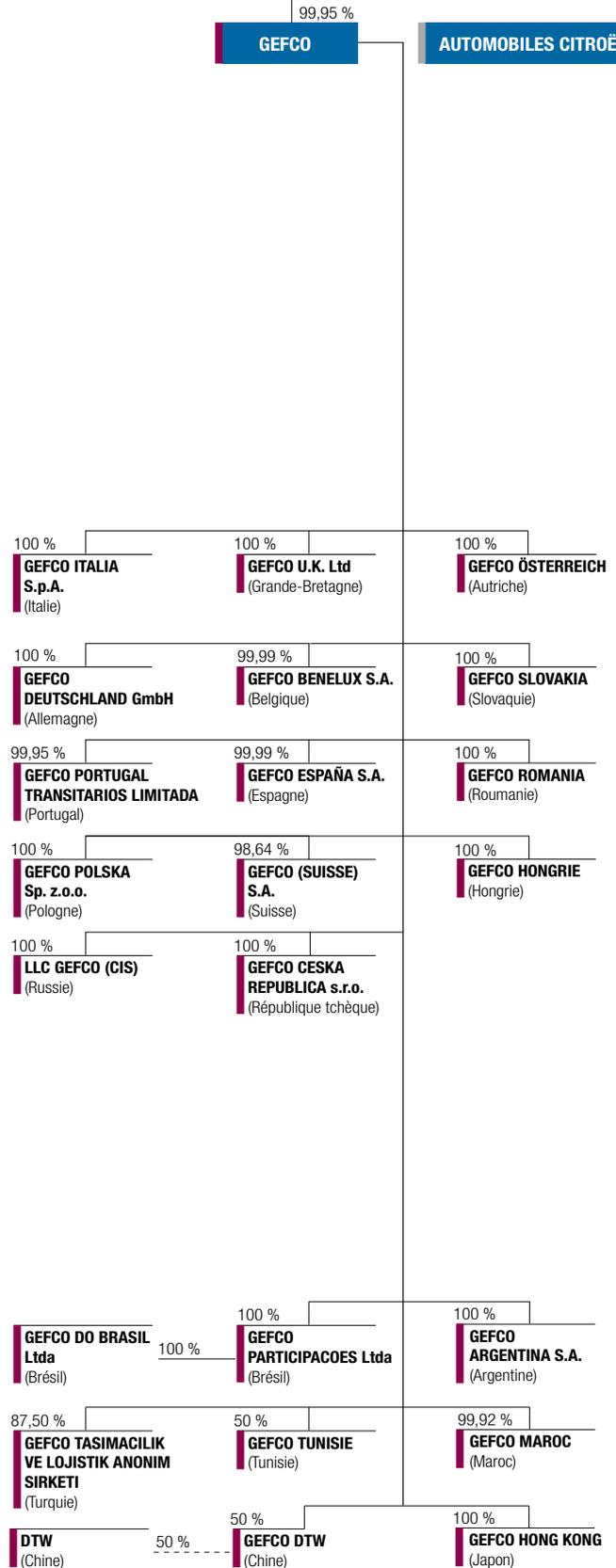
PEUGEOT S.A.

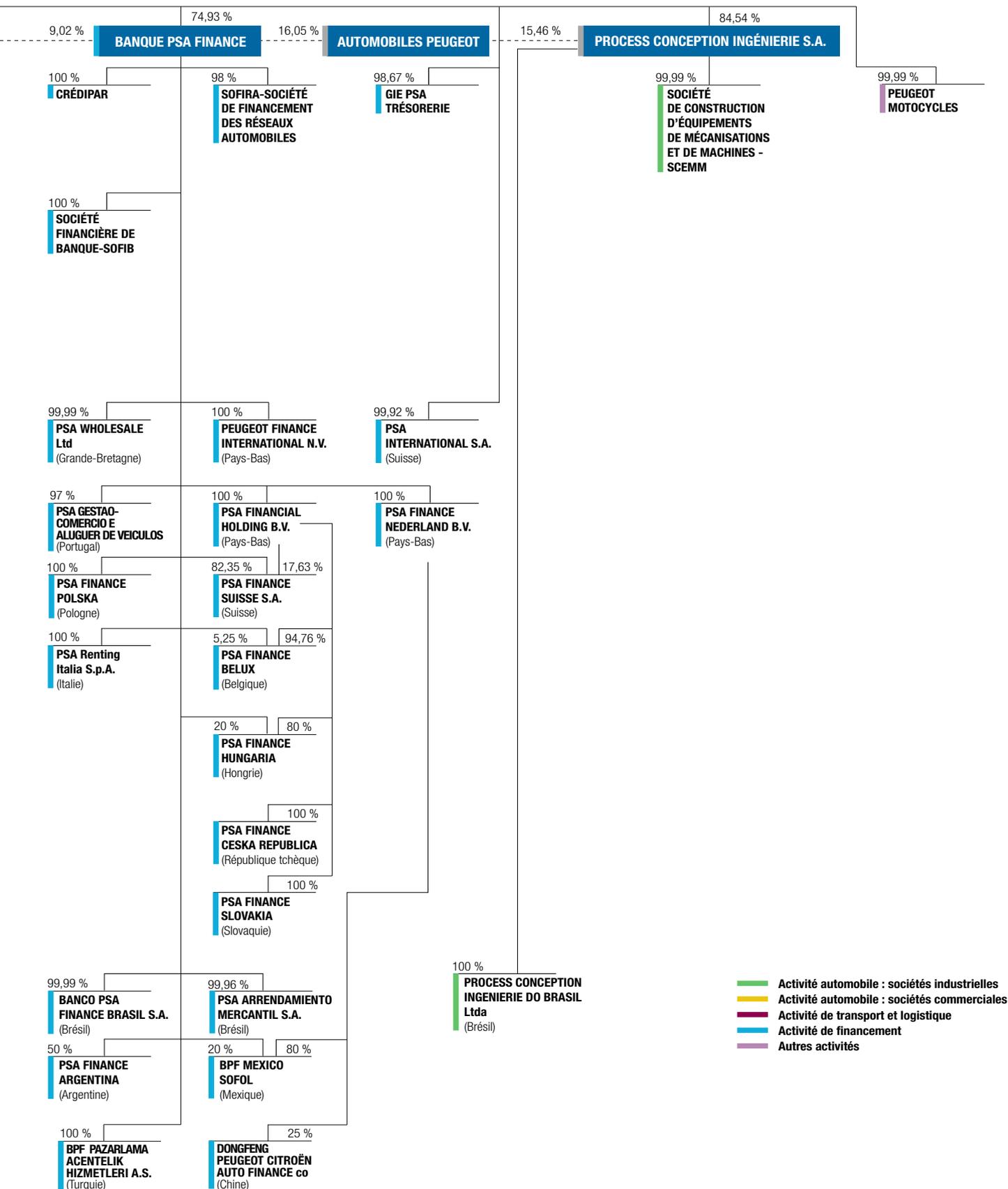


FAURECIA

GEFCO

AUTOMOBILES CITROËN





Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

■ Responsable du document de référence

Christian Streiff
Président du Directoire de Peugeot S.A.

■ Attestation du responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que les informations qui relèvent du rapport de gestion figurant aux chapitres 4, 7 et 12 présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Christian Streiff
Président du Directoire de Peugeot S.A.

■ Contrôleurs légaux des comptes

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

Pierre Riou
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 28 mai 2003.
Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2010.

Mazars & Guérard

Thierry de Baillencourt
61, rue Henri-Regnault
92400 Courbevoie
Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 25 mai 2005.
Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2010.

Commissaires aux Comptes suppléants

Yves Nicolas

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 28 mai 2003.
Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbations des comptes de l'exercice 2010.

Patrick de Cambourg

61, rue Henri-Regnault
92400 Courbevoie
Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 25 mai 2005.
Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2010.

■ Responsable de l'information financière

Directeur de la communication financière

Denis Worbe
Tél. : 01 40 66 54 59

■ Informations incorporées par référence

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

Pour l'exercice 2006

Le document de référence de l'exercice 2006 a été enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 23 avril 2007, sous le numéro de dépôt D. 07-0375.

Les comptes consolidés figurent au chapitre 9, pages 150 à 238, et le rapport d'audit correspondant figure au chapitre 14, page 298 du même document.

Pour l'exercice 2005

Le document de référence de l'exercice 2005 a été enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 24 avril 2006, sous le numéro de dépôt D. 06-0313.

Les comptes consolidés figurent au chapitre 8, pages 140 à 228, et le rapport d'audit correspondant figure au chapitre 13, page 280 du même document.

■ Documents accessibles au public

Sont notamment disponibles sur le site Internet de la société (www.psa-peugeot-citroen.com) les documents suivants :

- les statuts de la société Peugeot S.A. ;
- le document de référence 2007 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ;
- le document de référence 2006 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ;
- le document de référence 2005 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ;
- les communiqués financiers.

Conformément à l'application, depuis le 20 janvier 2007, des obligations de diffusion de l'information réglementée issues de la transposition de la Directive Transparence dans le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la direction de la

communication financière de PSA PEUGEOT CITROËN s'assure de la diffusion effective et intégrale de l'information réglementée. Celle-ci est, au moment de sa diffusion, déposée auprès de l'AMF et archivée sur son site Internet.

La diffusion effective et intégrale est réalisée par voie électronique en respectant les critères définis par le règlement général qui impose une diffusion auprès d'un large public au sein de l'Union européenne et selon des modalités garantissant la sécurité de la diffusion et de l'information. Pour ce faire, la direction de la communication financière de PSA PEUGEOT CITROËN a choisi d'utiliser les services d'un diffuseur professionnel qui satisfait aux critères de diffusion fixés par le règlement général et qui figure sur la liste publiée par l'AMF et bénéficie par ce biais d'une présomption de diffusion effective et intégrale.

Table de concordance du document de référence

La présente table permet d'identifier les informations à inclure dans le rapport annuel déposé comme document de référence.

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004	Document de référence
1. Personnes responsables	p. 322
2. Contrôleurs légaux des comptes	p. 322
3. Informations financières sélectionnées	
3.1. Informations financières historiques	p. 126, 159 et 323
3.2. Informations financières intermédiaires	n.a.
4. Facteurs de risque	p. 140
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1. Histoire et évolution de la société	p. 318
5.2. Investissements	p. 43 et 137
6. Aperçu des activités	
6.1. Principales activités	p. 10 et 40 à 124
6.2. Principaux marchés	p. 148 et 180
6.3. Événements exceptionnels	n.a.
6.4. Degré de dépendance aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	n.a.
6.5. Positionnement concurrentiel	p. 148
7. Organigramme	
7.1. Description sommaire du groupe	p. 320
7.2. Liste des filiales importantes	p. 246
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	p. 156 et 192
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	p. 103 et 140
9. Examen de la situation financière et du résultat	
9.1. Situation financière	p. 136
9.2. Résultat d'exploitation	p. 126
10. Trésorerie et capitaux	
10.1. Informations sur les capitaux	p. 138 et 139
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	p. 136 et 164
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement	p. 144 et 216
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	p. 144
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues pour réaliser les investissements prévus	p. 144
11. Recherche et développement, brevets et licences	p. 10, 100 et 131
12. Informations sur les tendances	p. 44



13. Prévisions ou estimations du bénéfice	n/a.
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
14.1 Organes d'administration et de direction	p. 14 et 23
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	p. 17 et 38
15. Rémunérations et avantages	
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	p. 37
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	p. 146 et 211
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	p. 23
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	p. 17
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	p. 16
16.4. Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur	p. 14
17. Salariés	
17.1. Nombre de salariés	p. 67
17.2. Participations et stock-options	p. 23, 38 et 295
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	n.a.
18. Principaux actionnaires	
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social	p. 296
18.2. Existence de droits de vote différents	p. 319
18.3. Détention et contrôle de l'émetteur	p. 296
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	n.a.
19. Opérations avec des apparentés	p. 312
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1. Informations financières historiques	p. 160 et 323
20.2. Informations financières pro forma	n.a.
20.3. États financiers	p. 160 et 256
20.4. Vérification des informations historiques annuelles	p. 310
20.5. Date des dernières informations financières	p. 160
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	n.a.
20.7. Politique de distribution des dividendes	p. 292
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	p. 141
20.9. Changement significatif de la situation commerciale ou financière depuis la fin du dernier exercice	p. 245
21. Informations complémentaires	
21.1. Capital social	p. 294 et 295
21.2. Acte constitutif et statuts	p. 318
22. Contrats importants	n.a.
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	n.a.
24. Documents accessibles au public	p. 323
25. Informations sur les participations	p. 246 et 320

Table de concordance avec les informations requises dans le rapport financier annuel

Informations requises par le rapport financier annuel	Pages dans le présent document
Attestation du responsable du document	p. 322
Rapport de gestion	
Analyse des résultats, de la situation financière, des risques et liste des délégations en matière d'augmentation du capital de la société mère et de l'ensemble consolidé (articles L. 225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce)	p. 40, 126 et 290
Informations requises par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce relatives aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	p. 284 et 285
Informations relatives aux rachats d'actions (articles L. 225-211, alinéa 2, du Code de commerce)	p. 293, 294 et 295
États financiers	
Comptes annuels	p. 258
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	p. 311
Comptes consolidés	p. 160
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	p. 310

Le présent document a été tiré à 700 exemplaires.

Il peut être obtenu sur demande à PSA PEUGEOT CITROËN - Communication Financière
75, avenue de la Grande-Armée - 75116 Paris - Tél. : 01 40 66 37 60 - Fax : 01 40 66 51 99

Création et réalisation : Franklin Partners

Couverture : Terre de Sienna

20

PSA PEUGEOT CITROËN

PEUGEOT S.A.

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 234 280 298 euros

Siège social :

75, avenue de la Grande-Armée - 75116 Paris - France
R.C.S. Paris B 552 100 554 - Siret 552 100 554 00021
Tél. : + 33 (0) 140 66 55 11 - Fax : + 33 (0)1 40 66 54 14

www.psa-peugeot-citroen.com

